TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9138 · 22 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION · DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUIN 1974

Krach sans précédent depuis vingt-cinq ans à Tokyo

Le style de la croissance « à la japonaise » est mis en accusation

LIRE PAGE 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 35 ris ; Italie, 200 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les Palestiniens à la croisée des chemins

« Critique », « décisive », « cruciale », « historique » : les adjectifs auxquels a recours la presse du monde arabe pour qualifier la réunion du Congrès national palestinien, ce samedi 1er juin au Caire, ne sont peut-être pas excessifs.

La douzième session du « Parlement » de la Résistance palestinienne se déroule dix ans, presque jour pour jour, après la création de cet organisme largement représentatif : composé de 179 membres, il ne comprend pas seulement les délégués d'une douzaine d'organisations de fedayin, mais aussi les dirigeants d'associations syndicales, professionnelles, sociales et culturelles, des délégués venus aussi bien des territoires occupés par Israël que de la Diaspora, des représentants de toutes les idéologies, de l'extrême droite musulmane à l'extrême gauche marxiste.

Rarement sans doute cette assemblée a été appelée à se prononcer sur des problèmes aussi importants, concrets et urgents, sur des problèmes qui risquent fort de faire éclater le mouvement palestinien.

L'ordre du jour détaillé n'a pas été rendu public. Mais on connaît les trois principales questions auxquelles les représentants de la Résistance sont invités à répondre : faut-il ou non accepter le principe du partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe ? Si l'O.L.P. était invitée à siéger à la conférence de Genève, devrait-elle accepter cette invitation ? Et, dans l'affirmative, quelles conditions faudrait-il poser à la participation de la « centrale » des commandos ?

Sur ces trois points, le verdict est, à vrai dire, pratiquement acquis. Après des mois de vives discussions, souvent à huis clos, de manœuvres sournoises ou de débats publics, les dirigeants favorables à une solution politique du conflit sont parvenus à rallier à celle-ci les trois principales organisations de la Résistance : le Fath de M. Yasser Arafat, la Saïka dirigée par M. Zoheir Mohsen (pro-syrien) et le Front démocratique (marxiste), dont le leader est M. Nayef Hawatmeh.

Le rôle, bien que singulièrement discret, de M. Arafat a été décisif. Depuis la fin de la guerre d'octobre, le président de l'O.L.P. n'a cessé de voyager au Proche-Orient, où il s'est entretenu avec la plupart des chefs d'Etat arabes, et en Europe, où il s'est rendu, notamment en U.R.S.S. Reconnu comme l'« interlocuteur valable » à la fois par Moscou et par Le Caire, son influence s'est considérablement accrue ces derniers mois. Il est puissamment soutenu par M. Nayef Hawatmeh, dont le nom risque fort d'être désormais attaché à celui de Maalot. Paradoxalement, l'homme qui a revendiqué l'odieux attentat a été et demeure le défenseur le plus énergique d'un compromis avec l'Etat juif. S'il a cru, en montant l'opération, confondre les « maximalistes », ses adversaires les plus acharnés, notamment le docteur Habache, qui l'accusaient de « défaitisme », il n'aura réussi qu'à renflouer son prestige au sein des masses palestiniennes.

Cependant, les « réalistes » au sein de la Résistance tiennent, à tort ou à raison, à préserver l'unité de leur mouvement. On s'attend donc à ce qu'ils consentent d'importantes concessions aux « jusqu'au-boutistes », bien que ces derniers ne constituent qu'une minorité au sein du Congrès national palestinien. Toute la question, pour eux, est de savoir jusqu'où ils peuvent aller sur la voie de l'intransigeance sans compromettre leur principale revendication, à savoir de se faire admettre de plein droit à la conférence de Genève comme « les seuls représentants légitimes du peuple palestinien ».

(Lire nos informations page 2.)

APRÈS SES ENTRETIENS AVEC M. HELMUT SCHMIDT

M. Giscard d'Estaing écarte toute idée de recours à des mesures protectionnistes

La rencontre franco-allemande « au sommet » s'est terminée ce samedi 1er juin un peu après 11 h. 30 par une brève déclaration faite par M. Giscard d'Estaing sur le perron de l'Elysée. Ayant à ses côtés M. Schmidt, avec qui il venait d'avoir un dernier entretien de plus de deux heures, le président de la République a dit : « Nous avons constaté qu'il était nécessaire d'enrayer le processus d'affaiblissement en cours dans la Communauté ; nous sommes d'accord pour que le redressement se fasse par un retour à la stabilité intérieure des économies et non par des mesures protectionnistes. J'ai déjà dit, et je le confirme aujourd'hui : la France n'envisage pas de prendre des mesures protectionnistes quelles qu'elles soient. »

« La Communauté économique européenne, *a dit encore M. Giscard d'Estaing,* doit affirmer sa cohésion et sa personnalité. Elle doit notamment défendre des positions communes sur les problèmes monétaires, économiques et politiques mondiaux. » *Toutefois, son* « objectif fondamental ne doit pas être simplement de maintenir et de consolider l'acquis communautaire. Ce n'est pas suffisant. Il faut progresser ».

Enfin, M. Giscard d'Estaing a annoncé que sa prochaine rencontre avec M. Schmidt aura lieu en juillet à Bonn, dans le cadre des « sommets » périodiques franco-allemands.

M. Schmidt a dit pour sa part sa « grande satisfaction » *de ce que « le retour à la stabilité interne de l'économie tient une très grande place dans les objectifs politiques » de son hôte.*

M. Schmidt a ajouté encore : « L'étroite coopération entre nos deux pays nous a été très utile pour vaincre les crises monétaires des dernières années. Elle le sera encore pour nous sortir de la difficile situation économique actuelle. » *Le chancelier s'est envolé d'Orly à 12 h. 15 pour Bonn.*

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing étaient convenus, en tout cas, de ne pas dévoiler les décisions qu'ils ont pu prendre ensemble, se réservant d'en informer, dès ce samedi, leurs sept partenaires de la Communauté. Le contenu de leurs conversations apparaîtra donc plus clairement lors de la réunion des neuf ministres des finances, prévue pour jeudi prochain à Luxembourg, et aussi dès mercredi 5 juin, date à laquelle se réunissent les ministres des finances des cinq pays membres du « serpent » monétaire : R.F.A., Pays-Bas, Danemark, Belgique et Luxembourg.

Les entretiens avaient commencé avec plus d'une heure de retard, vendredi soir, le chancelier ayant été retenu plus que prévu à Bonn par une réunion des chefs de gouvernement des Laender. Les deux hommes s'enfermèrent aussitôt pour une première conversation en tête à tête qu'ils tinrent d'abord par le truchement d'un interprète, puis directement en anglais. Une heure trente plus tard, un dîner de travail réunissait les deux présidents, M. Jacques Chirac, premier ministre, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, et M. Pierre-Brossolette, secrétaire général de l'Elysée ; du côté allemand, l'ambassadeur à Paris, M. von Braun, avait rejoint le chancelier, ainsi que les secrétaires d'Etat aux finances et à l'agriculture, MM. Poehl et Rohr. La conversation se poursuivit ensuite au coin du feu dans un salon attenant en présence d'un neuvième témoin... le chien labrador du président.

C'est dans cette ambiance intime que les problèmes économiques européens (leur aspect monétaire avait été renvoyé à samedi matin) avaient été discutés. Il s'agissait, devait dire M. Giscard d'Estaing sur le perron de l'Elysée, « *de vérifier un point essentiel, c'est-à-dire l'importance de la construction européenne, le maintien de ce qui existe, la poursuite de son organisation* ». La question qui se pose pour nous, dit-il encore, est un « *problème de volonté* ». Il faut savoir s'il existe, en Allemagne et en France, « *une volonté commune de maintenir la Communauté économique européenne et de la faire progresser* ». Plus tard, lorsqu'il regagnait l'Elysée, après avoir accompagné M. Schmidt à son hôtel, le président de la République devait ajouter deux précisions :

1) La France n'a « *aucun besoin d'aide extérieure* » pour rééquilibrer sa balance commerciale. « *Nous avons les moyens de rétablir par nous-mêmes notre situation,* précisa-t-il, *et c'est d'ailleurs ce que nous avons l'intention de faire.* » Autrement dit, l'éventualité d'un prêt allemand, reprenant l'offre que M. Schmidt avait faite à la France avant le flottement du franc, est définitivement écartée.

M. T.

(Lire la suite page 4, 2e col.)

LA RÉPUBLIQUE DES ANTONINS

Par ANDRÉ FONTAINE

Politiquement, Georges Pompidou est mort intestat. Aucun des candidats à sa succession n'a pu se prévaloir de son investiture. On peut tout de même se demander, rétrospectivement, si l'élu du 19 mai n'est pas celui de son cœur et s'il n'avait pas fait beaucoup pour lui préparer les voies. Après tout, c'est ce qu'avait fait de Gaulle avec lui. Non seulement, en effet, le général avait écrit à celui qu'il venait de congédier de ses fonctions de premier ministre, le 10 juillet 1968 : « *Je souhaite que vous vous teniez prêt à accomplir toute mission et à assumer tout mandat qui pourraient vous être un jour confiés par la nation* », mais dans une autre lettre, celle-là confidentielle, datée du 30 avril, deux jours après avoir « cessé ses fonctions », il lui disait : « *Après ce que je vous ai dit maintes fois naguère et ce que j'ai déclaré publiquement à votre sujet, vous êtes certainement fondé à croire que j'approuve votre candidature. Je l'approuve en effet* (1). »

Georges Pompidou était trop soucieux de ses responsabilités devant le pays et devant l'histoire pour ne pas se préoccuper lui aussi de ce qui se passerait après lui, surtout une fois averti que son état de santé ne lui laissait pas de chance de se représenter en 1976. Sans doute a-t-il même songé à faire connaître son sentiment à ce propos. Sinon pourquoi, en réponse à une question de notre confrère Jean-Claude Vajou, au cours de sa conférence de presse du 9 janvier 1973 (« *Est-ce que dans votre gouvernement vous voyez des hommes qui aient l'étoffe d'un chef d'Etat ?* »), aurait-il répondu comme il l'a fait : « *Cela, vous savez, c'est une question qu'il faut poser d'abord à eux-mêmes et, ensuite, au peuple français. Ce n'est pas moi qui les désigne. Nous n'avons* pas encore *le système romain des Antonins, où l'empereur désignait son successeur. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, comme vous savez, le jour où il a désigné son fils, cela a mal tourné... c'est une indication légère.* » ? Indication légère de quoi ?

On n'a certes peut-être pas assez remarqué à l'époque ce « *pas encore* ». S'il avait un sens — et pourquoi n'en aurait-il pas eu ? — il ne pouvait être que de savoir si la pratique qui a valu à Rome, de Nerva à Marc Aurèle, un siècle de paix (la *pax romana*) et de prospérité ne mériterait pas d'être reprise. On n'a pas attendu en effet la mort de Georges Pompidou pour voir que l'un des points faibles du système néo-monarchique établi par de Gaulle était l'absence de successeur désigné.

(1) Cité par R. Tournoux, « Le Tourment et la Fatalité », Plon 1974.

(Lire la suite page 5, 1re col.)

La négociation commerciale entre les Neuf et les États-Unis

SATISFACTION DONNÉE A LA PLUPART DES EXIGENCES AMÉRICAINES

(Lire page 22 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.*)*

PROCLAMANT LEUR REFUS DU TERRORISME FASCISTE

Un demi-million d'Italiens ont assisté aux obsèques des victimes de l'attentat de Brescia

Plus d'un demi-million d'Italiens, affluant de tout le pays, ont assisté, le vendredi 31 mai, à Brescia, aux obsèques des six victimes de l'attentat fasciste du 28 mai. Le président de la République, M. Leone, et le chef du gouvernement, M. Rumor, ainsi que les dirigeants des partis politiques et plusieurs ministres, étaient présents à la cérémonie, qui s'est déroulée dans le calme. M. Taviani, ministre de l'intérieur, a assuré, à l'hôtel de ville de Brescia, que son département, « dans son autonomie », entendait « aller jusqu'au bout de l'enquête ».

Il semble d'autre part que l'accrochage entre les forces de l'ordre et des militants néo-fascistes installant un campement paramilitaire dans les Abruzzes (« le Monde » du 31 mai) a interrompu les préparatifs d'un attentat qui aurait pu viser, le 2 juin à Rome, pendant la célébration de la fête nationale, le président de la République en personne. Le fusil Mauser à lunette découvert dans l'équipement des terroristes devait être utilisé, selon certaines hypothèses, contre le chef de l'Etat.

L'ENLISEMENT

Par JACQUES NOBÉCOURT

Les espaces marécageux de l'actualité internationale semblent réservés à l'Italie. Les événements y éclatent, provoquent un jour ou deux de drame, trois parfois, soulèvent quelques questions. Puis tout retombe en scepticisme et en découragement. Il n'y a pas eu de mai 1968 ici parce que les forces explosives des passions des masses n'ont jamais été concentrées. Elles se dispersent en traînées de poudre qui brûlent sur des mois et des mois.

Le pays s'est habitué aux attentats depuis sept ou huit ans. Aux terroristes du Haut-Adige, d'autres ont succédé, des « *noirs* » ou des « *rouges* », des « *nazis* » ou des « *maoïstes* ». Le juste milieu a proposé le slogan rassurant des « *extrémismes opposés* ». Survinrent les attentats de Milan et de Rome, en décembre 1969. Ni la rhétorique ni l'émotion la plus vraie ne firent alors défaut. Aujourd'hui, hélas ! l'affaire de Piazza Fontana n'est plus qu'un nid d'arguties juridiques d'où sortiront de belles thèses de doctorat en droit. Mais l'anarchiste Pietro Valpreda a payé de trois ans de prison préventive une inculpation à laquelle personne ne croit plus.

La bombe de Brescia ? Elle a explosé dans des conditions abominables après des semaines d'autres attentats minimes ou avortés, dont l'opinion prenait connaissance comme de faits divers survenus ailleurs. Il n'y a guère d'illusions à se faire : l'indignation, les résolutions politiques, vont très vite retomber. Il n'en restera qu'une interminable enquête.

Or la situation économique est dramatique : 2,8 milliards de lires de déficit du commerce extérieur pour les quatre premiers mois de l'année. La réserve de devises est réduite à une valeur de 1 800 milliards de lires au début de mai. A ce rythme, le risque est grand de se retrouver à la fin de juin sans moyens de paiement. L'opinion lit cela dans la presse, elle supporte durement une inflation que rien ne freine. Mais voilà le printemps, et bientôt l'été : les Italiens manifestent un calme remarquable.

(Lire la suite page 3, 3e col.)

LA PENTECOTE ET L'AVENIR

Par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

A l'approche de l'an 2000 — et nous entrons dans le dernier quart du vingtième siècle — voici que les hommes de notre planète sont tous traversés par une question : de quoi demain sera-t-il fait ? Tous pressentent qu'il y aura des changements ; les uns les redoutent, les autres en espèrent ; chacun sait que les enfantements sont toujours un choc douloureux, pour la mère et surtout pour l'enfant. Quel monde sera mis au monde ? Quel avenir les hommes choisiront-ils ? Les lieutenants de Machiavel nous rappellent ce que leur guide prévoit : que les peuples choisissent *toujours la sécurité* avant la liberté, que la peur du chaos est l'un des instincts les plus profonds de l'être humain et des sociétés humaines. D'autres parient sur le goût de la liberté, surpassement difficile mais aspiration si forte chez l'homme.

Les Eglises, qui sont dans la nuit pour des raisons propres à elles-mêmes (1), s'interrogent intensément sur leur avenir. Les conflits qui naissent entre elles, mais surtout au cœur de chacune d'elles ne sont pas de simples allergies épidermiques, comme les vivent des frères et sœurs qui s'agacent les uns les autres. Mais des confrontations majeures, adultes : on pressent qu'un enfant va naître ; alors, on veut proposer, sinon imposer, à demain, un certain « enfant », une certaine expression de la foi.

(Lire la suite page 8, 3e col.)

(*) Prêtre, responsable du secrétariat français pour les non-croyants.

(1) J.-F. Six, « Noël et la nuit », *le Monde*, 25 décembre 1973.

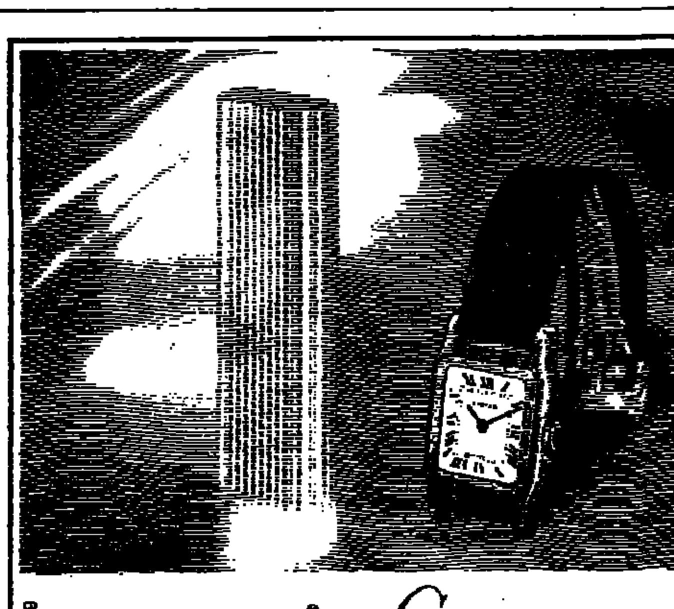
AU JOUR LE JOUR DÉAMBULATIONS

Le célèbre piéton de Paris a récidivé, de nuit, en entraînant un chancelier à ses côtés. Qu'est-ce qui fait marcher Giscard ? Le besoin de se dégourdir les jambes, qu'il a longues ? Mais les jardins de l'Elysée offrent un terrain d'exercice suffisant. Le contact avec les passants ? Mais la barrière des photographes et des porteurs de perches microphoniques est plus efficace qu'une haie de gardiens de la paix pour le couper du peuple. La soif de se prouver — de nous prouver — qu'il peut échapper aux règles surannées du protocole et à la prison de l'Elysée ? Peut-être.

Le plus excitant est sans doute encore de saisir la rue par surprise, comme son ami Ponia débarquait à l'improviste dans un hôpital lorsqu'il était ministre de la santé publique ou dans le « central » des écoutes téléphoniques jeudi après-midi.

Pour surprendre, il faut se renouveler. Vendredi, le président a choisi, à quelques heures d'intervalle, l'hélicoptère et la marche à pied. Gageons que le prochain coup, quittant les beaux quartiers et les belles noces, il prendra la bicyclette pour raccompagner M. Séguy rue La Fayette.

P. D.



PROCHE-ORIENT

LE DÉGAGEMENT DES FORCES DANS LE GOLAN

Israéliens et Syriens ont commencé à échanger leurs prisonniers

La mise en œuvre de l'accord syro-israélien, signé à Genève le vendredi 31 mai, a commencé dès samedi. Dans la matinée, des avions transportant les prisonniers blessés syriens et israéliens, ont décollé des aérodromes de Damas et de Tel-Aviv. Selon la Croix-Rouge, l'échange a porté sur « une douzaine d'Israéliens », « quelque vingt-cinq Syriens » et un soldat marocain. Les autres prisonniers de guerre seront échangés le 6 juin, après la fin des travaux à Genève du groupe militaire syro-égypto-israélien.

Les canons se sont tus sur le Golan vendredi après de violents échanges de tirs d'artillerie entre les deux armées. Les combats et les escarmouches auront duré quatre-vingt un jour consécutifs. Cinq minutes après l'arrêt des combats, l'intendance militaire, du côté israélien, a donné l'ordre de « faire sauter les bouchons » des bouteilles de champagne distribuées aux premières lignes. L'aviation de l'Etat juif poursuivait cependant ses bombardements sur le sud du Liban, où l'on signale plusieurs civils blessés, la destruction de maisons et de cultures.

Mme Golda Meïr, au cours d'une interview à la télévision israélienne, vraisemblablement la dernière qu'elle accorde avant de prendre sa retraite, a indiqué que Jérusalem avait reçu l'assurance que les Etats-Unis aideront l'Etat juif à renforcer ses forces armées et à maintenir ses positions politiques au Proche-Orient. Elle a qualifié de « positive » l'amélioration des relations entre l'Egypte et la Syrie d'une part, et les Etats-Unis de l'autre. Cette amélioration lui paraît indispensable pour empêcher le Proche-Orient de tomber sous la domination de l'U.R.S.S.

M. Abba Eban, pour sa part, a reçu le vendredi 31 mai les représentants en Israël des neuf pays de la Communauté européenne. Il y a des chances, mais non la certitude, leur a-t-il dit, de voir les événements prendre un tour nouveau dans la région, laquelle sortirait du cercle vicieux des hostilités pour entrer dans une phase de dialogue et de coexistence.

Le ministre israélien des affaires étrangères a prié les ambassadeurs de transmettre à leur gouvernement le vœu d'Israël de voir l'Europe apporter son appui au dialogue que les Etats-Unis s'efforcent de promouvoir dans la région.

Les porte-parole du gouvernement syrien ont multiplié les déclarations pour insister sur le fait que le dégagement militaire dans le Golan était une opération purement technique qui devait nécessairement déboucher sur l'application des résolutions de l'ONU concernant l'évacuation totale des territoires occupés par Israël. Quant aux droits nationaux du peuple palestiniens, celui-ci est seul habilité à définir les objectifs et les moyens de leur lutte, ont ajouté les porte-parole syriens.

La position du Liban

Le Liban, pour sa part, est décidé à participer à la conférence de Genève. C'est ce qui ressort des déclarations faites vendredi à Beyrouth par M Fouad Naffah, ministre des affaires étrangères, qui a assuré que son gouvernement avait déjà reçu l'accord des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. à ce propos. « *L'étape de la paix commence*, a-t-il ajouté, *et cette paix s'établira si, comme nous l'espérons, la conférence de Genève réussit. Or la conférence de Genève ne peut aboutir que par le retrait israélien de tous les territoires occupés en 1967 et par le rétablissement des droits nationaux du peuple palestinien.* » « *En attendant*, a-t-il ajouté, *nous poursuivrons et nous renforcerons notre résistance face à Israël.* »

L'Egypte a défini sa position à l'égard de la reprise de la conférence de Genève M. Ismail Fahmi, le ministre des affaires étrangères, a indiqué, dans une interview à *Al Ahram*, qu'il ne reprendrait sa place à la conférence qu'accompagné des délégations de la Syrie, de la Jordanie et des Palestiniens. « *Nous n'irons à Genève qu'après la réalisation d'une parfaite coordination entre l'Egypte et toutes les autres parties concernées* », a-t-il ajouté. Qualifiant d' « historique » la réunion du Conseil national palestinien qui s'ouvre ce samedi au Caire, M. Fahmi a déclaré : « *Nous sommes convaincus que nos frères palestiniens adopteront les décisions qui assureront leur intérêt national... Je ne peux considérer l'établissement d'une paix permanente dans la région sans un règlement politique du problème palestinien... Si Israël veut assurer sa présence, il doit renoncer à la politique de force et à sa mentalité impérialiste, pour vivre en paix avec ses voisins, y compris les Palestiniens.* »

A Pékin, l'agence Chine nouvelle écrit, ce samedi, que M. Henry Kissinger « *a de nouveau coupé l'herbe sous le pied aux révisionnistes soviétiques, cette fois en favorisant la conclusion de l'accord syro-israélien. Mais ce dégagement*, poursuit l'agence, *ne règle rien sur le fond du problème, et une rivalité plus acharnée encore va sûrement opposer les deux puissances hégémonistes, ce qui placera le Proche-Orient dans une tempête continuelle.* »

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Seuls l'Irak et la Chine n'ont pas approuvé la création de la force de l'ONU sur le Golan

De notre correspondant

New-York (Nations unies). — Le Conseil de sécurité a décidé, le vendredi 31 mai, la création d'une force des Nations unies de « dégagement et d'observation » qui doit occuper la zone tampon sur le Golan et assurer la séparation des forces israéliennes et syriennes.

La résolution a été adoptée à l'unanimité des membres du Conseil, sauf la Chine populaire et l'Irak, qui n'ont pas participé au vote. Elle a été patronnée par les Etats-Unis et l'Union soviétique, celle-ci revenant sur son refus de la veille, sans doute après que sa mission à New-York eut reçu des instructions de Moscou.

Le représentant des Etats-Unis, M. Scali, tout en parlant surtout du rôle de M. Kissinger, mentionna également la contribution de M. Gromyko et félicita les gouvernements d'Israël et de Syrie. En revanche, le représentant soviétique, M. Malik, mentionna uniquement des déclarations de M. Brejnev, il ne félicita que le gouvernement de Damas et dit que l'accord actuel n'était que le premier pas vers un règlement. Le problème du Proche-Orient, dit-il, ne saurait être résolu sans l'évacuation par Israël de tous les territoires conquis en 1967 et la satisfaction des aspirations des Palestiniens. Le représentant soviétique affirma également qu'il fallait limiter les dépenses des troupes de l'ONU et suggéra à cette fin une réduction du contingent canadien de la force d'urgence des Nations unies dans le Sinaï, fort d'environ mille cent hommes. Selon M. Malik, ce contingent, beaucoup plus nombreux que les autres, pourrait être réduit de quelque trois à quatre cents hommes.

Le représentant de la France, M. Lecompt, tout en approuvant l'accord israélo-syrien et en reconnaissant le rôle joué par M. Kissinger, exprima la réserve de la France au sujet d'une stipulation de l'accord excluant les membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis et U.R.S.S.) de la force des Nations unies. Il répéta ce que la France avait déjà dit lors de l'accord de dégagement israélo-égyptien : « *Le fait de ne pas engager la responsabilité des membres permanents risque d'affaiblir la portée des décisions.* » M. Lecompt ajouta : « *Le jour où un accord de paix interviendra entre les parties — et je note que l'accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes n'est pas un accord de paix — le rôle de la force sera de maintenir non plus seulement le cessez-le-feu mais la paix, et il est légitime qu'elle comprenne à ce moment-là des contingents fournis par les membres permanents du Conseil. Mon gouvernement reste disposé à participer à une telle force de maintien de la paix.* »

Après l'adoption de la résolution, le secrétaire général de l'O.N.U., M. Waldheim, a annoncé que les troupes qui vont être envoyées dans la zone tampon sur le Golan comprendront les contingents autrichien (environ six cents hommes) et péruvien (trois cent cinquante hommes) déjà stationnés comme observateurs de la trêve au Proche-Orient.

M. Waldheim se rendra au début de la semaine prochaine dans la région. Il sera à Damas le 4 juin et à Jérusalem le lendemain.

PHILIPPE BEN.

M. ABBA EBAN S'EN PREND A MM. RABIN ET ALLON

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — M. Abba Eban, ministre des affaires étrangères d'Israël, qui ne fera pas partie du nouveau gouvernement, a brossé le vendredi 31 mai dans le journal *Maariv* un sombre tableau de la situation politique en Israël et déclaré que la présentation du cabinet Rabin « *va constituer l'une des journées les plus sombres de sa vie* ».

M. Eban attaque personnellement M. Rabin qui est, selon lui, « *privé des dons nécessaires pour diriger le gouvernement* » n'ayant « *aucune expérience parlementaire ou ministérielle* » ni « *l'endurance nécessaire pour ces fonctions* ». Le chef de la diplomatie israélienne a également des mots très durs à l'égard de M. Yigal Allon, qui a insisté, déclare-t-il, pour détenir aussi bien la vice-présidence du conseil que le portefeuille des affaires étrangères, contre l'avis de la majorité du bureau directeur du parti travailliste. « *Israël*, déclare enfin M. Eban, *ne trouvera pas dans la composition du nouveau gouvernement les bonnes nouvelles qu'il attendait.* »

M. Eban, qui estime cependant que ce problème « *n'est pas tranché* », ajoute qu'il a le « *sentiment que le public israélien attend beaucoup de lui pendant la période à venir* » et regrette de n'avoir pas soumis sa candidature aux fonctions de premier ministre il y a quelques semaines. « *Si la course à la présidence du conseil devait se rouvrir, je n'hésiterais plus un seul instant* », a-t-il précisé.

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE « L'HUMANITÉ » EST REFOULÉ DU KOWEIT

L'Humanité annonce que son envoyé spécial Jacques Coubard a été refoulé du Koweït alors qu'il était muni d'un visa d'entrée délivré par l'ambassade de ce pays en Irak. « *Les autorités koweïtiennes*, écrit notre confrère, *ont pris pour prétexte le fait que Jacques Coubard était l'an dernier allé en Israël et qu'un visa israélien figurait sur son passeport.*

Pourtant, ajoute *l'Humanité*, *il est notoire que d'autres journalistes ayant séjourné en Israël ont pu sans difficultés se rendre au Koweït.* »

LA RÉSOLUTION

Voici le texte du projet de résolution, adoptée le vendredi 31 mai au Conseil de sécurité :

« *Le Conseil de sécurité,*

» *Ayant examiné les rapports du secrétaire général (...) ; ayant entendu la déclaration qu'il a faite à la 1773e séance du Conseil de sécurité,*

» 1) *Se félicite de l'accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes, négocié en application de la résolution 338 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, en date du 22 octobre 1973* (1).

» 2) *Prend acte du rapport du secrétaire général, des annexes audit rapport et de la déclaration du secrétaire général ;*

» 3) *Décide de constituer immédiatement, sous son autorité, une force des Nations unies chargée d'observer le dégagement, et prie le secrétaire général de prendre les mesures nécessaires à cet effet, conformément au rapport susmentionné et à ses annexes. La force sera créée pour une période initiale de six mois, sous réserve de reconduction, aux termes d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité ;*

» 4) *Prie le secrétaire général de le tenir pleinement au courant de l'évolution de la situation.* »

(1) Cette résolution demandait aux adversaires de cesser le feu Elle mit fin à ce qu'on a appelé la « guerre d'octobre ».

Tout en se félicitant de l'accord

Le gouvernement français demande l'application des résolutions de l'ONU dans « toutes leurs parties »

Le gouvernement français a publié vendredi 31 mai la déclaration suivante :

« *Le gouvernement français, qui n'a jamais cessé de marquer l'intérêt qu'il attache au rétablissement de la paix au Proche-Orient, accueille avec beaucoup de satisfaction l'accord qui a été signé ce jour au sujet du desengagement des forces israéliennes et syriennes sur le front du Golan et salue les efforts qui ont été utilement déployés pour y parvenir.*

» *Il considère que cet accord, tout comme celui qui était intervenu précédemment sur le front du canal, constitue un premier pas vers l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, qui devront être appliquées dans toutes leurs parties.*

» *Le gouvernement français rappelle à cet égard qu'il a adhéré, comme tous les gouvernements de la Communauté économique européenne, à la déclaration commune du 6 novembre 1973, qui énonce les principes d'un règlement juste et durable, tant sur le plan territorial que pour ce qui touche au respect dû à l'intégrité et à l'indépendance de chaque Etat de la région. Le texte des neuf puissances souligne également l'intérêt qui s'attache à l'instauration des garanties internationales propres à assurer le respect par tous du règlement de paix à intervenir*

» *La France, pour sa part, demeure prête à apporter sa contribution à la recherche d'un tel règlement.*

» *Le gouvernement français tient, en outre, à marquer qu'à ses yeux tout règlement de paix devra, pour être juste et durable, faire une part équitable aux aspirations légitimes des Palestiniens.* »

[Sans aller aussi loin que la phrase acide par laquelle M. Jobert, le 28 janvier à Damas, avait « salué » l'accord israélo-égyptien (« Nul n'a le droit, avait dit alors le ministre des affaires étrangères, de faire semblant de croire que tout s'est terminé de la manière la plus heureuse »), la déclaration du nouveau gouvernement français témoigne, par son rappel des « aspirations légitimes des Palestiniens », de la nécessité d'appliquer « dans toutes leurs parties » les résolutions du Conseil de sécurité, d'une grande continuité dans l'attitude de Paris à l'égard du Proche-Orient. On relèvera en particulier le rappel de la résolution plutôt « dure » adoptée le 6 novembre 1973 par les Neuf, qui avait profondément irrité les officiels américains.]

● *A la suite de notre information du 29 mai sur la session du Conseil mondial de la paix*, Mme Yves Farge nous prie d'indiquer que « *depuis l'origine du conflit au Proche-Orient, le* Conseil mondial *a toujours soutenu, en accord avec ses principes, que « seule une solution » négociée, s'appuyant sur les » résolutions du Conseil de sécurité de 1967 et 1969, serait » susceptible de ramener la paix » dans cette partie du monde, en » sauvegardant la sécurité de » chaque Etat et en tenant » compte également des droits » inaliénables du peuple palestinien* »

SOUS CERTAINES CONDITIONS

JÉRUSALEM SERAIT DISPOSÉ A NÉGOCIER avec une délégation palestinienne indépendante

De notre envoyé spécial

Genève. — Personne, à Genève, n'attache une importance excessive à l'incident qui a troublé la cérémonie de signature de l'accord de dégagement israélo-syrien, vendredi 31 mai, au Palais des nations. A peine cette cérémonie était-elle commencée, et le chef de la délégation israélienne, le général Chafir, avait-il apposé sa signature sur un premier document que le général Tayara, chef de la délégation syrienne, s'adressant au général Siilasvuo, chef des observateurs des Nations unies, lui demandait : « *Que font, ici, les journalistes ?* » Les représentants de la presse auront été victimes de cet excès de précaution des Syriens : les quelque cent cinquante journalistes qui s'étaient entassés dans la tribune de la salle des conseils où avait lieu la signature durent l'évacuer. La cérémonie reprit ensuite sans accroc et, à 11 h. 45, tout était terminé.

La première séance du groupe militaire de travail élargi, comprenant des représentants d'Israël, de l'Egypte et de la Syrie, est prévue pour ce samedi après-midi, à 16 heures. Le groupe est chargé, d'après l'accord signé vendredi, d'établir le plan détaillé du dégagement dans un délai de cinq jours au plus. Interrogés par des journalistes, des membres de la délégation syrienne ont dit : « *Peut-être même aurons-nous fini avant le délai prescrit.* » Du côté israélien, on affiche le même optimisme

Dans ces conditions, le dégagement lui-même pourrait se terminer sur le terrain, dans le délai de vingt jours prévu par l'accord. L'attention des observateurs se tourne déjà vers les prochains obstacles : comment les Palestiniens pourront-ils être représentés lors de la reprise de la conférence de la paix ? Pourront-ils disposer d'une délégation autonome ou devront-ils se contenter de faire partie de la délégation jordanienne, comme les Israéliens le déclarent jusqu'à présent nécessaire et suffisant ?

Sans vouloir préjuger les décisions qui seront prises par le Conseil national palestinien, qui se réunit précisément ce samedi au Caire, la plupart des observateurs estiment que la deuxième solution serait inacceptable pour les organisations de fedayin.

Celles-ci ne viendraient à Genève que si on leur permettait de figurer à la conférence avec une délégation de plein droit. Pour tourner la difficulté, certains observateurs arabes estiment inéluctable la création d'un gouvernement palestinien en exil.

Quoi qu'il en soit, on affirme de bonne source que le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, est décidé à résoudre non seulement le problème d'un éventuel accord de dégagement avec la Jordanie, problème qui serait toujours soulevé par Amman, mais aussi celui de la délégation palestinienne avant la reprise de la conférence de la paix. M. Kissinger prendrait son temps et dans ces conditions, la conférence de la paix ne se réunirait probablement pas de nouveau avant l'automne prochain.

On se déclare déjà, dans les milieux proches de la délégation israélienne, prêt à négocier avec une telle délégation palestienne, ce qui paraît annoncer l'abandon de la doctrine constante du gouvernement de Mme Meïr : les Palestiniens ont un Etat, la Jordanie ; nous ne reconnaissons que la Jordanie. Demain, le nouveau cabinet du général Rabin pourrait négocier avec une délégation palestinienne indépendante, mais il faudrait, dit-on du côté israélien, que trois conditions soient réunies :

1) Une telle délégation doit être représentative Or aucune des organisations palestiennes ne peut actuellement prétendre représenter les aspirations de l'ensemble ou même de la majorité des Arabes des territoires occupés de Palestine avec un degré suffisant de crédibilité.

2) Cette délégation devrait accepter de négocier directement avec Jérusalem, donc de reconnaître l'Etat d'Israël.

3) Cette délégation devra avoir résolu le problème de ses relations avec la Jordanie. Jamais, dit-on, les Israéliens n'accepteront la création d'un Etat arabe palestinien en Cisjordanie et à Gaza qui soit rattaché, d'une façon ou d'une autre, à la Jordanie. Il devrait être totalement indépendant de l'Etat du roi Hussein.

M. Kissinger réussira-t-il à faire venir à Genève une délégation palestienne qui satisfasse à ces trois conditions ? On est tout prêt à le croire chez les Israéliens, où l'on manifeste, semble-t-il, une grande admiration et une grande confiance pour le « Docteur miracle ».

ROLAND DELCOUR.

● *Menace d'attentats palestiniens en Europe.* — Les autorités suisses ont été averties que des organisations extrémistes palestiniennes prépareraient de nouveaux attentats terroristes en Europe. Ces renseignements concerneraient plus particulièrement trois Japonais qui se trouveraient déjà en Europe ou seraient sur le point d'y arriver. Les forces de police sur les aéroports et à la frontière ont été mises en « *état d'alerte renforcée* » le vendredi 31 mai. — (*A.P.*)

ASIE

Chine

L'établissement de relations entre Pékin et Kuala-Lumpur met fin à une longue période de blocus diplomatique

De notre correspondant

Pékin. — *La Chine populaire vient de nouer ses premiers liens officiels avec un pays non communiste du Sud-Est asiatique. L'ouverture prochaine d'une ambassade à Kuala-Lumpur met fin à un long blocus diplomatique dans une région où les rouges ont toujours dû fuir les villes pour la jungle Pékin a reconnu l'importance de l'événement: M. Chou En-lai est sorti de la retraite que lui impose une santé déficiente pour présider le banquet d'accueil et signer le communiqué commun du 31 mai. Il reste cependant beaucoup à faire sur la voie de la normalisation des relations.*

Deux ans de négociations à New-York n'ont pas suffi à aplanir tous les obstacles avant les discussions terminales de ces derniers jours Le premier ministre malaisien. M Abdul Razak, au cours du banquet qui a suivi la signature du document, a évoqué dans son allocution les difficultés passées, présentes et à venir. Parlant d'épaisses barrières de sentiments et de pensées, de doutes et de suspicions, il a dit que « la réalisation d'une meilleure compréhension et d'une meilleure connaissance mutuelles prendra du temps ».

Ces réserves et précautions sonnaient étrangement dans une salle où les discours optimistes sont de rigueur et l'enthousiasme un état d'âme habituel Mais elles s'expliquent aisément.

Quatre millions de Chinois de Malaisie voient tout d'un coup s'ouvrir la porte de la patrie d'origine, le foyer de leur culture, et cela pourrait secouer leur communauté Ceux d'entre eux, très minoritaires d'ailleurs, qui, jusqu'à présent, étaient Chinois non seulement par la culture mais par le droit ne disposent plus que d'un passeport sans valeur délivré par les autorités de Taipeh. La fermeture du consulat nationaliste de Kuala-Lumpur les contraint à choisir : ils doivent devenir Malaisiens ou rester Chinois, mais selon les règles de la République populaire. Il en est de même des apatrides, dont le statut est remis en cause.

Ce problème des Chinois d'outre-mer fait l'objet du point n° 5 du communiqué et a été abordé au cours du banquet par M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre : « Le gouvernement chinois considère que toute personne d'origine chinoise qui a pris de son gré ou acquis la nationalité malaisienne perd automatiquement la nationalité chinoise. Quant aux résidents qui maintiennent de leur gré la nationalité chinoise, le gouvernement chinois, agissant selon sa politique constante, leur enjoindra de se conformer aux lois du gouvernement de Malaisie, de respecter les mœurs et coutumes de la population locale et de vivre en bons termes avec celle-ci : leurs droits et intérêts seront protégés par le gouvernement chinois et respectés par le gouvernement malaisien. »

L'accord du 31 mai constitue la base des difficiles règlements à venir. Les relations officielles de la Malaisie avec Taiwan sont rompues à dater de ce jour. Les drapeaux ont disparu des consulats de Kuala-Lumpur et Taipeh. Mais le rapatriement des deux missions diplomatiques va prendre quelques semaines. Les journalistes du Kouomintang seront remplacés par ceux de Chine nouvelle, qui arriveront on ne sait trop quand L'échange d'ambassadeurs ne surviendra pas avant quelques mois, mais l'essentiel pour Pékin est d'amorcer un processus qui mènera à la normalisation des relations avec l'ensemble des pays de la région. De toute manière, ce n'est pas de ce côté du monde que Pékin va chercher ses grands amis, et l'entente ne peut porter que sur des objectifs limités. On constate d'ailleurs que, vendredi soir, les dirigeants chinois n'ont pas cru devoir faire allusion à la proposition malaisienne d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans le Sud-Est asiatique. Pourquoi ? Peut-être parce qu'une telle zone permettrait de réprimer les guérillas ou qu'elle serait l'appendice du pacte de sécurité collective asiatique proposé par Moscou, ou encore qu'elle gênerait la liberté d'action chinoise dans ses eaux méridionales. On ne sait trop la raison, mais, apparemment, il faut un supplément d'études avant de prendre position.

ALAIN BOUC.

EUROPE

Portugal

APRÈS LE RENVOI AU 8 JUIN DES NÉGOCIATIONS SUR LE CESSEZ-LE-FEU

Les nationalistes de Guinée-Bissau acceptent de discuter «séparément» du problème des îles du Cap-Vert

LA DÉTENTE SOCIALE S'ACCENTUE DANS LE PAYS

La détente sociale s'accentue au Portugal, où le général Spinola poursuit sa campagne d'explication dans tout le pays. Le président de la République était le vendredi 31 mai à Coimbra et doit se rendre ensuite à Tomar et Evora. Il a déclaré vendredi soir : « Il est temps que chaque Portugais sache distinguer entre les programmes politiques véritables et les slogans démagogiques. » Parlant à l'occasion de la prise de fonctions des nouveaux membres du Conseil d'Etat, il a précisé : « Une nation gouvernée depuis cinquante ans en marge d'une participation effective du peuple est une proie facile pour les opportunistes politiques. On ne dénoncera jamais assez ces manœuvres contraires à l'intérêt général. »

La consigne officieuse donnée à la presse de ne plus parler des groupes gauchistes et de leurs revendications est suivie, et, selon l'agence France-Presse, elle provoque une « nette régression de leur influence ». En visite privée à Lisbonne, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a déclaré vendredi à son arrivée qu'il souhaitait rencontrer le chef de l'Etat et le premier ministre pour faire une « analyse de la situation ».

Londres *(A.F.P.)* — Les délégations du Portugal et du P.A.I.G.C., qui menaient à Londres, depuis le 25 mai, des négociations sur un cessez-le-feu en Guinée-Bissau, ont décidé, le vendredi 31 mai, de reporter au 8 juin et « ailleurs » la suite de leurs travaux. Le communiqué publié à propos de cette décision assure que les conversations ont déjà donné lieu à « *un large échange de vues dans une ambiance de franchise et de cordialité* », et déclare : « *Etant données l'importance et la complexité des questions déjà traitées, les deux délégations ont jugé nécessaire de consulter les entités qu'elles représentent.* » Les deux parties se disent convaincues « *que la même ambiance de cordialité et de mutuelle compréhension se maintiendra pendant la suite des négociations* ».

M. Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal, et M. Almeida Santos, ministre de la coopération interterritoriale, ont gagné Paris vendredi soir. Le chef de la diplomatie portugaise se propose notamment d'y rencontrer le président Senghor pour « *parler, bien entendu, de la politique du Portugal en Afrique* », ainsi que son collègue français, M. Jean Sauvagnargues.

Dans la négociation de Londres, le problème du lien entre la reconnaissance de l'Etat guinéen et l'établissement d'un cessez-le-feu n'a pu être tranché. La référence aux « entités » que « représentent » les deux délégations le démontre dans le communiqué commun. La « complexité » des questions traitées évoque indirectement le sort des îles du Cap-Vert. Le commandant Pedro Pires, chef de la délégation guinéenne, a déclaré vendredi à l'agence France-Presse qu'il était « *d'accord avec le Portugal pour discuter séparément de ce problème* ».

Le commandant Pires a précisé : « *Notre principe est celui de l'unité de la Guinée, mais nous faisons la différence entre les deux cas. Nous avons libéré la plus grande partie de la Guinée, mais nous devons développer notre travail politique dans les îles du Cap-Vert. Nous voulons le faire de façon démocratique en consultant les populations.* »

Le chef de la délégation guinéenne a admis l'hypothèse d'une « *période transitoire* » et appelé Lisbonne à « *reconnaître l'existence de notre République, qui a une personnalité internationale reconnue par plus de quatre-vingts pays* ». Après avoir fait ces déclarations, le commandant Pires a quitté Londres pour Conakry via Alger, où il devait retrouver les principaux dirigeants nationalistes guinéens, MM. Luis Cabral et Aristides Pereira, avant de gagner, en leur compagnie, les « *régions libérées* » de Guinée-Bissau.

Par ailleurs, le Portugal a accepté de coopérer avec la commission d'enquête de l'ONU sur les massacres du Mozambique actuellement réunie à Romeet, qui se rend à Dar-Es-Salaam pour recueillir de nouveaux témoignages. De même, en Angola, toutes les organisations de juristes nationales ou étrangères sont admises par les autorités portugaises à participer aux travaux de la commission d'enquête sur le camp de Sao-Nicolau, où étaient détenus les prisonniers politiques et sur le rôle des médecins qui étaient au service de la police secrète du régime de M. Caetano.

● *A Moscou*, l'hebdomadaire soviétique *Za Roubiejom*, publie une déclaration de M. Mario Soares dans laquelle le ministre portugais des affaires étrangères souligne que son gouvernement est désireux « *d'établir des contacts aussitôt que possible avec l'Union soviétique afin de normaliser les relations entre nos deux pays* ». L'écho donné à ces propos semble indiquer que Moscou envisage l'établissement de relations diplomatiques avec le nouveau régime portugais. — *(U.P.I.)*

● *Le président congolais Marien Ngouabi* a reçu, vendredi, pendant deux heures, M. Agostinho Neto, président du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.), qui séjourne actuellement à Brazzaville. — *(Reuter.)*

● *Une quinzaine d'organisations* participeront le 1er juin, de 15 heures à minuit, à la Cartoucherie de Vincennes, à « *neuf heures contre le colonialisme portugais* ».

Plusieurs artistes dont Colette Magny, Fernando Marquez et Graeme Allwright participeront à cette manifestation au cours de laquelle seront projetés plusieurs films tournés au Portugal, notamment le 1er mai et les jours suivants, dont « *le putsch au Portugal* ».

● *Au Mozambique*, où les guérilleros du FRELIMO poursuivent leurs opérations et ont attaqué vendredi un village à proximité de Villa-Cabral, le maire de Lourenço-Marques, M. C. Marques, a donné sa démission. Il avait été nommé à son poste par le gouverneur déchu par la junte de Lisbonne après le coup d'Etat. D'autre part quatre cents travailleurs blancs du chemin de fer ont cessé le travail. Les mille deux cents Noirs qui ont refusé de se joindre au mouvement sont en chômage technique.

Arrivée de deux émissaires de la junte à Macao

Macao *(A.F.P.)*. — Une délégation de deux militaires de la junte portugaise est arrivée à Macao samedi matin 1er janvier pour examiner sur place les problèmes politiques de cette province portugaise située sur la côte sud de la Chine.

Les deux officiers venaient de Hongkong, après une visite à Timor, autre possession portugaise en Asie située à l'est de l'archipel indonésien.

Aucun détail n'a été donné sur le but de leur mission. Les deux hommes sont les premiers émissaires de Lisbonne à Macao depuis le coup d'Etat militaire du 25 avril. Toutefois, depuis que la démocratie a remplacé la dictature à Lisbonne, on ne sait plus sur quel pied danser dans la « *province* ». En effet, le coup d'Etat du 25 avril, en jetant à bas le régime Caetano, a du même coup sorti Macao de sa torpeur politique. Personne ici ne semble être au courant du but de la visite des émissaires de Lisbonne, bien qu'il soit généralement admis que le nouveau gouvernement portugais souhaite redéfinir ses rapports avec Macao à la lumière de sa nouvelle politique de décolonisation.

Macao pose des problèmes d'une autre nature mais aussi complexes que la Guinée-Bissau, le Mozambique et l'Angola. Dans les colonies portugaises d'Afrique, on sait ce que veulent les nationalistes, et même il existe à Timor un mouvement d'indépendance et la possibilité d'un rattachement à l'Indonésie.

Mais rien de tel n'est concevable dans la minuscule Macao. Personne ici n'a jamais sérieusement songé à l'indépendance, ce que, de toute façon, la Chine populaire ne souhaite pas. Les événements du mois d'avril au Portugal ont été accueillis avec une indifférence totale par la population (350 000 habitants, Chinois pour la grande majorité), et Pékin ne semble pas disposé à prendre, actuellement, la suite du Portugal.

La Chine populaire tire de substantiels revenus de Macao, où le grand syndicat du jeu, dirigé par M. Stanley Ho et ses associés, emploie environ 10 % de la population active et où l'industrie textile, l'électronique et le tourisme offrent de belles perspectives de profits.

Il y a une autre raison au peu d'enthousiasme chinois à prendre la relève de la province portugaise : si Macao revenait brusquement à la Chine, cela risquerait de provoquer une réaction de panique à Hongkong, la colonie britannique voisine, dix fois plus étendue, et dont les banques, les entreprises de commerce et les compagnies maritimes sont très profitables à l'économie chinoise. La question est donc celle-ci : comment mettre fin à la présence du Portugal dans une province où il n'existe pas le moindre signe de conflit ?

● *ERRATUM* : une coquille a fait écrire à Marcel Niedergang, dans *le Monde* du 29 mai, qu'Amilcar Cabral avait été assassiné aux Canaries. C'est évidemment « à Conakry » qu'il fallait lire.

Espagne

MADRID REFUSE DE FACILITER L'ATTERRISSAGE DES AVIONS BRITANNIQUES A GIBRALTAR

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le problème de la décolonisation de Gibraltar est ramené au premier plan de l'actualité par les conversations exploratoires des 30 et 31 mai à Madrid, entre hauts fonctionnaires espagnols et britanniques. M. Rovira, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *Ces conversations ont été engagées à la suite de la requête présentée le 11 avril par l'ambassadeur britannique comme suite au mandat octroyé par l'ONU en décembre dernier concernant la décolonisation du Rocher.* »

Les conversations, qui en fait n'ont apporté aucun élément nouveau au contentieux hispano-anglais, se sont déroulées dans un climat « correct ». M. Rovira a précisé : « *Les Anglais nous ont demandé de fournir à leurs avions certaines facilités d'accès à l'aéroport de Gibraltar, car, avec les nouveaux appareils utilisés, les manœuvres d'atterrissage sont extrêmement difficiles lorsque souffle le vent du levant, si l'on veut éviter de violer l'espace aérien de la zone militaire actuellement interdite par l'Espagne. Nous avons répondu que le problème de la décolonisation de Gibraltar devait être discuté globalement et que le gouvernement du président Arias — comme tout autre gouvernement espagnol — n'était absolument pas disposé à accorder des facilités qui ne serviraient qu'à consolider la présence coloniale des Anglais sur un territoire espagnol.* »

Les Anglais auraient engagé ces conversations parce que leurs pilotes menaçaient de déclencher une grève sur les lignes qui font escale à Gibraltar si les actuelles difficultés d'atterrissage subsistaient. — J.-A. N.

Irlande

M. Merlyn Rees reconnaît l'émergence d'un « nationalisme ulstérien »

Belfast *(A.F.P., Reuter)*. — M. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, a reconnu, le vendredi 31 mai, au cours d'une conférence de presse que la récente grève de quinze jours organisée par le Conseil des travailleurs de l'Ulster (U.W.C.) avait reçu de la population protestante un appui considérable, bien que des actes d'intimidation aient été notés. M. Rees a ajouté qu'il avait remarqué à cette occasion une montée du « *nationalisme ulstérien* » dans la province : « *Les sentiments nationalistes en Ulster, dans les deux communautés, ont été très fortement renforcés par les derniers événements et cela constitue une force majeure dont il faudra tenir compte dans l'avenir* », a-t-il dit.

Cependant le secrétaire d'Etat a fait preuve d'optimisme au sujet du « *partage du pouvoir* » entre catholiques et protestants, en dépit de la démission de l'exécutif de Belfast. Il a toutefois démenti avoir proposé aux dirigeants « *loyalistes* » de participer à un nouvel exécutif élargi.

Interrogé à propos d'un éventuel retrait des troupes britanniques, M. Rees a répondu : « *La situation n'est pas sans espoir et je crois qu'il est encore trop tôt pour parler de cette question.* » Il a cependant souligné qu'il existait aujourd'hui, en Grande-Bretagne, des « *forces très puissantes* » en faveur d'un tel dégagement.

M. Rees reprendra la semaine prochaine ses conversations avec les dirigeants politiques de la province, après le débat à la Chambre des communes qui doit s'ouvrir lundi.

A Londres, les sœurs Marion et Dolours Price, qui observent depuis six mois une grève de la faim, devenue totale depuis deux semaines, ont été placées dans « *un service spécial d'observation* », a indiqué le ministère de l'intérieur. « *Mes filles sont mourantes*, a déclaré M. Price, *et il n'y a aucun doute qu'elles mourront si elles ne sont pas rapidement ramenées en Irlande du Nord. Elles luttent pour leurs droits politiques, ce ne sont pas des criminelles.* »

Puissent tous les Irlandais pourrir en enfer !

De notre correspondant

Londres. — Bien que leur nombre diminue, la Grande-Bretagne n'est pas encore complètement privée de ces personnalités excentriques qui étaient autrefois le piment de sa société. A preuve, les mésaventures présentes de lord Arran, qui siège à la Chambre haute sur les bancs libéraux, mais qui est aussi un polémiste à la plume particulièrement acerbe.

Au beau milieu du grand drame de l'Ulster, lord Arran vient de soulever sa petite tempête personnelle. Donnant son avis sur les Irlandais en général, il n'a pas craint d'écrire : « *Je méprise et je déteste ces misérables bâtards. Ce sont des voyous sauvages et assassins. Tous. Il n'y a pas à choisir entre le Nord et le Sud. Il faut espérer qu'un raz de marée submerge l'ensemble de cette île tâchée de sang. Puissent tous les Irlandais pourrir en enfer.* »

Il est vrai que lui-même signe ses réflexions hebdomadaires « l'Outrageux Arran » et qu'il est présenté par l'*Evening News* à son public comme « *le comte que vous aimez haïr* ». Aussi n'est-il pas surprenant que les lecteurs de lord Arran aient enregistré de tels propos sans les prendre tout à fait au sérieux. Cette réaction, cependant, n'a pas été générale. Les organisations civiques qui se préoccupent de défendre les bonnes « relations raciales » ont immédiatement demandé que des poursuites soient engagées contre le pair du royaume, et leur requête sera présentée la semaine prochaine à la Chambre des communes.

La réaction des autorités n'est pas encore connue. Il reste à voir si, à leurs yeux également, les commentaires de lord Arran sur l'Irlande vont au-delà de ses « bouffonneries » habituelles et constituent une « incitation à la haine raciale ». Le lord peut, en tout cas, soutenir que sa thèse a été exprimée ailleurs, d'une manière plus subtile il est vrai. Un dessin du *Daily Express* a, en effet, mis dans la bouche de lady Littlehampton — personnage imaginaire qui, pour les Anglais, personnifie la noblesse la plus bête du monde — la question suivante : « *Le problème de l'Irlande n'est-il pas qu'elle se trouve au-dessus du niveau de la mer ?* ». — J. W

Turquie

LA TENSION PARAIT DIMINUER ENTRE ATHÈNES ET ANKARA

Ankara *(A.F.P.-Reuter)*. — Le navire océanographique turc *Candarli* a poursuivi, vendredi 31 mai, ses recherches pétrolières sur le plateau continental de la mer Egée que lui conteste la Grèce. Il est flanqué d'escorteurs de la marine, de dragueurs de mines et de sous-marins, tandis que l'aviation turque survole la région.

D'autre part, le ministère des affaires étrangères d'Ankara a annoncé que la flotte turque commencerait ce samedi une série de manœuvres en mer Egée. La Grèce a été informée il y a un mois de ces opérations, qui sont de « *routine* », indique-t-on de même source.

Toutefois la tension paraît diminuer entre Athènes et Ankara. La Grèce a réduit jeudi le degré d'alerte de ses troupes qui restent en état de « *vigilance* ». De son côté, le premier ministre turc, M. Ecevit, faisant allusion au différend qui oppose son pays à la Grèce pour l'exploration des gisements pétroliers en mer Egée, a déclaré qu'il voulait considérer le problème comme une question technique et juridique et non politique. La situation entre les deux pays, a-t-il dit, est « *calme et normale* ».

Italie

L'enlisement

(Suite de la première page.)

Le référendum sur l'abrogation du divorce ? Le dépouillement n'en était pas à la moitié que la tendance était claire : le « non » triomphait. Les états-majors de tous les partis ont eu une même réaction : « *Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus.* » Bref, tout continue. Avec inquiétude, ils laissaient les jeunes, gauchistes ou non, fêter leur fausse victoire. Deux ou trois jours de commentaires et de calculs. Puis ce fut comme si rien n'avait été.

Une relance de chauvinisme

Cet « *à quoi bon ?* » s'accompagne d'une relance de chauvinisme, ou de provincialisme venu des profondeurs, en particulier dans la démocratie chrétienne. Faute de l'instinct ou de la force nécessaires à un examen lucide de ses erreurs de manœuvre, elle s'en prend à la presse étrangère coupable d'avoir pour l'Italie un « *intérêt occasionnel* », et surtout de n'avoir pas compris que la démocratie chrétienne était un « *grand parti laïque et jeune* » ou encore « *l'unique parti qui peut gérer, comme il l'a fait jusqu'ici, le changement et la transformation de la société italienne, en un mot, son développement* », selon l'hebdomadaire de la démocratie chrétienne.

C'est une affirmation fière, non un retour sur ce qu'a été cette gestion. La maxime « *on ne change pas de cheval au milieu du gué* » demeure l'éternelle règle de conduite. Et comme le pays est toujours en train de passer un gué, comme la démocratie chrétienne, du fait de sa majorité relative, est toujours le cheval de flèche de l'attelage...

Une alternative ? Il n'en existe pas. Pas de majorité « *laïque* » parce que nul ne conçoit que les libéraux puissent s'associer aux communistes. Pas de majorité de gauche, car le front des « *non* » au référendum est absolument hétérogène et ne représente aucune alliance politique. Pas de majorité de droite, que, pour quelques mois, les attentats de Brescia rendront intolérable. Il ne reste que le centre-gauche, à la recherche d'un nouveau souffle.

Dans cette mosaïque, voici les grands procès de corruption. L'expérience montre qu'ils vont droit à l'ensablement. Les socialistes n'en ont pas moins bénéficié que les démocrates chrétiens, après tout. Et la loi sur le financement des partis, désormais entrée en vigueur, démontre la contrition parfaite des uns et des autres. L'enquête sur la Mafia ? Au train où la mène la commission parlementaire, elle a de beaux jours encore, et personne, à vrai dire, ne s'en soucie. Au pays où règne la « *recommandation* », il ne s'agit que d'un système de recommandation plus efficace que les autres.

Les « *jeunes ministres* » ont vingt ans de carrière parlementaire, et leurs aînés trente ans de vie gouvernementale. Ils vivent, comme le fait l'Eglise, qui du moins affirme avoir l'éternité pour elle, au rythme de la vie romaine, six heures le matin, deux heures l'après-midi, coupée par une longue sieste. Et puis, disent les Romains, « *le Tibre a vu passer les rois et les empereurs* ». Alors...

Sans doute la Communauté européenne, les cinq autres nations solidaires de l'Italie dans cette construction, ont-elles la grave responsabilité d'avoir méconnu que l'enjeu européen, visé avec conviction et dynamisme, était le seul facteur capable d'aider l'Italie à mener à terme les transformations profondes qui sont en germe en elles.

Peut-être est-il trop tard. Ce pays est en proie au double phénomène de la désagrégation des structures de l'Etat (mais a-t-il jamais existé, cet Etat faussement rêvé sur des modèles étrangers ?) et de l'asphyxie grandissante exercée par des règlements d'administration publique, qui n'ont jamais été conçus pour une nation moderne.

Dix mille milliards « gelés »

Cette asphyxie et sa cause, on a une trace flagrante dans les « *restes passifs* » : crédits d'investissement votés, attribués pour des objectifs précis, mais qui restent bloqués des années en raison des formalités bureaucratiques ou sont utilisés à d'autres usages. Après cinq ans d'attente, ils sont annulés. Leur montant doit s'élever actuellement à plus de 10 000 milliards. Autre preuve : l'endettement gigantesque des collectivités locales, auxquelles les impôts ne servent très souvent qu'à régler les intérêts des emprunts contractés. Trous sans fond, problèmes sans solution. Le ministre du Trésor est un homme qui cherche à arrêter avec les bras la marée montante.

Quant à la désagrégation des structures de l'Etat, où est-elle plus patente que dans l'éclatement quotidien de la magistrature entre les partisans de la lettre du code et ceux qui l'interprètent en fonction des réalités ? Les jeunes « *préteurs d'assaut* » interviennent concrètement dans la vie politique, au nom d'idéaux, catholiques ou gauchistes, qu'ils ne dissimulent pas. Mais ils répondent en somme au comportement de leurs aînés ou de leurs supérieurs, prompts à toutes les compréhensions pour les suspects qui proclament leur allégeance à « *l'ordre* », même totalitaire.

Et alors ? Alors, rien. Personne n'attend d'issue, ni politique, ni économique, ni sociale. Une réforme constitutionnelle ? Elle n'obtiendrait pas la majorité des deux tiers. Et au bénéfice de qui serait-elle faite ? Pas de sauveur suprême ni de César ni de tribun à l'horizon. Quelques militaires peuvent avoir des tentations, mais la pléthore d'officiers de haut grades en surnombre suscite surtout l'intérêt pour l'avancement et les postes disponibles.

Un coup fasciste ? La logique commande de lui opposer une bonne moitié du corps électoral. Que prouve la logique en ce cas, et d'où ce coup viendrait-il ? Le pire réside dans le climat d'indifférence profonde, de lassitude, d'au-delà de l'ennui qui a saisi en apparence toute la population. En apparence seulement, dans la mesure où la participation au référendum et la victoire du « non » ont montré qu'un objectif clair et lié à la liberté individuelle peut véritablement mobiliser l'opinion au-delà de ce que les partis soupçonnaient.

Les syndicats harcèlent le gouvernement pour en obtenir un programme économique avancé. Sans doute feront-ils une grève générale. Et puis après ? Ce sera comme avant. Où va l'Italie ? Elle n'en sait rien et s'enfonce dans ses marais, quitte à se désoler qu'on l'y laisse seule. Cela même est une grave erreur, et ses alliés risquent un jour de regretter fortement d'avoir méconnu la réalité et la force des renouvellements, voire des révolutions, dont elle était porteuse.

JACQUES NOBÉCOURT.

DIPLOMATIE

LA RENCONTRE ENTRE MM. SCHMIDT ET GISCARD D'ESTAING

Le nouveau style

MARCHE A PIED ET HÉLICOPTÈRE

Le hasard a voulu que M. Giscard d'Estaing pût satisfaire dès son premier « sommet » son goût pour la marche à pied. Depuis le début des rencontres franco-allemandes, les chanceliers ont pour tradition de descendre à l'hôtel Bristol, situé à 300 mètres de l'Elysée, sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Quoi de plus naturel, donc, pour un président marcheur, que de raccompagner son hôte jusqu'à la résidence de celui-ci ? Malheureusement, un chef d'Etat ne se promène pas comme un simple citoyen, même à 11 heures du soir un vendredi précédant la Pentecôte. La sortie eut lieu dans une intense bousculade de photographes et de journalistes, d'autant plus que le service d'ordre, fort mince, n'arrivait pas à maintenir une distance suffisante entre son illustre client et des cameramen condamnés au gros plan. Quelques passants — plutôt rares à cette heure — et les automobilistes s'arrêtèrent, surpris. Avec un peu de chance, ils purent entrevoir M. Giscard d'Estaing émergeant au-dessus de la mêlée. Dix minutes plus tard, le président de la République regagnait l'Elysée, non sans avoir serré quelques mains.

Le « nouveau style » présidentiel s'était encore manifesté à la fin de la matinée, lorsque M. Giscard d'Estaing, aux commandes d'un hélicoptère, s'était posé à Sainte-Preuve (Aisne), où M. Poniatowski, qui y possède une propriété, célébrait le mariage de son fils Bruno — qui est aussi un filleul du président de la République — avec Mlle Alix de Montal, fille d'un lieutenant-colonel de la 2e D.B. M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, et quelque quatre cents invités ont participé à la cérémonie.

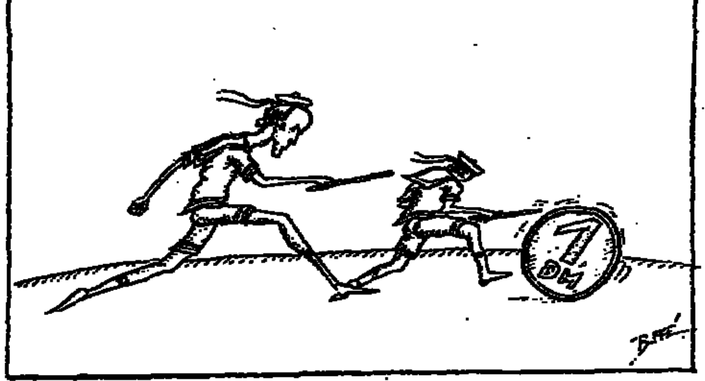
Le recours à des mesures protectionnistes est écarté

(Suite de la première page.)

On n'en parlait pas vendredi soir dans les milieux proches de la délégation allemande, pas plus d'ailleurs que d'une taxe sur les exportations qui équivaudrait à une nouvelle réévaluation du mark. Notons toutefois que M. Apel, ministre ouest-allemand des finances, écrit dans un article pour le *Manager Magazine* du mois de juin que la Communauté européenne *« pourra attendre une nouvelle et nécessairement importante contribution financière et monétaire »* de son pays, à la condition toutefois que la coordination des politiques soit renforcée, en particulier dans la lutte contre l'inflation.

2) La France « n'a pas *l'intention d'utiliser d'autres moyens que ceux prévus par le traité de Rome* », a dit encore M. Giscard d'Estaing, annonçant ainsi sa déclaration plus nette encore de samedi matin contre toute mesure protectionniste. On sait que les Allemands s'inquiétaient surtout à la perspective de voir la France suivre l'exemple de l'Italie et du Danemark et s'entourer de barrières douanières. Le chancelier Schmidt devrait donc être rassuré sur ce point.

M. T.



(Dessin de BONNAFFÉ.)

M. REY président du Mouvement européen

Le conseil fédéral international du Mouvement européen, réuni les 30 et 31 mai à Paris, a élu à la présidence du mouvement, M. Jean Rey, ancien président de la Commission de la Communauté économique européenne, qui succède à M. Hallstein.

Dans un exposé le nouveau président a préconisé une rénovation des institutions de la Communauté, l'adoption du principe de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, la mise en route de la politique régionale et de la politique sociale de la Communauté, enfin, le règlement des désaccords politiques, notamment entre la France et ses huit partenaires et entre les Etats-Unis et la Communauté.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE MARECHAL ANDREI GRETCHKO, ministre soviétique de la défense, a quitté Alger, le vendredi 31 mai, après une visite de cinq jours en Algérie, au cours de laquelle il a été reçu, à deux reprises, par le président Houari Boumediène. Un communiqué, publié après le retour du maréchal à Moscou, affirme notamment que les relations entre l'Union soviétique et l'Algérie se fondent sur « la confiance mutuelle, l'égalité et la non-ingérence dans les affaires intérieures réciproques ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Bolivie

● M. JUAN PEREDA, ministre bolivien de l'intérieur, a déclaré, le vendredi 31 mai, qu'un complot d'extrême gauche contre le régime du président Banzer avait été découvert. Il aurait été fomenté en Argentine par un comité révolutionnaire dirigé par M. Carlos Valverde, ancien ministre de la santé. Ce dernier se cacherait actuellement « quelque part dans le pays ». De nombreuses arrestations ont été effectuées en province, a indiqué M. Pereda. — *(A.F.P.)*

Chili

● M. ADONIS SEPULVEDA, secrétaire général adjoint du parti socialiste chilien, a reçu l'autorisation de quitter le pays. M. Sepulveda avait trouvé refuge à l'ambassade de Colombie, où quatre réfugiés politiques attendent toujours un sauf-conduit. Parmi eux se trouve M. Guillermo Garreton, ancien dirigeant du MAPU (Mouvement d'action populaire unie). — *(A.F.P.)*

Espagne

● SI LES PARTIS POLITIQUES EXISTAIENT en Espagne, et s'ils se soumettaient au jugement du corps électoral, celui-ci se prononcerait à 14 % en faveur des socialistes, à 12 % en faveur des représentants du Mouvement (parti unique), 11 % en faveur de la démocratie chrétienne et 6 % pour les candidats de la Phalange. Cette enquête, d'une valeur évidemment relative, a été réalisée, le 6 mai, par l'institut de sondage Consulta, pour le compte de la revue *Cambio 16*, auprès d'un échantillonnage représentatif de mille cinq cents personnes demeurant dans quatre-vingt-onze localités. Le nombre des « *abstentions* » est de 43 %. Le texte de l'enquête ne mentionnait pas le P.C. — *(A.F.P.)*

● LES MILLE CINQ CENTS OUVRIERS DE L'ENTREPRISE AUTHI, filiale espagnole de la firme automobile britannique British Leyland, en grève depuis le début de la semaine, se sont réunis, vendredi soir 31 mai, dans la cathédrale de Pampelune. Ils ont évacué sans incidents l'église une demi-heure plus tard, à la demande de la police. Il n'y a pas eu d'arrestation. — *(A.F.P.)*

● LE CONSEIL DE GUERRE de Madrid a acquitté le vendredi 31 mai l'avocat monarchiste Jaime Miralles Alvarez, passible de trois ans de prison pour « *offense à l'armée* ». L'avocat, dont les trois frères ont été tués au combat dans les rangs nationalistes pendant la guerre civile, était accusé d'avoir, dans un rapport adressé à quelques personnalités dirigeantes, réfuté la thèse de la garde civile sur les circonstances de la mort d'un manifestant, son client, un ouvrier en bâtiment, M. Pedro Patino, abattu par la garde civile le 13 septembre 1971. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● LE PRESIDENT SUHARTO estime que la rebellion musulmane dans le sud des Philippines pourrait affecter la stabilité en Asie du Sud-Est si Manille ne parvenait pas à y mettre fin. Le chef de l'Etat indonésien a fait part de ses craintes au président Marcos, au cours d'une réunion qui vient de se tenir à Menado, dans les Célèbes. — *(Reuter.)*

Japon

● LA POLICE A ARRETE le samedi 1er juin dix-neuf dirigeants du puissant syndicat des instituteurs à la suite de l'organisation d'une grève nationale des enseignants en avril. La loi interdit les grèves de fonctionnaires, et prévoit une peine de prison de trois ans ou une amende minimale de 100 000 yens pour punir les « coupables ». Le président du syndicat a quitté samedi Tokyo pour Genève afin de faire appel auprès de l'Organisation internationale du travail au sujet des arrestations, qu'il dénonce comme constituant un acte de répression politique. — *(Reuter.)*

Norvège

● LE PARLEMENT a rejeté, vendredi 31 mai, par cent vingt-deux voix contre quatorze une proposition des partis communistes et socialistes demandant la destitution des membres du comité Nobel chargé de décerner les prix et leur remplacement par des personnalités non choisies par les députés. — *(Reuter.)*

R.D.A.

● LA R.D.A. a établi vendredi 31 mai des relations diplomatiques avec la Nouvelle-Zélande et le Laos. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES FORCES DE SECURITE ont révélé le vendredi 31 mai qu'elles avaient tué par erreur quatre civils africains et en avaient blessé deux autres au cours d'une embuscade tendue le 19 mai dernier dans le nord-est du pays. Les victimes avaient été prises pour des guérilleros. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PROCES DES HUIT MEMBRES de Septembre Noir qui avaient attaqué, en mars 1973, l'ambassade d'Arabie Saoudite à Khartoum s'ouvre ce samedi 1er juin, à Khartoum. Cet attentat avait causé la mort de l'ambassadeur des Etats-Unis au Soudan et des chargés d'affaires américain et belge. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● BRUNO KREISKY, chancelier fédéral d'Autriche, a terminé, vendredi 31 mai, ses entretiens avec les dirigeants soviétiques par un échange de vues avec M. Kossyguine, chef du gouvernement. Les deux hommes ont signé un mémorandum relatif à la coopération économique austro-soviétique. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LIMITATION DES SORTIES DE DEVISES ETRANGERES EN URUGUAY. — Afin de préserver ses réserves de devises et de pouvoir faire face à ses engagements internationaux, le gouvernement a décidé que les touristes à destination de l'Europe, des Etats-Unis ou d'autres continents pourront désormais obtenir au maximum 600 dollars par personne contre 900 auparavant. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

La formation

DIX-SEPT SECRÉTARIATS D'ÉTAT FERONT PARTIE DU GOUVERNEMENT

En présentant lui-même à l'O.R.T.F. le premier ministre et les quinze ministres du gouvernement, M. Giscard d'Estaing avait indiqué qu'il y aurait trois sortes de secrétaires d'Etat.

Les premiers seront autonomes et assisteront au conseil des ministres lorsque celui-ci examinera les affaires relevant de leurs attributions. Ce seront ceux des anciens combattants, des postes et télécommunications, des départements et territoires d'outre-mer, des universités, des transports, des affaires culturelles et, s'il n'est pas rattaché au ministère de l'économie, du commerce extérieur.

Quatre secrétaires d'Etat seront nommés auprès du premier ministre : le porte-parole du gouvernement, la fonction publique, les relations avec le Parlement, la condition féminine.

Les autres secrétaires d'Etat seront rattachés à divers ministères et seront en fait considérés comme des sous-secrétaires d'Etat. Trois dépendront du ministre de la qualité de la vie : l'environnement, le tourisme, la jeunesse et les sports ; un du ministère de l'équipement : le logement ; un (ou deux avec le commerce extérieur) du ministère des finances : le budget ; un autre du ministère de l'éducation : les constructions scolaires ou l'enseignement technique.

La réforme de la coopération

M. ABELIN ANNONCE LA CRÉATION DE TROIS GROUPES D'ÉTUDES

M. Pierre Abelin, recevant la presse le vendredi 31 mai au ministère de la coopération — dont la création, a-t-il dit, « *doit avoir une grande importance dans l'esprit du président de la République* » — a annoncé la formation « *à bref délai de trois groupes d'études* ».

Constitués de « *personnalités peu nombreuses mais de grande compétence* », ces groupes examineront respectivement la politique culturelle et d'enseignement, la politique de l'aide et des subventions, la politique de coopération technique.

M. Abelin a précisé que ses attributions s'étendraient exclusivement à « *tout ce qui est au sud du Sahara, à Madagascar et à l'île Maurice* », la coopération avec les pays arabes demeurant de la compétence du ministre des affaires étrangères. M. Abelin n'a pas été en mesure de dire s'il s'occuperait des pays de l'Afrique anglophone, la question devant être examinée avec M. Sauvagnargues.

Interrogé sur les moyens et les modalités de la coopération, M. Abelin a déclaré qu'il « *souhaitait personnellement* » que Madagascar bénéficie des crédits du Fonds d'aide et de coopération (FAC). Lorsqu'il était ministre des finances M. Giscard d'Estaing s'était opposé à l'attribution de ces crédits aux pays qui sont sortis de la zone franc.

● *M. Claude Labbé*, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a été reçu vendredi 31 mai pendant près d'une heure par M. Jacques Chirac. A l'issue de l'entretien, il a déclaré : « *Nous avions envisagé pour l'avenir les formes de liaison et de coopération entre le premier ministre et moi-même en ma qualité de président du groupe U.D.R.* » M. Labbé a laissé prévoir que ces contacts seront fréquents.

● *Le club Nouvelle Frontière*, présidé par M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire (U.D.R.) de Brive, projette d'organiser un colloque sur le thème des points d'accord et de divergence entre gaullisme et socialisme.

L'entrée de M. Servan-Schreiber au gouvernement est mal accueillie par les Soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — La formation du nouveau gouvernement français n'a pas soulevé un grand enthousiasme en Union soviétique où l'on souhaitait manifestement que la part faite à M. Lecanuet et à ses amis soit moins belle. « *Le nombre des ministres U.D.R. a diminué de moitié, alors que ce parti constituait l'essentiel de l'ancienne majorité* », constate avec une certaine nostalgie M. Sedykh, le correspondant, à Paris de la *Pravda*, avant de faire savoir à ses lecteurs que « *des centristes et des réformateurs qui étaient dans l'opposition sous Pompidou sont entrés au gouvernement* ».

Cet élément nouveau — qui était pourtant prévisible — inquiète les dirigeants soviétiques pour qui M. Lecanuet représente, avec son européanisme pro-américain, ce qu'il y a de pire. Mais il y a pris encore pour Moscou, où l'on avait tout de même fini par se faire à l'idée de voir M. Lecanuet au gouvernement : la « *cooptation* » de M. Servan-Schreiber, qui est considéré ici comme un homme ouvertement antisoviétique, pro-américain et sioniste. Ayant été attaqué à de nombreuses reprises dans la presse soviétique — que ce soit en tant qu' « *ennemi de la détente et de l'amélioration des relations franco-soviétiques* » ou comme directeur d'un hebdomadaire qui accorde une grande attention aux problèmes des droits civiques en U.R.S.S., — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber est relativement connu en Union soviétique. C'est peut-être pourquoi la presse a omis jusqu'à présent de citer son nom, alors que ceux de MM. Lecanuet et Abelin sont mentionnés.

La seule nomination relevée avec une certaine sympathie par la *Pravda* est celle de M. Sauvagnargues, qui, rappelle-t-on, « *faisait partie du cabinet du général de Gaulle dans les années 1945-1946* ». C'est une référence qui a du poids ici et qui va dans le sens des déclarations de M. Giscard d'Estaing (si souvent reprises dans la presse, comme si l'on cherchait à conjurer le destin) sur le développement des relations amicales entre l'U.R.S.S. et la France et la poursuite de la politique extérieure de Georges Pompidou. On ne se fait cependant pas trop d'illusions à ce propos. Comme le relève le correspondant des *Izvestia* à Paris, M. Zykov, dans un article confié à l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, « *on n'ignore pas, cependant, que cette ligne a été constamment combattue par le leader du Centre démocrate, Jean Lecanuet, et ses amis* ».

Un avertissement de la « Pravda »

A Moscou, où l'on connaît bien les liens qui rapprochent MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, l'on considère comme pratiquement inévitable une relance de l'Europe selon l'« axe » Paris-Bonn. La chose peut être acceptable tant qu'on en restera aux problèmes économiques, difficiles à résoudre. Mais elle deviendrait détestable pour les dirigeants soviétiques si elle finissait par concerner les problèmes militaires. C'est pour avoir envisagé une telle hypothèse que M. Jobert s'attira, à la fin de 1973, les foudres d'une partie de la presse soviétique. Et ce n'est pas un hasard si la *Pravda* de dimanche dernier dénonçait « *la campagne bruyante déclenchée dans les milieux bellicistes de l'OTAN autour du problème des rapports de la France avec l'organisation militaire. (...) Les tenants les plus fervents de l'atlantisme ne cachent pas qu'ils voudraient faire participer la France d'une façon ou d'une autre au programme conjoint d'armement* ». On peut interpréter ces propos de la *Pravda* comme un discret avertissement lancé à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Les difficultés économiques, sociales et politiques auxquelles va devoir faire face le nouveau président de la République pourraient toutefois, espère-t-on ici, l'inciter à ne pas se lancer dans des initiatives diplomatiques par trop intempestives. Les deux seuls commentaires publiés depuis la formation du nouveau gouvernement insistent beaucoup sur ces difficultés, beaucoup plus que les analyses publiées pendant la campagne électorale. Pour *Temps nouveaux*, « *de dures épreuves attendent le nouveau capitaine et son équipage, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur* ». Le nouveau président, dont la majorité est composée de groupes « *extrêmement hétérogènes et rivaux* », devra donc « *tenir compte des positions de toutes les forces qui constituent la nouvelle majorité, et ceci face à une opposition regroupée* » (la *Pravda*).

Dans *Temps nouveaux*, M. Zykov va plus loin et annonce pratiquement un éclatement de la nouvelle majorité : « *Il apparaît difficile*, dit-il, *de concilier les positions des partis et des tendances de la majorité aussi bien en ce qui concerne les problèmes économiques et sociaux que les questions de politique étrangère.* »

JACQUES AMALRIC.

L'AGENCE TASS JUGE « ÉTRANGES » LES POSITIONS DE L'AMIRAL DE JOYBERT SUR L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Moscou *(A.F.P.)*. — L'agence Tass qualifie, vendredi 31 mai, d'« étranges » les récentes prises de positions de l'amiral de Joybert, chef d'état-major de la marine française, publiées dans le numéro de juin de la *Revue de la défense nationale* (*le Monde* du 1er juin).

Dans une dépêche datée de Moscou, l'agence Tass cite des passages de l'article de l'amiral concernant la nécessité de renforcer la puissance maritime de l'OTAN. « *Sous prétexte d'une menace qui, soi-disant, pèse sur les communications maritimes des pays occidentaux*, écrit Tass, *l'amiral de Joybert déclare que les puissances occidentales sont extrêmement vulnérables en cas de blocus maritime. Il en tire la conclusion que la seule possibilité de garantir la défense des voies maritimes des pays occidentaux consiste à renforcer leur alliance militaire. La France étant sortie de l'organisation militaire de l'OTAN, les appels de l'amiral de Joybert visant à renforcer les relations militaires de la France avec le bloc atlantique paraissent pour le moins étranges.* »

Le commentaire de l'agence officielle soviétique est publié au moment où le général Maurin, chef d'état-major des armées, séjourne à Moscou en visite officielle.

M. LECANUET N'EXCLUT PAS LE RECOURS INDIVIDUEL A LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Vienne (A.F.P.). — M. Lecanuet, ministre de la justice, qui a participé jeudi et vendredi à Vienne à la conférence des ministres européens de la justice, a souligné, au cours d'une conférence de presse, la volonté du nouveau gouvernement de maintenir la « *continuité* » de la politique étrangère tout en donnant une « *dimension et une impulsion nouvelles* » à l'idée européenne.

M. Lecanuet s'est réjoui de la récente ratification de la convention européenne des droits de l'homme par la France. En ce qui concerne la possibilité pour les individus de recourir à la cour européenne des droits de l'homme, il a précisé : « *Cette saisine peut présenter des difficultés. Il est sage de laisser la décantation s'opérer. Je n'exclus pas qu'une autre étape soit franchie ultérieurement par le nouveau gouvernement.* »

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, a reçu, le vendredi 31 mai à Paris, le président du parti communiste de Belgique, M. Louis Van Geyt. L'entretien a porté sur « *la nouvelle situation politique existant en France et en Belgique, la progression des forces démocratiques, ainsi que dans l'ensemble de l'Europe capitaliste* ».

Les deux dirigeants communistes ont consacré une particulière attention « *à l'évolution de la gauche dans cette partie du monde et aux possibilités de développer les rapports entre les partis communistes et socialistes, les contacts et relations avec les mouvements chrétiens, l'union des forces ouvrières et populaires dans le respect de leur diversité d'opinion, de croyance, pour le progrès social et démocratique, l'indépendance nationale, la construction d'une Europe des travailleurs et de la sécurité* ».

La République des Antonins

(Suite de la première page.)

D'où l'idée, souvent agitée, de reprendre aux Etats-Unis et à diverses républiques latino-américaines l'institution d'une vice-présidence capable d'éviter, en cas de disparition du chef de l'Etat, toute césure dans le gouvernement.

Le pied à l'étrier

Les Antonins faisaient plus que désigner leur successeur. Ils l'adoptaient et, de leur vivant, l'associaient étroitement au pouvoir, de manière à lui mettre le pied à l'étrier. N'est-ce pas ce que Georges Pompidou a fait avec M. Giscard d'Estaing ? Sinon, pourquoi, dans le troisième cabinet Messmer, aurait-il fait donner au ministre de l'économie et des finances le titre de ministre d'Etat, avec vocation à dire son mot sur toutes choses ? Pourquoi aurait-il, depuis le renvoi du premier de ses premiers ministres, montré à celui-ci tant de froideur sinon d'hostilité ? Pourquoi un poulain de Georges Pompidou comme M. Chirac aurait-il dit, en janvier 1973 : « *Valéry Giscard d'Estaing est un des rares hommes d'Etat actuels ?* » Pourquoi le même M. Chirac, installé au poste-clé de l'intérieur, se serait-il donné tant de mal, avec l'aide des collaborateurs les plus intimes du président disparu, de MM. Messmer et Juillet à Mme Garaud, pour empêcher la candidature Chaban-Delmas et si peu, une fois celle-ci déposée, pour assurer son succès ?

Ce qui demeure en question, c'est de savoir à quel poste Georges Pompidou souhaitait voir accéder, dans l'immédiat, M. Giscard d'Estaing. Peut-être pensait-il que sa qualité de ministre des finances et son « *image de marque* » ne le plaçaient pas dans la meilleure position pour battre le candidat de la gauche unie et que mieux valait prévoir pour lui le poste de premier ministre d'une République dont M. Messmer aurait été le président.

C'est ce qui se serait passé, vraisemblablement, si M. Chaban-Delmas avait accepté de se retirer au profit de son successeur à Matignon, ce que M. Giscard d'Estaing avait promis de faire, comme on s'en souvient, sans la moindre hésitation. Mais M. Messmer, avec sa cote désastreuse dans tous les sondages, aurait-il fait meilleure figure ? Le fait est que le premier ministre n'a jamais beaucoup donné l'impression qu'il voulait se lancer. Qui sait si sa manœuvre, qui parut sur le moment si maladroite, et qui obtint, faut-il le rappeler, le plein soutien de M. Giscard d'Estaing, n'avait pas comme but secret de favoriser celui-ci en dissuadant une partie de l'électorat normal de l'U.D.R. de voter pour M. Chaban-Delmas.

Mais pourquoi, dira-t-on, Georges Pompidou aurait-il fixé son choix sur un homme toujours plus ou moins suspect aux yeux des gaullistes orthodoxes, qui avait défendu le « *oui, mais* », critiqué « *l'exercice solitaire du pouvoir* », et, crime suprême, recommandé le « *non* » au référendum d'avril 1969 ? Qui, en mai 1968, avait de surcroît prononcé à l'Assemblée nationale, avec tout le dédain dont il est capable, un réquisitoire implacable contre la gestion du gouvernement Pompidou ? Sans doute faut-il faire entrer en ligne de compte, au-delà de la solidarité auvergnate, des considérations d'estime personnelle : M. Giscard d'Estaing lui est apparu comme le plus capable, celui que l'on avait le moins de peine à imaginer investi des responsabilités suprêmes, non certes le plus gaulliste mais, d'une certaine façon, le plus gaullien. Il s'était, d'autre part, vite rendu compte, à la fréquentation des hommes d'Etat étrangers, que les plus efficaces sont aujourd'hui ceux qui maîtrisent le mieux les problèmes économiques.

La continuité de l'ouverture

Ce sont les raisons politiques, pourtant, qui pourraient bien avoir été prédominantes. Georges Pompidou était un gaulliste, certes, mais un gaulliste de droite, nettement conservateur — sauf en peinture — et convaincu que la société française, dans sa profondeur, était conservatrice elle aussi. Après tout, c'est le seul homme politique de ce pays qui depuis la guerre ait osé faire publiquement l'éloge de l'enrichissement. C'était fondamentalement un saint-simonien qui voulait bâtir la puissance de la France sur le développement de son industrie et de son commerce, et aussi un « européen » persuadé que seule une confédération de l'Ouest du continent permettrait à ses membres de faire entendre leur voix dans le concert mondial.

Ce n'est pas par hasard si, au cours de sa campagne électorale, il avait promis de concilier la « continuité » et l' « ouverture », et si, à peine élu, il avait pratiqué celle-ci en faisant entrer dans son gouvernement M. Giscard d'Estaing, précisément, en même temps que MM. Duhamel, Pleven et Fontanet, tous quatre membres du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de M. Jean Monnet et tenus en forte suspicion par les gaullistes les plus fidèles, dont le chef de l'Etat était bien décidé à se passer à la première occasion.

L'occasion, il crut la trouver avec le référendum d'avril 1972 sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Ce référendum n'était pas seulement destiné à séparer les socialistes des communistes, il devait également substituer à la légitimité qu'il tenait du général celle du suffrage populaire et lui donner de ce fait les mains libres à l'égard de la vieille garde.

L'opération ayant échoué, il ne put en tirer le parti qu'il souhaitait. Mais on peut se demander si l'hommage à de Gaulle à Colombey, le 18 juin 1972, l'arrivée à Matignon du fondateur de Présence et action du gaullisme en la personne de M. Messmer, n'étaient pas surtout destinés à faire avaler par les militants de l'U.D.R. le départ de MM. Chaban-Delmas et Debré, et dissimuler à leurs yeux cette évidence que la République pompidolienne ressemblait de moins en moins à celle de de Gaulle. Il n'est pour s'en convaincre que d'imaginer les accents qu'auraient inspirés à celui-ci les dernières péripéties de la politique internationale, des bombardements de Hanoï à la guerre d'octobre et à la crise du pétrole. De même, en politique intérieure, aurait-on imaginé le général faisant des appels du pied aux réformateurs ?

M. Giscard d'Estaing a complété l'opération en déplaçant vers ce qu'il appelle le « centre » l'axe de sa majorité et — *horresco referens* — en faisant entrer MM. Lecanuet et Servan-Schreiber dans son gouvernement, dont il a confié, comme par hasard, la présidence à M. Chirac, pompidolien s'il en est, mais aussi artisan de la défaite de M. Chaban-Delmas et, de ce fait, traître aux yeux de plus d'un gaulliste. Pour reprendre une expression dont s'était servi jadis M. Maurice Faure à propos du parti radical et du député de Nancy, l'U.D.R. n'avait « *le choix qu'entre le viol et le suicide* » : celui qu'aurait constitué, après ce qu'il vient de se passer, un retour devant les électeurs. Il est humain qu'elle ait préféré le viol.

On ne prouvera peut-être jamais que M. Giscard d'Estaing a ainsi accompli ce que Pompidou n'a pu faire lui-même. Mais disons que la vraisemblance est de ce côté-là...

ANDRÉ FONTAINE.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les risques du changement

Pour M. Giscard d'Estaing, voici venue l'heure de l'action. « Le temps du travail et de l'effort », titre *LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION*, dont le directeur de la rédaction, Pierre Meutey, ajoute : « *L'opinion paraît comprendre ce langage ; elle admettra sans drame les réalités quotidiennes qu'il recouvre si elle est assurée de l'information à laquelle a droit un peuple adulte, travailleur et courageux* »

Selon *LUTTE OUVRIERE* le gouvernement aura pour seule préoccupation de « *défendre les intérêts des patrons et banquiers, et non pas ceux des travailleurs* ». L'éditorialiste de l'hebdomadaire trotskiste conclut : « *Il s'agit, face aux menaces qui pèsent sur l'emploi, d'exiger que ce ne soient pas les travailleurs qui fassent les frais d'une crise dont ils ne sont en rien les responsables. (...) Et il faut que le nouveau président de la République et le nouveau gouvernement sachent que la classe ouvrière ne renoncera pas à la satisfaction de revendications légitimes. Et qu'elle est prête, si besoin est, à les imposer par la lutte.* »

Telles sont bien, selon Jean-Paul Pigasse dans *ENTREPRISE*, les véritables questions, au-delà des péripéties politiques des lendemains d'élection. « *Notre vie quotidienne*, explique-t-il, *se déroule depuis trop longtemps — huit semaines déjà — sous le signe de l'incertain, de l'exceptionnel, de l'électoral, pour qu'il ne soit pas nécessaire, aussitôt le calme retrouvé, de se pencher sur les innombrables problèmes laissés en suspens par la mort de Georges Pompidou. La France a de nouveau un président ; ce président a un programme, des idées et un gouvernement ; à lui de jouer. Fini les supputations et les exégèses, il faut désormais juger les actes et eux seuls* »

La formation du gouvernement est le premier de ces actes. Pour Pierre Jérôme, dans *POLITIQUE-HEBDO*, l'effacement des gaullistes prouve que « *la distinction entre l'U.D.R., d'une part, et le reste de la droite, d'autre part, ne correspond plus aujourd'hui à des divisions économiques et sociales profondes* ». Cependant, pense-t-il, « *en cas d'aggravation significative de la situation, une fraction non négligeable de la grande bourgeoisie jouerait assurément la carte de la gauche comme ultime ligne de défense face à l'entrée massive en mouvement des travailleurs. (...) Giscard ne l'ignore pas et c'est, semble-t-il, pour se prémunir contre une telle perspective qu'il a tenu à marquer son désir de faire évoluer la Ve vers le régime présidentiel* ».

Le nouveau cabinet témoigne de cette évolution. Georges Montaron constate, dans *HEBDO TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, que le chef de l'Etat a placé ses amis. Il ajoute que « *Giscard sera le vrai ministre des affaires étrangères* », qu'en même temps « *il demeure aux finances* », qu'enfin « *il tient l'intérieur, avec les préfets et la police* ». « *Il apparaît donc*, écrit-il, *que Giscard, en rassemblant dans ses mains tant de domaines divers et essentiels, entend personnaliser le régime sur son nom et peut-être le faire évoluer dans un sens présidentiel.* »

Cette situation n'est pas nouvelle, estime l'éditorialiste de *RIVAROL* qui précise : « *Il en était ainsi sous de Gaulle et sous Pompidou, mais on peut penser que le processus de concentration s'accentuera, car Valéry Giscard d'Estaing dispose d'un brain-trust plus homogène et mieux rodé — et que ses méthodes d'action le portent davantage encore à travailler en circuit fermé. (...) Le premier ministre est là pour recevoir les coups, d'où qu'ils viennent, et permettre au président de garder immaculée son image de marque.*

Certes M. Chirac, s'il faut en croire Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, « *possède davantage de personnalité que M. Messmer. (...) Il ne sera pas un premier ministre effacé et voudra imprimer sa marque personnelle sur la politique gouvernementale.* » Toutefois, estime notre confrère, « *M. Giscard d'Estaing est tenté de laisser le Parlement débattre librement de certaines questions jugées non essentielles pour le pouvoir (sera-ce le cas de l'avortement ?), sans lier à elles le sort du gouvernement et en acceptant que des majorités diverses se forment à l'Assemblée suivant les circonstances. En contrepartie, le gouvernement et l'administration seraient plus que jamais entre les mains du président de la République, dont le premier ministre resterait l'agent d'exécution.* »

Pour Robert Chapuis, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., le régime doit faire face à des contradictions accrues. Le secrétaire national du P.S.U. note : « *La bourgeoisie sait qu'un dernier sursis lui a été accordé : il lui faut mettre les bouchées doubles pour que son navire ne se brise pas dans la tempête. (...) La nouvelle droite ne peut se contenter de gérer les difficultés, elle devra prendre des initiatives : utiliser l'inflation pour faire du social, faire passer l'économie dans la voie que lui propose le grand capital multinational, intégrer la France dans l'impérialisme dominant, juguler les révoltes et imposer l'ordre, moral, aménager le territoire à l'échelle européenne pour garantir son pouvoir dans les régions dominantes contre les régions dominées, etc.*

» *Lourde tâche, mais elle n'est pas insurmontable : mise en cause à travers le monde et au cœur même des sociétés les plus développées, la bourgeoisie dispose encore d'atouts importants et elle n'hésite pas, elle, devant le choix des moyens. Elle dispose notamment du pouvoir d'Etat et elle fera tout pour le conserver, quitte à en changer quelque peu la nature.* »

Sur ce point, il n'y a donc guère de changement dans le fonctionnement des institutions. Il n'y en aura pas davantage dans les autres domaines soutient Laurent Salini qui prédit, dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, magazine du P.C.F. : « *Nombre d'électeurs de M. Giscard d'Estaing vont faire l'amère expérience que le changement « sans risques » veut dire continuité.* » Ce thème est repris par l'hebdomadaire central du P.C., *FRANCE NOUVELLE* : « *Il y a encore des millions de gens ayant voté pour Giscard d'Estaing et dont les besoins et la volonté de changement vont être rapidement frustrés* », déclare Paul Laurent, qui voit dans ce constat des raisons d'espérer pour la gauche.

Régis Paranqué constate d'ailleurs dans *LES INFORMATIONS* que M. Chirac ne semble être ni l'homme des nécessaires mesures impopulaires, ni celui de la relance européenne, ni celui des réformes hardies. Il ajoute : « *Ni plus ni moins dirigiste, ni plus ni moins planificatrice, ni plus ni moins libérale, la politique économique de Giscard d'Estaing président de la République ne sera assurément pas moins... giscardienne que celle de Giscard d'Estaing ministre des finances.* »

Du gouvernement Chirac, « *la nouveauté, certes, n'est pas absente* », souligne Claude Estier dans *L'UNITE*, hebdomadaire du P.S., « *mais elle se situe davantage au niveau des règlements de comptes qu'à celui du changement véritable promis tout au long de la campagne. (...) Nouveauté aussi, mais combien significative, celle qui consiste à confier le ministère de l'économie et des finances à un grand banquier privé* ».

« *Le changement*, s'indigne un des personnages de Wolinski dans *CHARLIE-HEBDO*, *ils n'ont que ce mot-là à la bouche.* » « *Il faut bien que les choses changent* », lui objecte timidement son interlocuteur. « *On les connaît vos changements*, répond l'autre, *la messe en sabir, le sexe à l'école, les seins sur les plages, les fœtus dans les poubelles et l'objection dans les consciences ! (...).* « *Vivre mieux, monsieur, c'est vivre harmonieusement (...). Une vie harmonieuse, c'est une vie où l'on se contente de ce qu'on a.* » M. Giscard d'Estaing saura-t-il prendre, lui, les risques du changement ?

Ce changement, précisément, inquiète *CARREFOUR*, qui n'a pas aimé l'effort du nouveau président pour « *faire simple* » (« *la simplicité affectée*, estime notre confrère, *n'est jamais de bon aloi, et il est bien risqué, pour le prestige de l'Etat, de lui donner un style de complet-veston* ») et qui affirme nettement, sous la signature d'Albert Donzenac : « *Tout comme le président Valéry Giscard d'Estaing se doit de continuer l'œuvre du général de Gaulle et celle de Georges Pompidou, de même le premier ministre Jacques Chirac se doit de continuer celle de son prédécesseur, M. Pierre Messmer.* »

En politique étrangère, fait observer Pascal Pia dans le *BULLETIN DE PARIS*, « *le « système » mis en application depuis 1958 dans le gouvernement de la France procure au chef de l'Etat une très grande liberté de manœuvre. De Gaulle n'a jamais prétendu contrarier l'unification de l'Europe occidentale, mais il a pris sur lui de rendre impossible toute institution qui eût entraîné quelque limitation de ses pouvoirs. M. Giscard d'Estaing pourrait fort bien se rallier aux conceptions atlantistes des gouvernements de Bonn et du Benelux sans en rien dire, s'il tenait ces conceptions pour préférables à celles de de Gaulle et de Pompidou. Le « système » institué dès les débuts de la Ve République le dispense d'explications et de justifications.* »

T. P.

Au cabinet du premier ministre

Par arrêté paru au « Journal officiel » du 1er juin, sont nommés au cabinet du premier ministre :

Chargé de mission auprès du premier ministre : M. JACQUES FRIEDMANN, inspecteur des finances.

[M. Friedmann était depuis le remaniement de mars 1974 directeur du cabinet de M. Messmer. Né à Paris en 1932, il est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Inspecteur des finances, il est de 1964 à 1966 chargé de mission puis conseiller technique au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques. Il est ensuite chargé de mission à la direction générale du commerce intérieur et des prix (1966), secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1966-1967), chef du service du financement du commissariat général du Plan (1967). En 1969, il devient directeur du cabinet de M. Chirac, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances. Il conserve cette fonction lorsque M. Chirac est nommé en 1971 ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. En 1972, il entre, comme conseiller pour les affaires économiques et financières, au cabinet de M. Messmer avant d'en être nommé directeur.]

Directeur du cabinet : M. JACQUES PELISSIER, préfet hors classe.

[M. Pélissier avait été nommé par M. Chirac, il y a moins de trois mois, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur — une des trois grandes directions créées dès son entrée en fonctions par le nouveau titulaire de la place Beauvau. Né à Versailles en 1917, ingénieur agronome, il est entré dans l'administration préfectorale en 1944 comme chef de cabinet du préfet des Landes. Il est ensuite secrétaire général des Landes, puis des Ardennes, avant d'être nommé, en 1946, chef de cabinet de M. Tanguy-Prigent, ministre de l'agriculture (socialiste), et, en 1947, chargé de mission au cabinet de M. Robert Lacoste, ministre de l'industrie et du commerce. Secrétaire général d'Indre-et-Loire en 1950, sous-préfet de Saumur en 1954, il retrouve en 1956 le cabinet de M. Lacoste. Lorsque celui-ci est nommé ministre-résident à Alger, M. Pélissier devient directeur général de l'agriculture et des forêts au gouvernement général. Il est ensuite, tour à tour, préfet de l'Aude (1960), préfet de la région Languedoc-Roussillon (1964), préfet de la région Bretagne (1967), et préfet de la région Rhône-Alpes (1972).]

Conseiller pour les affaires économiques et financières : M. FRANÇOIS HEILBRONNER, inspecteur des finances.

[M. Heilbronner dirigeait depuis mars 1974 le cabinet de M. Chirac au ministère de l'intérieur après l'avoir dirigé depuis avril 1973 au ministère de l'agriculture et du développement rural. Né en 1936 à Paris, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, il entre en 1968, comme conseiller technique, au cabinet de M. Michel Debré, ministre des affaires étrangères. Il est nommé, en 1969, secrétaire général adjoint du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne avant de devenir, en 1972, directeur adjoint du cabinet de M. Chirac, ministre de l'agriculture et du développement rural, puis directeur, en 1973, poste qu'il conserve lorsque M. Chirac est nommé ministre de l'intérieur.]

Conseiller pour les affaires sociales et culturelles : M. RAYMOND SOUBIE, administrateur civil.

[M. Soubie était depuis juillet 1972 chargé de mission auprès de M. Fontanet, ministre de l'éducation nationale, dont il était le conseiller personnel. Né en 1936 à Bordeaux, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, il est, de 1964 à 1969, chargé de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes avec la responsabilité des questions économiques. En juillet 1969, il devient conseiller technique au cabinet de M. Fontanet, ministre du travail, de l'emploi et de la population, où il est chargé des questions d'emploi, de formation professionnelle et de politique des salaires. Il suit le ministre lorsque celui-ci passe à l'éducation nationale en 1972.]

Conseiller pour les affaires internationales et la coopération : M. SERGE BOIDEVAIX, ministre plénipotentiaire.

[M. Boidevaix dirigeait depuis septembre 1973 le cabinet de M. Jobert, ministre des affaires étrangères. Né en 1928 à Aurillac, licencié en droit et ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Boidevaix est affecté en 1954 à l'administration centrale des affaires étrangères (direction d'Europe). Il est tour à tour secrétaire d'ambassade à Vienne (1956-1958), chargé de la coopération pour les affaires atomiques à l'administration centrale (1958-1959), au secrétariat des affaires étrangères (1959-1960). Détaché en 1960 au secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec les Etats de la Communauté, il est ensuite affecté à la direction des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay. Premier secrétaire à Washington (1962-1964), puis conseiller d'ambassade à Bonn, il entre en 1969 comme conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale. En 1973, il est nommé directeur adjoint du cabinet de M. Jobert avant d'en devenir directeur quelques mois plus tard.]

Conseiller technique, chef du service de presse : M. SERGE MAFFERT.

[M. Maffert, né en 1920 à Lausanne, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, a quitté il y a deux mois la direction du service politique de « France-Soir » (dont il était également rédacteur en chef) pour devenir le conseiller de M. Denis Baudoin, délégué général à l'information.]

Conseiller technique : M. JACQUES TOUBON, administrateur civil.

Chef de cabinet : M. JEAN-PIERRE DELPONT, sous-préfet.

Chef du secrétariat particulier : Mme DENISE ESNOUS, attachée de préfecture.

SELON M. SERVAN-SCHREIBER

M. Giscard d'Estaing peut être un Roosevelt européen

Devenu ministre des réformes, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber explique dans *l'Express* ce qu'il attend de « l'étape nouvelle », selon le titre de ce « dernier article » (car son auteur entend ne pas confondre ses fonctions gouvernementales et ses activités professionnelles). Cela étant, il assure que *l'Express* ne sera pas atteint dans « *son indépendance absolue à l'égard du pouvoir* ».

Le nouveau ministre estime qu'il faut inventer « *un nouvel ordre monétaire et économique mondial* », et il ajoute : « *Si M. Giscard d'Estaing et M. Helmut Schmidt, en quelques semaines, ne tissent pas ensemble les premiers maillons d'une nouvelle et solide étoffe qui peut s'étendre ensuite, de proche en proche, à l'Europe, aux Etats-Unis, à l'Union soviétique, à l'Amérique du Sud, à la Chine, à l'Afrique et à l'ensemble du monde, qui le fera (...) ?* ».

« *C'est la tâche historique de notre génération. Rude et aléatoire, noble et dangereuse : elle est, au premier chef, celle de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il peut être un Roosevelt européen, ou bien il sera avec chaque Français, et en vérité chaque citoyen du monde, condamné à l'impuissance devant les dérapages de la monnaie et de l'économie.* »

Dans le domaine intérieur, M. Servan-Schreiber se réfère au contrat passé avec M. Giscard d'Estaing avant le second tour de l'élection présidentielle (*le Monde* du 15 mai) et écrit encore à propos des réformes à entreprendre : « *Ce qui a perdu, à cet égard, la première entreprise réformatrice, celle des travaillistes en Angleterre dans les années 60, c'est la timidité devant les mesures à prendre pour réduire énergiquement toutes les dépenses improductives.* »

هكذا من الاصل

FAITS DIVERS

SUR LA COTE D'AZUR

Un horticulteur laisse à son décès un passif de 40 millions de francs

De notre correspondant

Nice. — « C'est le coup du notable », disent aujourd'hui ceux, particuliers et banquiers, qui ont prêté de l'argent à M. François Faye, horticulteur à Vence et à Antibes (Alpes-Maritimes), décédé brusquement il y a un mois, laissant un passif de 40 millions de francs. L'affaire a éclaté quelques jours après la mort de M. Faye, colonel de réserve de l'armée de l'air, commandant de la Légion d'honneur, reconverti voici une vingtaine d'années dans l'horticulture, où il s'était spécialisé dans la commercialistation des boutures d'œillets.

Ses serres ultra-modernes (chauffage, aération, arrosage entièrement automatiques) acquises au fil des années font l'admiration des professionnels, pour qui M. Faye est l'image même de la compétence, du dynamisme et de la réussite. Ces exploitations emploient cent soixante personnes. On ne s'étonne pas dès lors que des banques et des particuliers lui aient ouvert largement leurs coffres. Qu'est-il advenu de cet argent ?

Il est probable que les investissements ont dépassé les possibilités financières de l'entreprise, que le personnel était pléthorique (l'entreprise, estiment les experts, aurait pu fonctionner en période de pointe avec cent personnes de moins) et que M. Faye voulait garder envers et contre tout son image de marque de professionnel avisé et arrivé. N'occupait-il pas des postes importants : président du Comité Nice-Côte d'Azur des conseillers du commerce extérieur, conseiller de la Banque de France, vice-président de la caisse régionale du Crédit agricole, vice-président de la chambre d'agriculture, membre du comité d'expansion économique Provence-Côte d'Azur, etc. ?

Les yeux se sont ouverts, semble-t-il, au début de l'année quand les administrateurs du Crédit agricole constatèrent que M. Faye couvrait une partie de ses dettes au moyen d'emprunts contractés auprès d'une demi-douzaine d'établissements financiers. Aux explications qui lui étaient demandées, il répondit qu'il était prêt à donner des garanties hypothécaires, mais ses promesses n'eurent aucune suite.

Les cent soixante personnes qui travaillaient dans l'entreprise Faye vivent aujourd'hui sous la menace d'un licenciement collectif. Mais des mesures ont été prises pour qu'elles n'aient pas à souffrir de licenciements immédiats ou d'un manque de ressources. — M. V.

ENQUÊTE

LES CROISÉS DE LA TERREUR

III. - « Terroristes de tous les pays, unissez-vous ! »

Par MAURICE DENUZIÈRE

Méthode de lutte des plus contestables utilisée par des révolutionnaires désintéressés, mais aussi par des gangsters cupides. Le terrorisme est un langage fondé sur l'apparence de la force. (« Le Monde » des 31 mai et 1er juin.)

On s'est demandé s'il existait à travers le monde une « internationale de la terreur » groupant tous ceux qui, de l'Irlande au Pakistan, en passant par la Palestine et le Pays basque, l'Amérique du Sud et les Etats-Unis, allument des bombes, détournent des avions, mettent le feu à des grands magasins, pratiquent l'enlèvement politique et l'assassinat.

Les spécialistes des polices et des services de renseignements sont formels : une telle internationale n'existe pas au sens où elle supposerait une organisation structurée, un état-major, une hiérarchie dans le commandement. En revanche, il ne fait aucun doute, pour eux, que de nombreux mouvements activistes, qu'ils agissent à des fins révolutionnaires, nationalistes ou qu'ils soient en lutte contre un régime ou un occupant, pratiquent l'entraide et l'assistance circonstancielle.

Ainsi il ne fait aucun doute que des relations — peut-être basées à l'origine sur un celtisme romantique — ont été depuis longtemps établies entre les séparatistes bretons et les terroristes irlandais.

Le F.L.B.-L.N.S., qui associe libération nationale et révolution sociale, serait le plus proche de la branche la plus marxiste de l'IRA, tandis que le comité national de la Bretagne libre aurait davantage de contacts avec les éléments irlandais les plus nationalistes. En effet, Yann Goulet, condamné à mort en 1944 pour « intelligence avec l'ennemi » et secrétaire général du comité de la Bretagne libre, vit en Irlande. Les tendances de son mouvement sont, on s'en doute, d'extrême droite, et bien éloignées de celles du F.L.B.-L.N.S.

D'autre part, on a établi que des relations existaient également entre séparatistes basques et bretons. Au cours de l'été 1972, dans la région parisienne, des responsables des mouvements aux aspirations identiques se sont rencontrés. Ils auraient décidé l'échange de renseignements, la fourniture d'armes et d'explosifs, l'assistance mutuelle à leurs éléments clandestins, une coordination de l'action.

Dans un autre secteur chaud du monde, on a constaté que le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) entretenait des rapports étroits avec le FATH, le front populaire de M. Habache, et la Saïka, mouvement palestinien pro-syrien.

Mais les relations entre mouvements arabes, en dépit de rivalités politiques qui se traduisent parfois par des actes de terrorisme, à l'intérieur même du camp de ceux qui luttent officiellement pour la même cause, s'étendent collectivement à travers le monde à d'autres groupes.

On sait par Carlos Yarur, arrêté par les services israéliens à l'aéroport de Lod, le 20 mai 1973, que des liens ont été noués entre le F.P.L.P. et les « miristes » chiliens. On sait également que Andreas Baader Ulrike Meinhof, « les Bonnie and Clyde » du terrorisme allemand, ont vécu quatre mois dans des camps d'entraînement du Fath en Jordanie et en Syrie et qu'après son évasion d'Allemagne Andreas Baader trouva refuge à Beyrouth chez les Palestiniens.

Un recrutement international

Des collaborations occasionnelles ou permanentes entre organisations terroristes, aux objectifs immédiats différents mais aux buts lointains identiques, ont été révélées à plusieurs reprises lorsque des étrangers au monde arabe ont été utilisés pour l'attaque d'objectifs israéliens. La tuerie de l'aéroport de Lod le 8 mai 1972 a été menée par trois Japonais, membres de « l'armée rouge », groupe d'inspiration trostkiste qui détourna, en 1970, un avion vers la Corée du Nord et qui, le 30 janvier 1974, s'empara de six otages à Singapour et les emmena à bord d'un bateau.

On connaît aussi la tentative du couple Burkhalter pour introduire en Israël des explosifs et du matériel de sabotage. On pourrait encore citer d'autres Français enrôlés par les organisations palestiniennes : Mlle Blanchot, étudiante à Nanterre, qui sauta avec sa bombe dans une chambre d'hôtel à Amman ; Evelyne Barge, recrutée par un Algérien du Rassemblement unitaire révolutionnaire (RUR), opposé a M. Boumediène. On impute à ce mouvement, dont les membres estiment qu'Alger ne fait pas assez pour la Palestine, les attentats contre les installations pétrolières de Trieste et contre l'ambassade de Jordanie à Londres.

Un ressortissant nicaraguayen a été tué au cours de la tentative manquée de détournement d'un avion d'El Al en provenance d'Amsterdam, en septembre 1970.

Deux jeunes femmes, l'une Péruvienne, l'autre Hollandaise, ont essayé de faire sauter des avions d'El Al en août 1971.

Les services israéliens ont la certitude qu'il existe des relations entre les organisations palestiniennes et les groupements terroristes de l'Argentine, de l'Uruguay, du Pérou, du Venezuela et du Nicaragua.

Des liens existent aussi depuis plusieurs années entre l'armée de libération populaire turque (T.P.L.A.), section terroriste du mouvement clandestin marxiste-maoïste en Turquie, et les organisations palestiniennes. D'après les Israéliens, presque tous les militants turcs ont suivi des stages d'entraînement dans les camps du Fatah en Syrie et au Liban.

Les membres de l'organisation qui ont enlevé et assassiné le consul général d'Israël à Istanbul en mai 1971 ont avoué, lors de leur procès, qu'ils avaient été instruits dans ces camps.

L'arrestation de treize membres d'un commando turc à la veille de Noël 1973 dans une villa de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) a mis en évidence les liens de ce mouvement avec les Palestiniens qui avaient confié aux Turcs l'attaque de certains objectifs. Deux hôteliers algériens de Paris et une jeune Suédoise en fuite faisaient partie du groupe.

Révolution planétaire ou intoxication

Si l'on ajoute que selon certains indicateurs M. Habache a invité au Liban en septembre 1973 les neuf Japonais qui avaient détourné un avion sur la Corée, qu'une doctoresse et deux infirmières japonaises travaillent au Liban dans un hôpital réservé aux palestiniens, que l'un des adjoints de M. Habache s'est rendu au Japon en octobre 1971 pour rencontrer des dirigeants de l'Armée rouge, on concevra que s'il n'existe pas une véritable internationale terroriste, des relations plus ou moins étroites ont été établies au cours des années entre divers mouvements qui ont choisi la violence pour faire avancer leur cause.

Certains n'hésitent pas à voir derrière cette collaboration la menace d'une révolution planétaire dont on ne sait pas très bien quels intérêts elle servirait davantage. D'autres affirment qu'il s'agit là d'une intoxication orchestrée par les pouvoirs en place, destinée à déconsidérer ceux qui luttent pour une juste cause.

De l'avis des spécialistes, gens discrets, car la plupart de ceux qui sont informés dans ce domaine appartiennent à des services de renseignements, une telle menace ne serait concevable que si la faiblesse des Etats et l'indifférence des populations laissaient le champ libre à l'infime minorité des croisés de la terreur, plus unis par leurs méthodes d'action que par leurs idéaux et leurs conceptions de la société. Comme le faisait observer un homme désireux de garder l'anonymat, mais très au fait du terrorisme de notre temps : « *Le jour où le terrorisme aura dépassé certaines limites — et il est contraint par son essence même de frapper de plus en plus fort et de plus en plus injustement, — il ne faudra que peu de temps pour l'éliminer. Les démocraties répugnent à la rigueur à l'égard des terroristes parce que certains partis, tout en désapprouvant officiellement leurs actes, exagèrent le mécontentement qu'ils semblent traduire. C'est une façon comme un autre d'imputer, par un choc en retour, la responsabilité de ces déchaînements de violence à leurs adversaires politiques et à une société qui n'a pas toujours bonne conscience. Qu'ils arrivent au pouvoir à l'occasion de troubles graves, et les terroristes qui les ont servis indirectement se verront éliminés les premiers. A-t-on vu des terroristes dans les pays totalitaires ?* »

Rappelons que, le 19 juillet 1973, une loi prévoyant la peine de mort pour les pirates de l'air a été promulguée en Union soviétique. En effet, en décembre 1970, à Leningrad, onze citoyens soviétiques avaient été jugés pour une tentative de détournement d'avion, deux d'entre eux avaient été condamnés à la peine capitale, laquelle fut commuée en quinze années de travaux forcés. La loi de 1973 venait après que Moscou eut proposé à la conférence de Rome de rendre automatique l'extradition des pirates de l'air vers l'Etat d'immatriculation de l'aéronef détourné !

Ce protocole, qui devait être ajouté à la Convention de La Haye du 16 décembre 1970, ne recueillit que quarante-six voix contre vingt-cinq et dix-huit abstentions. Il fut, de ce fait, repoussé.

De son côté, M. Fidel Castro se méfie assez du terrorisme, maintenant qu'il détient le pouvoir, pour avoir accepté le 15 février 1973 de signer avec les Etats-Unis un accord prévoyant que les pirates seront renvoyés « dans l'Etat où l'aéronef ou le navire est enregistré » ou bien seront jugés par les tribunaux du pays où l'aéronef ou le navire sera parvenu « pour l'infraction entraînant la peine la plus sévère ».

Ces deux exemples de législations de pays à régimes autoritaires n'empêchent pas, de leur part, une certaine sympathie, voire une aide matérielle concrète aux terrorismes s'exerçant dans l'autre camp. On verra comment.

Prochain article :

DE L'ARGENT ET DES MISSILES

RELIGION

Plusieurs centaines de « chrétiens en recherche » se réunissent à Dijon

Plusieurs centaines de personnes se réunissent, du samedi 1er juin au lundi 3, au Palais des expositions de Dijon, où a lieu une rencontre nationale des « chrétiens en recherche », sur le thème : « Libération des hommes et foi en Jésus-Christ ».

Un certain nombre d'évêques français invités ont fait savoir qu'ils ne pourraient être présents à Dijon. En revanche, est acquise la participation de Mgr Grégoire Haddad, archevêque grec-catholique de Beyrouth, qui s'est déjà entretenu, le 29 mai, à la chapelle Saint-Bernard de Paris, avec les représentants de huit communautés de base.

Un évêque pour après-demain

En Europe, il pourrait étonner. Au Liban, il choque certainement. Dans ce pays où les hiérarchies ecclésiastiques semblent avoir noyé la subversion évangélique dans du sirop de mûres, Grégoire Haddad — il refuse le titre qu'il juge archaïque et grandiloquent de « monseigneur » — est l'une des deux ou trois exceptions qui confirment la règle. Ce n'est pas par hasard s'il a manqué de peu la destitution, au début du mois de mai (*le Monde* du 27 avril et du 7 mai), après avoir écrit plusieurs articles corrosifs dans une revue, *Afaq*, qu'il a fondée avec des amis. Des amis, l'archevêque grec-catholique de Beyrouth en a beaucoup : des jeunes surtout, des étudiants, des paysans, des ouvriers, mais aussi des députés qui ont pris sa défense lorsque plusieurs de ses pairs lui conseillaient de démissionner.

Le « Père Grégoire » : cinquante ans, une petite barbe blanche, un nez légèrement en bec d'aigle, planté au milieu d'un visage où se mêlent la malice et la douceur. Pas de bague au doigt, ni même d'anneau épiscopal, et rien sur la soutane noire qui, en privé, peut être remplacée par le complet-veston et le col roulé. Détails significatifs, surtout en Orient où l'évêque reste un notable et un patron.

Celui-ci a institué un système de participation que peu de diocèses occidentaux connaissent encore. *Toutes les déclarations sont prises de manière collégiale, par différents comités ou commissions, auxquels participent des prêtres, des religieuses, des laïcs... et l'évêque, dont la voix ne pèse pas plus que celle des autres membres.* Une réforme financière radicale a été instituée : il n'y a plus, depuis sept ans déjà, d'honoraires à l'occasion des services religieux ; les fidèles versent une cotisation annuelle libre à une caisse centrale ; tous les prêtres, y compris l'évêque, reçoivent le même traitement (800 F environ).

Grégoire Haddad sillonne en permanence la montagne libanaise, comme animateur du « mouvement social » qu'il a fondé en 1957. Ce mouvement, destiné à favoriser le développement de certaines régions du pays, compte trois mille membres, chrétiens et musulmans. Ce sont ses militants qui ont ravitaillé, pendant les sanglants incidents de mai 1973 opposant les fedayin aux soldats libanais, les blessés de l'hôpital palestinien d'El Kods, coupé alors de toute autre source d'approvisionnement. L'archevêché s'était transformé, pour les besoins de la cause, en une vaste cuisine.

« En tant qu'institution »

Tout cela semble gêner profondément les responsables des Eglises du Liban, y compris la sienne, l'Eglise grecque-catholique, la troisième confession religieuse du pays, avec environ deux cent mille baptisés. La revue *Afaq*, elle, a provoqué des tempêtes, car elle contient en filigrane une conception nouvelle de l'Eglise. Celle-ci, pour Grégoire Haddad, *« doit être mise en question en tant qu'institution »*. *« Rien,* explique-t-il, *ne peut exister sans structures, mais, si ces dernières s'institutionnalisent, elles deviennent des superstructures. »* Exemple : *« Si un évêque n'est pas membre d'une communauté de base, il se met en dehors du jeu, en dehors de la vie. Il devient une superstructure. De même, un prêtre de dix mille âmes est une superstructure. »* La solution ? L'Eglise devrait devenir un rassemblement de petites communautés qui auraient chacune son « prêtre », choisi par elle. Serait-il ordonné ? *« Peut-être,* répond le Père Grégoire, *mais ce n'est pas obligatoire. Je suis pour le pluralisme. »* A ses yeux, en effet, il n'existe que deux critères absolus : le Christ et l'homme. *« Si le Christ n'est pas visible à travers cette communauté, si l'homme n'y est pas servi, elle n'est pas valable. »*

Dans cette Eglise, que deviendrait ce « coordinateur-animateur » qu'est l'évêque aux yeux du Père Grégoire ? Là aussi, il refuse d'avancer *la* solution. *« Peut-être en faudrait-il un pour cinq ou six communautés. »* C'est par elles qu'il serait choisi. Mais l'unité de l'Eglise ? *« C'est l'Esprit Saint qui la fait. Quant à l'unité visible, elle sera faite par une communication horizontale universelle, sans exclusive ni excommunication. »*

Mettre en question l'Eglise comme institution, mais aussi *« libérer le Christ de toutes ses compromissions historiques avec la société chrétienne et l'institution qui le monopolisait »*. Plus généralement, *« mettre en question le christianisme en tant que système de valeurs lié à une culture particulière, libérer des valeurs humaines de l'impérialisme des valeurs chrétiennes »*.

Grégoire Haddad n'exclut pas qu'un jour il sera possible d'être, à la fois, animiste ou bouddhiste et chrétien. A condition qu'on s'en tienne aux deux absolus : le Christ et l'homme. Mais l'archevêque de Beyrouth estime prématuré de développer de telles idées, de crainte qu'on ne déforme sa pensée. D'autres combats, plus urgents, attendent cet évêque des années 80, trop fin pour être démagogue, trop intelligent pour ne pas être en avance sur son temps.

ROBERT SOLÉ.

LA FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE DEMANDE A M. GISCARD D'ESTAING DE LUTTER « CONTRE TOUTE TYRANNIE ».

M. Jean Courvoisier, président de la Fédération protestante de France, a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle il écrit :

« Le conseil de la Fédération protestante de France, réuni le 18 mai, m'a chargé d'adresser un message à celui que la nation porterait le lendemain à la première magistrature du pays. Je voudrais que ce message aille au-delà d'un simple geste de courtoisie bien naturel à l'égard du nouveau président de la République.

» Pour les chrétiens, et suivant la révélation biblique, l'autorité civile répond au dessein de Dieu quand elle s'exerce pour le bien. Dans les limites de l'intelligence et des forces humaines, elle a le pouvoir de faire régner la justice et la paix.

» C'est pourquoi le conseil de la Fédération protestante de France demande et demandera à Dieu, car ce n'est pas la prière d'un jour, de vous accorder la sagesse nécessaire à l'accomplissement de la mission, par bien des aspects redoutable, qui vient de vous être confiée. Il espère, en particulier, que dans les orientations que vous donnerez, les décisions que vous prendrez, vous porterez toujours et d'abord attention à l'homme.

» Puisque Dieu s'est fait homme en Jésus-Christ, la communauté chrétienne estime, en effet, que l'homme est devenu la mesure de toute chose et doit être résolument protégé contre toute tyrannie — celle du capital anonyme, ou d'un Etat considéré comme fin en soi, de rouages administratifs ou de règlements abstraits, voire d'un orgueil ou égoïsme collectif usurpant trop aisément le vocable d'« honneur national ».

» C'est, croyons-nous, dans cette perspective qu'il pourrait vous être le plus sûrement donné de rencontrer le désir de changement manifesté au cours de la consultation électorale, et clairement reconnu par vous.

» Enfin, la Fédération protestante de France, comme toute Eglise, porte par vocation le souci de ceux qui sont les plus défavorisés, auprès ou au loin, et souhaite vivement que, dans un esprit de service, notre pays manifeste une solidarité agissante avec les peuples du tiers-monde. »

LA PENTECOTE ET L'AVENIR

(Suite de la première page.)

Les uns insistent sur les modèles précédents, ceux dont on s'est servi pour mettre au monde, pour éduquer, pour permettre l'intégration de l'adolescent dans les traditions parentales ; les autres veulent une autre naissance, une certaine auto-éducation, une rupture qui puisse ouvrir sur l'inventivité. Tous sont passionnément — sinon passionnellement — attentifs au fait « naissance ».

Des chrétiens, aujourd'hui, veulent que l'« enfant », le christianisme de demain, soit une « chrétienté » : un décalque monolithique — et spirituel — d'une société soit d'ordre soit de justice. Mais la foi, alors, ne perdrait-elle pas son caractère de feu et ne deviendrait-elle plus que la seule fumée qui s'exhalerait des foyers de travail de l'homme, soit le travail qui consiste à transformer le monde, soit le travail qui consiste à maintenir l'ordre du monde ?

D'autres chrétiens, à l'inverse, voient le christianisme de demain comme une myriade de petits groupes qui, justement, refusent de s'articuler à la société dominante et de composer avec elle, qu'elle soit d'un type ou d'un autre ; groupes dont les uns prônent le désert dont les uns prônôeônôt le désert refuge et le spirituel pur ; et les autres le maquis et l'insurrection continue. Mais la foi, alors, ne serait-elle plus qu'un souffle de vent, le vent qui apporte un peu d'air frais à des existences polluées ou qui ravive des feux révolutionnaires qui auraient tendance à s'éteindre ?

D'un côté on propose au christianisme d'être la fumée du monde, la fumée de l'ordre ou celle de la révolution. De l'autre, quelque brise qui apaise ou qui active. Où est donc le feu de l'Esprit de Pentecôte ? côte ?

L'Esprit est liberté

Les chrétiens d'aujourd'hui redécouvrent — et c'est sans doute là une Pentecôte — que Dieu n'est pas une possession que l'on reçoit de ses parents par héritage — et tant mieux si l'on a eu la chance de naître du bon côté ! — mais quelqu'un qui se donne à connaître. Qui s'est donné à connaître au long d'une histoire et dans une existence d'homme. Qui ne cesse, humblement, de se donner à connaître à travers l'histoire et les vies humaines. La Pentecôte, non, ce n'est pas dans les exaltations évasives des groupes qui auraient facilement le Saint-Esprit à leur usage comme une drogue, un reconstituant, ou une force de subversion. Non, ce n'est pas dans les installations institutionnelles qui se prennent radicalement pour le Saint-Esprit et le définissent donc par leurs projets d'ordre ou de progrès. Où est l'Esprit ? Il souffle où il veut, il est liberté. Et la Pentecôte, c'est tous les jours et c'est dans la vie de tous les jours.

Quel est le plus grand événement dans l'Eglise depuis vingt-cinq ans, entre le troisième et le quatrième quart du siècle, l'événement spirituel qui a le plus retenti dans la vie des hommes d'aujourd'hui, croyants ou hommes d'autres convictions ? Est-ce le concile de Rome ? Ou les rassemblement de Lourdes ou de Taizé ? C'est la mort d'un humble, après une longue agonie humaine, un homme qui ne fut pas sûr de lui et qui demanda l'aide des évêques du monde entier, un homme qui a osé des audaces humaines, qui a reçu le gendre de M. « K » et qui a parlé de la paix, un homme qui est mort un lundi de Pentecôte : Jean XXIII. Successeur de Pierre, il a parlé, par sa vie, de la foi des Apôtres : une foi d'hommes réalistes, qui savaient ce que sont les entreprises humaines — elles demandent courage, lucidité, force, dignité, certitudes — et qui ont proposé la foi, elle, comme un risque, une recherche, une aventure, une passion, un grand amour. Ils n'ont jamais pensé qu'ils étaient toute la Vérité du Christ ou qu'ils la détenaient comme une propriété. Ils l'ont présentée comme un feu qui, transformant les réalités humaines ou les laissant elles-mêmes, apporte un mystère nouveau à la question « Qui suis-je ? » de l'homme, une question que chacun se pose, d'une manière ou d'une autre, dans toute confrontation avec la vie, avec la mort, avec l'amour, avec l'avenir de l'homme.

Les hommes savent que, si Dieu existe, il y a lieu de le reconnaître « *quelque part* » : non pas d'abord dans des constructions terrestres : temples, philosophies, œuvres ; ni dans des fulgurances célestes : langues éthérées, apparitions, objets volants non identifiés. Mais une réalité située dans la chair et le sang de la vie et de l'histoire des hommes, et qui pourtant les transperce de part en part.

Enfantement

Alors, le christianisme de demain ne sera ni vent ni fumée mais vie des hommes avec les hommes, une nouvelle Eglise qui nous sera donnée, enfantée par l'Esprit. Cette enfant n'aura plus les traits de cette Eglise que nous connaissons : celle-ci rassemble ses forces pour montrer encore le visage de Dieu, mais elle a un visage vieilli, même si son cœur est sans rides. L'enfant naîtra de cette vieille femme comme Sarah, femme d'Abraham, et Elisabeth, qui ont conçu en leur vieillesse. Mais cet enfant sera autre, comme l'Eglise qui a surgi au temps de François d'Assise. Le monde a besoin de temps à autre d'une grande mutation, d'un renouvellement, d'un enfantement de lui-même ; et nous voici témoins d'une de ces époques. L'Eglise, plus encore, est remise au monde, de temps à autre, par l'Esprit Saint ; et nous y sommes.

Que sera l'enfant ? Des parents ne savent jamais à l'avance ce que deviendra leur enfant. Ils ont sur lui des projets, des idées, des espoirs, des appréhensions. Ils le voient tel ou tel, mille projections contradictoires, mille projections d'eux-mêmes bien souvent, projections de leurs désirs et de leurs frustrations, de leurs déceptions et de leur progrès. Mais l'enfant vient, grandit, leur échappe ; il devient, inattendu, autre que ce qu'ils voulaient — et, si leur enfant devient exactement tel qu'ils le prévoyaient, on peut se demander ce qu'il advient de la liberté de cet enfant, on ne donne pas cher de sa peau, de sa maturité d'homme.

L'Esprit demande aux chrétiens d'aujourd'hui de savoir mourir à eux-mêmes, à leurs petites idées sur la foi et les pédagogies de la Foi, à laisser vivre leur « inconscient » de foi pour qu'il parle à nouveau et qu'il dise du nouveau, à oser prendre les moyens — ni activisme ni fuite — pour que « ça » parle, l'Esprit, aux hommes d'aujourd'hui, aux peuples d'aujourd'hui, aux communications d'aujourd'hui. Et il n'y a pas d'avenir pour le christianisme si un passage ne se fait pas, si nous, chrétiens, nous ne réapprenons pas la langue de l'Esprit Saint et les langues des hommes, l'une et les autres en même temps, aujourd'hui. Une langue, quelle peine pour s'y enfanter, pour y entrer peu à peu, humblement ! C'est bien plus difficile que de donner d'en haut des directives « n'y-a-qu'à », des slogans et autres boursouflures du même genre. Le monde est en travail d'enfantement. L'Eglise et l'Esprit vivent, dans le même temps, leur propre travail d'enfantement. L'avenir est là, à qui sait attendre, à qui sait durer, à qui sait veiller — et saisir, à tout moment, avec des frères, l'impulsion de l'Esprit et celle de l'espérance.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

UN PROJET DE PAGODE DANS LE LOT-ET-GARONNE

L'Association cultuelle des bouddhistes de France (délégation du Lot-et-Garonne) projette de construire une petite pagode à Villeneuve-sur-Lot à l'intention des réfugiés d'Indochine et de leurs familles établis dans cette région. Le local affecté au culte bouddhique, qui existe actuellement à Sainte-Livrade, est en effet jugé insuffisant. Sans compter le terrain, le coût de cette construction s'élèverait à 500 000 F, et la somme présentement réunie est de 80 000 F.

On peut envoyer des dons à l'A.C.B.F. du Lot-et-Garonne : C.C.P. Toulouse 2 281 71 D.

SCIENCES

Au-dessus des États-Unis puis de l'Inde

Un satellite pour transmettre des émissions éducatives et des diagnostics médicaux

Les techniciens américains de Cap-Kennedy ont mis à feu, le jeudi 30 mai à 14 heures (heure de Paris), une fusée Titan IIIC porteuse d'un satellite dénommé A.T.S.-F. qui a été placé sur une orbite d'attente avant d'être envoyé, dans quelques jours, sur une orbite géostationnaire. Si cette manœuvre réussit, A.T.S.-F. s'appellera A.T.S.-6 et sera le plus lourd satellite géostationnaire (1 402 kilos) qui a jamais été lancé. Il servira à relayer vers de petites stations au sol des programmes de télévision éducative, des diagnostics et des conseils médicaux, d'abord au-dessus des zones les plus isolées des Etats-Unis, notamment les Etats de l'Ouest et l'Alaska, puis, dans un an, au-dessus de l'Inde.

La NASA s'est longuement préparée à cette ère de la télé-éducation et de la télé-médecine et a soigneusement mis au point avec les ministères intéressés les programmes éducatifs et les consultations médicales que le satellite relaiera au-dessus des Etats-Unis. C'est aussi la première fois qu'un satellite est, en quelque sorte, prêté à un pays en voie de développement pour tenter de remédier à l'analphabétisme, au manque d'hygiène et de soins médicaux. Environ cinq mille villages du nord de l'Inde bénéficieront, dans un premier temps, des services A.T.S.

La mission du satellite reste expérimentale. La NASA désire déterminer si un tel engin rend de vrais services aux éducateurs et aux médecins de régions ou de villages éloignés des grandes villes et si ses émissions sont suivies et appréciées des jeunes et des adultes auxquels elles sont destinées. A.T.S. fait partie d'une série d'engins appelés Applications Technology Satellites dont les premiers modèles furent lancés à partir de 1966.

Plus d'un milliard de francs

A.T.S.-F. est de loin le plus complexe des satellites de la série. Son coût traduit, du reste, cette complexité : 125 millions de francs pour la fusée et le lancement, 900 millions de francs pour le satellite.

ATS-F est presque un engin à tout faire. Outre son rôle de relais de programmes de télévision et de communications entre les villages et les centres médicaux, il servira encore à bien d'autres expériences : une vingtaine d'expériences scientifiques, d'abord, d'autres expériences d'applications, ensuite. Par exemple, il est muni d'équipements électroniques lui permettant de relayer des communications entre le sol et des avions en vol, ou des navires en mer, sur une bande de fréquence encore peu encombrée, la bande L entre 1 500 et 1 600 mégahertz. Ces expériences intéressent beaucoup le Canada et l'Organisation européenne de recherches spatiales, qui y participeront avec quelques navires et quelques avions dotés des appareils de transmissions nécessaires.

A.T.S.-F. doit aussi servir à relayer les données de deux futurs satellites de la NASA qui seront lancés cette année, Nimbus-F et Geos-C. Les satellites géostationnaires présentent cet avantage qu'ils semblent immobiles au-dessus d'un point de l'équateur et qu'il n'est pas besoin de les suivre à la trace. Si des satellites scientifiques ou d'applications transmettaient d'abord leurs mesures et leurs données expérimentales à un satellite géostationnaire qui lui-même les relaierait vers le sol, il ne serait pas besoin d'avoir un réseau de stations au sol aussi coûteux autour du globe. La NASA songe ainsi à fermer une partie de ses stations au sol et à se servir d'un satellite géostationnaire relais à la fin des années 70. Avec A.T.S.-F. on saura si la chose est possible et rentable.

Enfin, A.T.S.-F. connaîtra son heure de gloire lorsqu'en juillet 1975 il relaiera vers le sol les images de télévision et les données transmises par les cabines Apollo et Soyouz qui se seront rejointes dans l'espace.

Grâce à cette série A.T.S., la NASA a pu concevoir divers satellites d'application opérationnels dont les Américains offrent, aujourd'hui, les services au monde entier. Dans ce domaine, l'Europe a pris un sérieux retard mais va tenter de le combler partiellement en lançant, à partir de 1976, trois satellites géostationnaires différents destinés précisément à faire des expériences de météorologie (Météosat), de communication (O.T.S.) et de navigation maritime (Marots).

D. V.

LA PREMIÈRE CENTRALE NUCLÉAIRE DE 1 000 MÉGAWATTS EST ENTRÉE EN FONCTIONNEMENT EN UNION SOVIÉTIQUE.

Les techniciens soviétiques auront été les premiers à mettre en service dans le monde une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts. Celle-ci fonctionne près de Leningrad depuis le mois de décembre, mais la *Pravda* ne l'a annoncé que tout récemment.

L'Union soviétique construit des centrales à eau légère de type américain. Après avoir réalisé une première série de réacteurs de 440 mégawatts de puissance, elle a commencé à installer les réacteurs de seconde génération, d'une puissance de 1 000 mégawatts. Deux seront installés près de Leningrad, un à Smolensk, à 400 kilomètres de Moscou, deux à Koursk, centre de la Russie européenne, un à Tchernoblysk, au nord de Kiev, un à Oktemberyan, en Arménie, un à Novo-Voronej. Des centrales aussi puissantes n'entreront pas en service aux Etats-Unis ou en France avant plusieurs années.

L'Union soviétique, qui a d'immenses réserves de charbon, de pétrole et de houille blanche, ne s'est pourtant pas pressée d'installer des centrales nucléaires sur son sol. En 1971, la capacité installée était seulement de 1 500 mégawatts. Elle voudrait porter cette capacité à 6 000 mégawatts au moins en 1975, et 30 000 mégawatts dix à douze ans plus tard. La puissance nucléaire installée aux Etats-Unis est aujourd'hui d'environ 15 000 mégawatts, et de 2 500 mégawatts en France.

MÉDECINE

L'ÉDUCATION DU PUBLIC SUR LE CANCER DEVRAIT COMMENCER DÈS L'AGE DE DIX ANS estime le professeur Denoix

(De notre correspondant.)

Nice. — Une conférence internationale sur l'éducation du public en matière de cancer a eu lieu du mercredi 29 au vendredi 31 mai à Monaco. Organisée par l'Union internationale contre le cancer, cette conférence a groupé une centaine de médecins pour définir une méthodologie de renseignements efficaces pour le public, et notamment la mise en garde contre les premiers symptômes du mal.

« Le problème de l'éducation du public est extrêmement important, a déclaré le professeur Denoix, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), *et elle devrait commencer à l'âge de dix ans avec des moyens audio-visuels. Il s'agit* tout d'abord, a-t-il ajouté, *de démythifier le mot cancer, que les plus superstitieux hésitent à prononcer. C'est une maladie comme une autre, qui suit un certain processus et comporte aussi un pourcentage de guérisons. Ce n'est plus un mal inconnu, et il est guérissable dans de nombreux cas s'il est dépisté à temps. »*

DÉFENSE

LES ÉTATS-UNIS S'INTERDISENT DE METTRE AU POINT DES ARMES NUCLÉAIRES MINIATURISÉES

Le représentant américain à la conférence sur le désarmement à Genève vient de donner l'assurance que les Etats-Unis ne s'engageraient pas dans la mise au point d'armes nucléaires tactiques miniaturisées. Cet arsenal d'engins spécialement conçus pour le champ de bataille a reçu le nom de « *mininukes* » et il présente le danger de pouvoir être utilisé sans distinction par les états-majors comme un armement classique.

M. Joseph Martin, l'ambassadeur américain aux discussions de Genève, a indiqué que les Etats-Unis s'interdisaient « *catégoriquement* » de considérer les « *mininukes* » comme étant interchangeables avec des armes classiques. « *Nous sommes,* a-t-il dit, *pleinement conscients du fait que la distinction entre armes nucléaires et armes non nucléaires est un élément fondamental de la sécurité nucléaire en vue de la prévention des guerres et nous n'avons pas l'intention d'agir comme si cette distinction n'était pas respectée.* »

Les « *mininukes* », par leur extrême miniaturisation et leur très grande précision d'impact, pourraient être utilisées sur le champ de bataille, rendant ainsi possible une escalade nucléaire entre les adversaires.

AÉRONAUTIQUE

LE GROUPE DASSAULT-BREGUET SE LANCE DANS LA CONSTRUCTION D'UN AVION D'AFFAIRES TRIRÉACTEUR

Le groupe Dassault-Breguet a décider de lancer, en coopération avec la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), la fabrication d'un prototype d'avion d'affaires triréacteur baptisé Falcon-50. Avec ses trois réacteurs Garrett, de conception américaine, le Falcon-50 devrait être capable, pour quatre à six passagers, de franchir 5 000 kilomètres. Le prototype devrait voler pour la première fois à Bordeaux à l'automne de 1975. La SNIAS sera associée à la production des voilures, de l'empennage et d'une part du fuselage.

A ce jour, une quinzaine d'options payantes ont été enregistrées, mais il est d'ores et déjà reconnu qu'une telle initiative du groupe Dassault-Breguet n'a de sens que si les pouvoirs publics consentent à financer certains investissements (cellules d'essai et outillage de série) autres que la mise au point du prototype. Les difficultés que la société rencontre à l'heure actuelle pour obtenir l'assistance financière de l'Etat dans les opérations Mercure et Falcon-30 ne plaident pas, pour l'instant, en faveur d'un investissement public pour le Falcon-50.

Le Monde aujourd'hui

La cité

SAMEDI SOIR AU KONACKER

AU bout de la route de nids de poule, en montant entre les murs des usines, en passant sous les tuyaux « venus d'ailleurs, allant on ne sait où », sous les ponts de chemin de fer, en longeant les bureaux « où sont logés les C.R.S. pendant les grèves », on arrive à une cité dans un pli au flanc de la vallée : le Konacker, une des citadelles ouvrières du bassin sidérurgique lorrain.

Des maisons comme les autres, une cité comme les autres, des H.L.M. et des maisons individuelles en accession à la propriété. Huit mille habitants. Tous travaillent chez Wendel, si l'on excepte deux cafetiers, quelques commerçants, le docteur, le curé, les instituteurs et une poignée d'originaux.

La cité ouvrière fonctionne comme un village dont on n'aurait gardé que les mauvais aspects. La curiosité cède trop souvent à l'indifférence ou à l'animosité. Ici, il faut être reconnu pour avoir le droit de rester un peu et de parler. Il est donc nécessaire d'avoir un guide.

Le mien, je l'ai trouvé dans un des cafés qui vous accueillent à l'entrée du Konacker, d'où que vous veniez. « Le Bon Coin » et « la Terrasse » sont les pivots de la cité aussi bien pour les jeunes que pour les vieux. « La Terrasse » d'abord : une maison individuelle aménagée en bistrot. Une grande salle, deux flippers, un billard américain. Ce soir, un samedi soir, les tables du milieu ont été enlevées pour permettre à quelques couples de danser au son du juke-box : Johnny Hallyday pas mort.

Mon guide, c'est Grégoire. Un marginal, un zonard. Il a vingt-trois ans, il a toujours habité le Konacker, son père, son grand-père, ont travaillé chez Wendel. Et si maintenant deux détails permettent de le différencier des autres jeunes — un bloc de papier dans la poche et une pipe largement culottée — c'est qu'il est artiste peintre.

Grégoire connaît son Konacker sur le bout des genoux qu'il a couronnés dans les chemins, mais il connaît aussi ses habitants grâce à son nouveau mode de vie. L'un d'eux et différent d'eux, il peut être le témoin : « *Le Konacker, c'est d'abord sa légende. Dans la vallée, on a peur des jeunes d'ici.* » A Nilvange, le village voisin, on dit : « *Là-haut il y a des rats dans les rues et des voyous qui attendent les filles.* » Ces histoires, les jeunes du Konacker ne veulent pas les trahir. Les adultes, eux, s'en moquent : « *Le voyou, ce n'est jamais leur fils.* »

Grégoire raconte sa vie

« *Une tasse ?* » C'est le frère de Grégoire. Il est saoul. « *Ce n'est pas sa faute, il est militaire.* » On boit « une tasse » ou « une poire », de l'alcool de poire, mais surtout de la bière, beaucoup de bière jusqu'à ne plus savoir qui on est. Mais quelle importance quand chaque samedi soir ressemble à tous les autres ?

« *Mon frangin, c'est le type même du phénomène Konacker. Chaque samedi soir, il va dans les boîtes, les cafés, il roule sa caisse. Ça veut dire : je suis du Konacker. Et pour bien montrer qu'il est du Konacker, le mois dernier, il a volé une voiture.* » Les jeunes tournent dans le cycle infernal des rondes de police, des vols de mobylettes, de la bagarre dans les bals...

« *Il est deux heures, dehors !* » « Mimile », le patron de « La Terrasse » répète pour la dixième fois que la police ne l'autorise pas à fermer plus tard. Où aller ? Que faire ? Les bals ? Trop tard, personne n'a de voiture, il ne reste plus qu'à aller se coucher en traînant un peu dans la cité...

Alors, tout en haut, près de la maison de ses parents, en regardant le spectacle de l'acier, fours Thomas qui crachent et fours Martin qu'on remplit, feu d'artifice permanent dont tous ici sont les artificiers, Grégoire raconte sa vie pour la première fois.

« *J'ai commencé de peindre à la maternelle. Mon truc c'est le portrait. Les autres gosses chantaient, moi, je préférais dessiner. La maîtresse m'obligeait d'ailleurs à dessiner. Je voudrais bien la retrouver pour la remercier. Mes dessins étaient mauvais. Mais j'y croyais. Ensuite mes parents m'ont privé de dessin, pour mon bien. Il fallait que je sois ingénieur. Mais moi ça m'écœurait. Etre ingénieur c'est quoi ?*

» *En fin de compte, j'ai quitté l'école en troisième. Je devais aller aux beaux-arts, à Strasbourg. J'ai renoncé, cela coûtait trop cher. J'ai décidé d'apprendre seul. Mes parent l'ont pris très mal. Pour une famille ouvrière, devenir artiste-peintre, autant être clochard ou chômeur. Ils ne l'acceptent pas. Pourtant ils sont fiers que je peigne, mais ils ne me le disent pas. Pour vivre je fais des portraits pour les gens de la cité et je les vends bon marché. Je suis un sacré zozo. J'ai besoin de clients, mais ils me demandent tous du style bourgeois et moi, ça m'embête.* »

Dimanche au Konacker. Les usines tournent au ralenti, il n'y a guère que les équipes de sécurité et d'entretien qui travaillent aujourd'hui. Ceux des autres équipes font queue dans les deux cafés-P.M.U., « la Terrasse » et « le Bon Coin ». On joue ses espérances, on mise sa vie de misère dans quel espoir ? « *J'achèterais une voiture, parce qu'ici on ne peut rien faire sans voiture.* » « *Ma femme ne travaillerait plus.* » « *Nous irions plus souvent au cinéma. Et les week-ends dans les Vosges, ce serait pas mal non plus.* » « *J'achèterais des livres... Des livres utiles, sur la contraception, par exemple.* »

MICHEL PUECH.

(Lire la suite page 15.)

UNE FEMME A SA FENÊTRE

Nous voilà « facteur du mouvement social... »

GRANDE nouvelle, mes sœurs : nous voilà scientifiquement, sociologiquement, sorbonnesquement, et donc sérieusement, reconnues comme « facteur du mouvement social » ! Nous, femmes, « classe sexuelle », sommes devenues, aux côtés des classes sociales dominées et de la « classe d'âge » (la jeunesse) un facteur, un élément dont la lutte fait bouger les institutions et les mœurs. Notons que la « classe sexuelle » est la seule qu'on ne puisse jamais quitter.

Nous le savions, nous le sentions ? Oh oui ! Mais ETRE signifie vouloir ETRE RECONNUES : entre les deux s'étend la plaine des combats sourds et des explosions souterraines. Nous voilà reconnues, inscrites dans les toutes neuves *Anthropo-logiques*, de Georges Balandier, un des anthropo-sociologues les plus célèbres d'aujourd'hui.

Parfois, les féministes rêvent du « matriarcat ». Elles oublient que, dans les sociétés matriarcales, si filiation et parenté s'établissent selon la mère, le pouvoir demeure masculin : c'est l'oncle maternel qui l'exerce en place du mari. Les sociétés antiques se sont constituées par alliances, c'est-à-dire par l'échange, par la « circulation » des femmes, qui servaient donc à relier les tribus et, bien sûr, à les reproduire. Mais le pouvoir ? Parfois, après la ménopause, quand elles avaient précisément perdu la redoutable puissance de créer la vie, les « vieilles » accédaient aux conseils des anciens. Quant aux amazones, elles sont rares...

Dans nos Etats modernes, longtemps, les féministes ont dit : « *Nous savons être « comme vous » dans les travaux et les jours, nous exigeons les mêmes droits que vous.* » Elles se voulaient aux côtés et parfois à la place des hommes, à l'intérieur de la civilisation qu'ils avaient établie. Comme Apsbesout, pharaonne d'Egypte, qui, en conseil des ministres, se parait d'une barbe et devenait ainsi, mythiquement, pharaon. Elles « simulaient » le partenaire ; elles s'identifiaient.

Une civilisation de la différence

Les nouvelles combattantes de l'équivalence croient en un héritage, un patrimoine féminin, qui, s'affirmant, se déployant, prenant voix et droit, modifierait culture, mœurs, rapports humains surtout. C'est une prise de conscience de la différence, une revendication de la civilisation au nom de la différence. Elles refusent l'image, le modèle séculaire de la femme. Son rôle caricaturé par Proudhon dans son « ménagère ou courtisane », chanté par les modérés qui glorifient la mère et l'amante, elles le modifient, par la parole et par les faits. Les signes en sont nombreux, explicites ou non.

Signe explicite : *les Temps modernes* publient un numéro spécial (qu'Yves Florenne analyse excellemment page 15). « Les femmes s'entêtent ». Le titre même présente aux hommes un piège où ils se précipitent avec joie : « *Ah ! Ah ! Les femmes sans tête* »... En tête, précisément, du numéro, Simone de Beauvoir — à qui je dois, comme bien d'autres, ma prise de conscience féministe — fait l'autocritique des « femmes-alibi » de jadis et naguère. Elle note le point de transition où nous sommes. Certaines acceptent « le langage et la logique en usage dans notre monde » et veulent seulement « voler l'outil » forgé par l'homme. D'autres pensent que « les femmes créent un univers culturel différent ».

Au nom de la culture féminine, opprimée, occultée, ostracisée au point d'être oubliée par les femmes elles-mêmes, les nouvelles combattantes réclament le droit de faire surgir une civilisation de la différence. Les hommes, et beaucoup de femmes, reprochent au Mouvement de libération ses divisions et ses incohérences. Ils, elles (moi parfois), aimeraient une bile unité. L'intéreêt de la littérature féminine du moment c'est de livrer justement en vrac les témoignages d'oppression, l'analyse de la place des femmes et les rêves allant jusqu'à l'utopie.

Jeudi s'est ouverte à Paris une librairie des femmes, avec une maison d'édition qui, déjà, a publié l'important *Age de femme*, de l'Anglaise Juliet Mitchell ; c'est la première fois qu'une librairie prend pour but explicite la parole féminine sous tous ses aspects. C'est là encore un signe de la montée des consciences.

« J'ai voté pour la dame »

Entre les deux tours des élections, dans une réunion d'amis aux votes conformistes, j'ai entendu une femme très belle, très raffinée et très traditionnelle, la seule du groupe qui n'exerça d'autre métier que celui de mère, déclarer dans la stupeur générale : « *Ayant pris conscience de la nécessité du féminisme, j'ai voté pour la dame.* » Ce n'était certes pas au bouleversement économique selon le schéma orthodoxe du « lénino-trotskisme » qu'était allée cette voix, comme d'autres que je connais, enseignantes, médecins ou avocats femmes. Elles ont voté pour la force de conviction qui rayonnait d'un être féminin, neuf et sans compromis dans la lutte, et qui avait ressenti dès l'enfance, dans ses tripes, dans son vécu quotidien, l'injustice d'être née aux frontières du besoin. Mais aussi que la demi-misère pèse plus lourd sur la femme que sur l'homme.

Dans *Moi, une militante,* brève profession de foi autobiographique d'Arlette Laguiller, nous voyons — sans qu'elle l'explique — comment elle a perçu la différence des rôles. Le père, jamais remis de sa captivité de guerre, demi-chômeur anarchisant, donne à sa fille une éducation communiste, hétérodoxe sans doute mais cohérente. La mère « catholique et très respectueuse d'un certain nombre de choses, parlait peu et se cantonnait dans son rôle de femme au foyer ». Sans qu'elle le dise, nous savons sur qui Arlette s'est modelée.

Elle devient ainsi un exemple de ce que la classe sexuelle ajoute de dynamite à la lutte des classes sociales. Parfois d'ailleurs cette conscience profonde de son sexe perce dans l'explication politique. Elle dit s'être présentée aux élections pour qu'il n'y ait plus, partout, fût-ce à l'extrême gauche « des tâches nobles ou décisives réservées aux hommes et des tâches subalternes ou techniques réservées aux femmes ». Même si elle n'a pas — ou pas encore — admis qu'elle pourrait être, parce que femme, riche d'une autre culture et d'un autre modèle de société, cette exceptionnelle entraîneuse d'humains porte la charge, le facteur de mouvement, de sa classe sexuelle. Le résultat électoral en fournit la démonstration : un homme, lénino-trotskiste d'un bord très voisin, disait à peu près les mêmes choses. Bien peu l'ont entendu. La voix d'Arlette a porté presque quatre fois plus.

Peut-être, un jour, cette femme et d'autres mesureront-elles une nouveauté qui peut devenir levain de mutation. Au mot le plus galvaudé de Lénine : « La vérité est révolutionnaire » on pourrait ajouter aujourd'hui : « La féminité est révolutionnaire », si féminité veut dire prise de conscience de ce que la différence sexuelle peut apporter à tous.

DOMINIQUE DESANTI.

★ Georges Balandier, *Anthropologiques* (P.U.F., 276 pages, 39 F). « Les femmes s'entêtent », numéro spécial des *Temps modernes*, 20 F. Librairie des femmes, 68, rue des Saints-Pères, Paris. Arlette Laguiller, *Moi, une militante* (Stock, 164 p., 19 F).

Au fil de la semaine

LE NOUVEAU MAL DU SIÈCLE

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

IL y a deux semaines, le 14 mai, Jacob Levi Moreno, célèbre psychiatre américain, inventeur de la psychothérapie de groupe, du psychodrame et de la sociométrie, s'éteignait dans sa maison de Beacon (Etat de New-York). Depuis plus de deux mois, il avait volontairement cessé de prendre les médicaments qui lui avaient été prescrits et de s'alimenter. Il avait quatre-vingt-deux ans.

La veille, le 13 mai, à Mexico, Jaime Torres Bodet, ancien directeur général de l'UNESCO, « homme sage » du Mexique, se donnait la mort en se tirant une balle dans la tête. Il avait soixante-douze ans.

Ces deux suicides d'hommes célèbres et âgés comptent, sans remonter à Samson ou à Saül, d'innombrables précédents. Pour s'en tenir aux dernières années, on n'a pas oublié la mort d'Henry de Montherlant, soixante-seize ans, qui, le 21 septembre 1972, en son domicile du quai Voltaire, se tuait d'une balle dans la bouche. De Yasuwari Kawabata, soixante-treize ans, le plus célèbre écrivain japonais contemporain, prix Nobel de littérature, qui s'asphyxiait au gaz le 16 avril 1973 dans sa maison de Tokyo. D'Antoine Lacassagne, quatre-vingt-sept ans, pionnier de la lutte contre le cancer, qui se jetait le 16 décembre 1971 par la fenêtre de son appartement parisien. Un peu plus loin de nous, le 11 avril 1963, Alfred Métraux, soixante ans, savant ethnologue, choisissait de s'éteindre en contemplant une dernière fois un paysage qu'il aimait, dans la vallée de Chevreuse, après avoir absorbé une dose mortelle de barbituriques. Et combien d'autres encore, pour ne pas parler d'hommes plus jeunes ni de suicides camouflés en mort naturelle ou dus à des causes différentes...

* * *

Entre ces hommes que l'on vient de nommer, entre les raisons qu'ils ont données ou les explications qui ont été avancées de leur geste, il existe un certain nombre de points communs.

Tous, d'abord, étaient des savants ou des intellectuels. Tous étaient au moins sexagénaires. Tous étaient atteints par l'âge et la maladie et redoutaient la déchéance physique. Jacob Levi Moreno avait eu une crise cardiaque cinq semaines avant sa mort, et c'est délibérément qu'il avait cessé de se soigner et de se nourrir. Jaime Torres Bodet perdait progressivement la vue et se savait, a-t-on dit, atteint d'un cancer. Pour Montherlant, on ne l'ignore pas, la perspective de devenir aveugle et le déclin de ses forces ont joué un rôle essentiel, du moins pour le choix du moment. Kawabata, Métraux, souffraient eux aussi et ont voulu devancer la fatalité. Plus extraordinaire encore est le cas du professeur Lacassagne : un diagnostic de cancer du poumon avait été avancé, mais sans certitude ; or, dans sa poche, après qu'il se fut jeté dans le vide, on devait trouver une lettre dans laquelle cet éminent spécialiste demandait à être autopsié, afin, disait-il, qu'on sache s'il était vraiment atteint ou non de la maladie qu'il avait tant étudiée et combattue.

Mais ce n'est pas tout. Tous ces hommes de science et de réflexion considéraient que leur œuvre était achevée ou bien que, de toute façon, leur état ne leur permettrait plus de la poursuivre. A son éditeur, Alfred Métraux avait remis, quelques jours avant de disparaître, le manuscrit de sa grande étude « Religions et Magies indiennes d'Amérique du Sud » qui devait paraître après sa mort et il avait réglé avec soin ses affaires. « Mes dispositions sont prises », dit Montherlant à son dernier visiteur, le peintre Mac Avoy. « J'attendais la mort de jour en jour. J'ai préféré l'appeler moi-même au moment opportun », écrit à ses proches Torres Bodet, et Jacob Moreno prend congé de ceux que l'entourent.

Dernier trait : tous étaient des humanistes raffinés, gentilshommes de la science ou seigneurs de l'esprit, chercheurs patients et philosophes lucides, souvent d'une vitalité, d'une curiosité insatiable comme Antoine Lacassagne, Henry de Montherlant, Jacob Moreno, parfois d'un tempérament enjoué, voire jovial, comme Alfred Métraux, Jaime Torres Bodet et Kawabata, toujours d'une extrême courtoisie, attentifs aux autres, d'un courage éprouvé.

Certes, les suicides, tous les suicides, quatre cent mille officiellement dénombrés chaque année dans le monde, quinze mille en France, sont autant d'interpellations pour les vivants, autant de défis. Mais ces morts-là, voulues en paix, sereinement appelées, ces morts d'hommes de science, d'expérience et de savoir, comme elles parlent haut et fort Que nous disent-elles ?

* * *

Elles nous disent avant tout que de tels hommes entendent dominer la vie, leur vie. Puisque la mort est inévitable, du moins reste-t-il la faculté de choisir son heure et de décider librement au lieu de subir. C'est le message de Moreno et de Métraux, c'était très explicitement dans ses « Carnets » (1963) celui de Montherlant, qui écrivait aussi : « Les deux meilleures façons de sortir de ce monde sont d'être tué ou de se tuer. »

Elles nous disent ensuite que le suicide n'est pas, pas toujours, cet acte de lâcheté et de désespoir que stigmatisait saint Augustin, qu'un Concile déclarait d'inspiration diabolique, que la loi a si longtemps condamné, que l'Eglise catholique sanctionnait par le refus, en principe, des obsèques religieuses. Elles clament que la mort volontairement provoquée n'est pas, pas toujours, cet aveu de faillite, cette dérobade devant la souffrance, ce meurtre de soi-même auquel Descartes, et bien d'autres avec lui, ne trouvaient aucune excuse.

Tout cela, et aussi que, selon Valéry, le suicide, c'est « l'absence des autres », que, selon Lacan, c'est « une affirmation désespérée de la vie », Henri Fesquet l'a dit dans « le Monde » peu après la mort de Montherlant, suscitant de nombreuses et parfois vives réactions (1). Ces réactions montraient bien que la réprobation d'ordre éthique ou religieux, si elle tend à se nuancer, ne cède pas vraiment. Si le désir de défendre les droits de la personne, et même celui-là, contre les contraintes qu'impose la société s'affirme et se répand de plus en plus, le suicide continue de choquer, de scandaliser, d'indigner. C'est en ce sens que le geste des savants, des philosophes et des penseurs cités au début de cet article rencontre l'incompréhension, provoque la perplexité et la gêne.

Au fond, il en va des débats sur le suicide, « mutatis mutandis », comme de ceux qui ont trait à l'avortement, à l'euthanasie ou à la peine de mort. A-t-on le droit ? Jusqu'où peut-on aller ? Existe-t-il des situations où ce qui est généralement condamné peut exceptionnellement être admis ou à tout le moins être compris, voire pardonné ? En quelques années, des questions qui ne devaient pas être posées — sauf par quelques vieux philosophes dont on feignait de croire qu'ils agissaient par goût du paradoxe ou désir de surprendre — sont maintenant publiquement débattues. On mesure par là, estiment les uns, l'évolution des esprits, la disparition des tabous, les progrès de la liberté ; tandis que, pour les autres, il ne s'agit que de témoignages des dérèglements de l'époque, du désordre qui s'installe partout, du relâchement des mœurs.

Et c'est vrai qu'il y a plusieurs formes de suicide qu'un seul terme désigne. C'est vrai aussi qu'il n'y a rien de commun entre l'adieu volontaire d'un octogénaire et la mort, toujours navrante, d'un adolescent, d'un être jeune. C'est vrai encore que tout oppose le choix serein et délibéré du vieillard qui estime avoir accompli sa tâche à l'acte irréfléchi et désespéré du prisonnier qui se pend dans sa cellule. C'est vrai surtout qu'il n'est pas de suicide pur de toute trace soit de peur, soit d'égoïsme, soit d'orgueil. C'est vrai surtout que la vertu de l'exemple, le risque de contagion doivent guider celui qui informe et commente, le contraindre à bien peser ses mots et son jugement.

Mais faut-il cacher la vérité, faut-il taire ou truquer les faits, faut-il refuser le débat ? « Cas de conscience » : c'est peut-être une formule usée, un refuge sans grandeur, une tentation facile. Pourtant, c'est bien ainsi que la question aujourd'hui se pose et pas seulement dans l'information, mais pour chacun de ceux qui, dans la vie de tous les jours, se trouvent brusquement interpellés par ce nouveau mal du siècle. Une interpellation à laquelle, de Métraux à Moreno et de Lacassagne à Montherlant, des hommes d'âge et d'expérience ont donné une réponse qu'on ne peut plus feindre d'ignorer.

(1) *Le Suicide et l'Ethique*, par Henri Fesquet (*le Monde* du 3 novembre 1972). *Correspondances* (*le Monde* daté 26-27 novembre 1972).

ETRANGER

Reflets du monde entier

DER SPIEGEL

La fête des femmes à Berlin-Ouest

La première « fête des femmes » vient d'être organisée à Berlin-Ouest. L'hebdomadaire *DER SPIEGEL* y a dépêché une rédactrice, l'entrée étant interdite aux hommes. Voici quelques-unes de ses impressions : « *Elles étaient un millier et le filtrage à la porte n'était pas facile car la ressemblance de plus en plus nette des deux sexes contraignait, pour éliminer les messieurs, à une quadruple vérification : cheveux, pantalons, poitrine, barbe... On a dansé, discuté, visité des stands d'information. Bon nombre d'assistantes étaient venues en robe longue. Les lesbiennes étaient une petite minorité. La plupart des femmes, visiblement égarées, donnaient l'impression de brebis sans leur chien de garde. Pas de slogans, pas de ligne politique, pas d'agitation mais beaucoup de petits groupes où l'on parlait de la sexualité et de ses conséquences. Lorsque le matin se leva sur la Fête des mères, la jeune Ingrid Deter chanta en s'accompagnant à la guitare : « Maman est la » meilleure » et « J'ai avorté comme des millions d'autres. »* Une conclusion pour l'envoyée spéciale du *Spiegel* : « *A long terme, les fêtes pour femmes seulement ne risquent pas de s'imposer.* »

Journal d'Europe

Une télévision pour immigrés

L'hebdomadaire belge *JOURNAL D'EUROPE* rend compte d'une expérience originale de télévision par câbles et des difficultés auxquelles elle s'est heurtée.

« *La première expérience belge de télévision communautaire par câbles s'est déroulée à Saint-Josse. Changement de gouvernement. Trois émissions devaient passer sur le câble de Saint-Josse. Deux heures avant la diffusion, le directeur de Coditel reçoit un télégramme du ministère des communications qui interdit la nouvelle expérience. Désormais, la télévision communautaire par câbles est hors la loi ! Les émissions seront projetées en circuit fermé sous une tente plantée place Saint-Josse. La population locale participe à l'événement. L'un des reportages a été réalisé par les immigrés de la localité. Le second propose les données du projet de construction d'une nouvelle tour, assemblé dare-dare par le groupe vidéo du foyer culturel. Le troisième est entièrement élaboré par les élèves de sixième latine de l'athénée de Saint-Josse : du choix du sujet au montage de chaque plan... Le thème abordé : l'éducation sexuelle à l'école.* »

L'interdiction de diffusion a amené les organisateurs de l'expérience à présenter le 28 mai en privé les films ainsi réalisés. « *Entrée gratuite.* »

PACIFIC ISLANDS MONTHLY

Les Japonais dans les mers du Sud

Le *PACIFIC ISLANDS MONTHLY*, de Sydney, revue qui étudie le Pacifique du Sud, analyse l'avenir du tourisme japonais. « *On prévoit qu'en 1980 huit millions de Japonais iront en vacances à l'étranger. Ils seront vingt-cinq millions, pense-t-on, en 1985 — soit un quart de la population. Environ 10 % iront dans le Pacifique (...). Pour ces deux millions cinq cent mille Nippons, il faudra, en premier lieu, un nombre énorme de chambres d'hôtel. Ils voudront des vacances actives, ils voudront faire quelque chose et voir, plutôt que se prélasser sur des plages (...). Les Japonais désireront jouer au golf, pêcher au harpon, visiter les villages, voir la fabrication du coprah et des produits artisanaux.* » Déjà, nombre de Japonais se rendent à Guam et en Polynésie française, mais des millions viennent visiter Fidji et Tonga. « *L'investisseur japonais veut que son capital lui rapporte.* » Il sait aussi qu'il faudra multiplier les liaisons aériennes. *PACIFIC ISLANDS MONTHLY* ne se demande pas quelles seront les réactions des populations soumises à une telle « invasion ».



Des difficultés sur le marché de l'accordéon

Il est difficile d'adapter aux lois élémentaires du marché un système qui a été fondé pendant des décennies sur une planification extrêmement rigide. L'hebdomadaire soviétique *EKONOMITCHESKAYA GAZETA* raconte l'histoire d'une usine qui travaille pour rien : elle continue de fabriquer des millions d'accordéons que la clientèle refuse :

« *Ces trois dernières années, l'usine d'accordéons de Gorlov a diminué sa production de deux fois et demie. Néanmoins, pour le directeur de l'entreprise, M. Reznik, un problème pressant se pose : à qui envoyer la production ? Le dépôt de la région de Donets de l'Organisation commerciale d'articles culturels de l'Ukraine n'a pas pu vendre aux détaillants trois mille accordéons. Le stock d'accordéons augmente aussi au dépôt régional de Donets, qui en contient actuellement plus de cinq cents. Les stocks ont augmenté aussi à l'usine même : par rapport à l'année dernière, ils ont plus que doublé.*

» *A Donets, le magasin n° 13, spécialisé dans la musique, a reçu l'an dernier dix-sept accordéons « Petit charbon » et il a réussi à n'en écouler qu'un seul. Qu'arrive-t-il à « Petit charbon » ? Le modèle a été approuvé à l'exposition commerciale il y a seulement un an et demi. Pour créer cet accordéon, un groupe de spécialistes de l'usine avait obtenu une prime confortable.*

» *Le problème, c'est que la famille nombreuse du « Petit charbon » ne ressemble pas au premier modèle. L'accordéon avec lequel les démonstrations furent faites à l'exposition et au ministère diffère comme le ciel de la terre des accordéons que l'on produit maintenant. L'usine utilise du hêtre pour la production aujourd'hui ; ce bois n'est pas suffisamment traité et le clavier s'effondre.*

» *L'année dernière, l'usine a payé presque 7 000 roubles d'amende aux dépôts commerciaux de l'Organisation commerciale d'articles culturels de l'Ukraine. Néanmoins, la Direction centrale de l'industrie des instruments musicaux du ministère de l'industrie locale de l'Ukraine a décidé d'accroître le programme de production pour l'année en cours... En plus de la production programmée par l'usine elle-même, on a ajouté mille pièces de plus sans consulter les organisations commerciales et le collectif de l'usine. Pour résumer, on n'a pas tenu compte de la demande. On a fait ceci au début de l'année alors que les travaux préparatoires du nouveau plan étaient déjà terminés.* »

Lettre de Manaus

Un charme épicé et attachant

DANS les premières années du siècle, me raconte mon compagnon, un Suisse émigré au Brésil avant la Grande Guerre, quand on rencontrait dans les rues de Manaus un homme en cravate, on pouvait lui parler en français : on était sûr qu'il vous répondrait dans la même *langue*. Ces hommes que la touffeur équatoriale *n'empêchait* pas de *porter col dur* et cravate étaient millionnaires... et *analphabètes. Dans la journée*, chefs brutaux et impitoyables d'une armée de « *seringueros* » *fiévreux*, qui saignaient les hévéas de la forêt pour recueillir le précieux caoutchouc. Dans la soirée, auditeurs attentifs et ravis de Sarah Bernhardt au grand théâtre Amazonas. Le cycle du caoutchouc, *qui fit* de Manaus une ville florissante, atteignit son apogée entre 1880 et 1910. C'est à cette époque que furent montés, pièce par pièce, après avoir été préfabriqués en *Europe*, les principaux monuments de Manaus : le *fameux théâtre — ce caprice de* potentats : *recréer* la Belle Epoque *dans la jungle à coups de millions.* — le palais de justice, le palais *du gouverneur, le marché couvert* installé sur la rive du fleuve, et dont l'architecture métallique charmante et désuète rappelle étrangement feu les pavillons Baltard. D'ailleurs le « Mercado » doit également être détruit afin de faire place à de nouveaux entrepôts portuaires. Mais cette destruction ne soulèvera pas les mêmes protestations qu'à Paris. A Manaus, personne ne fait passer le souci esthétique avant le souci économique.

La ville, qui s'était assoupie après le déclin de la « borracha » amazonienne, relayée par le caoutchouc des plantations d'Insulinde, secoue sa torpeur depuis une dizaine d'années. La société industrielle a fait une entrée en force, et la déconvenue du touriste en est la meilleure preuve. La véritable forêt vierge a disparu autour de la ville. Seules les agences de tourisme affirment qu'il est encore possible de voir des alligators sous les palétuviers : chasse et pollution naissante les ont décimés ou contraints d'émigrer. Quant aux Indiens, ils se sont retranchés à plusieurs centaines de kilomètres de là, à l'abri des rapides qui rendent le *haut* cours *du* rio Negro impraticable aux navires. *Même là, ils ne sont pas en sécurité*, et le petit musée constitué à *Manaus par les missionnaires salésiens* qui les évangélisent raconte *leur tragédie. Dans les premières* salles se trouvent des objets fabriqués *avant l'arrivée des Salésiens* ou au début de leur installation. Dans la dernière salle, ceux qui ont été faits sur leurs conseils.

Avant *les salésiens* : les momies, les cercueils en forme de pirogue *où le mort et ses objets usuels* faisaient le « grand voyage » dans les *eaux glacées de l'au-delà, une* poterie rappelant la poterie grecque *archaïque, des couleurs et des formes* justes exprimant le rapport poétique qu'entretenaient les petits hommes nus et la grande forêt. Après les salésiens : des fanions d'écorce aux couleurs des U.S.A., du Brésil, de la France, de l'Angleterre, des sacs de ménagères décorés de fleurs trop grosses et aux couleurs trop vives, de tristes babioles qui font penser aux souvenirs que les touristes pressés achètent dans les aéroports.

La civilisation a parfois tendance à se prendre pour Attila — après *elle la beauté ne repousse plus.*

A défaut de beauté, les habitants de Manaus commencent à goûter aux *plaisirs de la* consommation. Transistors et télévisions *trônent dans* presque toutes les maisons, même (j'allais dire « *surtout* ») dans les *plus pauvres.* C'est que Manaus est en passe de jouer son rôle de pôle de développement économique de l'Amazonie. Le travail colossal de la Transamazonienne est presque terminé. Une tranchée rouge à travers la forêt, ouverte à la circulation dans quelques semaines, unira Ma*naus à Porto-Velho, débloquant* la capitale de l'Etat d'Amazonas, qu'on n'atteignait jusqu'ici *que par le fleuve* ou les airs. Scierie, minoterie, raffinerie de pétrole et même aciérie de petit calibre jalonnent la rive gauche du rio Negro, en aval de Manaus. Au nord-ouest de la ville, des centaines d'hectares de forêt *ont été rasés pour aménager* le futur aéroport international. Dans la ville, les *agences bancaires se sont* multipliées comme les pains. Castelo Branco a fait de Manaus un port franc en 1967, et depuis cette date le mouvement des affaires va bon train. Le gouvernement fédéral consent d'énormes avantages *fiscaux et financiers aux industriels* qui investissent à Manaus.

Sa sollicitude ne se borne pas à l'industrie, il entend aussi *développer l'élevage amazonien. Il n'y a* pas ici de trypanosome comme en Afrique : les vaches ont une taille *normale*. Importées de l'Inde, elles supportent bien le climat. La principale difficulté consiste à persuader les petits paysans éleveurs de *quitter* les *abords directs du rio* Negro pour se réinstaller dans la *forêt. Car les rives où paissaient* jusqu'ici les bovidés sont *périodiquement recouvertes par les eaux*, et les bêtes, ne pouvant se nourrir *et s'allonger*, meurent d'épuisement ou sont attaquées par les serpents d'eau et les piranhas.

En même temps, le gouvernement *favorise l'émigration à partir* d'autres Etats de la Fédération, car le besoin de *main-d'œuvre* se fait sentir. Voilà pourquoi le touriste *peu fortuné* trouve à Manaus ce qu'il aura cherché en vain dans toutes les autres grandes villes brésiliennes : des hôtels bon marché. Il faut bien loger quelque part ces immigrants aux poches vides. A l'hôtel « Manaus », où je demeure, les chambres à l'étage coûtent 50 cruzeiros (1) : c'est peu pour le Brésil, c'est encore trop pour beaucoup de monde, pour moi en particulier. *Les caves ont été aménagées* en chambres ; le lit coûte 15 cru*zeiros. C'est passablement sordide.* Les chambres donnent sur une *arrière-cour où sont jetées des im*mondices. Les rats s'y battent la *nuit, en poussant de petits cris* aigus. Sur les murs des chambres *courent* des lézards albinos, blancs et aveugles, que la peur pétrifie quand on allume.

JE partage une chambre avec *deux* hippies hâves, épuisés par quelque parasitose intestinale. Ils viennent du Pérou par le rio Solimoes. Le quatrième occupant est un jeune Brésilien, originaire du Ceara, qui vient de quitter un chantier près de Porto-Velho. Il cherche du travail. Dans la chambre contiguë, un serveur de restaurant, venant de l'Alagoas, et un ancien camionneur sur un des tronçons de la Transamazonienne, du Ceara. L'un veut changer de travail, l'autre en cherche. La mobilité de la main-d'œuvre brésilienne est surprenante. Quelques *jours plus tard*, deux d'entre eux sont embauchés pour *travailler sur la « Périmétrale* Norte », route stratégique longeant *les frontières du Venezuela et de la* Colombie. Le troisième est engagé *dans une scierie* à Itacoatiara, à 300 kilomètres de Manaus, sur le *Solimoes.* Dans *l'hôtel*, ils sont remplacés par d'autres, originaires souvent du Ceara ou d'autres Etats du Nord-Est. Les « nordestinos » composent en effet une grande partie de cette masse fluctuante de travailleurs nomades qui fait osciller la population de Manaus entre trois cent mille et quatre cent cinquante mille. Le gouvernement pense résoudre le très grave problème du *Nord-Est en le vidant* de son trop-plein démographique. Une *bonne part du courant migratoire* se dirige aujourd'hui vers l'Amazonie.

Cet afflux de travailleurs à Manaus renforce la *différenciation* sociale, accuse la ségrégation géographique. *Dans Adrianopolis, le quartier résidentiel*, les belles demeures blanches *de style moderne* et *parfois* futuriste s'égaillent dans une végé*tation tropicale* dont la luxuriance est contenue et ordonnée par de savants jardiniers japonais. Au contraire, le long du fleuve et des petits affluents qui traversent la ville, les « igarapés », les cabanes sur pilotis se pressent les unes contre les autres, comme des échassiers frileux. Le gouvernement voudrait faire reculer sur les rives ces maisons bâties dans l'eau : l'écart entre les hautes et basses eaux peut atteindre 10 mètres. Parfois les pilotis ne sont pas assez hauts, *le plancher de* la cabane est recouvert et l'occupant *doit en reconstruire un second*, plus élevé, ce qui l'oblige à vivre courbé. *Dans le quartier des Educandos*, la rive du rio Negro s'élève : deux ran*gées de cabanes occupent* cette falaise : une au sommet, en surplomb, *une à la base*, dans l'eau. Que viennent les pluies, l'argile glisse, s'affaisse, *et les maisons* du dessus s'écroulent sur les maisons du bas : *la mort* sans phrases pour les deux familles. Mais, en dépit de tous les efforts des autorités, les riverains *refusent* obstinément de quitter le fleuve. Le fleuve les abreuve, les nourrit, les lave, les porte.

IL faut, le matin, descendre le rio, le long des Educandos, pour apprécier le tableau. Devant les *pilotis*, dans l'eau, *les femmes* se groupent à quatre ou cinq, chacune chevauchant un *gros billot* de bois, les robes humides plaquées sur *le corps ; cette petite communauté* flottante lave le linge, au milieu des *rires, des chamailles et des claquements* mouillés. Autour d'elles les *enfants nus, cuivrés et rieurs, s'écla*boussent. Ils s'écartent, au dernier *moment*, pour laisser passer une lourde pirogue chargée de bananes, *de goyaves, de gousses de cacao*, de lait, de farine de manioc. Ce magasin flottant est propulsé par un homme assis tout à l'avant de la pirogue. Il pagaye, toujours du même côté, en un mouvement lent et compliqué de godille qui maintient l'esquif en ligne droite. Il fait du porte à porte, vendant sa marchandise aux familles entassées dans les cabanes sur pilotis, ou dans de vieux navires remontés *sur les rives*. Des *pirogues plus frêles proposent* du café et des *gâteaux très sucrés, les* « *bolos* », aux voyageurs allongés dans ces *hamacs* qui sont le seul luxe des petits bateaux à moteur remontant le fleuve jusqu'à la Colombie ou le descendant jusqu'à l'Atlantique.

La *nuit*, le tableau change. Les visages, s c u l p t é s par l'ombre, deviennent inquiétants. La police fait des rondes sur le port mais ne s'aventure guère dans les igarapes. Dans ces quartiers où la poignée de « maconha » (marijuana) coûte quelques cruzeiros, la criminalité est forte, et parfois les eaux charrient des cadavres. Rien n'est prévu pour interner les criminels lépreux et ils circulent *librement.*

A certains égards, Manaus, c'est le Far-West. Quelques aventuriers bannis ou volontairement exilés y tentent une nouvelle vie. La plus grande pharmacie de Manaus est tenue par un ancien militaire français. L'histoire est classique : *l'Indochine à dix-neuf ans, quelques* années d'errance dans le Tocantins *et le Xingu afin d'arracher* à la terre (et aux Indiens) un cristal de *roche d'une grande beauté et qui* se vend bien, puis la rebellion algé*rienne et* une condamnation qu'on fuit en s'exilant sur le rio Negro. Au bar du grand hotel Amazonas, on peut rencontrer un Cubain ombrageux qui tient une grande scierie sur le rio Solimoes. Il commence par parler de ses ouvriers qui négligent la quinine et sont minés par le paludisme. Puis le visage se ferme et il en vient à l'essentiel, au drame qu'il n'oublie pas : 1962, la baie des Cochons, lui et ses amis abandonnés, « lâchés » par Kennedy.

CES hommes, le fleuve : un charme épicé vous attache à Manaus. Il faut arriver à Manaus ou quitter Manaus par le fleuve : descendre le rio Negro, sur lequel est située la ville, jusqu'à la confluence où les eaux noires affrontent les eaux jaunes du Solimoes, plus puissant ; suivre sur quelques kilomètres la ligne de partage de ces eaux qui ne se mélangent pas. Le rio Mar, l'Amazone, ne commencent *véritablement* qu'avec cette jonction. Alors vous verrez les dos bombés de dauphins à *la* peau rose saillir hors de l'eau et vous penserez *irrésistiblement* à un homme écorché, arqué par la dou*leur* et tentant *de s'arracher aux* eaux d'un fleuve infernal. Manaus permet encore à *l'imagination* de faire des bonds dans le fantasti*que. Dépêchez-vous !*

RICHARD SINDING.

(1) Le cruzeiro vaut à peu près 90 centimes.

Immigration

Les droits et la pratique

QU'IL arrive en France selon la voie normale ou de façon clandestine, le travailleur immigré ignore tout de la législation en vigueur concernant ses droits et ses obligations. Ce sont généralement ses compatriotes déjà installés *qui le mettent* au courant et lui indiquent la procédure *administrative* à suivre pour être en règle.

Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI) et le Collectif d'alphabétisation viennent de publier une brochure sur les conditions de séjour et de travail : *le Petit Livre juridique des travailleurs immigrés* (1). Exposant la législation actuelle, les auteurs analy*sent la situation* juridique des travailleurs immigrés : ils leur ré*vèlent leurs droits, leur fournis*sent des informations et des conseils pratiques en cas de situation difficile.

La régularisation

Pour le travailleur immigré entré en France avec un contrat de *travail déjà établi et visé* par l'Office national de l'immigration (ONI), la procédure est simplifiée ; le commissariat de police ou la mairie du lieu de résidence lui délivre une carte de séjour d'une durée de un an. Il est même prévu que l'employeur garantisse, dans une annexe au contrat, un *logement dans « des conditions* normales et à un prix décent ». En fait, souvent cette garantie est formelle. Quand l'employeur ne gère pas un foyer, il se contente de d o n n e r quelques adresses d'agences ou de cités ouvrières.

Plus compliquée est la procédure de « régularisation ». Elle concerne l'immigré v e n u sans contrat, avec un passeport « touriste ». Les modalités de la régularisation ont été établies par les circulaires Marcellin-Fontanet. Il s'agit de franchir sept étapes : itinéraire administratif q u ' o n peut comparer au parcours du combattant.

La régularisation peut être refusée, d'abord parce qu'elle n'est pas un droit, ensuite la si*tuation de l'emploi* en France peut justifier ce refus. Les auteurs de la brochure font remarquer qu'actuellement « la régularisation est si difficile à obtenir que le « travail au noir » reste extrêmement fréquent ». Les « clandestins » constituent la frange la plus désespérée, la plus démunie de l'immigration. Il a fallu que les Pakistanais menacent de s'immoler par le feu pour qu'on s'occupe d'eux.

La brochure aborde aussi le problème des refoulements et des expulsions. *Dans* ces cas, et quelles que soient les raisons invoquées par les autorités, le travailleur i m m i g r é se trouve au préalable s a n s défense pour affronter de telles situations. Il y a bien sûr les syndicats et les partis politiques. Mais on ne peut pas dire qu'ils sont disposés à s'occuper de tous les cas. Il faut que le travailleur immigré sache *quels sont ses droits pour* être en règle et pouvoir se défendre. C'est là l'importance et l'utilité de cette brochure claire et simple. Son contenu devrait être enseigné aussi bien aux travailleurs déjà en France qu'à ceux qui s'apprêtent à *immigrer.*

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *Le Petit Livre juridique des travailleurs immigrés* : François Maspero ; 97 pages ; 5 F.

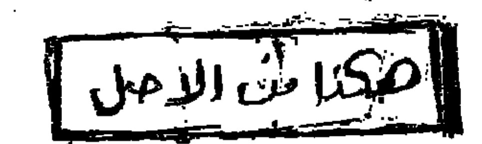
A Francfort aussi...

DEPUIS quelques semaines des affiches rédigées en cinq langues — serbo-croate, espagnol, grec, italien et turc — ont fait leur apparition à la gare centrale de Francfort. Elles contiennent un conseil, adressé en termes polis mais fermes, des dirigeants des chemins de fer allemands aux travailleurs étrangers :

« Nous comprenons votre désir de vous retrouver avec des compatriotes, mais, s'il *vous plaît, pensez* aussi à ceci : la gare est faite pour les voyageurs, vous les gênez *quand* vous vous promenez sur les quais ou que vous stationnez en groupes dans le hall. Aussi nous vous prions de rester en dehors de la gare quand vous n'avez pas l'intention de prendre le train dans le quart d'heure qui suit. N'attendez pas que la police intervienne ! Nous vous en *remercions.* »

La direction de la gare de Francfort a expliqué que cet avertissement était valable pour tout le monde, mais ce sont en général des étrangers qui se rassemblent sur les quais. Aux heures de pointe, les voyageurs sont parfois obligés de se faufiler entre des groupes compacts, et beaucoup auraient déjà manqué leur train...

Il y a, en République fédérale, deux millions cinq cent mille travailleurs immigrés, dont beaucoup n'ont pas leur famille en Allemagne. Le dimanche, ils retrouvent leurs compatriotes dans les gares, les kiosques à journaux, les brasseries ou les bureaux de tabac. Peut-être gênent-ils le trafic des voyageurs, mais le scandale n'est-il pas plutôt que ces travailleurs immigrés n'aient d'autre foyer social que les halls de gare ? — D. V.



RADIO-TELEVISION

VU

OPPOSITION ET CONCURRENCE ?

NOUS entrons dans une ère nouvelle. La réforme est en marche. Elle devrait conduire d'abord, chacun le sent, à une révision complète du rôle de l'O.R.T.F., miroir et caisse de résonance de la nation. Ce qu'il devrait être : la voix de la France. Ce qu'il est : la voix de ses maîtres. Réservé à un clan, celui du pouvoir ; réservé à une caste, celle du savoir. Comment faire pour que cela change, pour que se reflète à l'écran la carte politique et sociologique d'un pays éclaté, coupé en deux, par moitié ? L'autre moitié, celle de la minorité, le président élu par la majorité voudrait, il le dit, l'associer à son effort. Il dit aussi entendre et même écouter « l'immense rumeur du peuple en faveur du changement ». Il l'écouterait mieux si elle pouvait se faire entendre. Dans sa diversité. Et dans son entier.

Le moyen ? Au cours de ces dernières années, on en a essayé plusieurs qui ne correspondent plus, il s'en faut, aux nécessités de l'heure : placer à la direction de l'un des journaux télévisés un homme connu pour son indépendance d'esprit, en l'occurrence M. Pierre Desgraupes. Attribuer quinze minutes tous les trois mois aux différents partis politiques. Des brouillies. Et quand bien même irait-on plus loin sur la voie de la libéralisation en multipliant les tribunes, les points de vue, les débats contradictoires, on ne ferait encore qu'entrebâiller la porte des « media » à l'opposition, une entrée de service dont elle se verrait interdire l'accès à la moindre incartade, ou, pis, au moindre caprice du prince.

Il ne s'agit pas de lui accorder des faveurs, il s'agit de lui reconnaître un droit. Pas seulement le droit de réponse, le droit de parole. Et pas seulement le droit à la parole, le droit à l'élaboration des programmes. Car enfin, à la télévision, information, culture, distraction, tout se tient, tout découle d'une certaine conception de la vie en société, tout relève d'un choix politique. Confier une émission de variétés à M. Guy Lux, c'est un choix. Commander un reportage sur la haute couture, c'en est un autre. Au même titre que l'organisation d'une « table ronde » sur la crise du Proche-Orient ou sur les dangers de l'inflation.

Les Hollandais l'ont bien compris qui répartissent le libre usage de soixante-six heures d'antenne par semaine, en fonction du nombre de leurs adhérents, aux différentes associations religieuses et culturelles, ainsi qu'aux différents partis politiques. Les membres de la famille royale et ceux du gouvernement ne jouissent, est-il besoin de le préciser, que d'un temps de passage strictement limité. Dans un pays, le nôtre, où l'opposition prend des visages aussi différents que ceux de Mlle Laguiller, de MM. Le Pen, Marchais et Mitterrand, ce système mérite considération. Il flatte l'esprit de justice. Il encourage l'esprit de compétition. Sans rien enlever aux avantages du monopole, il pallie certains de ses inconvénients.

Faudra-t-il donc se condamner, dira-t-on, à n'entendre aux moments alloués à l'union de la gauche, par exemple, que Ferré, que Ferrat, à passer toutes ses soirées au Portugal ou à Cuba ? Je ne le pense pas : ce n'est pas le cas aux Pays-Bas. La concurrence jouerait forcément en faveur d'une objectivité plus grande et d'une plus grande qualité. Dans tous les sens. Emulation probablement plus saine que celle d'une chaîne privée. Cette télévision qu'on parle de vendre à une minorité de marchands, ne serait-il pas plus juste, plus démocratique, de l'ouvrir à l'autre moitié ? L'expérience ne vaut-elle pas d'être tentée ? L'initiative, s'il la prenait, aurait au moins le mérite de permettre au chef de l'Etat de tenir sa promesse : nous étonner.

CLAUDE SARRAUTE.

André Malraux aux prises avec l'art

LES MÉTAMORPHOSES DU REGARD

ENCORE Malraux et encore l'art, direz-vous. Mais oui, toujours Malraux et toujours l'art. Il y avait eu l'image : l'été dernier la colossale exposition de Saint-Paul-de-Vence, concrétisant le Musée imaginaire, toute une somme de confrontations et de réflexions. Et puis il y a eu la parole (écrite) : *la Tête d'obsidienne*, qui, à travers Picasso, en est le couronnement. Voici maintenant la parole (orale) et l'image, indissolublement associées dans *les Métamorphoses du regard*, entretiens, filmés les 13 et 14 décembre 1973 par Clovis Prévost, entre André Malraux, Pierre Dumayet et Walter Langlois, professeur à l'université du Kentucky, secrétaire général de The Malraux Society. Qu'on ne s'étonne pas de certaines redites quand on a lu le livre : Malraux l'écrivait au moment de l'interview. Constamment superposées au texte, les illustrations le rendent plus direct, immédiatement assimilable. On l'affirme en toute objectivité : elles sont admirables. Les réalisateurs de « Maeght Productions » et l'O.R.T.F ne pouvaient laisser perdre l'aubaine de tant de chefs-d'œuvre rassemblés une seule saison, dont certains sont à nouveau inaccessibles. Augmentés d'un certain nombre d'autres, ils envahissent l'écran. Grâce aux mouvantes approches de la caméra, on en a une vision nouvelle, plus fouillée, peut-être plus obsédante. Et, alternant avec le défilé, les lentes pirouettes des dieux et autres monstres sacrés, sortis des ténèbres de l'histoire et même de la préhistoire, Malraux s'anime, parle avec ses mains autant qu'avec sa voix et le ballet de ses doigts souligne, fait voir lui aussi dans sa dynamique l'univers des formes.

Dans les trois films, ou plutôt les trois volets d'un même film — « Les dieux de la nuit et du soleil », « Les maîtres de l'irréel »,



Déesse au vase jaillissant

« Le monde sans dieux ». — qui présentent tour à tour les grandes étapes de l'histoire des civilisations exprimant par l'art leur lutte contre le destin, André Malraux prouve qu'il a gardé le secret des formules percutantes et le sens de l'humour. Passant avec aisance du grand style au langage familier. Et là l'intervention du montage, assuré par Graziella Bussi, fait des miracles.

« Tous les grands arts ont été la transformation des formes de l'illusion en formes accordées à l'insaisissable. Il y a un insaisissable roman auquel répondent seules les formes romanes (...). Picasso ne voyait pas Jacqueline en morceaux et les types du portail royal de Chartres ne voyaient pas du tout leurs femmes en statues-colonnes. »

« ...J'appelle métamorphose le fait qu'on ait fait des saints et qu'ils soient devenus des statues, qu'on ait fait des déesses et qu'elles soient devenues des statues... »

Malraux passe donc de l'art sacré à l'art moderne, avec toutes les transitions qui ont marqué, parfois infléchi, cette évolution, et pour l'art actuel, qui est celui d'un monde sans dieux, il fait assister à la mort du divin grec, du mythe de la beauté (l'idéalisation, équivalent désacralisé de la spiritualisation).

Mais l'art moderne, qui, à la suite de Manet, « aboutit à l'asperge », est-il seulement et essentiellement un rapport de formes et de couleurs ? Malraux se reprend : *« Notre art est un art sacré qui ne connaît pas ce qu'il sacre. »*

La succession des images sereines, des images violentes, des images inéffaçables se poursuit tandis qu'André Malraux, pour lui-même autant que pour son auditoire, approfondit inlassablement le problème qui est celui de la condition humaine, multiplie les questions encore sans réponse — assez clairement pour que le grand public se les pose lui aussi.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Les mercredis 5, 12 et 19 juin, troisième chaîne, 20 h. 40.

UNE ÉCRITURE TÉLÉVISUELLE

Je m'appelle comment ?

La porte, fermée au verrou, cède ; quelqu'un entre... Une femme... Elle avance à pas prudents. Elle porte des vêtements un peu excentriques, un grand sac de voyage. Elle allume les lampes une à une, prend possession de l'appartement vide. Un appartement qui n'est pas le sien. Qui est-elle ? Vient-elle pour cambrioler ?

Non. La femme se met à parler. Pendant une heure, elle va jouer un jeu fantaisiste, douloureux, morbide. C'est une femme qui s'introduit, comme cela, chez des gens qu'elle ne connaît pas, pour se faire une autre personnalité, pour s'inventer une autre existence. Mais les fantômes de son passé ont toujours le dessus. La mémoire de son identité, de ce qui lui est arrivé à elle et qui l'a conduite au bord de la folie, est plus forte que son imagination créatrice de situations illusoires.

Ce combat entre l'imagination et la mémoire est le sujet de *Je m'appelle comment ?*, texte d'Alain Bosquet (1), mis en scène par Jean-Marie Coldefy, interprété par Rosy Varte. Et *Je m'appelle comment ?* est l'exemple idéal, jusque dans ses limites, de ce que peut être une émission dramatique écrite en fonction de la technique vidéo fixe, en studio. Un seul décor, une seule interprète. Une manière pour Jean-Marie Coldefy de revenir à une démarche télévisuelle presque abandonnée en une période d'inflation de la dramatique-fleuve filmée ou du simple compte rendu photographique de pièces de théâtre. Accord entre le texte et la technique, dépassement de la technique par *l'écriture*. Dans le décor fermé, une caméra légère suit le personnage en proie à sa névrose, à son drame. Le caméraman avait assisté aux répétitions (trois jours), à la mise en place de l'interprétation. Et Coldefy a pu enregistrer l'œuvre en continuité, dans sa durée réelle : sa mise en scène comporte un seul plan : la caméra se déplace dans l'espace clos.

Quelques plans ont été ajoutés ensuite (les contre-champs où Rosy Varte se voit sous les traits d'une autre), mais, par une continuité qui n'est pas celle d'une représentation théâtrale, le drame est devenu une sorte de reportage sur le comportement de cette femme égarée en proie à elle-même.

Rosy Varte est de ces interprètes, aujourd'hui rares, qui arrachent un personnage « de leurs tripes ». Chez elle, la passion, l'instinct, commandent. C'est pour cela qu'elle a si bien ressuscité Marie Dorval à la télévision. Il n'y a rien chez Rosy Varte d'intellectuel, de sophistiqué. Elle se donne, elle s'épuise, elle passe, en une minute, du sourire à l'angoisse, allant, avec une tragique impudeur, jusqu'à l'extrême des sentiments. C'est bouleversant.

Dans l'état actuel des choses, *Je m'appelle comment ?* n'est qu'une expérience, un peu insolite, mais qui pourrait servir d'indication pour une nouvelle politique des émissions dramatiques. On y voit — et Youri, auteur-réalisateur, était jusqu'ici à peu près le seul à l'avoir prouvé — que l'écriture télévisuelle — à partir de la vidéo fixe, technique délaissée ou détournée de sa fonction — est le résultat d'une manière (littéraire) d'écrire, d'une manière d'utiliser la caméra et d'une manière de jouer.

JACQUES SICLIER.

(1) Qui a déjà écrit pour la télévision *Opéra pour Baudelaire*, réalisé par Dominique Delouche.

★ Mardi 4 juin, troisième chaîne, 20 h. 35.

DEUX ANNIVERSAIRES

LA MODULATION DE FRÉQUENCE A VINGT ANS

UNE exposition consacrée à la modulation de fréquence a lieu actuellement dans le hall du premier étage de la Maison de l'O.R.T.F. Un public nombreux s'y agglutine autour du vaste podium où Jacques Bal anime en direct son « Bon côté » : on s'écrase contre la vitre du studio de France-Musique : on s'étonne devant une rétrospective très « kitsch » du matériel radiophonique d'avant guerre.

La modulation de fréquence a vingt ans. En 1953, elle était le privilège de quelques rares auditeurs parisiens. Aujourd'hui, grâce à plus de cent soixante-quatorze émetteurs, elle peut être reçue sur tout le territoire et même en voiture. Pour bien apprécier ce qu'a apporté la M.F., il faut se souvenir des anciens postes avec leurs chuchotements, les bruits de fond, les distorsions et les parasites qui venaient troubler l'écoute, mettant au supplice en particulier les amateurs de musique. Ce furent eux les premiers intéressés par la commercialisation des postes équipés en modulation de fréquence, garantissant la parfaite qualité et la fidélité du son. Le grand public, lui, bouda en raison du prix élevé des récepteurs et de l'impossibilité de capter en M.F. les stations périphériques. Et puis cette nouveauté coïncidait avec l'essor de la télévision ; l'attrait du petit écran fut le plus fort.

La progression de la modulation de fréquence s'est donc faite d'abord exclusivement au profit des chaînes dites culturelles auxquelles elle a apporté, à partir de 1963, les ressources de la stéréophonie, ouvrant de nouvelles possibilités à l'expression radiophonique.

Depuis quatre ou cinq ans, les efforts des directions tendent à populariser la modulation de fréquence par la diffusion des programmes de France-Inter et de certains FIP. Mais, parallèlement, on a assisté, grâce au disque et aux chaînes haute fidélité, à une redécouverte de l'univers sonore. On constate aujourd'hui un regain d'intérêt, chez les jeunes surtout, pour la manipulation des sons et la radio élaborée.

Malheureusement, une nouvelle crise s'annonce à l'O.R.T.F. ; après un renouveau assez prometteur, c'est la récession : la stéréophonie est réservée à la musique. Les producteurs, faute de moyens appropriés, doivent renoncer aux émissions de création, la recherche radiophonique se voit peu à peu réduite aux deux heures hebdomadaires de « l'Atelier » de France-Culture. Si bien que la M.F., mise enfin à la portée de tous, risque de n'être plus que le véhicule d'une banale radio d'accompagnement. Un gadget de plus dans notre civilisation de consommation. — M. M.

Quinze ans « de recherche » à la Pagode

AU commencement étaient les émetteurs. Puis il y eut des programmes, et des administrations, et encore, et toujours, des émetteurs, la radio, la télévision, le perfectionnement des techniques. Le premier âge des mass media fut celui de l'invention. Et depuis, on vit dans l'ordre — le désordre — des institutions.

La seule institution un peu drôle qu'ait sécrétée la R.T.F., devenue O.R.T.F., c'est le service de la recherche, enfant hybride des P.T.T. et de l'esprit de discours qui caractérise son inventeur, son incarnation, sa théorie vivante, Pierre Schaeffer, homme de sons, musicien et mathématicien, qui a trahi l'oreille pour le regard, en consacrant la majeure partie de son activité à la télévision.

Quinze ans de prospection centrifuge dont le seul axe constant, la seule méthode réside dans l'aspect anti-institutionnel de l'esprit de recherche, voilà de quoi dérouter, même les amateurs d'imprévisible, ne serait-ce que par la continuité de l'apparemment disparate.

En une quinzaine de jours, du 5 au 18 juin, au cinéma la Pagode, le service de la recherche a décidé de se faire fête pour ce quinzième anniversaire, en ouvrant le dialogue avec le public, son public surtout, restreint, peut-être, mais fidèle. Ce sera, d'abord, un effort d'information, sur les moyens, les objectifs et les initiatives ; ce sera aussi, et voici le plus ardu, une tentative de synthèse. Débats, illustrations et anthologies tenteront de dévoiler la face cachée de l'iceberg de l'audio-visuel. Elle ressemblera, n'en doutons pas, à notre société. — M. E.

● MERCREDI 5 : 15 h., Débat animé par Georges Walter, avec la participation de Pierre Schaeffer ; 18 h., L'odieux visuel : *A force de montrer, tout devient-il odieux ?* ; 20 h. 10, Sélection de films chaîne 1 (avec *la Clef des champs*, d'Y. Laumet) ; 22 h. 20, Auteur à suivre : Gérard Patris.

● JEUDI 6 : 15 h., La télévision et ses critiques ; 18 h., Les mass media aux Etats-Unis ; 20 h. 10, Sélection de films chaîne 2 (avec *le Violon de Vincent*, de J.-P. Gallo et Alain Prévost) ; 22 h. 20, Auteur à suivre : Liz Deramond.

● VENDREDI 7 : 15 h., Communication de groupe et micro-media ; 18 h., Image et société : *L'audio-visuel, révélateur de conflits* ; 20 h. 10, Sélection de films chaîne 3 (avec *la Bataille de Poitiers*) ; 22 h. 20, Auteurs à suivre Marie-Claire Schaeffer.

● SAMEDI 8 : 15 h., Actions internationales de recherche ; 18 h., Recherches d'un peu partout ; 20 h. 10, Cinéma : *les Jours glacés*, d'A. Kovacs, et *Un appétit d'oiseau*, de P. Foldes ; 22 h. 20, Auteurs à suivre : Jacques Brissot, Peter Foldes.

● DIMANCHE 9 : 13 h. 30, Portes ouvertes (jeux d'appareils, animation audio-visuelle) ; 18 h., Des machines pour les artistes ; 20 h. 10, Cinéma : *L'Italien des roses*, de Charles Matton ; 22 h. 20, Auteur à suivre : Jean-Claude Lubtchansky.

● LUNDI 10 : 13 h. 30, Défense et illustration de la radio, avec J. Floran et Agathe Mella : 18 h. : La radio qui s'écoute ; 20 h. 10 : La radio qui se regarde ; 22 h. 20 : Auteur à suivre : François Weyergans.

● MARDI 11 : 15 h. : Recherche musicale, avec le G.R.M., le groupe de Bourges, etc. ; 18 h. : Musiques plurielles ; 20 h. 10 : Cinéma : *les Années Lumière*, de J. Chapot ; 22 h. 20 : Auteurs à suivre : Piotr Kamler, Raoul Sangla.

● MERCREDI 12 : 15 h., L'énigme de l'audience (les sondages) ; 18 h. : Observateurs observés ; 20 h. 10 : Grands moments de la télévision (promenade-souvenir à travers l'information) ; 22 h. 20 : Grands moments (la fiction).

● JEUDI 13 : 15 h. : Les télévisions étrangères (institutions et service public) ; 18 h., Du côté des télévisions étrangères (avec *Gale est morte*, document B.B.C.) ; 20 h. 30 : Les critiques choisissent : A. Boudet : 22 h. 20, Après nous le déluge (Prospective : La bombe).

● VENDREDI 14 : 15 h., Inspirations et initiatives de production ; 18 h. : Image de poche : les vidéocassettes ; 20 h. 10 : Les critiques choisissent : Jacques Ertaud : 22 h. 30 : Après nous le déluge (prospective : an 2000)

● SAMEDI 15 : 15 h., Télévision et éducation des adultes ; 18 h., Voir pour apprendre (films Ofraterne) : 20 h. 10, Cinéma : *Une infinie tendresse*, de P. Jallaud; 22 h. 20, Les malins et les naïfs (autoportraits : Dubuffet, Lacan, Francis Ponge).

● DIMANCHE 16 : 15 h., Portes ouvertes (jeux de société) ; 18 h., La danse captive ; 20 h. 10, Cinéma : *le Viol d'une jeune fille douce* (qui n'est pas le premier film de Gilles Carle, contrairement à ce qu'indique le programme) ; 22 h. 20, Les malins et les naïfs : Zouc, l'Art brut, Clovis Trouille.

● LUNDI 17 : 15 h., Les nouveaux métiers de l'audio-visuel ; 18 h., Les pièges du réel, avec Jean Frapat ; 20 h. 10, Film : *Continental Circus*, de J. Laperrousaz ; 22 h. 20, Science et fiction.

● MARDI 18 : 15 h., Multimédia (anciens et nouveaux media, avec Jean d'Arcy) ; 18 h., Les magazines du CREPAC ; 20 h. 10, Cinéma : *Ludwig requiem pour un roi vierge*, de H.-J. Syberberg ; 22 h. 30, L'Imaginaire et l'Indicible : Dieu n'est pas mort.

Le programme de chaque jour sera repris le lendemain dans la seconde salle de la Pagode.

ÉCOUTER, VOIR

● FEUILLETON : LA BRIGADE DES MALÉFICES. — Vendredi 7 juin, deuxième chaîne, 15 h. 15.

Quand une mystérieuse septième chaîne de télévision provoque des crimes passionnels, quand un braconnier accuse les fées d'enlever de jeunes hommes dans la forêt de Rambouillet, quand une Vénusienne débarque sur terre, la police officielle hausse les épaules et cherche des explications rationnelles. Mais l'inspecteur Paumier et sa brigade spéciale démêlent les maléfices du surnaturel. Un anti-héros spécialiste de l'irrationnel, tel est Léo Campion dans ce feuilleton de Claude Nahon, Monique Lefebvre et Claude Guillemot. Un feuilleton passionnant et drôle qui fait croire au fantastique quotidien. Il a déjà été programmé sur la deuxième chaîne, en 1971. En plein mois d'août...

● ÉMISSION MUSICALE : « UN PAYS, UNE MUSIQUE : LA GRÈCE ». — Vendredi 7 juin, troisième chaîne, 20 h. 40.

Dans les villages d'Epire et dans les quartiers populaires d'Athènes, le Rébetika, né au début du siècle, était le reflet des désespoirs. Claude Fléouter et Robert Manthoulis sont partis à la recherche de cette musique qui est en train de mourir. Aujourd'hui, seul Tsitsanis, l'auteur de Dimanche pluvieux, *« le deuxième hymne grec », chante encore ces chroniques populaires, « ce cri du silence ».*

● DOCUMENTAIRE : « LE PALC ET LA PARADE ». — Dimanche 9 juin, deuxième chaîne, 13 h. 30.

Resurgit le mystère de la fête foraine, le mystère de la foule attirée par les acrobates, les ménageries, les « monstres », par le « bagout », par une fièvre — le vertige. Dominique Page, le réalisateur de l'émission, a recréé cette atmosphère à l'aide de témoignages, de documents filmés, d'illustrations. Il a interrogé huit forains qui parlent de leur travail et de leur art.

La Fête à Neu-Neu, Luna-Park ont disparu. Seule la Foire du Trône survit, mais elle n'est plus un lieu particulier, traditionnel, de distractions, elle ressemble un peu à un marché. Ce documentaire permet de montrer que la fête pouvait être un spectacle.

RADIO-TELEVISION

Samedi 1er juin

● **CHAINE I**

20 h. 30 Dramatique : « la Famille Grossfelder », de J. Lhote. Avec J. Guiomar, M.-C. Barrault.
Comment un père fait le malheur de ses trois filles

23 h. 10 Portrait : Henry Miller, poète maudit (2). Réal. M. Arnaud.
Avec la participation de Laurence Durrell.

● **CHAINE II (couleur)**

20 h. 35 Variétés : Top à... Jacqueline Maillan.

21 h. 35 Série : Kung Fu (« la Mante religieuse »).

22 h. 25 Variétés : Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● **CHAINE III (couleur)**

20 h. 40 Théâtre : « la Ballade de maman Jones », de C. de Seynes. Réal. P. Martin, avec M. Petit, C. de Seynes, A. Dare, Y. Siafarikas. Musique de G. Petit.
Evocation sous forme de « récit-théâtre » de la vie de Mari Herris Jones, élément actif du mouvement ouvrier américain à ses débuts.

Dimanche 2 juin

● **CHAINE I**

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectateur.

12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.

13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.

13 h. 45 Série : Le faussaire.

14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
Championnat de France d'athlétisme à Charletty. Cyclisme : Trophée des grimpeurs. Tiercé à Longchamp.

17 h. 15 Série : L'homme de Vienne. « Double jeu ».

18 h. 5 La France défigurée, par M. Péricard et L. Bériot.

18 h. 40 Magazine du théâtre : Entracte, de P.-L. Mignon.

19 h. 10 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann : « A cœur joie ».

20 h. 45 Film : « la Comtesse de Hong-Kong », de Ch. Chaplin (1965), avec S. Loren, M. Brando, S. Chaplin, T. Hedren, Ch. Chaplin.
Marivaudage à bord d'un paquebot de luxe entre un milliardaire américain et une dame de petite vertu (vraie comtesse russe), passagère clandestine dans sa cabine.
Le dernier film de Chaplin, « comédie matinée de romance... sans message ni tarte à la crème ».

● **CHAINE II (couleur)**

12 h. 30 Inf. 2 dimanche. L'or.

13 h. Concert.

13 h. 30 Documentaire : L'héritage de Tupac Amaru. Peuple et militaires au Pérou. 1968-1974. Réal. J.-L. Berdot.

14 h. 25 Film : « la Grande Barrière de corail », de P. Levie (1970).
Grand film documentaire sur la faune et la flore sous-marine de la grande barrière de corail d'Australie (2 000 kilomètres) le long de la côte du Queensland.

15 h. 55 Musique : Presto, de P. Petit.

16 h. 15 A propos, de M. Droit.

17 h. 45 Jeu : Familion.

17 h. 55 Télésports.

19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, par F. de La Grange : « La route des migrations ».

20 h. 35 Art : Naïfs haïtiens (1), de J.-M. Drot.

21 h. 30 *Cas de conscience : « Le droit ou la charité ».*

22 h. 35 Ciné-club. Cycle John Huston : « le Dernier de la liste » (1962), avec K. Douglas, G.-C. Scott, D. Wynter, D. Brooks, H. Marshall.
Un assassin, expert en l'art du déguisement, a tué onze personnes. Un ancien officier des services secrets britanniques cherche obstinément à le démasquer.
L'humour de l'absurde. De grandes vedettes grimées et méconnaissables.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.

20 h. 10 Essai : Mains et merveilles (3), de G. Coste, J. Debord et D. Sanders.

20 h. 45 Dramatique : « la Leçon d'allemand », de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais (1).
Dans une maison de redressement allemande, un jeune délinquant, invité à disserter sur les « joies du devoir », va traiter le sujet pendant des mois, enfermé dans une cellule.
(Emission diffusée le jeudi 24 janvier sur la première chaîne).

PRÉAVIS DE GRÈVE A L'O.R.T.F.

En raison des préavis de grève déposés à l'O.R.T.F. par plusieurs syndicats, dont la Fédération syndicale unifiée (personnels techniques et administratifs), les programmes de radio des 1er, 2 et 3 juin ne seront pas diffusés normalement. Un programme minimum (musique ininterrompue, bulletins d'information à 8 heures, 13 heures et 19 heures) sera assuré.

En ce qui concerne la télévision, les programmes sont maintenus mais risquent néanmoins d'être perturbés (en particulier les émissions en direct) pendant ce week-end de Pentecôte et probablement au-delà. Rappelons que le syndicat C.F.D.T. de l'Office (SIRT) a déposé un préavis de grève pour le mercredi 5 juin, sans limitation de durée.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 2 JUIN

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, *Horizons*, magazine d'E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte : « Israël et Edom » ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Etre chrétien aujourd'hui » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe de Pentecôte célébrée au monastère des dominicains de Chalais : prédication du Père Jonlin.

Les programmes éducatifs

PREMIÈRE CHAINE

Mercredi 5 juin

9 h., Information biologique ; 11 h. 30, Langues vivantes : civilisation américaine.

Lundi 10 juin

10 h., Emission régionale (Rhône-Alpes).

FRANCE-INTER M.F.

Jeudi et vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Mercredi 5 juin

14 h. 15, Français (linguistique) ; 14 h. 55, Formation de professeurs (italien).

Jeudi 6 juin

17 h., Philosophie (information des professeurs).

Lundi 10 juin

9 h. 5, Le club du lundi (5e) ; 17 h., Linguistique appliquée : italien.

Les émissions pour les jeunes

Lundi 3 juin

L'ASIE A NOTRE PORTE, chaîne 1, 18 h. 50.
— *Sous le signe du Bouddha.*

Mardi 4 juin

LA PISTE AUX ETOILES, chaîne 1, 20 h. 35.
— *Equilibristes, cavalerie...*

Mercredi 5 juin

GRAIN DE SEL, chaîne 1, 18 h.
— *Le cheval.*

Jeudi 6 juin

LA VIE EST LA, chaîne 1, 18 h. 50.
— *Algériens quand même.*

Vendredi 7 juin

A LA RECHERCHE DE, chaîne 1, 18 h. 50.
— Daphnis et Chloé, *de Ravel.*

Du lundi au samedi

LA COURTE ECHELLE, chaîne 3, 18 h. 35.
— *Tennis et dessin animé.*

Trentième anniversaire du débarquement

Première chaîne

4 JUIN : 13 h., La vie sous l'occupation en Normandie ;

5 JUIN : 19 h. 45, La préparation du débarquement ;

6 JUIN : 13 h., Rappel des émissions militaires ; 19 h. 45, Journal diffusé en direct d'Omaha Beach, avec la collaboration de journalistes étrangers (un anglais, un américain, un allemand) ; flashes d'information à 12 h., 12 h. 25, 13 h. 45, 18 h. 15, 18 h. 20, 18 h. 48, 19 h. 14, 20 h. 8, 20 h. 30, 21 h., 23 h. 15.

France-Inter

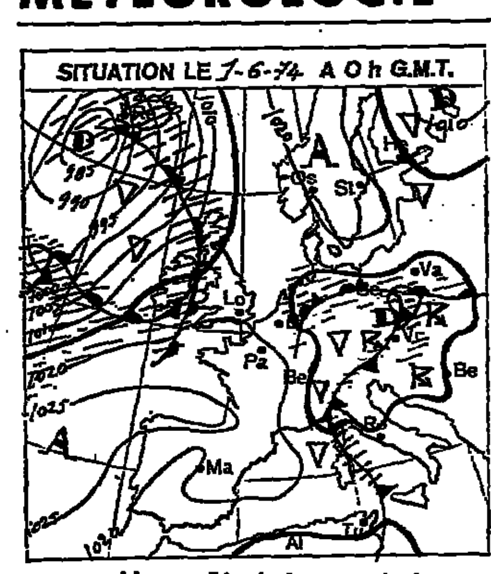
6 JUIN : de 1 h. à 20 h., La reconstitution de la première journée de la Libération : 13 h., Inter-actualités magazine, diffusé en direct de Sainte-Mère-l'Eglise, première ville de France libérée ; 19 h., Débat, avec la participation d'Henri Amouroux *(directeur de « France-Soir »)* et d'Eddy Florentin.

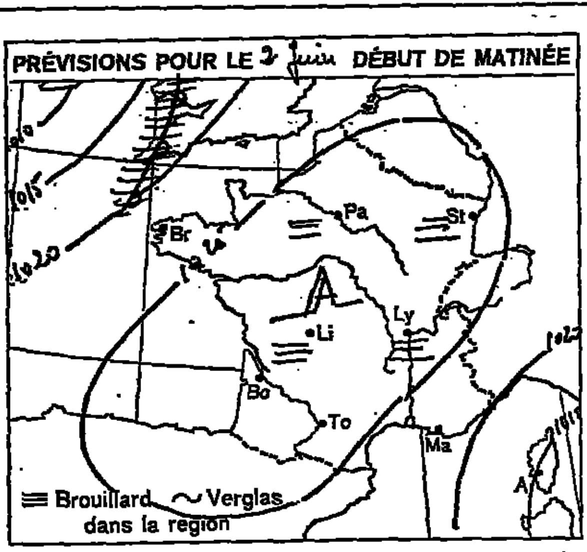
France-Culture

6 JUIN : 14 h. 5, Le débarquement en Normandie. Témoignages de MM. Jacques Chaban-Delmas, Degliane-Fouche, André Gillois, Claude Jaeger (« colonel Michelin »), Gaston Palewski, Alexandre Parodi, Pierre Villon.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er juin à 6 heure et le dimanche 2 juin à 24 heures :

La crête anticyclonique qui se développe du nord de l'Espagne à la Scandinavie maintiendra la France à l'écart du courant perturbé océanique dirigé par la profonde dépression centrée près de l'Islande.

Dimanche 2 juin, après des bruines et quelques bancs de brouillard au lever du jour, le temps sera généralement bien ensoleillé sur l'ensemble du pays. On notera, toutefois, des nuages d'instabilité, localement plus développés sur les Alpes et la Corse, où de rares averses sont possibles. D'autre part, sur les régions côtières de la Manche, le ciel deviendra un peu plus nuageux, en bordure méridionale de perturbations circulant à travers les îles Britanniques.

Les vents seront assez forts, de secteur nord, dans le Midi méditerranéen ; modérés, de secteur sud-ouest, sur la Bretagne et la Normandie ; faibles, et de direction variable, ailleurs.

En toutes régions, les températures diurnes seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mai ; le second, le minimum de la nuit du 31 mai au 1er juin) : Biarritz, 15 et 12 degrés ; Bordeaux, 18 et 11 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 21 et 13 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 22 et 16 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 18 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 20 et 12 ; Ajaccio, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 10 degrés ; Athènes, 29 et 17 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 26 et 12 ; Moscou, 15 et 3 ; New-York, 19 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 24 et 16 ; Stockholm, 15 et 2 ; Téhéran, 20 (minimum).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 857

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									■
III			■		■				
IV							■		
V								■	
VI			■		■				
VII									
VIII				■					
IX							■		
X		■							■
XI		■				■			

HORIZONTALEMENT

I. Poussait Harpagon à retourner ses effets ; A fait partir plus d'un Anglais. — II. On peut la garder plus longtemps quand elle est sèche. — III. Conjonction ; Cheval. — IV. Pour les approcher, il est préférable de prendre des gants ; Souligne une résistance. — V. Pénètrent dans les bois. — VI. En soie, en laine, en toile ; Joyeux participe. — VII. Craquent quand ils deviennent vraiment trop gros. — VIII. Est considéré comme plein quand il est à moitié passé ; Loin d'être superflue. — IX. Ménage la chèvre et le chou ; Canton de France. — X. Rafraîchit des gorges. — XI. Est rouge ou jaune ; Va sans entrain à la pêche.

VERTICALEMENT

1. Ensemble de signes annonciateurs d'*orage* (pluriel). — 2. Attestée en un acte. — 3. Forme de devoir ; Conjonction ; Très frais. — 4. Ne restaient pas sans réponse ; Conduit à une séparation de corps. — 5. Abréviation ; Article arabe ; Coule en U.R.S.S. — 6. Décentes. — 7. N'a donc pas continué (épelé) ; L'agrément du peuple ; Abréviation. — 8. Un pays rêvé pour aller planter ses choux ! ; Reprendre connaissance. — 9. Sont dans une mauvaise passe.

Solution du problème n° 856

HORIZONTALEMENT

I. Anesthésique ; Ob. — II. Amour ; Os ; Route. — III. Gi ! ; Ur ; Cu ; Sens (cf. « figure », terme de grammaire). — IV. Avocaillons ; Epi. — V. Ré ; Traël ; Gris. — VI. Réserviste ; Ge. — VII. Emu ; Teverone (cf. « Aniene »). — VIII. Bases ; Emérillon. — IX. A.R. ; Pie ; Est ; Na. — X. Risées. — XI. Râ ; Pâtissiers. — XII. Ignorer ; Otite. — XIII. EE ; Néréides ; Léa. — XIV. Essence ; Plan. — XV. Eau ; Réas ; Iseut.

VERTICALEMENT

1. Garde-barrière. — 2. Naïve ; Mariage. — 3. EM ; Rus ; Eu. — 4. Souche ; Eperons. — 5. Tura ; Sosie ; Res. — 6. HR ; Ite ; Espérer. — 7. Clarté ; Arène. — 8. Soulèvement ; Ica. — 9. Is ; Olives ; Iodés. — 10. SN ; Sert ; Ste. — 11. Ures ; Tri ; Isis. — 12. Eon ; Geôle ; It ; PS. — 13. User ; NL ; Réelle. — 14. OT ; Pigeon ; Eau. — 15. Bêtise ; Naissant.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juin 1974 :

DES ARRETES

● Relatif aux concours pour l'accès aux instituts régionaux d'administration ;

● Fixant l'organisation du concours d'admission dans le corps du contrôle général des armées à partir de l'année 1975 ;

● Fixant le nombre de titulaires du diplôme universitaire d'études scientifiques à admettre dans diverses écoles nationales supérieures d'ingénieurs ;

● Fixant le nombre de places mises au concours commun d'entrée en première année de diverses écoles nationales d'ingénieurs ;

● Portant agrément des écoles préparant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

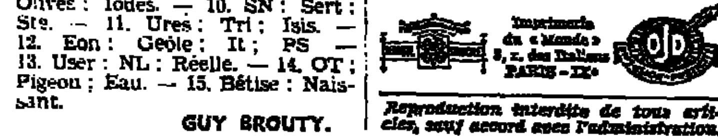
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

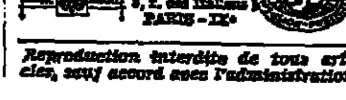
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





SPORTS

FOOTBALL

Saint-Étienne et Monaco en finale de la Coupe de France

Saint-Etienne et Monaco se sont qualifiés le 31 mai pour la finale de la Coupe de France, qui aura lieu le 8 juin au Parc des Princes de Paris. Les deux équipes ont éliminé leurs adversaires, Reims et Sochaux, sur le même score (1-0). Saint-Etienne, trois fois vainqueurs de la Coupe de France (1962, 1968, 1970) et Monaco, deux fois vainqueurs (1960, 1967), se rencontreront pour la deuxième fois en finale. En 1960, Monaco avait battu Saint-Etienne par 4 buts à 2.

Les vaincus ont su plaire

C'est sur terrain adverse que les Stéphanois *ont eu l'impression*, sans doute justifiée, de disputer la demi-finale de la Coupe de France. Paris est resté fidèle au souvenir de la grande équipe rémoise, et chaque occasion est bonne pour le montrer. Ce sont onze Stéphanois un peu irrités qui se sont qualifiés pour la finale de la Coupe, et ils n'ont peut-être pas très bien compris pourquoi le Parc des Princes leur réservait un tel accueil.

A y bien regarder, l'explication est simple. Paris, et comment l'en blâmer, apprécie le bon football, aime celui qui attaque, fait le jeu, donne du spectacle. Nul doute que si Saint-Etienne avait montré ces dispositions, la faveur du public eût été mieux distribuée. Faute de l'avoir voulu, ou de le pouvoir, ce 31 mai, les champions de France *n'ont* pas distrait une seule voix à la traditionnelle chorale rémoise. C'est que, sauf un quart d'heure, le premier, Saint-Etienne a choisi *la prudence* et a laissé au Stade de Reims le soin de l'offensive. Prudence habile, certes, mesurée, nuancée par quelques raids habiles et dangereux, tout à l'image de la valeur réelle de l'équipe championne de France, mais qui n'ont pas suffi pour plaire.

46 191 spectateurs — le record absolu de fréquentation du Parc des *Princes — ont bien senti qu'il* y avait générosité d'un côté et relative éco*nomie de l'autre. Le sort a d'ailleurs* voulu que Saint-Etienne n'ait pas à *montrer toutes ses possibilités. Que* le but marqué ait été rémois au lieu *d'être stéphanois, et tout aurait* changé.

Le Stade de Reims a fait, à tous points de vue, les frais de la soirée. Le plus coûteux d'abord : un but à la cinquantième minute, marqué opportunément par Bathenay en embuscade, à la suite d'une erreur rémoise. Une mésentente entre le gardien Marcel Aubour et sa défense. L'assaut ensuite. Il restait une demi-heure de jeu, et les Stéphanois ont passé deux fort mauvais quarts d'heure. Un tir sur le poteau, deux *ou trois superbes occasions d'égaliser*, un but marqué par Bianchi et *refusé par l'arbitre pour, paraît-il,* une faute préalable, un pénalty « oublié ». Sans renoncer, toute l'équipe champenoise s'est battue devant les buts stéphanois, et elle eut le mérite de tenter sa chance jusqu'au bout.

C'est peut-être pour cela, en fin de compte, que Saint-Etienne a eu l'impression de jouer sur terrain adverse. Parce que Reims était partout chez lui et qu'il avait, en fin de partie du moins, confisqué à son profit la pelouse du Parc des Princes.

FRANÇOIS JANIN.

La première rencontre de barrage pour l'accession en première division a été jouée, vendredi 31 mai à Valenciennes, où l'équipe locale s'est imposée (2 buts à 1) face à celle de Paris-Saint-Germain. Le match retour aura lieu le 4 juin au Parc des Princes, à Paris.

BASKET-BALL. — *En Coupe d'Europe des Nations, l'équipe de France a subi une nouvelle défaite, le vendredi 31 mai, à Athènes, face à la Grèce (70-76).*

RADIO-TELEVISION

Lundi 3 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

13 h. 30 Emissions pour les jeunes :

Musti ; Aux quatre vents de l'aventure; Lequel des deux y arrivera ; Au pays de l'arc-en-ciel.

14 h. 30 Film : « le Voile bleu », de J. Stelli (1942), avec G. Morlay, E. Popesco, M. Geniat, J. Fusier-Gir, R. Devillers, Alerme.

Une femme, dont le mari est mort à la guerre en 1914, se place comme nurse et consacre toute sa vie à des enfants qu'elle doit quitter à mesure qu'ils grandissent.

16 h. 15 Championnat de France d'athlétisme.

18 h. 20 Histoires sans paroles : « les Cops », avec B. Keaton.

18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.

18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.

19 h. 20 Court métrage : Histoires de Paris (« La Comédie-Française »).

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Série : La maison des bois, de M. Pialat. Réal. M. Pialat, avec P. Doris, J. Dufranne, P. Crauchet, H. Lévy.

21 h. 35 Emission littéraire : Bonnes adresses du passé : Alfred de Vigny.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 15 Court métrage.

19 h. 44 Documentaire : Animaux couleurs, de F. Rossif. « Promenade au Yellowstone ».

20 h. 35 Actuel 2.

L'acupuncture. *Le professeur Pierre Rabischong, directeur d'une unité de recherche à l'INSERM de Montpellier, répondra aux questions du Dr Benichnick (directeur de la revue suisse « Médecine et hygiène ») ; de notre collaborateur, le Dr Escoffier-Lambiotte ; du Dr Claude Blouin (« la Vie médicale ») et de Mme Rosie Maurel (Inf. 2).*

21 h. 35 Variétés : Le défi, de Cl. Olivier, J.-P. et J. Rouland.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Documentaire : Les Indiens Yanomani.

19 h. 40 Documentaire : Le roman vrai de la forêt, de J. Perrier. « La chasse. »

20 h. 5 Documentaire cinéma : Les films d'espionnage. Réal. G. Paumier.

20 h. 40 Film : « Un hold-up extraordinaire », de R. Neame (1966), avec Sh. Mac Laine, M. Caine, H. Lom, J. Abbott.

Le vol — en deux versions, l'une imaginée, l'autre réelle — d'une statue de grande valeur appartenant à un milliardaire du Moyen-Orient.

Charme impérissable de l'humour anglais.

Les télévisions périphériques

Lundi 3 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cannon ; 21 h., *Ma vie commence en Malaisie*, film de P. Finch.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 20 h. 55, *les Coulisses de Broadway*, film de J. V. Kern.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Hommage à Kafka.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Cyclisme ; 20 h. 15, En personne ; 21 h. 5, Mandrin ; 22 h., A témoin ; 22 h. 20, Football : Bâle-Brésil.

Mardi 4 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., 20 h., Jason King ; 21 h., *Par la chair et par l'épée*, film d'A. Lubin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 20 h. 55, *Pierrot et compagnie*, film de W. Tadej.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'attaque du vingtième convoi ; 21 h., La cloche tibétaine ; 21 h. 50, La neurochirurgie ; 22 h. 40, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Deux ans de vacances ; 21 h. 20, Plateau libre ; 22 h. 30, Cyclisme.

Mercredi 5 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le Saint ; 21 h., *Demain nous divorçons*, film de L. Cuny.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme à la valise ; 20 h. 55, *la Princesse d'Eboli*, film de T. Young.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Chansons à la carte ; 21 h. 20, Situation 74 ; 22 h. 35, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Un hold-up extraordinaire ; 22 h. 10, Portrait d'artiste ; 22 h. 35, Cyclisme.

Jeudi 6 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *le Paranoïaque*, film de F. Francis.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 20 h. 55, *la Grande Farandole*, film de H.-C. Potter.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Les parachutistes arrivent*, film de J. Frankenheimer ; 22 h. 5, Le carrousel aux images ; 22 h. 50, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Cyclisme ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 45, La voix au chapitre ; 22 h. 10, *la Forêt des pendus*, film de L. Ciulei.

Vendredi 7 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *les Poneyttes*, film de J. Le Moigne.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., 20 h., Le Saint ; 20 h. 55, *l'Arche de Noé*, film de H. Jacques.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 22 h., Jason King ; 22 h. 50, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Cyclisme ; 20 h. 25, Caméra-sport ; 20 h. 50, La tête à l'envers ; 22 h. 20, Reflets ; 22 h. 45, Jazz.

Samedi 8 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *la Loi de la guerre*, film de B. Paolinelli.

TELE-MONTE-CARLO : programme non communiqué.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *le Caïd*, film de B. Borderie ; 22 h. 15, Cinéscope ; 22 h. 25, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Gala de variétés ; 21 h. 40, Sport.

Dimanche 9 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Gala de variétés ; 21 h. 15, *la Ragazza*, film de L. Comencini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Département S ; 20 h. 55, *Nick Carter et le trèfle rouge*, film de J.-P. Savignac.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Marcel Pagnol ; 21 h. 15, Gala de variétés ; 22 h. 20, Cyclisme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *l'Esclave libre*, film de R. Walsh ; 22 h. 25, Entretiens.

Mardi 4 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « La tuberculose ».
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 La piste aux étoiles, d'H. Margaritis.
21 h. 30 Magazine : Les jeunes et le débarquement. « Le 6 juin raconté à Christian », par S. Cordier, R. Martin et G. Perrault.

Trois adolescents interrogent, trente ans après, des soldats américains, anglais, allemands et des résistants.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame. « Les lettres d'amour ».
15 h. 15 Film : « Patate », de R. Thomas (1964). Avec P. Dux, D. Darrieux, J. Marais, A. Vernon, S. Vartan.

Léon Rollo, inventeur malchanceux, cherche à se venger de son ami Noël Carradine, qui l'humilie depuis l'enfance et qui est devenu l'amant de sa fille

D'après une pièce à succès de Marcel Achard.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Les animaux des pharaons.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « le Trésor de la Sierra Madre », de J. Huston (1968), avec H. Bogart.

Au Mexique, deux aventuriers nord-américains s'associent à un vieux prospecteur pour aller chercher de l'or dans la Sierra Madre.

Débat : La splendeur immortelle de l'or.
Avec la participation de M. Robert Trissin (économiste), de M. Wilfried Baumgartner (gouverneur honoraire de la Banque de France), de M. Maurice Jiard (président de la Chambre syndicale de la bijouterie, de l'orfèvrerie, de la joaillerie), de M. Jacques Mornand (journaliste au Nouvel Observateur), *de M. Pierre Keller, banquier à Genève, de Jean-Claude, chercheur d'or.*

● CHAINE III (couleur)

18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Reportage : Nouveaux départs, de M. Bodard. « Aiguillages ».

20 h. 40 (*) Dramatique : « Je m'appelle comment ? », d'A. Bosquet. Réal. J.-M. Coldefy. Avec Rosy Varte.

Une femme à l'esprit égaré s'introduit dans un appartement désert. Dans un long monologue elle imagine la vie des propriétaires inconnus et se trouve assaillie par ses propres fantasmes.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : *Mort de Carl-Maria von Weber (1826)* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le discours intérieur, par V. Forrester ; 8 h. 32, Le travail et le jeu, par R. Gombin ; 8 h. 50, Université radiophonique. La cité du Vatican, par F. Bea ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F., direct. H. Kesel : « Divertimento pour cordes » (Bartok) ; 11 h. 30, Le texte et la marge : Françoise Xenakis ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Sonatines, par J. Robin (Schumann, Bartok, Meyer, Mozart) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, *Magazine* ; 15 h. 35, Rencontre avec... M. José Bidegain, industriel, secrétaire d'« Entreprise et Progrès » ; 15 h. 25, Le théâtre lyrique aujourd'hui ; 15 h. 55, Radio service culturel ; 16 h. 15, *Musique ailleurs* ; 16 h. 30, Dossier : La vague jaune en Europe ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Ami », de Louis Nucera (réal. B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Sonate en si mineur » (J.-B. Lœillet) ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Justice et délinquance », avec R. Badinter et J. Leauté ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique suivi de courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : Franck, Beethoven, Lutoslawski ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Claude Debussy et le goût de son temps, par J.-L. Rigaut ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musiques de chambre et orchestrale, de Bartok ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : Balakirev, C. Cui, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov ; 15 h. 30, Aux sources des musiques. Suède contemporaine : R. Lundsten, L. Cramer ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie du Nouveau Monde » (Dvorak) ; « Concerto pour trompette et saxophone alto » (J. Rivier) ; « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Vingt ans de modulation de fréquence. Jazz : Le trio de Siegfried Kessler ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Coco » (Coco Chanel), avec K. Hepburn, musique de Prévin ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Couperin, Berlioz, Schumann ;

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion sarroise, direct. B. Maderna, avec K. Kelly, R. Gilvan ténor, K. Lorenz et les chœurs de l'Université de Sarre : « Messe pour solistes, chœurs et orchestre en ut mineur » (Schumann) ; 21 h. 30 (S.), Concours international d'ensembles de musique de chambre de Colmar. Concert des lauréats. Trio Murottrio de Schaffhouse : « Trio opus 70, nº 1 », extraits (Beethoven) ; « Bergerettes nos 3 et 5 » (Martinu). Trio Makino de Hambourg : « Trio opus 87 en ut majeur », extraits (Brahms) ; vers 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Bach, Schumann, J. Rivier ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Musique pittoresque ; 20 h. 15, Mystère, mystère : « Un châtiment trop doux », de Ch. Maître ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Le club des poètes ; 22 h. 30, Rhythm and blues.

Mercredi 5 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 30 Emissions pour la jeunesse :
Papa tête en l'air, Micaela, Je cherche un maître, Grain de sel.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Les aventures de Black Beauty.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Les trois vérités, d'A. Duhamel.
22 h. Variétés : A bout portant, de J. Wetzell, J. et F. Gall.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Aujourd'hui, Madame. Il y a trente ans, le 6 juin 1944.
15 h. 15 Série : Les Monroes, « Les intrus ».
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Couleurs du ciel ».

20 h. 35 Western : « La Charge de la 8e brigade », de R. Walsh (1964), avec T. Donahue, S. Pleshette.

Un jeune officier sorti de West Point est envoyé, en 1862, dans un fort de l'Arizona. Il y découvre la réalité de la guerre indienne et doit réviser ses conceptions de la discipline et de l'honneur militaires.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Série : Cannon. « Le magicien ».

20 h. 40 (*) Histoire de l'art : Les métamorphoses du regard. Réal. Cl. Prévost. « Les dieux de la nuit et du soleil ».

Avec André Malraux et André Parrot, de l'Institut, ancien directeur du Musée du Louvre.

21 h. 30 Reportage : Nos ancêtres d'Ethiopie, de J.-L. Demigneux. Prod. du bureau de l'O.R.T.F. de Nairobi.

Une nouvelle campagne de fouilles dans la vallée de l'Omo, un fleuve du sud-ouest de l'Ethiopie.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
FRANCE-INTER : (météo marine), 9 h., 19 h. 50.
TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg (1), par J. Peignot ; 8 h. 32, Le travail et le jeu ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux, par M. J. de Vogüe ; 9 h. 7, Sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h., Renaissance des orgues de France, par J. Merlet ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « l'Homme de toutes les couleurs », de P. Parat ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson, par P. Lhoste ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture, billet ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 10, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : L'ère de la violence ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 40, Musiques et sciences humaines, par J.-M. Damian ; 16 h. 10, Musique ailleurs ; 16 h. 25, Radio-service culturel ; 16 h. 30 Coloration jeunesse : Le peuple lycéen ; 17 h. 30, Actualité ; 1 7h. 45, Un livre, des voix : « l'Ami des pauvres », de Jean Mistler (réal. H. Soubeyran) ;

Quatre nouvelles de tonalités différentes se ramenant à la même interrogation : Existait-il d'autres mondes possibles que le nôtre ?

18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., « Perspectives du vingtième siècle ». Concert du Centre culturel d'Yerres, avec le concours de M. Joste piano, D. Erlih et F. Geyre violons, Ch. Larde flûte, G. Deplus clarinette : « Suite en trio, d'après l'Histoire du soldat » (Stravinski) ; « Sonate pour violon seul » (Komives) ; « Eleven echoes of autum, première audition » (Crumb) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « L'art de jouer Mozart au piano », par P. et E. Badura-Skoda ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : De la flamme à la forme (La fonderie), par P. Brunschwig ; 21 h. 50, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Nouvelle musique, chorales nouvelles.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : Beethoven, Tchaïkovski, Duvernoy ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Les maîtres peu connus de l'orgue en France (1), par Ch. Villeneuve ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musiques de chambre et orchestrale de Bartok ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse : France-Musique service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : Debussy, Fauré ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens. Semaines musicales d'Annecy 1974 : Cours d'interprétation de R. Bourdin (flûte), et de J. Calvet (violon). Audition d'O. Caceres (guitare) ; 18 h. 30 (S.), Vingt ans de modulation de fréquence. Jazz : Le trio de Michel Sarbaby ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (M.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Tapiola » (Sibelius) ; « Concerto pour violon nº 2 » (Szymanovsky) ; « Was my brother in the battle » (S. Foster) ;

20 h. 30 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Droit ningholm's musique » (Roman) ; « Symphonie nº 96, le Miracle » (Haydn) ; « Troisième symphonie pour cordes » (J. Rivier) ; 21 h. 30 (S.), Eglise Saint-Eustache de Paris : Chorale de Saint-Joseph de Medina de Dakar ; 23 h. (S.), Groupes de recherches musicales de l'O.R.T.F. ; 24 h., Musique et poésie : Les psaumes du pèlerin de Toukârâm ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Folklore de France : Chansons de l'Ouest et du Lié ; 20 h. 15, Les grandes voix humaines ; 20 h. 50, Les bruits de la ville ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Votre jardin secret : Le peintre Sonia Delaunay ; 22 h. 30, Rêves sans frontières.

Jeudi 6 juin

● CHAINE I

12 h. 20 Il y a trente ans aujourd'hui : le débarquement.

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.

20 h. 30 Au cinéma ce soir, d'A. Panigel. Actualités de 1949. Interviews de Jacques Sigurd, Yves Allégret, Simone Signoret, Bernard Blier, F. Villard.
Film : « Manèges », de Y. Allégret (1949). Avec S. Signoret, B. Blier, J. Marken.

Le mari d'une jeune femme grièvement blessée dans un accident d'automobile, évoque, à son chevet, leur vie conjugale puis apprend de sa belle-mère une autre vérité
Etude de mœurs d'une extrême noirceur construite sur deux versions subjectives et successives de la même histoire. Armand Panigel a reconstitué la bande originale du film dont les producteurs avaient fait enlever une séquence finale, un troisième « point de vue ».

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Aujourd'hui, madame. Quand les cathédrales redeviennent blanches.

15 h. 15 Série : Amicalement vôtre. « Quelqu'un dans mon genre ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. Un beau voyage.

20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.

Coup de chapeau à Gérard Lenorman.

21 h. 35 Série : Les dossiers secrets des trésors, de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud. Réal. J.-J. Sirkis. « L'or en exil ». Avec R. Jourdan, J. Gallang, R. Lombard, Y. Elliot.

De 1939 à 1941, 75 tonnes d'or polonais, 200 tonnes d'or belge et 2 750 tonnes d'or français ont fait l'objet d'une bataille secrète

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.

18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.

19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont. « L'étrange collection de M. Hamon ».

20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh, E. Mannoni.

Un sommet pour un million : l'alpinisme ; Le déminage du canal de Suez (sous réserve).

21 h. 30 Le cabaret de l'absurde.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : *Mort du violoniste et compositeur Henri Vieuxtemps (1881)* ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Le travail et le jeu ; 8 h. 50, Université radiophonique : La vie secrète des plantes (Sensibilité et mouvement, par J. Miege) ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 11 h., *Musique de chambre* : « Trio à cordes » (J. Cras) ; « Trois poèmes d'Eluard » (G. Delerue) ; 11 h. 30, L'école des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur, direct. J.-J. Werner : « Sinfonia en sol » (Marcello) ; « Mordfeld » (M. Aatz) ; « Suite française » (M. Emmanuel) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture, billet ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Deux cents minutes : Trentième anniversaire du débarquement des forces alliées en Normandie, par J. de Beer et F. Crémieux ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Une correspondance privée » (Durrell-Miller), présentation de G. Belmont (réal. A. Dave) ;

Les deux écrivains échangent une correspondance depuis 1935. La franchise et la spontanéité de ces lettres en font un dialogue d'une étonnante variété.

18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « Tous ensemble », de M.-P. Newman, adapt. P. Roudy, avec M. Mériko, C. de Pasquier, S. Delve, A.-M. Duverney, P. Bertin, J. Degor (réal. O. d'Horrer) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par R. Debré et M. Lamy : Les anticoagulants, avec M. Di Matteo, professeur à l'hôpital Necker ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 30, Carnet de route d'un musicien : La pollution musicale et les mass media, par M. Fleuret ; 23 h., Les livres et la philosophie ; 23 h. 15, Disques rares (Bedrich, Wagner, Dvorak).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : Les maîtres peu connus de l'orgue en France ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Henri Sauguet ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres : « Concerto pour piano en ut mineur, opus 18 » (Rachmaninov) ;

13 h. 30, Les intégrales : Musiques de chambre et orchestrale de Bartok ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'opéra : « Mefistofele » (Boïto) ; 16 h. 25 (S.), « Danse des heures de la Gioconda » (Ponchielli) ; 16 h. 30, Un génie chorégraphique. Noverre : Musique de Gluck et de Mozart ; 17 h., Chorales d'amateurs : Sweelinck, Schutz, J. Weyrauch, F. Martin, F. Eldore ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : Wagner, Tchaïkovski, A. Thomas, Saint-Saëns ; 18 h. 30 (S.), Vingt ans de modulation de fréquence. Jazz : Le Quintette de Steve Potts ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « les Ruines d'Athènes » (Beethoven) ; « Castor et Pollux » (Rameau) ; « Hommage à Rameau » (Debussy) ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Palestrina » (H. Pfitzner), actes II et III, avec K. Ridderbusch, B. Weikl, H. Steinbach, D. Fischer-Dieskau, H. Prey, F. Lenz. Orchestre et chœurs de la radio bavaroise, direct. R. Kubelik, et « Septième symphonie en ut majeur, opus 105 » (Sibelius) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Le Quartette de Milford Graves ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Bizet, Brahms, Debussy, J. Ibert, Stravinski ; 1 h. 30, Pop music.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, L'opérette aujourd'hui ; 20 h. 15, Inter-sciences, par A. Jérôme ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Fil rouge ; 22 h. 30, Fleurs et racines du folklore : Les Andes.

LES ÉMISSIONS RÉGULIÈRES DE RADIO

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter-femmes ; 12 h., Et dire que pendant ce temps-là... ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Omnibus ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs souvenirs (Patrice Blanc-Francard) ; 18 h. 30, Fantomas ; 20 h. 10, En attendant que ça se passe (E. Mitchell et M. Desbarbat) ; 22 h. 10, Boogie (Pierre Lattes) ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., Claude Dufresne ; 3 h., Canal 3-6 (J.-M. Brosseau).

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 8 h. 30, Annick Beauchamp ; 10 h., Mélodie parade ; 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Les bonshommes ; 16 h. 30, Mosik ; 18 h., Show 5.6.7 ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières ; 9 h. 20, Anne-Marie Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 14 h., La responsabilité sexuelle, par Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h., Menie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L. non-stop ; 17 h. 30, Super-Club ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., La clé d'or ; 15 h., En mai fais ce qu'il te plaît ; 16 h., La Musica ; 17 h. 05, Cherchez le disque ; 18 h. 15, A part ça, mon collègue ? ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h., Le livre du jour ; 22 h., Les routiers sont sympas

SUD-RADIO : 9 h., Svissimo ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 15 h., Pénélope ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Tonus ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 1er juin

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top Inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 20, Music-hall de l'impossible ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, Gault et Millau ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, François Chalais ; 15 h., Tour d'horizon musical 19 h. 30, Club en fête ; 20 h., Radio 2.

R.T.L. : 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h., Journal inattendu ; 14 h., Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 15 h., Bernard Schu ; 18 h., Hit-magazine ; 19 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h. 30, Bernard Schu.

RADIO MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 10 h., J.-P. Foucault ; 13 h., Liliane Rose ; 15 h., La Musica ; 18 h., Guy Vial ; 22 h., J.-C. Laval.

SUD-RADIO : 8 h., Chansons en vrac ; 15 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 18 h., Ecouté pour vous ; 22 h 5, Week-end classique ; Bluesy club.

Du dimanche 2 juin

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, le Masque et la Plume ; 21 h. 15, La musique est à nous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h. 5, Si on rentrait

EUROPE-1 : 6 h. 30, Musique ; 8 h. 30, Pour rire ; 9 h. 30, La meilleure émission de la semaine ; 13 h. 15 La grande balade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 5, Musicorama ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Francis Lecombrade ; 15 h., Bernard Schu ; 17 h., Variétés et Pop'Music ; 20 h. 30, Classique ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO MONTE-CARLO : 6 h., Danielle Askain ; 10 h., Julien Lepers ; 14 h., Tour de chant ; 15 h., Monte-Carlo sports ; 20 h 10, Concert.

SUD-RADIO : 6 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 15 h., Au rythme des stations ; 19 h., Radio S ; 20 h., Ecouté pour vous ; 22 h., Bluesy Club ; 24 h., Sud-Radio mène la danse.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 7 juin

● CHAINE I

13 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

HORAIRE DES INFORMATIONS

A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste ; Bulletin complet : 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; Inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et à 21 h. 10 ; Inter-emploi à 6 h. 45 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures ; 22 h. 30, Europe Panorama.

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste : Bulletin complet : 12 h. 45 et 19 heures ; 22 h., R.T.L. digest.

A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 30 et bulletin en fin de soirée (vers 22 h.).

ACTUALITES REGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaînes).

18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : A la recherche de...
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Série : Suspense. « L'accusé mène l'enquête ».
21 h. 40 Reportage : La télévision des autres, de J.-O. Chattard et F. Moreuil. « La course au trésor ». Réal. A.-R. Thomas.

Le travail dans les mines d'or d'Afrique du Sud. Un document produit par « Yorkshire TV », Angleterre.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Aujourd'hui, Madame. Rôle des parents et des maîtres.
15 h. 15 (★) Série : La brigade des maléfices. Réal. Cl. Guillemot. « La septième chaîne ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « L'Alaska ».
20 h. 35 Dramatique : « Sous le soleil de Palicorna », d'apr. le roman de J. Peuchmaurd. Adapt. Ph. Joulia et J. Peuchmaurd ; réal. Ph. Joulia, avec P. Michael, N. Benguel, F. Dorner.

Au cours de vacances passées aux îles Baléares, Simon, qui avait quitté sa famille pour vivre avec Sandra, une jeune femme de vingt-cinq ans, rompt leur liaison.

22 h. 15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 *Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.*
19 h. 40 La vie régionale.
20 h. 40 (★) Un pays, une musique. La Grèce, de Cl. Fléouter. Réal. R. Manthoulis.
21 h. 30 Les poètes, de J.-P. Prévost : Robert Pinget.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 30, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, Le travail et le jeu ; 8 h. 50, Université radiophonique : Les permanences de la littérature russe et soviétique (Le courant symboliste, akméiste et futuriste), par J. Nantet ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h., « Impromptu pour violon et piano » (G. Hugon) ; « Sonate pour piano et basson, opus 50 » (H. Martelli) ; 11 h. 30, Le texte et la marge : « Journal d'un journaliste », par J. de Saint-Jean ; 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. - Nord-Picardie : « Ordinaire journée » (G. Delerue), par A. Bartoloni ; « Musique funèbre » (W. Lutoslavski) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h., Radio-service culturel ; 14 h. 10, Magazine : La nouvelle ; 14 h. 30, L'ange du bizarre ; 15 h. 40, La musique une et divisible ; 16 h. 10, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. Ch. Ravier ; 16 h. 30, Magazine des voix nouvelles ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Papesse Jeanne », de Lawrence Durrell (réal. G. Peyrou) ;

A-t-elle existé, cette papesse Jeanne qui régna sur la chrétienté pendant deux mois et quatre jours ? Laurence Durrell a écrit l'histoire d'une jeune fille sympathique et résolument moderne.

18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Nocturne pour violoncelle et piano » (A. Jolivet) ;

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent : M. et Mme Nicolich, le professeur Cherrer, M. et Mme J. de Bourbon-Busset, Y. Courrière ; 21 h., Entretien avec Pierre Barbizet ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : Les légendes des cartes géologiques mondiales, avec le professeur J. Marçais ; 21 h. 50, En son temps l'opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Les livres de spiritualité, par G. Ganne ; 23 h. 15, Le concert du bibliophile.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), *Au programme* cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... certains aspects de la musique française : L'influence poétique française sur les œuvres de Liszt ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musiques de chambre et orchestrale de Bartok ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour clarinette en mi bémol majeur » (F. Krommer) ; « Première rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Concerto n° 2 pour violon et orchestre, en sol mineur » (Prokofiev) ; 17 h. (S.), Lyrique : « Il Tabarro » (Puccini), avec R. Merrill, R. Tebaldi, M. del Monaco ; 18 h. 30 (S.), Vingt ans de modulation de fréquence. Jazz : Quartette d'Alain Pinsolle ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Il pastor fido » (Vivaldi) ; « le Pellegrina » (compositeurs divers) ; « Images hongroises » (Bartok), musique américaine pour ensemble vocal du dix-neuvième siècle ;

20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Les soirées publiques de France-Musique. Lever de rideau par R. Stricker : Lieder avec plusieurs instruments. « Deux lieder, opus 91 pour contralto, alto et piano » (Brahms) ; « Auf dem Strom, pour ténor, cor et piano » (Schubert) ; « Der Hirt auf Felsen, pour soprano, clarinette et piano » (Schubert) ; « Chants écossais, irlandais et gallois, pour deux et trois voix, avec piano, violon et violoncelle » (Beethoven). G. Hartman, soprano, M. Prévost, contralto, V. Deveselu, ténor, B. Yanotta, clarinette ; D. Catalanotti, cor, Y. Moro, violon, violoncelle, B. Vendôme, piano, J. Korner, piano ; 22 h. (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. M. Suzan, avec le Quatuor Deffayet : « Danses et airs antiques », première suite (Respighi) ; « Concerto lyrique pour quatuor de saxophones et orchestre » (J. Martinon) (création mondiale) ; « Symphonie classique » (Prokofiev) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Couperin, Scarlatti, Bach, Prokofiev, R. Loucheur ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 19 h. 20, Aux quatre vents ; 20 h. 15, La vie sur le vif ; 20 h. 40, Les espions de l'histoire : « les Conjurés de Cherchell » ; 21 h. 15, Tous mélomanes : Mozart ; 22 h., Poésie étrangère : L'Inde ; 22 h. 30, Musique aux Champs-Elysées.

Samedi 8 juin

● CHAINE I

10 h. 30 En direct des Aiguilles du Diable.

Pour le vingt-cinquième anniversaire des « moyens extérieurs de télévision », reportage en direct au sommet du Mont-Blanc du Tacul.

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 30 Magazines régionaux.
14 h. En direct des Aiguilles du Diable.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. Finale de la Coupe de France de football.
22 h. Dramatique : « Mon propre meurtre », de M. Cousin. Adapt., dial. et réal. J. Dewever. Avec G. Bellier, R. Saint-Bris, A. Fergeac.

Henri, chassé par son père, le général Faguet-Mazard, retrouve sa famille huit ans après. Il va chercher à se venger.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

● CHAINE II (couleur)

13 h. 30 Magazines régionaux.
14 h. 30 Aujourd'hui, madame.
15 h. 15 Série : La brigade des maléfices. « Les disparus de Rambouillet ».
17 h. 45 Magazine écologique : L'homme et la nature, de F. de La Grange.
18 h. 45 Actualité de l'histoire, de G. Elgey. La civilisation sumérienne.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Les îles de la préhistoire ».
20 h. 35 Variétés : Top à l'eurovision.
21 h. 40 Série : Kung Fu. « Superstition.
22 h. 30 Variétés : Samedi soir, par Ph. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Jeu du langage : Francophoniquement vôtres.
19 h. 40 Magazine scientifique : Homo sapiens, de P. Ceuzin et G. Seligmann.
20 h. 40 Théâtre : Voltaire's follies, de J.-F. Prévand, sur des textes de Voltaire. Réal. J.-P. Spiero. Avec S. Bouy, G. Darmon, G. Louault.

Des pamphlets de Voltaire, joués, dansés, mimés : un spectacle de cabaret, créé en 1970 au Théâtre de l'Ouest parisien.

21 h. 50 Portrait : Jean Dasté, homme de théâtre. Réal. P. Bureau.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Naissance de Robert Schumann (1810) ; 8 h., Les chemins de la connaissance. La mort de Gutenberg ; 8 h. 32, La jeune fille, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Permis de conduire du chef d'entreprise. Mythe ou réalité ? Quels sont les devoirs des preneurs de risques ? ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : Centre culturel du Marais, par M. Cadieu et G. Léon ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. - Alsace, direct. G. Tzipine : « Anacréon », ouverture (Cherubini) ; « Concerto de mai, pour piano et orchestre » (M. Delannoy) ; 17 h. 10, En soliste : Jacques Vandeville, hautbois ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, « Allegro », de J. Chouquet ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Première déclinaison : Rosa... Rosa... Rosa », d'A. Gatti, avec G. Darrieu, L. Bellon, A. Borg, F. Darbon, E. Loria, M. Creton, A.-M. Coffinet, Douchka (réal. J.-P. Colas) ; 22 h., Sciences humaines. Aspect du sacré dans le monde moderne : Religions institutionnelles et traditions religieuses ; 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet : « Do you speak martien », avec Y. et M. Jolivet, au Théâtre présent ; 23 h. 15, Mes livres préférés.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Symphonie n° 1 en fa majeur » (Gossec) ; « Lieder sur des poèmes de Mathilde Wesendonck » (Wagner) ; « Impacts, pour ondes Martenot et deux orchestres » (A. Tisné) ; 11 h. 30 (S.) Orchestre symphonique et chœurs de la radio tchécoslovaque, direct. A. Klima : « Sous le pommier », musique de scène (J. Suk), avec M. Mrazova, contralto ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 : Les idées heureuses ; 14 h. 30 (S.), Grandes pages populaires de la musique : Bach, Mozart, Saint-Saëns, Chabrier ; 15 h. (S.), Jeux musicaux : « les Eferniens et les Emeflens » ; 15 h. 45 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. - Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Douze danses allemandes » (Beethoven) ; « Symphonie n° 102 en si bémol » (Haydn) ; 16 h. 45 (S.), Chorale : Chœur national universitaire ; 17 h. 30 (S.), Récital d'orgue, par Georges Robert : « Hymne Pange lingua » (N. de Grigny) ; « Prélude et triple fugue en mi bémol » (Bach) ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Récital à deux pianos, Lucienne Dumont, Nathalie Wayser : « Sonate pour deux pianos » et « Grande sonate pour deux pianos » (Poulenc) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. 30 (S.), En direct de Strasbourg : Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. - Alsace, direct. Ch. Halffter : « Symphonie de timbres » (Haubenstock-Ramati) ; « Impulsions » (Bernaola) ; « Processional pour deux pianos et orchestre » (Halffter), avec M. Carra et M. Manuela Carro ; « Apparitions » (Ligeti) ; 21 h. 30 (S.), Vingtième anniversaire de la modulation de fréquence (troisième concert) : « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » (Schumann), avec M. Rostropovitch ; 23 h., Perspectives du vingtième siècle : « Argia Ezta Ikusten » (Bernaola), Studio 111 de Strasbourg, direct. D. Kieffer ; « Klavierstücke » (Haubenstock-Ramati) ; « Continuum pour clavecin » (Ligeti), par A. Ruiz Pipo ; « Antiphonismoi » (Halffter) ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Darius Milhaud ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

20 h. 10, La tribune de l'histoire : « l'Enigme de l'homme de Néanderthal », d'A. Decaux, (réal. A. Barroux).

Inter-Variétés : 19 h. 20, Le petit conservatoire de la chanson ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 10, Le grenier de Montmartre ; 21 h. 45, Petit théâtre de nuit : « la Foire aux vanités », d'après W.-M. Thackeray (réal. G. Peyrou) ; 22 h. 30, Alain Romans et son piano ; 22 h. 45, Fermé jusqu'à lundi.

Dimanche 9 juin

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
17 h. Film : « Sept secondes en enfer », de J. Sturges (1967), avec J. Garner, J. Robards, R. Ryan, F. Convere (C.).

Violents règlements de comptes entre le shériff Wyatt Earp et Ike Clanton après la bataille d'O.K. Corral racontée par J. Sturges dans un film précédent.

18 h. 40 Concert : Orch. de chambre de l'O.R.T.F., sous la direction d'A. Schneider.

Symphonie 92 en sol majeur, de Haydn.

19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Sur un arbre perché », de S. Korber (1970), avec L. de Funès, G. Chaplin, O. de Funès, A. Sapritch.

Un industriel, rentrant d'Italie par la route, a un accident sur la Côte d'Azur. Sa voiture reste accrochée à un arbre, en équilibre instable le long d'une falaise. Il est prisonnier avec deux passagers.

Louis de Funès dans un film qui hésite entre le comique burlesque et le tableau de mœurs.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf. 2 dimanche. « Le vrai et le faux ».
13 h. Intermezzo.
13 h. 30 (★) Reportage : Le palc et la parade. Les forains. Réal. D. Page.
14 h. 30 Film : « Tout commença par un baiser », de G. Marshall (1959), avec G. Ford, D. Reynolds, E. Gabor, G. Rojo, F. Clark.

Aventures sentimentalo-comiques d'un sergent de l'armée de l'air américaine et d'une actrice qui se sont mariés à cause d'un baiser donné dans une vente de charité.

16 h. 10 Forum des arts, d'A. Parinaud.
17 h. 10 On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 40 Jeu : Familion.
18 h. 20 Télésports.
19h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange.
20 h. 35 Art : Naïfs haïtiens (2), de J.-M. Drot.
21 h. 35 Archives du XXe siècle. Entretien avec Claude Levi-Strauss, par J.-J. Marchand.
22 h. 45 Ciné-club : Cycle John Huston. « La Lettre du Kremlin » (1969), avec B. Andersson, M. von Sydow, R. Boone, N. Green, G. Sanders, O. Welles, P. O'Neal.

Une agence d'espionnage américaine envoie à Moscou une bizarre équipe, chargée de s'emparer d'une lettre établissant un accord entre un dirigeant soviétique et les Etats-Unis contre la Chine.

Histoire très compliquée où presque tout le monde ment et triche. Humour noir et destruction d'une mythologie.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazines artistiques régionaux.
20 h. 10 Lever de rideau : « Mains et merveilles », de G. Coste, J. Delord, D. Sanders.
20 h. 40 Dramatique : « la Leçon d'allemand » (2), d'après le roman de S. Lenz. Adapt. D. Klante. Réal. P. Beauvais.

Comment un fils paie les erreurs d'un père.

Emission diffusée le 26 janvier 1974 sur la première chaîne.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Requiem allemand » (Brahms) ; 12 h., Ma non troppo ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « Deuxième Symphonie » (Schumann), « Cinq poèmes » (R. Wagner) ;

13 h. 45, Le monde insolite ; 14 h. 15, « Ondine », de Giraudoux, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Musique classique ; 16 h. 45, Les grandes heures de la sorcellerie : L'œil du sorcier ; 17 h. 30, Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre national de l'O.R.T.F. ; 19 h. 10, Le point du septième jour (magazine de l'actualité parlée) ;

20 h., « La Cambiale di matrimonio », farce comique (Rossini) (en italien), avec Ch. Issartel, M. Pena, D. Kolowski, L. de San, J.-C. Benoît, S. Fontana. Orchestre lyrique O.R.T.F., direct. A. Bonavera ; 21 h., Mises en scènes de G. Dumur ; 22 h., Escale de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Fontenelle.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 9 JUIN

FRANCE - CULTURE

7 h. 45, Horizons, magazine de E. Milcent ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles à Paris ; Prédication du Père Carré.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Des Juifs et des Allemands » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur : « Les chrétiens en U.R.S.S. ; Marx et saint Paul » ; 11 h., Messe célébrée à l'Eglise de la Trinité, à Paris ; Prédication du Père Guinchat.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres (Debussy, Chopin, Beethoven) ; 9 h. (S.), Actualité du microsillon ; 11 h. (S.), Vingt ans de modulation de fréquence, Dimanche musical ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F. Nord-Alsace, direct. R. Albin, avec J.-P. Valette, flûtiste, et M.-M. Briançon, harpiste : « les Femmes de bonne humeur » (Scarlatti), « Concerto pour flûte et harpe » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (Franck) ;

14 h. 30 (S.), Vingt ans de modulation de fréquence : Tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; 17 h. 30 (S.), Quintette à vent de Paris ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Suite anglaise en la mineur » (Bach), avec H. Walcha, clavecin ; « Quatuor à cordes en mi bémol majeur » (Haydn), « Don Juan », extraits (Mozart), « les Préludes » (Liszt) ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. H. Goverts, claveciniste et pianiste, H. Hoever, violoniste, S. Hoogland, pianiste, J. Schröder, violoniste : « Sonate n° 1 en ré majeur pour clavecin et violon », et « Sinfonia no 4 en ré majeur pour piano et violon » (C.-P.-E. Bach) ; « Sept Variations en sol mineur sur Au bord d'une fontaine », et « Sonate en si bémol K. 454 » (Mozart) ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

22 h. 10, Jazz sur scène : Au festival des Flandres, le grand orchestre de Thad Jones Mel Lewis et le quintette de Sonny Rollins.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Un air, des souvenirs ; 20 h. 50, Soirée de promotion. Station de Limoges ; 21 h. 50, Ballade pour deux pianos ; 22 h., L'homme qui pensait mal ; 22 h. 30, Musique du monde.

ÉMISSIONS CULTURELLES

SAMEDI 8 JUIN

(Paris 312 mètres)

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Le travail et le jeu ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 9 JUIN

9 h., Le discours intérieur ; 10 h., La mort de Gutenberg ; 11 h. 30, La jeune fille.

Lundi 10 juin

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « L'Héroïque M. Boniface », de M. Labro (1949), avec Fernandel, Liliane Bert, Andrex.

Fernandel, étalagiste timide et amoureux transi d'une jolie vendeuse, devient un héros de fait divers après avoir découvert un cadavre dans sa chambre d'hôtel.

16 h. Cyclisme : Dauphiné libéré.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Feuilleton : Deux ans de vacances, de J. Verne. Adapt. et dial. Cl. Desailly. Réal. G. Grangier.

Un jeune garçon et deux amis partent en croisière à bord du Slought. L'équipage recueille deux naufragés qui possèdent un message trouvé dans une bouteille.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Couleurs d'Afrique ».
20 h. 35 Actuel 2.

Sujet choisi en fonction de l'actualité.

21 h. 35 Alain Decaux raconte : L'évasion de Mussolini.

● CHAINE III (couleur)

18 h. 35 Pour les jeunes : La courte échelle.
18 h. 50 Feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
19 h. 40 Magazine : Vivre en France. « Arts et traditions populaires en Thiérache ».
20 h. 5 Documentaire cinéma : Mes meilleurs amis sont les chevaux.
20 h. 40 Film : « Queimada », de G. Pontecorvo (1968), avec M. Brando, E. Marques, R. Salvatori, T. Lyons.

En 1815, un agent secret du gouvernement britannique vient fomenter une révolte dans une île des Antilles espagnoles pour favoriser la mainmise des commerçants anglais sur le sucre.

Une fable politique : esclavagiste ou libéral le colonialisme reste le colonialisme.

LONGUEURS D'ONDES

FRANCE-INTER : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 259 m. (ondes moyennes).

INTER-VARIETES : Paris, 280 m. ; Lille, 218 m. ; Lyon, 498 m. ; Marseille, 445 m. ; Toulouse, 318 m. ; Bordeaux, 249 m. ; Limoges, 319 m. ; Rennes, 423 m. (ondes moyennes). Les émissions d'Inter-Variétés sont en partie retransmises en modulation de fréquence.

FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).

FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 281 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.

FRANCE-CULTURE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.

EUROPE I : 1 647 m. (g.o).

SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).

RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Regard sur la science, par M. Rouze : La communication entre l'homme et l'animal, avec J.-J. Barloy. Les hormones du cerveau, avec le docteur Elmaleh ; 9 h., Les lundis de l'histoire ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... 11 h. 45, Entretien avec Jean Masson ; 12 h., Evénement musique ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 32, Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 5, Radio-service culturel ; 14 h. 10, Sujet ; 14 h. 30, Carte blanche, par L. Siou : « la Voleuse de bigoudis », d'Y. Navarre, avec P. Trabaud et R. Blaess (réal. G. Delaunay) ; 15 h. 30, Radio-service culturel ; 15 h. 35, La mémoire des notes ; 16 h. 15, Musique ailleurs ; 16 h. 30, Reportage ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix, de P. Sipriot : « Feux », de Marguerite Yourcenar (réal. B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Prestige de la musique. Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. F. Leitner, avec le concours d'Ar. Grumiaux violoniste : « Concerto n° 3 en sol majeur pour violon et orchestre K. 216 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur. Romantique » (Bruckner) ; 21 h. 30, Indicatif futur, de C. Dupont ; 22 h., Black and blue : Un pianiste à New-York. Le soft soul ; 22 h. 45, « Seize danses allemandes » et « Deux danses écossaises » (Schubert) ; 23 h., Les nouveaux livres de poésie, par A. Bosquet ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des compositeurs chefs d'orchestre, par M. Ruyssen : Boulez, Bartok, A. Jolivet ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs : Musique de Louisiane, chants de travail ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30, Sonorités d'autrefois : J. Dowland, Richardson, J. Bull, M. Marais, Vivaldi ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Etudes symphoniques opus 13, avec les Variations posthumes » (Schumann), avec R. Gianoli ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Sinfonia la casa del Diavolo » (Boccherini) ; « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy) ; « Concerto pour hautbois et orchestre » (A. Clostres) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 0 en ut majeur, d'Iéna » (attribuée à Beethoven) ; « Symphonie en ré majeur » (Vorisek) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Musiciens témoins de l'enfance : Scènes d'enfants ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne ; 22 h. (S.), Correspondances : « Duo Don Juan-Zerline » (Mozart) ; « Variations sur le ci darem » (Chopin) ; « Réminiscences de Don Juan » (Liszt) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 23 h., Reprises symphoniques (T. Nikiprowetzki, P. Arma, A. Treblosky) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre russe : Borodine, Chostakovitch, Prokofiev ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Théâtre de l'Etrange : « l'Arbre à venin », de C. Seignolle (réal. J. Rollin-Weisz) ; 21 h. 15, Tous mélomanes ; 22 h., Moisson d'exil ; 22 h. 30, Jazz en liberté.

LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.

● LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz) : 6 h. 30 - 6 h. 45 : Informations et revue de presse ; 7 h. 30 - 8 h. : Informations et revue de presse, puis l'anglais par la radio.

● LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz) : 13 h. 15 : L'anglais par la radio ; 13 h. 30 : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES-SOIR (276 m) : 19 h. : L'anglais par la radio ; 19 h. 15 - 20 h. : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES - DERNIERE (276 m) : 21 h. : Journal parlé, puis programmes variés ; 21 h. 45-22 h. : Disques de votre choix.

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

LES FEMMES DANS « LES TEMPS MODERNES » — DON JUAN

LES femmes, on l'a déjà noté ici (1), n'avaient pas plus de place qu'ailleurs dans *les Temps modernes*, pas plus d'égalité, au moins quantitative et apparente, même si une femme pouvait donner à croire le contraire, par une sorte d'illusion d'optique, du fait de sa dimension personnelle, jouant ainsi malgré elle, et dans bien d'autres domaines, ce « rôle de femme-alibi » qu'elle a fini par discerner et qu'elle dénonce aujourd'hui courageusement. C'est donc Mme Simone de Beauvoir qui présente ce gros cahier de quatre cents pages : « *On ne prétend pas ici dénoncer toutes les injustices subies par les femmes ni dresser un bilan de leurs revendications. (...) Le principe qui a présidé au rassemblement des textes, c'est celui de la liberté. (...) Il y avait entre elles* (et eux) *un point commun : un radical refus de l'oppression des femmes...* » Le propos est bien signifié par l'attaque quasi racinienne du texte : « *Perturbation, ma sœur...* » Quelle intention, ou quel hasard, veut que la première à répondre au — à *la* — *Thésée* du deuxième sexe se nomme Ariane ?

Ariane tout court. Car les collaboratrices du recueil, à l'exception de la première, ne signent que d'un prénom. C'est une règle introduite par la rubrique antisexiste qui a revigoré *les Temps modernes*. J'avais déjà relevé dans celle-ci ce qui pouvait passer pour une curieuse inconséquence, alors que l'une des « prénommées » volontaires s'écriait avec une ironie accusatrice : « Une femme n'a pas de nom ! » Mais peut-être entendent-elles exhiber l'uniforme de leur aliénation, étaler leurs chaînes et s'en faire une arme ?

Puisqu'il s'agit d'une sorte d'anonymat, peu importe Ariane ou Anne, Christine ou Maï, Cathy, Vicky ou Danièle (et quand Anne revient, ou Claude, ou Nicole, comment savoir si c'est elle ou une autre ?), l'important ce sont ces témoignages, ces dénonciations, ces expositions (je me garde des mots « confessions » ou « confidences »), ces rêves, ces désirs et ces délires. Ceux-ci font justement l'objet de la dernière partie ; quant aux rêves — on parle des rêves du sommeil, parfois leur notation est un poème, — ils jalonnent l'itinéraire. Un itinéraire qui commence par la ronde des prisonnières, une vue cyclique de l'enfermement : dans la cellule socio-familiale à la campagne, dans le *carcero* vitré des villes, à l'école, au travail, dans la rue même, enfin dans cette « impasse à double face » : le mariage-divorce.

L'originalité de cette dernière étude est moins dans le rappel de l'exploitation féminine implicitement liée au mariage que dans cette représentation du divorce comme second volet « continuation » du mariage. Le mot de cette Américaine qui, arrivant dans tel Etat et s'informant des motifs de divorce qui y sont admis, s'entend répondre : « Etre marié », ce mot-là n'est pas une simple boutade. Sans le mariage, le divorce n'existerait évidemment pas — on ne divorce que pour ce bon motif, — mais il n'en est somme toute que le prolongement.

***

Cette vérité un peu paradoxale est bien éclairée par la « charge des enfants » : elle rend sensible que « *l'appropriation caractéristique du mariage* (celle du travail de la femme par le mari) *persiste, après que celui-ci* (pas le mari) *est rompu* ». Ainsi, « *le divorce n'est-il pas le contraire du mariage ni sa fin, mais un avatar* ».

L'enfant, le désir — ou le non-désir — de l'enfant, l'« instinct » ou le fantasme maternels ont bien évidemment leur place, mais le texte le plus troublant est celui dont je détacherai seulement ces trois phrases : « *J'ai vécu cet avortement comme une expérience positive, riche, qui m'a grandie et renforcée... Ce que je sais maintenant, c'est cela : mon avortement a racheté l'accouchement*, mon avortement, c'est mon accouchement réussi... *Pour moi, cette évidente relation s'est présentée comme un paradoxe que j'ai essayé de comprendre.* » Ce qu'elle a compris (précisons que cette « relation » se fait avec l'expérience d'un accouchement *antérieur*), au lecteur de le comprendre aussi : cela en vaut la peine.

Quant à l'homme, c'est l'« *ennemi objectif* ». A vrai dire, il arrive que cette objectivité soit liée à une subjectivité particulière. Telle formule, aussi résolue qu'un peu vague : « *Elles doivent se réapproprier leur force de jouissance collective et développer entre elles de nouveaux rapports* », est parfaitement éclairée par l'étiquette : « *L'homosexualité porteuse de libération.* » Et cette libération-là est abondamment chantée dans ces pages, avec enthousiasme, ferveur et même avec lyrisme. « Perturbation, ma sœur, de quel amour... »

Plus important apparaîtra peut-être — aux hommes du moins — le rapport du féminisme et de la révolution. Il est abordé ici, sous sa forme la plus brutalement sexuelle — humble cas particulier, — par une jeune Vietnamienne à qui son appartenance révolutionnaire, loin de la libérer, l'asservit un peu plus et de façon révoltante. Mais, justement, on lui interdit cette révolte. La révolution à bon dos. La candeur des considérations sur le « désir impérialiste » ne donne que plus d'émouvante vérité à sa protestation et met à nu l'hypocrisie et la brutalité du sexisme prétendument révolutionnaire.

Le problème est traité au fond et sans ménagement dans plusieurs contributions : « *Les théories marxistes ont sacrifié les femmes sur l'autel de la révolution.* » Or, la révolution faite, l'autel est consolidé, et le sacrifice continue. « *La première oppression de classe est l'oppression du sexe féminin par le sexe masculin* » : avec Stuart Mill, il y a au moins cent cinquante ans qu'on le sait. Mais cette « classe » des femmes et cette oppression fondamentale sont niées par les spécialistes de la lutte des classes : elles troublent leurs schémas, gênent leurs calculs et leur tactique, irritent leur sexisme viscéral. La phallocratie la plus scandaleuse n'est-elle pas la révolutionnaire ? Que le socialisme tel qu'il fonctionne ait affranchi les femmes, c'est une illusion que Simone de Beauvoir elle-même a perdue en gardant l'espoir qu'il en irait autrement si ce socialisme était universalisé.

***

Françoise d'Eaubonne, elle, a cessé de nourrir l'espoir comme l'illusion : elle le montre bien dans *le Féminisme ou la mort* (2). J'en parle ici, parce qu'un texte des *Temps modernes* signé « Françoise » s'accorde singulièrement avec la conviction énergiquement exprimée dans le livre : « *Ce n'est pas la libération de la femme qui passe par le socialisme, mais le surgissement d'un socialisme entièrement nouveau* » qui « passe » par le féminisme. A voir, en tout cas, ce que les hommes ont fait des espérances humaines, il est permis de penser que les femmes pourraient faire mieux.

Mais *seules* — et *contre* ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que dans ce numéro des *Temps modernes* les hommes ne sont pas caressés : pas même approchés. On ne peut évidemment attendre que la prise de conscience d'une oppression et que la révolte se manifestent dans la suavité. Toutefois, le sexisme retourné ne débouche-t-il pas sur la guerre des sexes, avec pour alternative un autre esclavage — improbable — ou la partition ? Même entraînées « par-delà le déchirement », comme écrit Simone de Beauvoir, il est douteux que les femmes sollicitent en masse leur naturalisation à Lesbos. S'il est des condamnés à vivre ensemble, ce sont bien les hommes et les femmes. Resterait à faire, précisément, que cette coexistence ne soit pas une condamnation et devienne le contraire d'une prison. Dehors commence le paradis.

Et puis l' « ennemi objectif » est plus inconscient et lui-même conditionné que délibérément et naturellement esclavagiste. Il est même capable de penser que la moitié féminine de l'humanité est la meilleure, que si l' « incapacité » des femmes réside évidemment dans les vertus « viriles » — la malfaisance, la violence, le despotisme, — elles possèdent éminemment la vertu du bonheur. Sur une certaine « idée neuve en Europe », et ailleurs, le seul tort de tous les Saint-Just de toute couleur aura été de ne pas voir, de ne pas même se douter que seules les femmes étaient pleinement capables de porter cette idée et de lui donner vie.

Ce n'est certes pas malice : c'est l'actualité. Les dames de la chambre à côté me pardonneront d'introduire, de ce côté-ci, et sous bonne garde, le monstre. L'oppresseur, l'imposteur, le violeur, le destructeur par excellence, l'ennemi objectif numéro un. « *Viva la liberta !* » Que de crimes, par lui aussi, commis au nom de la liberté. Du reste, il n'est plus à craindre, ni même à haïr, il a été définitivement puni. L'enfer n'est rien : il est mort. C'est du moins ce qu'affirme Micheline Sauvage, qui est spécialiste de Don Juan. Mais est-ce vrai ?

Donc, *Obliques* (3) ajoute à la connaissance et à l'illustration de Don Juan un dossier considérable. Ajoute, et surtout met à jour. C'est le quatrième numéro de cette revue pas-comme-les-autres que dirigent Roger Borderie et Henri Ronse. Nous avons salué son apparition avec le beau et riche numéro Strindberg, et une qualité, une utilité qui sont allées se confirmant avec les numéros Genet et Kafka. Ce numéro-ci, qui est le premier volume de l'ensemble consacré à Don Juan, marque mieux encore le propos, la raison d'être de la revue, qui n'est pas de publier après tant d'autres des numeros spéciaux sur des écrivains.

***

Cette fois, dans une masse énorme, il fallait choisir. Le lecteur, en tout cas, est incité à poursuivre ce choix, à aller au fond, par la bibliographie, qui est, à elle seule, un précieux instrument et une table d'orientation. Elle est complétée par une filmographie. Itinéraire très actuel d'ailleurs, puisque, d'une certaine façon, il va de Butor à Butor (et Pousseur) et de *Don Juan dans les Yvelines* (preuve qu'il n'est pas mort) à *Votre Faust* (d'intéressantes remarques de J.-Y. Bosseur et de J. Massin sur la « faustisation », depuis Grabbe, du mythe de Don Juan en passant par Mozart).

J'ai fait allusion à l'excellent petit panorama du mythe par Micheline Sauvage : elle a seulement oublié d'aller se promener, dangereusement, dans les Yvelines. Le mythe, il est évidemment au cœur de ce cahier : dans les textes de Perros, de Frisch, de Rousset, et, bien entendu, dans l'ensemble des études sur *Don Juan* et *Don Giovanni*, sur Molière et sur Mozart. Mais on se félicitera que le théâtre soit concrètement abordé : décor et mise en scène, Jouvet, Bérard, Cassandre... En contrepoint de ces textes critiques, esthétiques, mytho- ces textes critiques, esthétiques, mythologiques, métaphysiques, des marginales : de Stendhal, P.-J. Jouve, Camus... Et, très bon exemple de la production opportune de textes enfouis : le plan-projet de Flaubert pour un drame.

Dans le deuxième volume on trouvera, presque contemporain de celui de Flaubert, le *Don Juan* avorté de Baudelaire et ceux de Kierkegaard, de Balzac, de Byron, d'autres encore. Un raccourci par vues « obliques » : une petite somme du mythe et du thème de Don Juan.

(1) *Revue des revues*, 14-15 avril.

(2) P. Horay.

(3) B.P. Nº 1, Les Pilles, 26110 Nyons.

● ERRATUM. — « Pour connaître la pensée de Machiavel », par Jean-François Duvernoy, cité dans les « Livres reçus » à la suite de la tribune philosophique de Jean Lacroix (*le Monde* du 26-27 mai, page 15), est édité par Bordas (et non Seghers) et coûte 38 francs (et non 14,70 F).

La vie du langage

TERMINOLOGIE (I)

UNE chronique un peu terne : des mots, le plus souvent à usage industriel ou commercial, recueillis dans les journaux, les revues techniques, le courrier. Commentaires, approbations, protestations. L'utilité (pensons-nous) de ce genre d'informations en fera pardonner la sécheresse.

ABSTRACT. — Une épidémie. Que des organismes de recherche publient (en anglais ou toute autre langue) des extraits, des résumés de communications importantes, cela est inévitable et bénéfique dans les conditions actuelles de l'échange de savoirs. Mais *abstract* ne dit rien de plus. A l'échafaud.

BANDWAGON EFFECT. — Américanisme, relevé une seule fois au cours de la campagne électorale, et contre lequel luttent les Québécois. Définition : « Tendance de l'électorat à se laisser influencer dans son choix par des éléments étrangers à ses propres convictions (en particulier par des sondages d'opinion) et à donner son appui au parti qu'on présume victorieux. » Equivalent : effet d'entraînement, effet de ralliement ; mais pourquoi pas « effet de Panurge », ou « facteur moutonnier » ?

CODEUR, CODEUSE. — Revues techniques : un engrenage, un dispositif *codeur*, une roue *codeuse*. N'est encore entré dans aucun dictionnaire. On pourrait raffiner, et distinguer un dispositif *encodeur* d'une imprimante *décodeuse*. Mais le perfectionnisme n'est pas souvent payant en terminologie. Bien formé, *codeur, euse*, est à encourager.

DIRIGEANCE. — Voir : leadership.

EDUCATIONNEL. — Pour la première fois au Supplément de Littré, 1883. Encore au grand Robert, 1955, puis au *Dictionnaire des mots nouveaux*, 1971, ce qui prouve au moins qu'il est bien vivant ; disparaît cependant du G.L.L.F. (1973). Les milieux officiels français paraissent très hostiles à son emploi, pour lequel plaide vivement un correspondant de l' « Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques », de Neuchâtel (Suisse). « Il a le grand avantage de ressembler de très près à l'adjectif anglais *educational*, ce qui facilite beaucoup la compréhension des textes par les anglophones lisant le français et par les francophones lisant l'anglais. Il est plus riche que « pédagogique »... La recherche *éducationnelle* dit plus que la recherche en sciences de l'éducation... »

On ne voit pas, sinon la mauvaise humeur des bureaux, ce qui devrait faire d'*éducationnel* un interdit de séjour dans notre langue, alors que nous avons : rédactionnel, provisionnel, professionnel, etc.

ENTRAINEMENT (effet d'). — Voir : bandwagon effect.

FLAVEUR. — Thème de travail d'un colloque de parfumeurs : « Les préférences olfactives et gustatives, ou le comportement de l'homme vis-à-vis des odeurs et des *flaveurs*. » Le mot est inconnu de nos dictionnaires : mais (m'écrit le professeur Pierre Duquenois, doyen honoraire de la faculté de pharmacie de Strasbourg), « il tend à devenir courant dans le langage des techniciens des substances aromatiques, de l'aromatisation des denrées alimentaires et des médicaments ».

C'est un calque paresseux du *flavour* anglais, lequel est largement représenté dans notre langue, et suivant les contextes, par : saveur, arôme, bouquet, senteur, goût. On ne voit vraiment pas ce qu'apporterait *flaveur* : à bannir donc pour inutilité. Qui plus est, le radical *flav-* est déjà « pris » chez nous pour caractériser un jaune doré-orangé, d'un latin *flavus* : l'ancien français avait « flave », et Verlaine :

« Vous passerez vos doigts jolis
Dans ma flave barbe d'apôtre. »

Scientifiquement, ce radical *flav-* fournit une abondante série terminologique aux composés chimiques de cette nuance : flavanol, flavine, flavone, etc. Il est donc de toute nécessité de réserver *flaveur* à ce champ lexical où il trouvera certainement un emploi un jour. Au sens de : saveur, sapidité, etc., à proscrire absolument.

FORATION. — Relevé dans une revue de travaux publics : n'est sans doute pas un équivalent exact de *forage*. Sans quoi on ne voit pas l'utilité de ce glissement de suffixe. Les entreprises et les administrations intéressées au problème peuvent-elles fixer leur position ?

GAMINET, GAMINETTE. — Voir : tee-shirt.

GARDEN-CENTER. — Voir : jardinerie.

HIVÉRISER. — Proposé et encouragé par nos frères de langue du Québec pour remplacer en toute circonstance l'anglais *to winterize* : équiper sa voiture en prévision de l'hiver, la protéger à l'avance du froid, du gel, en lui faisant subir des traitements adéquats. On pourrait parler aussi d'*hivériser* une résidence.

Je m'attends à des protestations, justifiées dans leur principe, contre *hivériser*. En toute logique le mot signifierait : *faire de sa voiture un « hiver » ambulant*, rouler par — 10° toutes vitres ouvertes ; nous devrions dire « antihivériser ». Mais, ici encore, repoussons le perfectionnisme. Entre les inconvénients, plus théoriques que concrets, d'*hivériser*, et le risque très réel de voir *wintérizer* prendre pied dans le vocabulaire de l'automobile, il n'y a guère à hésiter.

JARDINERIE. — Doit remplacer en toute circonstance le malheureux *garden-center* qui se répand comme une épidémie. L'avantage du mot français sur l'anglais est si visible qu'il n'y a aucune hésitation possible. Un correspondant s'est trouvé naguère en difficulté avec l'administration qui lui refusait l'enregistrement de *plastiquerie* comme raison sociale protégée. En l'espèce, l'administration défend l'intérêt public ; des mots comme jardinerie, bagagerie, plastiquerie, disquerie, etc., appartiennent en puissance au vocabulaire de tous, et doivent pouvoir être utilisés sans restriction juridique. On souhaite vivement qu'une jurisprudence ferme se dégage pour refuser l'appropriation (stérilisante et abusive) des « mots virtuels ».

LEADERSHIP. — Protestations contre un titre du 9 mars : « M. K... revendique pour son pays le « leadership » du monde non communiste. » Déconseillé bien sûr ; mais quel équivalent lui donner ? Eliminons *autorité* (sur), qui implique une obéissance trop passive et ne rend pas compte de l'idée d'une marche en commun vers un but commun ; *primauté*, trop statique : *commandement*, militaire, qui implique une hiérarchie descendante : *hégémonie*, qui siduirait que l'anglais du même, et gnifierait une domination sans partage, insoucieuse des intérêts des dominés, ce qui n'est pas le cas (pour le mot au moins) de *leadership*.

Restent *conduite* et *direction*. L'un ou l'autre fera fort bien l'affaire en toute circonstance. Quant à dire qu'ils traduisent exactement l'anglais, ce n'est vrai ni de l'un ni de l'autre. *Direction* est un peu trop... dirigiste ; *conduite* rend mal la nuance de concertation, d'harmonisation des efforts, du but à atteindre en *commun*, bref d'un certain consensus préalable. Ne soyons pas vétilleux ; un équivalent acceptable, même légèrement imparfait, tel que *direction* (plutôt que « conduite », déjà surchargé de sens) est toujours préférable à l'usage du mot anglais dont l'emploi, ici, met déjà les dirigés en position d'infériorité.

Cela posé, il n'est pas interdit de se livrer au jeu des néologismes et de proposer par exemple : *dirigeance*.

MILITANCE. — Relevé dans une revue... militante, bien sûr. Le mot est bien formé, clair, solide ; on s'étonne, du reste, qu'il n'ait pas précédé *militantisme*, avec lequel il fait nuance dans les mêmes conditions que : ignorance/ignorantisme, tolérance/tolérantisme : les deux mots en isme, peu usuels c'est vrai, sont admis sans réserve par Littré. Va donc pour *militance !*

PANNEAU-SON. — Doit remplacer en toute circonstance le *sound-panel* anglais : un haut-parleur extra plat, présenté sous forme de tableau décoratif.

TEE-SHIRT. — A joué, comme « leadership » (ci-contre), un rôle très voyant dans la campagne électorale. Devrait, en bonne logique, s'écrire T.shirt. On ne lui voit pas de francisation directe possible : *ticheurte* ferait un peu « Zazie dans le métro ». On peut du moins suggérer (tous droits d'auteur réservés : il faut bien vivre !) un équivalent amusant : *gaminet* pour les jeunes gens, *gaminette* pour les demoiselles.

JACQUES CELLARD.

Samedi soir, au Konacker

(Suite de la page 9.)

Le dimanche matin, c'est aussi le moment des petites réunions d'association de femmes, d'immigrés ou des petites cérémonies quasi familiales : ainsi, ce matin, il y a un coup à boire pour un départ en retraite.

Au café Gerber, à 100 mètres du « portier » de l'usine de Knutange, une vingtaine de travailleurs sont réunis. Les vieux de l'atelier, mais aussi les jeunes. Tous ont revêtu leur costume du dimanche. Immigrés et Lorrains, fils d'immigrés et Lorrains de fraîche date, unis dans la même propreté pour oublier la crasse de l'usine, souriants du même plaisir d'être ensemble : il y a le photographe du journal local, les tournées et la remise du « petit cadeau » auquel chacun a participé selon ses possibilités. On parle de l'usine, de l'atelier, de ceux qui vont être mutés, de Fos-sur-Mer, et on dit que : « *Quitter le pays, ce n'est pas possible.* »

S'en aller ? Personne n'y pense sérieusement. D'abord parce que, depuis près de trois siècles, l'industrie sidérurgique, c'est *ce pays*. Alors on ne veut pas y croire, ni les vieux ni les jeunes. « *On reste et on fait avec...* »

Deux cents francs la partie

Dimanche après-midi, à l'heure du café, jeunes et retraités s'installent par tables de quatre dans les deux cafés pour taper le carton. Les vieux jouent le petit blanc sur le tapis, les jeunes des bouts d'allumettes, des heures devant les hauts-fourneaux... Les enchères montent jusqu'à 200 francs la partie.

Une table. Ils sont quatre, deux ont l'accent d'ici qui hache comme celui de l'Allemagne. Un autre parle encore comme à Barcelone. Le quatrième, je le crois d'abord italien, mais, renseignements pris, il est Algérien. « *A part travailler, je n'ai pas tellement de loisirs. Je suis marié, j'ai construit une maison — enfin je l'ai fait construire, — mais il y a toute la finition à faire. Il y a six ans que je suis marié. Alors, en dehors du travail, je ne fais rien d'autre.* »

« *Je suis marié depuis un an et demi, j'ai un enfant. En dehors du boulot, j'ai ma famille. Avant, je suivais quelques cours du soir de mécanique auto...* »

« *J'ai la télé depuis que je suis marié. Je la regarde tous les soirs.* »

« *Maintenant, je ne peux plus sortir comme avant. Faut savoir ce qu'on veut. Je suis marié et je fais construire.* »

Belotte et rebelotte, c'était à trèfle.

Les plus jeunes, rassemblés autour du juke-box, attendent le bus qui les descendra au bal du dimanche après-midi. « *On va chez Scholler.* » Scholler — du nom d'un des anciens propriétaires, — c'est un de ces incroyables dancings de la région, mi-salle de réunion, mi-bal, un peu café, avec un faux air de music-hall 1930 qui tient aussi du saloon du Far-West grâce à un balcon à balustre de bois.

Quand on y entre, on ne voit rien, on n'entend plus rien. Les amplis de l'orchestre couvrent tout : « *Ça vit d'air pur et d'eau fraîche un oiseau...* » Sur la piste, les enfants de la vallée de l'acier se serrent les uns contre les autres. Ils ont quatorze, quinze, seize ans, des mini-jupes, des blousons de cuir, des costumes cintrés. Ils s'embrassent, ils ne se parlent pas. Ils ne se connaissent pas. Le temps d'un baiser ou d'un coup de poing, ils vérifient simplement qu'ils existent. Ici, le bal n'a pas changé depuis l'époque de Johnny et des Chaussettes noires. « *On n'est pas entre snobs.* » Cette jeunesse sent le soufre et le chlore. Quand la musique s'arrête, à 18 heures, on peut entendre le lointain grondement de leur avenir, l'usine qui est là tout près.

La culture ? C'est triste

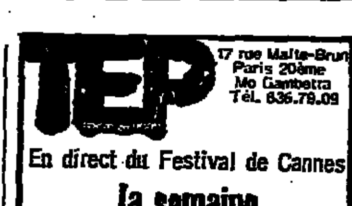
Alors quand on cherche beaucoup, qu'on rencontre le curé — « *La culture au Konacker ?* — éclat de rire — *C'est triste* », — qu'on consulte le médecin des familles — « *Vous savez, je soigne les corps* », — qu'on écoute les vieux — « *Il y avait six bals de plus, avant* », — et qu'on se penche par-dessus les comptoirs des cafés, — « *Tout est tranquille ici* », — on finit, le hasard, par découvrir entre deux blocs de H.L.M., dans un terrain vague, l'unique représentation de la culture : trois baraques en préfabriqué. C'est la maison des jeunes et de la culture.

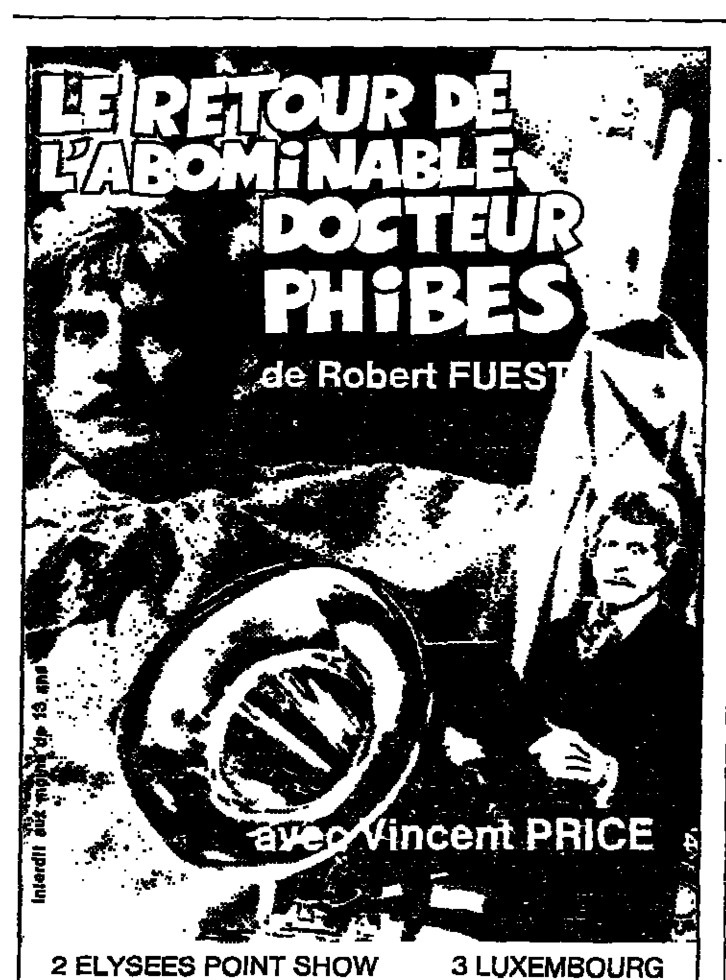
La M.J.C., c'est une vieille histoire. Les plans sont à Paris depuis des années, mais il faudra attendre encore dix ans avant qu'elle existe.

La culture ? « *De temps en temps, je voudrais bien m'emmerder à la maison.* »

MICHEL PUÈCH.

SPECTACLES





théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Soir de fête, les Quatre Tempéraments, Symphonie concertante (sam. et dim. 19 h. 30).
Comédie-Française : les Marrons du feu, le Légataire universel (sam. 20 h. 30) ; le Bourgeois gentilhomme (dim. 14 h. 30) ; Ondine (dim. 20 h. 30).
Petit-Odéon : Grécité (sam. 18 h. 30) ; Deux clowns, Pierre Byland et Philippe Gaulier (sam. 21 h. 30).
Théâtre de Chaillot : Troïlus et Cressida (sam. 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Concert (sam. 18 h. 30) ; London Contemporary Dance Theatre (sam. 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Mari, la Femme et la Mort (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Chez Pierrot (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.).
Athénée : le Sexe faible (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h. 30).
Biothéâtre : le Piéton, la Savane (sam. 20 h. 15) ; Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère (sam. 22 h. 30).
Capucines : Seul le poisson rouge est au courant (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45) ; Autopsie d'un dur (sam. et dim. 18 h. 30) ; Madame la Sociétaire (sam. 21 h. et dim. 16 h. 15).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Fils Carlos décédé (sam. 20 h. 30). — Atelier de l'Epée-de-Bois : Locos (sam. 20 h. 45).
Centre culturel suédois : Les affaires mirobolantes du roi des allumettes (sam. et dim. 21 h.).
Cyrano : Jean-Paul Farré avec un accent aigu (sam. et dim. 19 h. 30).
Européen : Le Grand-Guignol revient (sam. 21 h.).
Fontaine : Charlie et Bobby (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Loretta Young (sam. 21 h.).
Gymnase : la Polka (sam., 20 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve, la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Cet animal étrange (sam., 20 h. 30).
Lucernaire (sam. et dim.) : James Joyce (20 h. 30) ; les Horsains (22 h.) ; Prison-corps (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Montparnasse : Qu'est-ce qui frappe ici (sam., 21 h.).
Mouffetard : Luis Rego (sam., 22 h.).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45 ; lundi, 15 h.).
Palace : Groupe Arcana (sam. 19 h. 30) ; Vincent et l'Amie des personnalités (sam. 17 h. et 20 h. 30) ; Areski et Brigitte Fontaine (sam. 22 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles 20 h. 30 ; lundi, 15 h.).
Plaisance : En attendant Godot (sam., 20 h. 15)
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 45 et 22 h 30)
Saint-André-des-Arts, M.J.C. VIe : Passion noire (sam. 21 h.).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 18 h. 30, lundi, 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Délirante Sarah (sam. et dim. 20 h. 45).
Tertre : Hôtel Virginia, en langue anglaise (sam. 20 h. 30 et dim. 15 h.).
Théâtre Censier : Si on causait (sam. et dim. 20 h. 30 et 22 h.).
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre : Un soir, tard, d'ici quelque temps (sam. 21 h.). — La Galerie : le Nuage amoureux (sam. 21 h.).
Théâtre des Deux-Portes : le Revizor (sam. 20 h 30 et dim. 17 h.).
Théâtre de Dix-Heures : la S I D (sam. et dim., 20 h 15)
Théâtre Mécanique : le Jour de la dominante (sam. 20 h. 30).
Théâtre Présent : Do you speak martien ? (sam., 20 h. 30) ; la Voix T. P. 74 (sam., 22 h. 30).
Théâtre 13 : Sur la piste (sam., 21 h)
Troglodyte : Xâbât (sam 20 h 30) : Un jardin sur la Lune (sam 22 h 30)

Les théâtres de banlieue

Malakoff : Festival de théâtre universitaire (sam. 17 h. 30, 20 h. 22 h. ; dim 14 h., 18 h. et 22 h.).
Soisy, Centre culturel : Jazz (sam. 21 h.).
Saint-Michel-sur-Orge : Steve Waring (sam. 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : la Jalousie du barbouillé (sam. 21 h.).

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) : Cirque sam 20 h., dim. 15 h. 30 et 20 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam 20 h. 45, dim. 14 h. 30 et 20 h. 45).
Charles-de-Rochefort : la Traversée du vingtième siècle en chantant (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et lundi 15 h.).
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (dim. 17 h.).
Elysée-Montmartre : Oh ! Calcutta (sam. 17 h. et 21 h.)
Espace Tribûche : Chansons (sam. 17 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim 20 h. 30).
Olympia : Michel Fugain et le Big Bazar (sam. 21 h 20, dim. 14 h. 30 et 21 h. 30).
Théâtre 347 : L'fia Ranico (sam. et dim. 21 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h 30 et 18 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).
Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; lundi, 14 h. 30).

La danse

Théâtre de la Ville : London Contemporary Dance Theatre (sam, 20 h. 30).
Henri-Varna - Mogador : Danses nationales d'Espagne (sam. 20 h. 45 ; dim., 15 h et 20 h. 45 ; lundi, 15 h.).

Les concerts

Théâtre de la Ville, sam., 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach, Mozart).
Gaîté-Montparnasse, sam., 18 h. 30 : Trio à cordes 111 (Haydn, Martinu, Boely).
Eglise Saint-Joseph, sam., 20 h. 45 : Chorale de Saint-Joseph de Bonn.
Eglise Saint-Roch, dim., 10 h. 45 et 17 h. : Polyphonie d'hier et d'aujourd'hui.
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : D. Chirat-Comtet (Couperin, Bach).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : M. Extermann, orgue (Muffat, Bach).

Samedi 1er - Dimanche 2 juin et matinées du lundi 3

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Satire dans tous les coins (sam., 21 h. ; dim. et lundi, 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : la Belle Equipe (sam. et dim., 22 h.).

Le jazz

Carré Thorigny, sam. 14 h. 30 et 21 h 30 : Jho Archer.
Centre américain, sam., 21 h. : O. Lake, B. Carroll.

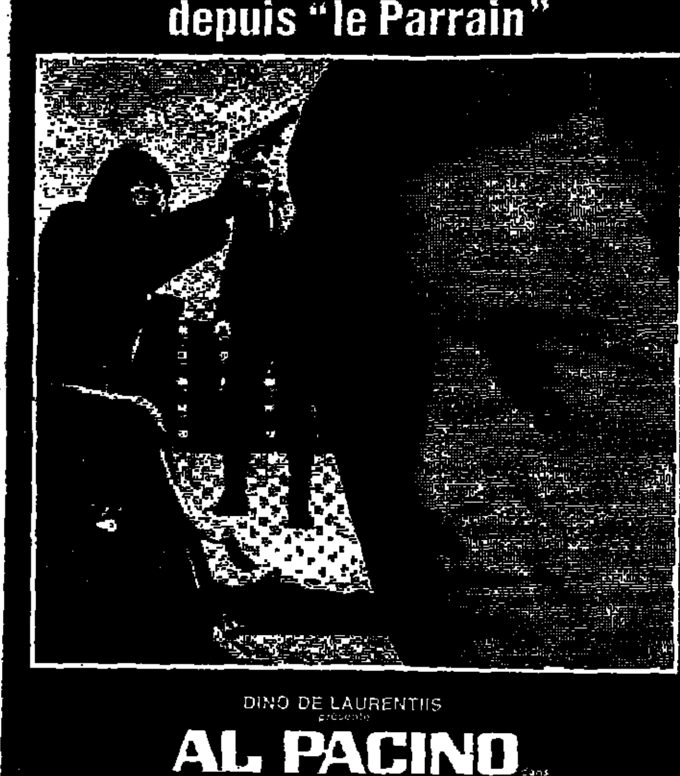
cinémas

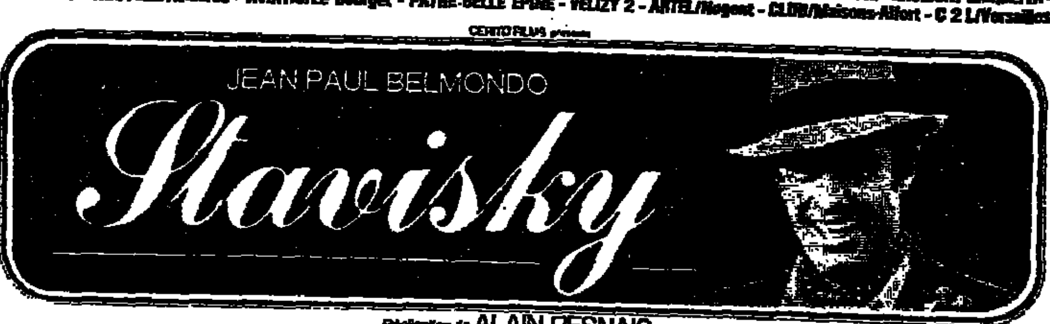
La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Lettre de Sibérie, de C. Marker ; *Dimanche à Pékin*, de C. Marker ; Nuit et Brouillard, d'A. Resnais ; Valparaiso, de J. Ivens ; 18 h. 30 : la Grève, de S. M. Eisenstein ; 20 h. 30 : Gilda, de Ch. Vidor ; 22 h. 30 : Secret Ceremony, de J. Losey ; 0 h. 30 : Monterey Pop, de D. A. Pennybaker. — Dim., 15 h. : Qu'elle était verte ma vallée, de J. Ford ; 18 h. 30 : French Cancan, de J. Renoir ; 20 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 0 h. 30 : Bing your Smile Along, de B. Edwards.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30 : la Main dans le piège, de L. T. Nilson ; 21 h. : l'Ange ivre, d'A. Kurosawa. — Dim., relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 6e (033-50-91). Murat, 16e (288-99-75).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). U.G.C.-Odéon (325-71-38) ; v. f. : Napoléon, 17e (380-41-46). Miramar, 14e (326-41-02). Mistral, 14e (734-20-70). Magic-Convention, 15e (828-20-32). Omnia, 2e (231-39-36). Helder, 9e (770-11-24). Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99).
ASYLUM (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Maillot, 17e (747-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Boul'Mich, 5e (033-48-29). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Passy, 16e (288-62-34).
LE COURAGE DU PEUPLE (Bol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). le 14-Juillet, 11e (700-51-13)
L'ESCAPADE (Fr.-Suis.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Vendôme, 2e (073-97-52). Studio Galande, 5e (033-72-71).
GARDAREM LO LARZAC : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-82-84). Lumière, 9e (770-84-64). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Caravelle, 18e (387-50-72). Montparnasse, 14e (326-65-13). Mayfair, 16e (525-27-06).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-56-16). Ternes, 17e (380-10-41).
NOUS SOMMES TOUS DES VOLEURS (A., v.o.) : Dragon, 6e (548-54-74). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Hautefeuille, 6e (633-79-38).
ON S'EST TROMPÉ D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PATAQUESSE (Ang., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio des Ursulines, 6e (033-39-19). Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
PORTIER DE NUIT (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72). Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Gaumont-Gambetta Nord (797-95-02).
QUI A TUÉ TANTE ROO ? (A., v.o.) (**) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA RÉPUBLIQUE EST MORTE A DIEN BIEN PHU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
SEXE FOU (It., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (033-07-76). Quintette, 5e (033-35-40). Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82). Bosquet, 7e (551-44-11). Montparnasse, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 13e (331-51-16). Clichy Pathé, 17e (522-37-41).
SERPICO (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18). Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Images, 18e (522-47-94).
LE SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (225-15-89) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96). Paramount-Maillot, 17e (747-24-24). Moulin-Rouge, 18e (606-63-26). Lux-Bastille, 11e (343-79-17). Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SSSSSS (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88). Wepler, 18e (387-50-70). Montparnasse, 14e (326-65-13). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Quintette, 5e (033-35-40). Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02). Fauvette, 13e (331-60-74). Quartier Latin, 5e (326-84-65).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18). Caméo, 9e (770-20-89). Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Mistral, 14e (734-20-70). Magic Convention, 15e (828-20-70). Maxeville, 9e (770-72-87).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90). Cluny Ecoles, 5e (033-20-12). Arlequin, 6e (548-62-25). U.G.C. Odéon (325-71-08). Biarritz, 8e (359-42-33). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). Madeleine, 8e (073-56-03). Max-Linder, 9e (770-40-04). Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). Paramount-Maillot, 17e (747-24-24). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
UN NUAGE ENTRE LES DENTS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90). ABC, 2e (236-55-54). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59). Gaumont-Sud, 14e (331-51-76).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Plaza, 8e (073-74-55). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (580-03-75). Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Maxeville, 9e (770-72-87). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA VIRÉE SUPERBE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). Studio Alpha, 5e (033-39-47). Studio Raspail, 14e (326-38-98). Omnia, 2e (231-39-36). 14-Juillet, 11e (700-51-13).





ARTS ET SPECTACLES

Musique

LE DUO ARGERICH-CELIBIDACHE

Les mélomanes sont des gens incompréhensibles. Ils ne craignent pas de réentendre cent fois la même œuvre. *Et, chaque fois*, ils croient au miracle et s'exposent aux mêmes déconvenues jusqu'au soir — mardi, par exemple — où leur acharnement trouve sa récompense. Une rencontre ; une mise au jour ; une renaissance.

La surprise, aux Champs-Elysées, avait trois noms : Martha Argerich, Sergiu Celibidache, Schumann. Amaigrie, embellie, la première semble avoir appris la douceur et la tendresse. Elle ne joue plus les casse-cou, les indomptables dans le *Concerto en la mineur*. Elle s'écoute. Elle s'oublie. Sans lui abandonner le contrôle des tempos, inflexible sur le détail des contre-chants, des transitions, toujours appliqué à *maintenir l'Orchestre* national à la crête des plus sublimes lenteurs, mais contraint, au contact de sa partenaire, à une simplicité inaccoutumé, Sergiu Celibidache parut, lui aussi, avoir revu *certaines de ses positions. Schumann* fut le bénéficiaire de cette entente. Car l'exécution de son concerto n'avait jamais (à notre connaissance) atteint à ce degré de cohésion et de souplesse dans son déroulement, à de telles intensités dans la vibration poétique.

« *Ces nuances pastel, ces sonorités atténuées, ce ton de confidence* sotto voce *ne sont pas dans la manière d'Argerich* », entendait-on dire à l'entracte. « *Elle a capitulé.* » N'aurait-elle pas, tout simplement, retravaillé sa technique ? Remis son style sur le métier, senti à temps que certaines outrances, qui firent sa célébrité, tournaient depuis peu à la coquetterie, au procédé ? La maturité est aussi de renoncer à vivre sur sa réputation.

ANNE REY.

Cinéma

« HENRY MILLER, VIRAGE A 80 »

Ce n'est pas la vie d'Henry Miller, écrivain américain célèbre, résumée en deux heures, c'est Henry Miller tel qu'à quatre-vingts ans passés il existe, serein, vivant, riche de toute une expérience qu'en des mots simples il transmet. Autoportrait et non portrait *apprêté en vue de l'exégèse*. Michèle Arnaud, qui a filmé Miller pour la télévision, lui a laissé la bride sur le cou et s'est contentée de diriger la caméra. Nous voilà, certes, loin de ces « essais » littéraires dont l'auteur se veut plus savant, plus intelligent que le public. Si Michèle Arnaud voit en Miller un « poète maudit », c'est parce qu'elle considère que tout ce qu'il a écrit et tout ce qu'il dit manifeste une poésie de l'existence qui va, de l'exaltation de l'amour et de la sexualité (ce qui provoqua jadis pas mal de scandales et beaucoup d'incompréhension), à une profonde sagesse devant le temps qui passe ou celui qui va venir.

Et tout cela, c'est Miller lui-même qui l'exprime dans les images du film. Prophétiser avec humour la fin de la civilisation américaine, jouer au ping-pong avec son ami Laurence Durrerr, chanter une romance française *(l'Ame des poètes)* avec lui et, avec lui encore, discuter de Jésus et de Bouddha, parler de ses femmes, de ses enfants, de ses maisons, c'est toujours, pour Miller, la même affirmation : « *J'ai une grande confiance en la vie ; la vie est le grand instructeur.* »

Deux heures — qui passent très vite : — deux volets d'un film-reportage (la première chaîne a programmé ce film le 25 mai et le 1er juin, en fin de soirée, et cette expérience de double diffusion est très intéressante), dont le premier englobe la période « parisienne » de Miller dans les années 20-30, évoquées par de splendides photos de Brassaï, dont le deuxième passe en revue — toujours avec un agréable souci de vulgarisation — les thèmes de l'œuvre littéraire et montre, autour de *Miller, le cadre encore naturel* de la Californie du Big Sur. Un document exceptionnel, en ce qu'il établit une communication directe avec cet homme qui ne sera jamais un vieillard, et qui dit : « *Je déteste le travail ; créer n'est pas travailler. Créer maintient l'esprit jeune et alerte.* »

JACQUES SICLIER.

Danse

DE GALICIE OU D'ESTREMADURE

Le spectacle de ballet présenté par Manolita et Rafael Aguilar, au Théâtre Mogador, est bien composé. La première partie déroule sans interruption des danses anciennes minutieusement reconstituées, témoignant de la richesse et de la variété du folklore espagnol : différence de tempérament entre la Galicie, l'Estrémadure ou Salamanque, coloration occitane de la Castille et de l'Aragon, résonance celtique des fêtes de Galicie, influence judéo-arabe à Tolède.

Une seconde partie replace le flamenco dans son cadre traditionnel : atmosphère de café-concert, estrade pour les musiciens, improvisations dialoguées entre chaque danseur et le « Cantaour » (Francisco *Rodriguez*). Cette fête bruyante, colorée, laisse pourtant le public *insatisfait*. Rafael Aguilar sympathique, fougueux, manque de rigueur et de précision. Manolita est dynamique, véhémente, mais ses ports de bras, sa manière de cambrer *la taille*, de rejeter sa longue traîne en arrière ont quelque chose d'imparfait. L'exécution du flamenco exige une ardeur contenue, une montée progressive vers un paroxysme que ces deux artistes ne savent pas ménager. Ils s'enflamment, et brûlent trop vite.

Rafael Aguilar est plus heureux dans une chorégraphie originale, « El Rango », où il utilise presque *exclusivement le Zapateados* comme moyen d'expression. Le procédé n'est pas nouveau, mais il correspond parfaitement aux sentiments violents qui s'affrontent dans ce drame à la Lorca, où une femme tyrannique séquestre ses cinq filles et les voue au célibat.

M. M.

★ 20 h. 45 jusqu'au 11 juin.

LES ITALIENS A MOSCOU

Moscou. — L'événement de cette fin de saison est incontestablement la visite que rend au Bolchoï la Scala de Milan. Tout *apparaît gigantesque dans cette migration* saisonnière d'une troupe d'opéra : vingt-cinq représentations, cinq opéras (*Simon Boccanegra* et *Aida*, de Verdi ; *la Tosca*, de Puccini ; *Cendrillon*, de Rossini, et *Norma*, de Bellini), deux concerts du *Requiem* de Verdi, plus de quatre cents personnes (chanteurs, musiciens, choristes, cadres administratifs, machinistes, etc.), des tonnes de matériel, du chianti et même des macaroni. Des centaines de milliers de demandes de places ont été faites depuis des mois, mais les Soviétiques, résignés, savent qu'il y aura bien peu d'élus pendant ce mois d'apothéose du *bel canto* dans la capitale soviétique.

Jeudi soir, pour la première de *Simon Boccanegra*, mise en scène par Giorgio Strehler, donnée en présence de Mme Ekaterina Fourtseva, ministre de la culture de l'U.R.S.S., et de M. Ripamonti, ministre italien du tourisme et des spectacles, on ne pouvait s'empêcher de remarquer que la salle était constituée d'une grande majorité d'officiels et de fonctionnaires plutôt que d'amateurs d'opéra italien. Pour cette représentation de gala, ainsi que pour les suivantes, les places ont été, en effet, achetées par le ministère de la culture, qui s'est chargé de les répartir. Peut-être sera-t-il impossible de trouver même un billet pour n'importe *lequel des spectacles*.

Cependant, à la fin de la représentation, après que Simon Boccanegra eut rendu l'âme dans d'atroces souffrances, les vrais « amateurs » se sont retrouvés dans un parterre aux trois quarts vidé des fonctionnaires de la culture, pour acclamer longuement Piero Cappuccilli (Simon), Nicolaï Ghiaourov (Fresco) et surtout Mirella Freni (Maria), ainsi que le chef Claudio Abbado.

Pour Paolo Grassi, super-intendant de la Scala depuis 1972, cette tournée est la seconde qu'il effectue à Moscou. En 1960, alors qu'il dirigeait le Piccolo teatro de Milan, il était venu avec *Arlequin, serviteur de deux maîtres*, de Goldoni, également mis en scène par Giorgio Strehler. Cette tournée faite il y a quatorze ans, avait inauguré l'accord culturel soviéto-italien. Depuis, Paolo Grassi a quitté le Piccolo pour la Scala. En septembre 1964 (comme le souligne amplement la presse soviétique) alors que les rapports culturels entre l'U.R.S.S. et les pays occidentaux étaient inexsistants, la Scala était venue pour la première fois au Bolchoï avec des œuvres de Verdi, Puccini, Donizetti, Rossini, visite rendue un mois plus tard par le Bolchoï, avec Moussorgski, Tchaïkovsky, Borodine et Prokofiev. Le Bolchoï est retourné deux fois à Milan depuis, en octobre 1970, et en octobre-novembre 1973.

Un programme d'échanges permanents existe également entre *les deux théâtres : chaque année*, cinq jeunes danseurs italiens viennent travailler à l'école de danse du Bolchoï, tandis que cinq jeunes chanteurs soviétiques vont à l'école de chant de la Scala.

Autour de l'élément essentiel que constituent les représentations de la Scala, a lieu toute une série de manifestations soviéto-italiennes : exposition d'art, de dessins d'enfants, de photos, de livres italiens, hommage à la Duse, défilé de mode, concerts de musique italienne, rencontres de football entre les équipes du Bolchoï et de la Scala, Journées du cinéma italien en présence des réalisateurs Carlo Lizzani, Francesco Rosi, Nanni Loi...

NICOLE ZAND.

Expositions

CUECO DESSINATEUR

Cette meute de chiens que nous propose Cueco n'est pas une génération spontanée. Elle est la descendance de sa série de peintures exposées l'an dernier avec ses troupeaux aboyant à travers les prairies, traversant les places, rôdant partout et passant devant la maison de leur maître qu'ils gardent et qui les garde.

Les revoici, les mêmes et sans doute différents. Même allure de chien entrevu à travers les murs de brique, meute docile et touchante, menaçante et menacée à la fois. On retrouve ce climat inquiétant et indéfini qui caractérise l'art de ce Corrézien, né de père espagnol, un peintre obscur que les hasards de la vie ont porté dans cette province française.

Cueco a grandi dans la proximité de la peinture, mais avec la nécessité de travailler pour vivre. Et lorsqu'il a pu s'adonner entièrement à la pratique artistique, il s'est naturellement trouvé du côté des révoltés. Ce que peint Cueco, personnage truculent et rageur, est toujours de nature politique. Il a utilisé la technique pop', avec le danger de glisser vers la grisaille du réalisme socialiste.

On le retrouve aujourd'hui dans *cette série de dessins* où un graphisme vigoureux fait paraître sa peinture comparativement plus floue et molle. Il y aborde les rivages d'un « super-réalisme » à la manière américaine, issu de la schématisation de l'image photographique, qui est sommaire dans le détail mais d'un effet d'ensemble décisif. — J. M.

★ Galerie Mathias Fels, 138, bd Haussmann.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

OPERETTE ET COMEDIE MUSICALE. *Premiers prix* : Jean-Luc Chiron, Joelle Vautier. *Deuxièmes prix* : Marie-Françoise Pichon, Marie-Laure Mélère.

CLAVECIN. *Premiers prix* : Mariko Ogino, Noelle Pieth. *Deuxièmes prix* : Richard Siegel, Bernadette Vulmière.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Tunisie et Mme Abdesselem Ben Ayed ont donné une réception jeudi dans les salons de leur résidence, à l'occasion de la fête nationale.

Nécrologie

— *Mme François Angeli*,
Mlle Marie-José Angeli
et leur famille
ont la douleur de vous faire part du rappel à *Dieu* de
M. François ANGELI,
peintre-graveur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
survenu subitement le 30 mai 1974.
Les funérailles religieuses ont été célébrées le 1er juin 1974 en l'église Saint-Jean d'Ambert
Avenue de Lyon, 63 600 Ambert.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Robert MOTTE,
rappelé à Dieu le 31 mai 1974.
De la part de :
Mme Robert Motte,
Du comte et de la comtesse de Merindol,
M. Maurice Flouquet,
M. Thierry de Merindol,
Mlle Françoise et M. Philippe Flouquet.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, et l'inhumation le même jour vers 16 h. 30, au cimetière de Fourmies (Nord).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, boulevard Jean-Mermoz,
92 200 Neuilly-sur-Seine

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre SAFFROY,
ministre plénipotentiaire,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 30 mai, à Neuilly-sur-Seine, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 4 juin, à 11 heures, en l'église de Vermenton (Yonne).

— On apprend la mort de
M. Lucien SMADJA,
décédé le vendredi 31 mai, à l'âge de soixante-huit ans.
[Frère de M. Henri Smadja, directeur de « Combat », lui-même administrateur de ce quotidien, M. Lucien Smadja — après des études de pharmacie, — engagé volontaire en 1942, avait effectué plusieurs missions pour les forces alliées au moment du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre TACK,
née Madeleine Jacquemot
survenu à Kinshasa (République du Zaïre), dans sa quarante-septième année.
Le service religieux suivi de l'inhumation a eu lieu à Malaise, Overijse (Belgique), le lundi 27 mai 1974.
Kinshasa-Gombe, P.B. 3718.
100-99, avenue de la Héronnière, 1170 Bruxelles.

Messes anniversaires

— Une pensée est demandée à ceux qui ont connu André Sauret, éditeur, en ce cinquième anniversaire de sa mort. De la part de Danièle et Raymond Lévy, ses enfants.

Visites et conférences

LUNDI 3 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., métro Blanche, Mlle Lemarchand : « La rue Lepic ». — 15 h., *place du Palais-Royal*, grille d'honneur, Mme Stoppelaère : « Les salons du Conseil d'Etat ». 15 h., métro Halles, Mme Warnery : « Dans les pas de Molière » : visite de l'exposition et visite du quartier. — 15 h. 30, arrêt l'ermitage (autobus 158 A à la Défense), Mme Pennec : « Le château de Monte-Cristo ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., métro Censier-Daubenton : « Caves et carrières du quartier Mouffetard » (M. Banassat). — 15 h., quai Conti, 23 : « Institut de France » (Mme Camus). — 15 h., métro Bac : « Les jardins de la rue du Bac » (Connaissance de Paris). — 15 h., av. Denfert-Rochereau, 92 : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand). — 15 h., *entrée, boulevard Edgar-Quinet* : « Au cimetière Montparnasse » (Mlle Hager). — 15 h., église Saint-Pierre, 2, rue du Mont-Cenis : « A travers le Vieux-Montmartre » (Paris et son histoire). — 15 h., angle, place du Panthéon et rue Valette : « Le Paris de Rabelais » (Histoire et archéologie). — 15 h.,

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

Six centres culturels au goût du jour

Royaumont au nord de Paris, les Prémontrés en Lorraine, Sénanque dans le Vaucluse, Fontevraud en Anjou, Saint-Maximin dans le Var et les Salines d'Arc-et-Senans dans le Doubs : ces six ensembles ne sont pas seulement des monuments historiques. Ils deviennent — ou redeviennent — des centres culturels. Non sans difficultés, comme l'ont affirmé les responsables de l'Association des centres culturels de rencontres et de séjours, réunis récemment à l'occasion d'un colloque.

Royaumont, le centre culturel le plus ancien, et Arc-et-Senans, le plus récent, sont gérés par des fondations. La famille propriétaire de l'abbaye fondée par Saint Louis en 1227 pour les moines cisterciens, a ouvert son domaine en 1937 pour favoriser des rencontres entre artistes et intellectuels de tous les pays. Les Salines construites par l'architecte visionnaire Claude-Nicolas Ledoux à Arc-et-Senans en 1776 appartiennent au département du Doubs. La fondation pour les réflexions sur le futur, animée par M. Serge Antoine, y accueille depuis 1972 séminaires et chercheurs.

Au couvent royal de Saint-Maximin, propriété d'une société civile immobilière, qui, comme aux Prémontrés, appartient à la commune de Pont-à-Mousson, ou à l'abbaye de Sénanque, dont les moines cisterciens sont toujours propriétaires, des associations gèrent et animent les lieux. Séminaires et congrès s'y réunissent : en groupes plus importants à Royaumont (soixante lits), ou aux Premontres (cent cinquante lits) que dans les autres centres qui n'offrent qu'une vingtaine de chambres. Bibliothèques, salles de travail, d'expositions ou de conférences, y sont aménagées. L'été dans le Midi et en hiver dans l'Est et la région parisienne, des spectacles y sont donnés. Quant à l'abbaye royale de Fontevraud, tout y est encore en pointillé (*le Monde* du 18 juillet 1973) : les lieux se prêtent à un équipement de premier ordre, mais il faut commencer par empêcher la ruine de ce magnifique ensemble.

Séminaires et femmes de ménage

Pour aider à résoudre leur problème majeure — un problème d'argent, — les responsables des centres culturels réclament un statut. Le propriétaire, l'Etat, les fondateurs et les bienfaiteurs, ont le plus souvent financé les travaux de restauration ou d'aménagement. Mais tous les centres ont encore des difficultés d'équipement. Royaumont a besoin de nouvelles cuisines et d'une installation de chauffage moderne. Les Prémontrés doivent faire face à un programme d'investissements de 5 millions de francs pendant cinq ans. Arc-et-Senans veut acheter maison et château dans les environs, afin de ne pas loger trop de monde dans les Salines, « *lieu sacré où il est difficile*, paraît-il, *de survivre longtemps...* ».

Mais les responsables ont encore d'autres soucis. La hausse du prix du fuel prend des allures de catastrophe. Comment chauffer des édifices aux proportions si majestueuses ? Est-il juste, enfin, que le fisc considère les centres culturels comme des hôtels trois étoiles et les impose en conséquence ? T.V.A. et patente sont des mots qui reviennent souvent dans les préoccupations de ces animateurs, dont les compétences et la disponibilité doivent être sans limite : accueillir les visiteurs du monument (quatre-vingt mille à Sénanque chaque année), surveiller les toitures (2 hectares à Arc-et-Senans), tenir les comptes, trouver des artistes dont les cachets ne soient pas prohibitifs, chercher des séminaires... et des *femmes de ménage. Au total*, de nombreuses questions d'intendance à régler pour que les six centres culturels historiques soient au goût du jour.

M. Ch.

★ Association des centres culturels de rencontres et de séjours, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● LES PLANS DE SAUVEGARDE DE *ROUEN ET DU* MANS SONT APPROUVÉS. — Les secteurs sauvegardés créés à Rouen (Seine-Maritime) le 4 septembre 1964 sur 42 hectares et au Mans (Sarthe) le 29 mars 1966 et couvrant 19 hectares sont désormais régis par des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur approuvés par deux décrets du 20 mai (*Journal officiel* du 22 mai). Cela porte à quatre, avec Chartres et Saumur, le nombre des plans approuvés, alors que cinquante villes de France bénéficient des dispositions de la loi du 4 août 1972.

TRANSPORTS

SELON BRITISH AIRWAYS

Le prix du kilomètre-passager est trois fois plus élevé sur Concorde que sur un Boeing-747

Londres (*Reuter.*) — Selon une analyse, publiée vendredi 31 mai à Londres, des coûts probables d'exploitation du supersonique franco-britannique, la mise en service par la compagnie British Airways de ses cinq Concorde commandés à ce jour pourrait coûter l'équivalent de 292 millions de francs à la Grande-Bretagne. Le document prévoit que le prix du kilomètre-passager est trois fois plus élevé que sur un quadriréacteur Boeing-747 de grande capacité, mais il conclut que les responsables de la compagnie aérienne britannique souhaitent pleinement le succès de l'avion.

Ce rapport a été préparé par British Airways à la demande du ministère britannique du commerce, qui a demandé à la compagnie aérienne de justifier ses déclarations du 19 mars, selon lesquelles l'exploitation commerciale de Concorde pouvait avoir plusieurs conséquences : depuis un profit annuel de l'ordre de 105 millions de francs jusqu'à un déficit annuel supérieur à 300 millions de francs. A l'époque, ces estimations de British Airways avaient été sévèrement critiquées par les industriels qui avaient fait remarquer, notamment, que la compagnie misait sur un amortissement de huit ans et demi alors qu'il est de tradition de calculer celui-ci sur dix à douze années.

« *Les prévisions les plus optimistes*, écrit aujourd'hui M. David Nicolson, président de British Airways, *font état d'un déficit de 16 millions de livres* (l'équivalent de 187 millions de francs) *par an, dès 1977. Ce déficit minimum devrait s'accroître, en fait, de 9 millions de livres* (l'équivalent de 105 millions de francs) *par an, malgré la limitation des services de l'appareil aux passagers de première classe.* »

Dans les milieux industriels en Grande-Bretagne, on considère ces observations de Bristih Airways comme faisant partie d'une mise en garde adressée par la compagnie aérienne au gouvernement pour qu'il lui alloue des aides financières à l'exploitation de concorde. Néanmoins, M. Nicolson exprime à son « *enthousiasme pour ce si grand pas en avant dans la technologie de l'aviation civile* ».

AUTOMOBILE

Une nouvelle voiture SEAT, la berline 133

La firme espagnole SEAT qui, depuis 1953, fabrique des Fiat sous licence, va prochainement mettre en vente un nouveau modèle qui n'appartient pas à la gamme de la firme turinoise (1). Il s'agit d'une « 133 », voiture à deux portes et quatre places, qui tient à la fois de la 127 Fiat, de la 850 (qui n'est plus fabriquée en Italie) et un peu de la 126. De la 127 elle a l'apparence extérieure, le moteur (dont la cylindrée a été ramenée de 903 à 843 centimètres cubes, celle de la 850) et la boîte de vitesses de la 850, elle a la disposition du moteur à l'arrière et les roues arrière motrices, la suspension et les freins. Enfin, le capot moteur est celui de la 126.

Avec ses 34 ch à 4 800 tours (taux de compression 8/1, consommation d'essence ordinaire, 120 kilomètres/heure) ou 37 ch. à 5 000 tours (taux de compression 9/1, essence super, 125 kilomètres/heure) la 133 se situe dans la « famille » issue de Turin entre la 127 fabriquée à Barcelone et la 126 qui ne l'est pas. Toutefois, ses dimensions la rapprochent de la 850 mais l'éloignent malheureusement de la 127, qui est plus longue (+ 15 centimètres) plus large (+ 10 centimètres) et plus spacieuse.

Le choix de la formule « tout à l'arrière » est-il bien judicieux, alors que les constructeurs européens ont tendance, au contraire, à adopter le « tout à l'avant » et que, même dans la gamme SEAT, la 127 est la plus vendue ? Les représentants du constructeur espagnol justifient ce choix en remarquant que, à environ 100 000 pesetas (le prix n'a pas encore été fixé), la 133 aura ses chances en Espagne, où le taux de motorisation est encore peu élevé (cent dix voitures pour mille habitants), et même à l'exportation. La SEAT espère bien, en effet, vendre cette voiture à partir de l'automne en Europe et dans une trentaine de pays non européens, où elle sera distribuée par le réseau Fiat sous le nom de Fiat 133.

DANIEL CLAVAUD.

(1) Fondée en 1950 avec un capital de 600 millions de pesetas (51 % souscrits par un organisme d'Etat, 42 % par des banques privées, 7 % par Fiat) la SEAT (Sociedad española de automoviles de turismo S.A.) a, depuis 1953, sorti de ses usines de Barcelone 2 500 000 véhicules, qui représentent environ 53 % du parc automobile espagnol. Son chiffre d'affaires en 1973 a été de 47 millions de pesetas (100 pesetas = 8,50 F français environ) et ses ventes de 379 000 voitures. Outre certains modèles Fiat, elle produit des dérivés tels que la berline 850 quatre portes, la 127 quatre portes et la 1430, variante de la 124, auxquels va donc s'ajouter la 133.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CHANGER

II. — Esquisse d'une politique fiscale

Par PIERRE URI

Dans un premier article (« le Monde » du 1er juin) consacré à l'« Esquisse d'une politique européenne », Pierre Uri a souhaité que la communauté s'occupe moins des institutions et plus des réalités, des conditions mêmes de vie, en faisant converger les efforts.

On a très peu parlé d'impôt pendant la campagne présidentielle. Ce n'est pas un sujet qu'on sache poser en termes électoraux. M. Mitterrand a évoqué la réforme des droits de succession, une taxation des grosses fortunes. M. Giscard d'Estaing s'est lié les mains en promettant, en même temps que toutes sortes de majorations d'allocations et de retraites, l'indexation des tranches de l'impôt direct sur les prix et le rejet de toute imposition du capital.

Nous voici mal partis. Et pourtant...

Les impôts indirects, qui représentaient 60 % des recettes de l'Etat il y a quinze ans, en font 70 % aujourd'hui. La différenciation des taux, qui devrait favoriser les consommations populaires, n'empêche pas que la charge soit proportionnelle aux dépenses des ménages, quel que soit leur revenu. C'est dire qu'elle est d'autant plus lourde par rapport au revenu lui-même sur ceux qui n'ont aucune marge pour épargner. L'impôt sur les sociétés prenait 6 % du produit national ; il en prend moins de 2 aujourd'hui.

Quant à l'impôt sur le revenu, le Conseil des impôts a souligné une situation effarante. Les salariés représentent 80 % de la population, ils ne reçoivent pas beaucoup plus de 50 % des revenus, le fisc trouve tout de même chez eux 75 % des revenus imposables. On peut faire le calcul inverse. Un cinquième de la population reçoit près de la moitié du revenu, mais le fisc n'y trouve que le quart du total. Comme l'impôt est progressif, on peut admettre que ces catégories ne paient pas le quart de ce qu'elles devraient. Ces données rejoignent les estimations obtenues par d'autres voies : l'Etat laisse échapper quelque 60 milliards de francs par an.

Singulier contraste : il n'y a, paraît-il, qu'à peine plus de vingt mille contribuables qui aient des revenus supérieurs à 200 000 francs, à peine plus de mille qui aient gagné plus de 100 000 francs sur des terrains à bâtir. Mais il n'y avait que trois millions de contribuables imposables sur leur revenu au début de la Ve République. Il y en a douze millions aujourd'hui. Ce sont les salariés petits et moyens qui ont été embarqués dans l'impôt des riches.

L'iniquité ne tient pas seulement aux facilités de la fraude. Les faveurs se sont accumulées sur le capital : retour à un taux très bas des droits de succession en ligne directe ; déductions rétroactives lors de la création de l'impôt unique sur le revenu ; taux longtemps limités à 15 % sur les profits de la promotion immobilière ; plafonnement des impôts sur les intérêts obligataires et avoir fiscal sur les dividendes ; et, tout récemment encore, déductions si généreuses pour les gros agriculteurs imposés aux bénéfices réels qu'ils vont tous apparaître en déficit.

Une direction à explorer

Avec, en outre, ces régimes infantiles de forfaits pour la masse des agriculteurs, pour la plus grande partie des entreprises industrielles et commerciales et des professions libérales, la fiscalité française est celle d'un pays sous-développé.

Les conséquences sont dramatiques. Il suffit de calculer les maisons, les écoles, les hôpitaux, qu'on aurait pu construire, les misères qu'on aurait pu soulager, l'augmentation des salaires réels, qui aurait pu être consentie sans inflation à travers la baisse combinée des taux des impôts directs et indirects.

La clé d'une solution, c'est d'établir un tel réseau de recoupements entre les différents impôts que le contribuable ne sache pas dans quel sens il a intérêt à tricher. Déjà la taxe à la valeur ajoutée avait été imaginée pour connaître les ventes des uns par les achats des autres. Il faut se rappeler qu'on ne peut vivre que de quatre ressources : revenus, plus-values, liquidation d'un capital, dons ou héritages. Si chacune peut être repérée, le système des signes extérieurs de richesse trouve son application effective.

Au point de départ, on constate que tous les pays pratiquent une différenciation entre les revenus du travail et les autes. Mais deux méthodes s'opposent. L'une en France, comme en Grande-Bretagne, compte les salaires pour moins que leur montant effectif ; c'est dire que la progressivité est ralentie, le taux maximum abaissé. Mais ce barème couvre le plus grand nombre de revenus. La présentation la plus réaliste consiste à souligner qu'en fait les porfits sont soumis, par rapport aux salaires, à une surtaxe progressive d'autant plus lourde que les investissements sont plus productifs.

L'autre méthode ne connaît qu'un barème d'impôt progressif sur le revenu, mais elle y ajoute un impôt léger sur le capital, généralement d'un taux proportionnel et qui ne dépasse pas 1 %. Tel est le système dans des pays aussi capitalistes que l'Allemagne, la Suisse, ou les Pays-Bas. Les arguments ordinairement invoqués en France ne valent rien. Le fond de l'objection, c'est que cette technique, par les recoupements qu'elle permet, assure une assiette beaucoup plus rigoureuse de l'impôt sur le revenu.

Qu'on n'évoque pas la difficulté d'apprécier la valeur des biens. Elle est bien définie pour les titres cotés en Bourse. Pour tout le reste, terrains, immeubles, et même affaires non cotées, ou œuvres d'art, on s'inspirera de la méthode suédoise. L'estimation est faite par le possesseur, sachant qu'elle lui est opposable en cas d'expropriation ou aussi bien pour toucher son assurance en cas de sinistre. Sans doute ceux qui s'attendent à être expropriés majoreront-ils les valeurs, les autres les minoreraient-ils. Il est facile de resserrer cette marge.

L'expropriation peut être étalée, le propriétaire trop malin restant longtemps redevable de l'impôt qu'il aurait lui-même fixé ; sur ce qui est au contraire trop bon marché, l'Etat aurait un droit de préemption, ou les collectivités locales pour les terrains et les immeubles. Par exemple à 20 % au-dessus du prix déclaré. Dira-t-on encore que ceux qui ont des relations éviteront ces préemptions ? On forcerait la main aux autorités si la déclaration valait offre de vente à tout citoyen pour un prix supérieur de la marge qu'on voudra, disons 50 ou 100 %.

De la taxe calculée sur la valeur en capital, la part qui porte sur les terrains et les immeubles doit être affectée aux collectivités locales. Cette taxe foncière est nécessaire en tout état de cause : elle évitera les absurdes calculs sur la valeur locative, qui n'a pas de sens défini, et dont le seul effet est de soumettre au même impôt, contrairement à tout bon sens et à toute justice, les propriétaires qui ne reçoivent que des loyers contrôlés, ceux qui bénéficient de loyers libres.

Cette taxe ferait obstacle à une congestion excessive dans les centres urbains. En amenant les propriétaires qui utilisent mal leurs terrains à les mettre sur le marché, elle en limiterait la hausse. Elle permettrait un financement correct des grands travaux, ceux en particulier qui permettent de déconcentrer les villes par des transports rapides qui rejoignent la périphérie. A nouveau la hausse des terrains se trouverait freinée. Et la charge de l'équipement retomberait équitablement sur ceux qui en bénéficient plutôt que d'être comme aujourd'hui supportée par la masse et, à travers l'impôt indirect, par les ménages les plus modestes. Les collectivités seraient associées au bénéfice des équipements qu'elles entreprennent : car la valeur des biens immobiliers remonterait, et la taxe avec elle. Les plus-values fiscales pourraient être escomptées par de larges emprunts.

Une taxe différentielle

La France aurait donc un avantage évident à substituer ce mode de différenciation à celui qu'elle pratique. Une taxe différentielle, fondée sur la valeur du capital, serait moins lourde que la surtaxation progressive d'aujourd'hui sur les investissements les plus productifs. Veut-on être habile ? On ne l'imposera pas, on la proposera seulement comme une option. Les contribuables non salariés auraient le choix de rester soumis à leur barème actuel plus lourd, ou d'obtenir celui des salariés, complété par la taxe différentielle. La connaissance du patrimoine en début et en fin d'exercice permettrait de déterminer la fraction du revenu qui a été consacrée à l'accroître, c'est-à-dire qui a été épargnée. Elle ferait l'objet d'une imposition plus réduite. En d'autres termes, on dégrèverait non comme aujourd'hui les revenus de l'épargne antérieure — intérêts ou dividendes — mais le revenu épargné lui-même. Les systèmes injustes et inefficaces qui ont été montés sous prétexte de favoriser l'épargne seraient supprimés. Il est évident que les contribuables qui ne choisiraient pas cette nouvelle formule se moquent des taux d'impôt plus élevés, parce que leurs revenus sont grossièrement sous-estimés. Le fisc saurait où envoyer ses contrôleurs.

Il va de soi que la taxation des plus-values doit devenir générale. La France est avec la Belgique la seule qui n'y soit pas encore venue. Il n'y a rien à inventer ici. Les plus-values sur courte période sont intégrées au revenu, les pertes sont déduites. Sur une plus longue période, il y a une imposition à part, les pertes se déduisant des gains. Pour les gens qui acceptent l'impôt sur le capital, l'accroissement du patrimoine par l'épargne exclut naturellement les plus-values ; mais ils ont l'avantage supplémentaire que l'épargne prise en compte pour une réduction de l'impôt sur le revenu est d'autant plus élevée, pour un même accroissement de patrimoine, qu'elle a dû compenser des pertes.

On voit la portée de ces propositions pour mettre un terme à l'évasion fiscale et aussi à la fuite des capitaux. La déclaration correcte du capital est nécessaire pour obtenir une réduction d'impôt au titre de l'épargne ; le patrimoine connu, il est très difficile de frauder sur le revenu. Pour obtenir la déduction, il faut que l'épargne apparaisse en France, ou que, même constituée à l'étranger, elle soit déclarée. Au pire, le fraudeur qui veut résider en France en accumulant secrètement à l'étranger se condamnera à un style de vie modeste pour ne pas éveiller l'attention : c'est dire qu'il épargnera massivement ! Le but est atteint.

La stabilité et l'équité

L'instrument de lutte contre l'inflation serait tout prêt. Supposons que l'Etat accorde sur l'impôt une décote de 15 % du montant épargné. L'impôt s'annule sur les revenus faibles où l'épargne est la plus méritoire. La progression est ralentie sur les aurtes, on évite de décourager l'effort et le risque, pour autant que le contribuable, par son épargne concourt à la stabilité et à la croissance. L'épargne est un large multiple des sommes auxquelles l'Etat renonce. L'inflation menace-t-elle, on joue de deux instruments : majoration de l'impôt progressif, majoration de la décote sur le revenu épargné ; l'incitation à réduire la demande est redoublée. On peut parier que, si un système de cet ordre était appliqué et se généralisait, il y aurait un singulier ralentissement de l'inflation mondiale.

Mais il permet aussi une réforme économique et sociale de la plus grande portée. Notre système présent des impôts sur les successions est absurde. Les droits en ligne directe, même relevés en 1968, ne dépassent pas 20 % ; il a fallu attendre l'année dernière pour que les abattements à la base soient remontés, et pour qu'il en soit créé de minimes pour les autres héritiers. C'est dire qu'il y a une dévolution automatique de la fortune. Le fils du milliardaire paie le même taux que l'enfant de cinq ans qui devient orphelin. L'ouvrier agricole qui hérite d'une fermette de son oncle est soumis à des droits si élevés qu'il doit la vendre pour les payer.

Il faut faire tout autre chose. Rapprocher les taux en ligne directe et dans les autres relations. Etablir des abattements à la base dans tous les cas. Atténuer les taux pour les enfants mineurs — mais, une bonne fois, les rendre progressifs avec la fortune de l'héritier lui-même.

L'encouragement à l'épargne sera d'autant plus grand qu'on pourra disposer plus librement de ses gains en faveur d'œuvres, de jeunes qui débutent dans la vie, de gens modestes et méritants. L'incitation à la redistribution de la fortune accompagnera la redistribution des revenus.

Prochain article :

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE SOCIALE

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Krach sans précédent depuis vingt-cinq ans à Tokyo

La faillite de la Netsugaku souligne les dangers de la croissance « à la japonaise »

De notre correspondant

Tokyo. — Une faillite retentissante, la plus importante depuis un quart de siècle au Japon, vient de révéler à l'opinion publique certains aspects scabreux du « boom » économique des dernières années, et montrer que le temps de la facilité est maintenant passé pour les entreprises. Cette faillite est celle de la Nihon Netsugaku, ou Compagnie japonaise de climatisation, considérée jusqu'ici comme l'une des entreprises pilotes dans son secteur.

La sensation a été d'autant plus grande que, trois semaines avant la faillite, les Bourses de Tokyo et d'Osaka venaient d'admettre la Netsugaku à la première liste, la plus prestigieuse, de la cote. De plus, douze jours avant de déposer son bilan, la société japonaise avait réussi à vendre au prix fort un énorme paquet d'actions à une banque britannique. On découvre ainsi aujourd'hui, mais un peu tard, que jusqu'au dernier moment les mécanismes de contrôle et de protection du marché financier n'ont pas joué, et que la réussite longtemps spectaculaire de la Netsugaku, représentative de bien d'autres firmes de son genre, était basée sur des méthodes pour le moins aventureuses.

Argent à gogo

Fondée en 1957, la Netsugaku avait percé en une dizaine d'années, la vente des climatiseurs étant favorisée par l'urbanisation accélérée du Japon. Ces six dernières années, la Netsugaku avait presque décuplé ses ventes, les doublant encore en 1973. Dans un climat d'« argent à gogo », elle obtenait facilement la connivence des banques et des sociétés d'investissement pour des opérations risquées.

Depuis plus de vingt ans, un grand nombre d'affaires japonaises ont fondé leur croissance sur un endettement considérable et des trésoreries étroites. La Netsugaku, se targuant d'une technique avancée, servie par une grosse publicité, prompte à lancer des idées neuves comme celle des « climatiseurs à sous », se finançait essentiellement par des augmentations de capital en série, quatre en deux ans, en gonflant au maximum le prix de ses actions.

La prospérité de Netsugaku masquait toutes les faiblesses des entreprises-champignons qui ont poussé trop rapidement : manque de fonds, management inexpérimenté, plans aventureux, comptabilité désordonnée. L'effondrement allait venir avec la situation imprévue créée par la crise pétrolière : baisse rapide de la demande de climatiseurs, argent soudain difficile à trouver, et à des taux élevés. Si la société avait appartenu comme tant d'autres à un groupe puissant, elle aurait été repêchée. Mais, ayant toujours agi en franc-tireur, la Netsugaku était sans alliés. Les puissances financières, publiques ou privées, ont décidé de ne pas la soutenir. Cela fera d'ailleurs un exemple. D'où la chute brutale, avec un passif de 50 à 60 milliards de yens selon les estimations, soit plus de 150 millions de dollars. Un millier de petites firmes sous-traitantes se trouvent du même coup naufragées.

Prolongements à l'étranger

Le scandale aura par surcroît des prolongements à l'étranger : la banque britannique, dont nous parlions au début de cet article, qui s'est laissé vendre huit cent mille actions quelques jours avant la faillite croyait faire un investissement prometteur. Il s'agit d'une sérieuse « banque marchande » de la City, Kleinwort Benson. La Netsugaku venait d'échouer dans une tentative désespérée pour lever des fonds à Tokyo même. C'est à Londres, au bureau central de ladite banque, que l'affaire de vente de titres fut conclue, avec avis favorable du représentant de la banque à Tokyo. Ici et là-bas, on s'est laissé tromper par des apparences extérieures restées brillantes jusqu'à la dernière minute et par la réputation de la Netsugaku qui se vantait d'être « *un deuxième Sony* ».

Les sociétés d'investissement japonaises mêlées de près ou de loin à l'affaire prétendent n'avoir rien deviné. L'affaire fut conclue le 9 mai, et la Netsugaku déposait son bilan le 20 mai, en même temps que sa principale filiale nommée Aeromaster. On croit savoir que d'autres investisseurs étrangers détiennent encore des paquets de titres, mais pour des sommes beaucoup moins importantes que la Benson, laquelle en aurait, si l'on en croit la presse financière, pour 1 milliard de yens.

Les journaux estiment que la faillite de la Netsugaku met gravement en cause, comme le dit le grand quotidien *Asahi*, les méthodes des milieux d'affaires japonais. Le même journal demande de sévères réformes dans la façon dont fonctionnent en particulier la Bourse et les grandes sociétés d'investissement.

La Netsugaku restera, dit-on ici, un cas isolé dans une économie dont la structure d'ensemble demeure très solide. Mais son aventure a fait apparaître de nouveaux aspects fâcheux de la trop rapide croissance japonaise. Si cette faillite peut conduire à une législation, une pratique et une morale plus exigeantes dans *la conduite des affaires, elle* n'aura pas été inutile.

ROBERT GUILLAIN.

NESTLÉ PREND LE CONTROLE DE FINDUS

Nestlé va renforcer son implantation sur le marché britanique des produits surgelés en prenant le contrôle absolu de Findus.

La firme suisse a conclu un accord de principe avec le groupe Lyons, qui, sous réserve de l'acceptation des autorités anglaises, lui cèdera sa participation de 50 % dans Findus U.K.

Nestlé détenant déjà l'autre moitié du capital de Findus, deviendra ainsi propriétaire à 100 % de la société, qui couvre 20 % des besoins du marché britannique en aliments surgelés, principalement poissons et légumes.

ÉNERGIE

Les informations de la « presse bourgeoise » sur la politique pétrolière soviétique sont « oiseuses et tendancieuses »

DÉCLARE L'AGENCE TASS

Moscou (*A.F.P.*). — L'agence Tass a publié vendredi un communiqué dans lequel l'U.R.S.S. affirme qu'elle « *préconise systématiquement le développement des relations commerciales et économiques avec tous les pays, y compris le Japon* ».

« *Certains journalistes d'agences de presse bourgeoises,* remarque Tass, *ont commencé à diffuser, après un entretien avec le ministre de l'industrie pétrolière Valentin Chachine, des informations oiseuses alléguant que l'U.R.S.S. a prétendument perdu son intérêt à la vente de pétrole au Japon. Ces informations sont tendancieuses et elles dénaturent les déclarations du ministre soviétique.* »

« *C'est secret de polichinelle,* ajoute l'agence Tass, *que l'U.R.S.S. vend également à l'heure actuelle du pétrole au Japon et que, dans ce domaine, il existe, de l'avis des spécialistes, de grandes possibilités d'avenir.*

» *Les experts des deux pays travaillent actuellement — et pour cela il y a une bonne raison — sur le développement de la coopération commerciale et économique soviéto-japonaise (...),* conclut l'agence Tass.

* * *

Les journalistes visés par Tass sont les correspondants américains à Moscou, notamment celui du Washington Post, *devant lesquels le ministre soviétique du pétrole avait tenu le lundi 27 mai une conférence de presse. Ils en avaient conclu que le projet d'oléoduc entre la Sibérie centrale et le Japon avait été abandonné et remplacé par un projet de liaison ferroviaire réalisable après 1980* (le Monde *du 29 mai*). *Le communiqué de Tass n'apporte aucune précision sur ce point.*

Reste à savoir si oui ou non l'Union soviétique est décidée à ralentir le rythme de croissance de ses exportations de « brut » à destination des pays occidentaux. Dans les propos de M. Chachine, le correspondant du Washington Post *avait cru déceler des intentions autarciques. Ce n'est pas ce qui ressort du communiqué de Tass, encore qu'il ne chiffre pas « les grandes possibilités d'avenir » qu'il évoque. Il ne dit pas non plus dans quelle mesure les firmes occidentales pourront participer à l'exploitation des ressources sibériennes. Il est possible cependant que les Soviétiques aient voulu lancer un « ballon d'essai » pour tenter d'obtenir de meilleures conditions de crédit des autorités américaines et japonaises.*

A bluff, bluff et demi... Selon le correspondant de l'A.F.P. à Washington, les projets d'exploitation en commun par l'U.R.S.S., les États-Unis et le Japon des gisements sibériens de gaz sont actuellement en panne, principalement en raison du peu d'empressement des dirigeants américains.

● *L'Union soviétique* a importé l'an dernier 13,2 millions de tonnes de pétrole brut arabe, dont 11 millions de tonnes en provenance d'Irak, révèle l'annuaire officiel des statistiques du commerce extérieur de l'U.R.S.S. publié cette semaine. C'est la première fois que l'U.R.S.S. (dont sa propre production s'est élevée en 1973 à 421 millions de tonnes) importe une quantité aussi importante de pétrole brut. L'an dernier elle avait acheté 7,8 millions de tonnes de pétrole, dont 4 millions de tonnes à l'Irak. Ce dernier devrait livrer en 1974 14 à 15 millions de tonnes à l'U.R.S.S. — (*A.F.P.*)

Réunis au Caire

LES MINISTRES ARABES POURRAIENT DÉCIDER DE LEVER L'EMBARGO QUI FRAPPE LES PAYS-BAS ET LE DANEMARK.

Le Caire (*A.F.P.*). — Les ministres arabes du pétrole, qui se réunissent ce samedi au Caire, examinent essentiellement la levée de l'embargo pétrolier à l'égard des Pays-Bas et du Danemark, à la suite de la guerre d'octobre. Le quotidien *Al Ahram* estime que « *les Pays-Bas ayant appuyé les pays arabes au cours de la session extraordinaire tenue récemment par les Nations unies, doivent s'attendre, de la part des ministres du pétrole, qu'ils décident la levée de l'embargo à leur égard* ».

SYNDICATS

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent obtenir à la fois la satisfaction des revendications prioritaires et une lutte sérieuse contre l'inflation

Les conversations qui avaient repris entre les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont abouti le 31 mai à une première déclaration commune, le dialogue devant se poursuivre pour « approfondir l'accord d'unité d'action ». *Dès maintenant, MM. Edmond Maire et Georges Séguy engagent leurs organisations* « à prendre sur les lieux de travail et à tous les niveaux les initiatives nécessaires au développement de l'action unitaire ».

Cette offensive est destinée à soutenir deux séries d'exigences primordiales. D'une part, les revendications déjà connues : le relèvement du SMIC, des bas salaires, des allocations familiales et des retraites, ainsi que l'octroi de garanties contre le chômage, la réduction de la durée du travail, l'extension des libertés syndicales... D'autre part, la lutte contre l'inflation doit faire l'objet, selon les centrales syndicales, de mesures immédiatement applicables : blocage des prix, des loyers et des charges, suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, allègement de la fiscalité sur les salariés et imposition du capital, indexation de l'épargne populaire et enfin lutte contre la spéculation.

M. Michel Durafour, ministre du travail, a déclaré le 31 mai qu'il souhaitait vivement rencontrer les syndicats et « écouter leurs propositions » *avant le 19 juin, date à laquelle il doit présenter au conseil des ministres un certain nombre de mesures sociales. Mais il ne s'est pas engagé davantage. Des licenciements se confirment, d'autres sont annoncés dans différents secteurs, dont mille cinq cents aux Travaux publics Bouygues* (voir en dernière page).

Faut-il, après l'appel commun C.G.T.-C.F.D.T., s'attendre à une flambée de grèves répondant à celle des prix ? Les dirigeants syndicaux assurent qu'ils n'entendent pas — le pourraient-ils ? — déclencher délibérément les conflits. Ils souhaitent que les négociations réclamées s'ouvrent rapidement et aboutissent de façon positive.

Nombre de militants qui se sont dépensés pendant la campagne électorale ne tiennent pas à repartir tout de suite au combat. La proximité des vacances, sans être un frein absolu, n'y incite pas non plus. De plus, l'augmentation nominale des salaires depuis le début de l'année (5,1 % en trois mois, 17,5 % en un an), les horaires qui restent longs dans divers secteurs (entraînant donc le paiement d'heures supplémentaires au taux majoré), peuvent tempérer le mécontentement. Dans d'autres cas, la crainte du chômage ou encore l'attente — même sceptique — de l'accomplissement des promesses électorales ne sont pas davantage mobilisatrices.

Cependant, les cégétistes et les cédétistes font état de la combativité des travailleurs et de l'impatience croissante des fonctionnaires (qui déposeront un préavis de grève le 5 juin si le gouvernement ne leur a pas répondu de façon positive), et, par exemple, des cheminots.

La déclaration commune de MM. Maire et Séguy confirme sans ambiguïté la puissance du courant unitaire de la gauche qui a grandi, durant la campagne électorale. Néanmoins, le texte publié n'a pas la prétention d'être une consolidation solennelle de l'accord conclu voici plus de trois ans entre les deux centrales. Le programme revendicatif y est succinctement énuméré, la stratégie n'est pas précisée, et aucun principe doctrinal n'est formulé. C'est, soulignent les syndicalistes, que depuis la fin mars les militants plongés dans la campagne électorale n'ont guère eu le temps de revoir leurs projets respectifs. Les « experts » des deux confédérations, réunis vendredi matin pour proposer un texte à 14 h. 30 à MM. Séguy et Maire, durent constater qu'un document de base exigeait de plus minutieux préparatifs.

Or, psychologiquement et tactiquement, la C.G.T. et la C.F.D.T. ne pouvaient plus tarder à « annoncer la couleur » et à réaffirmer, conjointement, leurs demandes les plus urgentes et les plus impérieuses. Ces dernières ont donc été présentées dans le communiqué du 31 mai. Dans une sorte de préambule, des syndicalistes constatent que les résultats de l'élection présidentielle représentent pour la gauche « *une avancée sans précédent* » qui permet aux travailleurs de défendre plus efficacement leurs intérêts. La dernière partie du document esquisse la suite du dialogue, qui doit être consacré d'abord à affiner les revendications, car un sérieux écart sépare quelquefois les deux centrales, lorsqu'il s'agit de l'augmentation uniforme des salaires, de la hiérarchie, de la fiscalité, etc. Parfois aussi, le fossé se creuse lorsqu'on parle de la tactique et des modalités d'action : opérations minoritaires ou mouvements de masse, initiatives isolées ou grandes journées « tous ensemble ».

Les deux centrales vont enfin reprendre leur débat sur le socialisme à partir des « *objectifs significatifs* » formulés par la C.F.D.T. au début d'avril. Or la C.G.T. vient encore de proclamer sa fidélité au programme commun. L'entreprise est donc de longue haleine, et les chausse-trapes ne manqueront point sous les pas des interlocuteurs. Ils paraissent néanmoins s'engager sur cette voie de meilleur cœur que jamais.

JOANINE ROY.

EMPLOI

APRÈS DEUX MOIS DE GRÈVE
Les ouvriers d'une usine de Marseille reprennent le travail... sans patron

Après deux mois de grève, les cent soixante-dix salariés de l'usine de Marseille de la société d'enseignes lumineuses Hexa-Limbourg — mise une semaine plus tôt en règlement judiciaire — ont repris le travail pour exécuter les commandes en suspens. A l'exemple de Lip, le personnel de l'entreprise marseillaise organise lui-même la production. Mais, fait étonnant, il a obtenu pour ce faire l'accord tacite de l'administrateur judiciaire, lequel, comme la municipalité de Marseille, s'active à trouver un industriel prêt à assurer le relais de l'employeur défaillant.

De notre correspondant

Marseille. — En proie à des difficultés financières, la société Hexa-Limbourg, dont le siège et l'usine mère sont à Ivry (Val-de-Marne) avait envisagé à l'automne dernier de regrouper ses activités marseillaises dans un établissement nouvellement construit et exploité à Luynes près de Tours. Au mois de mars, elle tentait d'amorcer le processus en proposant, contre une prime compensatoire de production, le transfert à Luynes de plusieurs machines importantes.

En l'absence d'engagement sur l'avenir de la société, le personnel se mettait en grève le 1[er] avril et occupait l'entreprise dès le 8 avril afin d'en empêcher le démantèlement. Les salariés marseillais s'interrogeaient d'ailleurs sur la finalité d'une telle opération de restructuration industrielle consistant à fermer une usine moderne et fonctionnelle dans une région où la situation de l'emploi est des plus mauvaises.

Sans la médiation persévérante de la municipalité de Marseille, soucieuse d'éviter un nouveau licenciement collectif venant après ceux de Coder, Salador, France-Aliments, Européenne de brasserie (*le Monde* des 5-6 août et 14 décembre 1973), le conflit eût probablement pris un tour plus radical. La détermination et l'esprit d'initiative des représentants syndicaux aidant Hexa-Limbourg continue...

Suite à l'accord tacite passé avec l'administrateur judiciaire, les salariés de l'entreprise vont exécuter des commandes pendant plus de deux mois, pour le compte de Total, Elf, Renault, Pepsi-Cola, les N.M.P.P., etc... Pendant ce temps aucun licenciement n'interviendra, et le potentiel de fabrication restera le même. Plus de direction : l'usine fonctionne avec le seul encadrement des agents de maîtrise, et les salariés se paient sur les fruits de la production : le parfum de l'autogestion... Le fait est d'autant plus intéressant que seul le syndicat C.G.T. est représenté et a conduit la grève.

L'exécution des commandes doit, en principe, laisser le répit nécessaire à l'administrateur judiciaire et à la municipalité de Marseille, qui battent le monde économique pour découvrir un nouveau patron. Plusieurs industriels seraient, dit-on, intéressés. L'opération de sauvetage devrait toutefois inclure, semble-t-il, les établissements de Luynes et d'Ivry. A Marseille, on est cependant optimiste. En tout cas, les nouveaux autogestionnaires sont déjà prêts, s'il le fallait, à poursuivre l'expérience.

GUY PORTE.

Après la fermeture de l'Union agricole de l'Est

CENT A DEUX CENTS SALARIÉS SERONT LICENCIÉS OU RECLASSÉS

L'Union agricole de l'Est (U.A.E.), coopérative qui occupe 280 salariés et qui compte 30 000 sociétaires dans les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, fermera ses portes à partir du 30 juin prochain. La fermeture de l'établissement fait suite à l'échec d'une ultime intervention auprès de la Caisse nationale du crédit agricole de Paris pour tenter de poursuivre les activités de l'U.A.E. Une centaine de salariés selon la direction, 200 selon les syndicats, seront soit licenciés, soit reclassés.

Le Comptoir agricole de Hochfelden reprendrait, à partir du 30 juin, la plus grande partie des dépôts et des silos de l'U.A.E. se trouvant dans le Bas-Rhin, mais le secteur des machines agricoles continuera d'être géré par cette coopérative jusqu'à l'épuisement des stocks. On avance, par ailleurs, la possibilité d'un accord avec la Coopérative agricole du machinisme (CAM) de Moselle pour la reprise du parc de l'U.A.E. dans ce département. — (A.F.P.)

● *Délai de réflexion chez Chrysler-France.* — La direction s'est donné jusqu'au 7 juin avant de confirmer au comité d'entreprise le licenciement collectif de 684 personnes. « *Nous considérons ce report comme une victoire* », a déclaré la C.F.T., qui s'emploiera d'ici là à « *agir auprès de la direction pour qu'elle renonce à son projet* ».

F.O., la C.G.T. et la C.F.D.T., minoritaires à Poissy, appellent néanmoins le personnel à une « *ferme riposte* ».

MONNAIES

LE CONSEIL DU CRÉDIT : la politique monétaire ne suffit pas pour maîtriser l'inflation.

Le Conseil national du crédit préconise, *dans son rapport sur* l'année 1973, la mise en œuvre d'une politique monétaire « *restrictive, mais réaliste* », c'est-à-dire tenant compte des hausses de prix inévitables. Les normes fixées pour le deuxième trimestre de 1974, s'inspirent de cet objectif. Mais « *il sera nécessaire, à bref délai, de compléter l'action globale sur la quantité et le coût du crédit par de nouveaux encouragements à l'épargne et sur leur répartition* ».

Il n'est pas certain, souligne en effet le Conseil, que la politique monétaire soit suffisante pour empêcher le processus inflationniste de s'amplifier et de se transformer éventuellement en une véritable fuite devant la monnaie. Trop libérale, cette politique favoriserait un emballement de la demande qui aggraverait l'inflation ; trop stricte, elle pourrait amener les entreprises à diminuer fortement leur demande de biens d'investissement, provoquant ainsi un renversement brutal de la conjoncture sans, pour autant, mettre un terme à la hausse des prix.

A L'ÉTRANGER

M. Carli préconise pour l'Italie une sévère réduction de la consommation privée

M. Guido Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, préconise de nouveau la mise en œuvre d'une politique draconienne pour réduire le déficit de la balance italienne des paiements. Indiquant dans son rapport annuel sur l'état de l'économie que l'Italie a souscrit, au cours des deux dernières années, pour 10,3 milliards de dollars d'emprunts et doit maintenant verser en intérêts une somme de 700 millions de dollars par an, M. Carli rejette sur le gouvernement italien la responsabilité des conséquences de cette politique sans précédent.

Afin de faire face à une telle situation, l'augmentation de la fiscalité ne devrait pas, selon M. Carli, frapper seulement les revenus les plus élevés, mais tous les revenus. De même le relèvement de la T.V.A. ne devrait pas frapper seulement les consommations non nécessaires, mais, d'une façon toutefois différenciée, toute la gamme des consommations. Par ailleurs des propositions doivent être faites rapidement pour réduire les déficits des offices publics et des administrations locales, et relever les tarifs des services publics.

Enfin, le gouverneur de la Banque d'Italie a souligné que « l'équilibre doit être effectué plutôt en ralentissant les importations qu'en développant les exportations », exprimant une « adhésion de principe » aux recommandations de la C.E.E. pour le déficit de la balance des paiements italienne soit contenu dans la limite maximum de 2 000 milliards de lires, alors que les prévisions pour 1974 le situent aux environs de 5 500 milliards de lires. L'objectif intermédiaire de maintenir ce déficit dans la limite de 3 000 milliards de lires comporterait, selon M. Carli, une réduction de la demande intérieure de 4 à 5 % par rapport à 1973.

● LE BUREAU DES CARTELS OUEST-ALLEMAND avait ouvert une enquête le 10 mai concernant la société Volkswagen, qui avait procédé à deux augmentations successives du prix de ses véhicules. Le bureau a annoncé, vendredi 31 mai, que ces hausses s'avéraient justifiées.

● LES RETRAITES COMPLEMENTAIRES DES SALARIES SERONT AUGMENTEES DE 14,29 % à partir du 1[er] juillet. Ainsi en a décidé le conseil d'administration de l'UNIRS (Union nationale des institutions de retraites de salariés), qui verse des prestations à deux millions deux cent mille personnes.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

I. C. I. en français

Rompant avec une discrétion devenue presque légendaire, du moins à l'égard des Continentaux, la firme chimique britannique Imperial Chemical Industries (I.C.I.), quatrième au plan mondial derrière Du Pont, au premier rang, Hoescht et BASF, avait convié, jeudi dernier dans un hôtel parisien, les journalistes et les analystes financiers français pour leur commenter ses résultats et leur parler de l'avenir.

Au cours de cette réunion, M. A. E. Frost, directeur financier du groupe, a d'abord parlé des activités de la société, puis s'est longuement étendu sur les perspectives du groupe, qui, à moyen terme, apparaissent meilleures que celles de ses principaux concurrents européens. Le phénomène s'explique essentiellement par les atouts dont dispose I.C.I. dans le domaine de l'énergie. La firme produit sa propre électricité obtenue par récupération des gaz chimiques. Au surplus, elle possède une participation de 26 % dans le gisement de Ninian, en mer du Nord, qui devrait d'ici deux à trois ans lui fournir plus de la moitié de ses besoins en matières premières. L'expansion du groupe s'effectuera surtout à l'étranger, comme pour ses rivaux, et notamment au Brésil, au Nigéria et en Indonésie ; la France y joue un rôle important à partir de la plate-forme de Fos. Dans le secteur pharmaceutique, où I. C. I. tente une percée, le rachat de laboratoires français n'est pas exclu. A bon entendeur... Mais l'avenir c'est également l'innovation. La firme britannique fonde de gros espoirs sur trois produits nouveaux : le tissu non tissé, le plastique souple pour boissons gazeuses et les protéines synthétiques dérivées du méthanol.

I.C.I. à cœur ouvert ? Pas tout à fait. La législation britannique interdit certaines révélations comptables. M. Frost l'a rappelé. Affaire de détail après tout. Qu'importe également si cette réunion n'a pas atteint le degré de perfection obtenu dans ce domaine par Hoescht et BASF. C'est la première fois qu'I.C.I. sort de son bel isolement pour venir à Paris parler de ses affaires et présenter une documentation très complète en langue française. C'est une initiative intéressante que pourraient méditer avec fruit Bayer et Solvay, dont le mutisme reste irréductible, du moins jusqu'à maintenant.

ANDRE DESSOT.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle baisse des métaux non ferreux

Amorcé depuis un mois environ, le mouvement de baisse se poursuit sur les places commerciales, notamment sur les métaux non ferreux, le cacao et le caoutchouc. Aussi, pour freiner ce renversement de tendance, plusieurs pays producteurs envisagent-ils de constituer des stocks régulateurs ou de s'entendre sur un prix minimum de vente. La hausse des coûts de production — d'extraction entre autres — pourrait constituer toutefois un frein à la baisse.

METAUX.

Le repli du cuivre continue au Metal Exchange de Londres, malgré la diminution des stocks britanniques de métal revenus à 15 050 tonnes (— 2 100 tonnes). Aux Etats-Unis, les ventes de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques sont désormais terminées. Elles ont porté sur 251 300 tonnes. La position statistique du métal s'est encore améliorée en avril. En effet, les stocks mondiaux se sont accrus de 21 780 tonnes au lieu de 16 000 tonnes en mars.

Les cours de l'étain ont fléchi sur les places commerciales. Le conseil international de l'étain a relevé de 675 à 850 dollars malais le picul le prix-plancher et de 720 à 1 050 dollars le prix-plafond prévus par l'accord. Les niveaux d'intervention intermédiaires s'établissent entre 940 et 1 010 dollars con tre675-720 dollars. La Malaisie n'a donc eu que partiellement satisfaction. La dernière majoration des prix remonte à septembre 1973.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine se sont raffermis et s'établissent à 80,25-83,25 livres l'once troy. Les producteurs sud-africains viennent de relever leurs prix.

CAOUTCHOUC.

Nouvel effritement des cours du naturel sur les places commerciales. A la première réunion d'une commission d'experts de l'association des pays producteurs de caoutchouc, le secrétaire général du ministère des industries primaires de Malaisie a demandé la constitution d'un stock régulateur en vue de freiner la baisse persistante des cours.

TEXTILES.

Faibles variations des cours du jute sur les différents marchés malgré une récolte indienne supérieure aux prévisions, évaluée à 8 millions de balles. Le surplus de fibre atteindra, en fin de campagne, compte tenu du report précédent et de certaines quantités introduites en contrebande, 2 millions de balles. Aussi est-il envisagé de ramener la prochaine récolte 1974-1975 à 7 millions de balles environ.

DENREES.

Les cours du sucre tendent à se stabiliser tant à Londres qu'à New-York. Une firme privée estime la production mondiale de sucre pour la campagne en cours à 81,84 millions de tonnes contre 81,02 millions de tonnes pour celle de 1973-1974 et la consommation à 81,39 millions de tonnes contre 81,06 millions de tonnes. En fin de campagne, les stocks mondiaux devraient revenir à 15,69 millions de tonnes au lieu d'une précédente évaluation de 16,29 millions de tonnes.

Cours des principaux marchés du 31 mai 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 1 042 (1 100), à trois mois 1 006 (1 067) ; étain comptant 3 650 (3 790), à trois mois 3 690 (3 820) ; plomb 244 (252) ; zinc 635 (663).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 107,40 (110,20) ; aluminium (lingots) 33 (31,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 99,17 (92,67) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 298-300 (290-295).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 225 (1 267 1/2).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juill. 53,80 (51,80), oct. 50 (48,60) ; laine suint juill. 185 (163), oct. 184 (166).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. inch. (212) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (164).

— Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine juin 200 (210).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine juin 25,40 (26).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 390 (380).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 34,50-35,50 (34,50-36).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 199,50-200,50 (201-202).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao juill. 76,30 (78,90), sept. 69,30 (71,95) ; sucre disp. 22,75 (22), juill. 23,50 (22,45).

— Londres (en livres par tonne) : sucre août 225 (223,75), oct. 199,75 (201) ; café juill. 570,50 (578,50), sept. 581 (595) ; cacao juill. 796 (851,50), sept. 674,50 (724).

— Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 960 (1 007), déc. 781 (802) ; café juill. 642 (659), sept. 671 (680) ; sucre (en francs par tonne) : août 2 953 (2 950), oct. 2 760 (2 780).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juill. 352 (340), sept. 358 (347) ; maïs juill. 267 (261 1/4), sept. 255 (252).

Bourses étrangères

NEW-YORK
Au plus bas depuis six mois

Foncièrement découragé par les problèmes monétaires, Wall Street est tombé cette semaine à son plus bas niveau depuis le début décembre 1973.

Fermé lundi à l'occasion du « Memorial Day », le marché fléchissait mardi. Mercredi le recul des cours se transformait en véritable retraite et l'indice Dow Jones enfonçait la barre de 800 après avoir perdu près de 19 points d'un coup. Il la refranchissait le lendemain de justesse et se stabilisait, à la veille du week-end, à un peu plus de deux points au-dessus.

Curieuse façon de saluer l'accord de désengagement intervenu entre Israël et la Syrie grâce aux bons soins de M. Kissinger. Les opérateurs, il est vrai, avaient d'autres soucis en tête. L'annonce par le président de la Réserve fédérale, que les restrictions de crédit seraient maintenues pour lutter contre l'inflation a littéralement douché les derniers espoirs d'une possible détente des taux d'intérêt.

Seuls quelques rachats du découvert expliquent le léger revirement de tendance observé en fin de semaine, qui ne sauraient en rien augurer l'avenir.

Tous les compartiments ont baissé à l'exception des automobiles.

L'activité a porté sur 47,27 millions de titres contre 66,70 millions précédemment.

Indices Dow Jones du 31 mai : industrielles, 802,17 (contre 816,65) ; transports, 160,09 (contre 162,14) ; services publics, 73,36 (contre 74,39).

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Alcoa	44 1/4	46 1/2
A.T.T.	46 1/4	46
Boeing	17 1/2	16 3/4
Chase Man. Bank	40	39 1/2
Du Pont de Nem.	166 1/4	159
Eastman Kodak	109	105 7/8
Exxon	73	72 1/2
Ford	50 5/8	51 3/4
General Electric	47 3/4	48 1/4
General Foods	23 3/4	23 3/4
General Motors	49	50
Goodyear	16 5/8	16 5/8
I.B.M.	218 3/4	212 1/2
I.T.T.	19 1/8	20 1/2
Kennecott	33 3/4	33 3/4
Mobil Oil	41 5/8	41 1/2
Pfizer	34 3/4	35 1/4
Schlumberger	101 3/8	99 3/4
Texaco	25 3/8	25 3/4
U.A.L. Inc.	27 1/2	27 1/8
Union Carbide	39 3/4	40
U.S. Steel	40 3/4	41 1/8
Westinghouse	15 1/2	15 1/8
Woolworth	16 3/8	15 1/4

TOKYO
Au plus haut de l'année

Le Kabuto-Cho a été, cette semaine, une des rares places financières à avoir monté. Mieux ! Les deux indices du marché ont atteint leurs plus hauts niveaux de l'année à la veille du week-end, au lendemain d'une légère baisse déclenchée par des ventes bénéficiaires et malgré les rumeurs faisant état d'une crise financière chez Nissan Nohrin et la falsification des comptes de la firme photographique Yashica. L'optimisme des opérateurs s'est fondé sur l'espoir d'un desserrement des conditions de crédit motivé par la baisse récente de la production et l'atténuation du phénomène inflationniste.

L'activité a été forte : 2,09 milliards de titres ont changé de mains contre 1,62 milliard.

Indices du 31 mai : Dow Jones, 4 772,86 (contre 4 709,61) ; indice général, 341,57 (contre 334,20).

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Fuji Bank	463	463
Honda Motors	712	685
Matsushita Electric	445	441
Mitsubishi Heavy	163	182
Sony Corp	3 520	2 760
Toyota Motors	453	450

MILAN
Tassement

Quatre séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé mardi à l'occasion de la grève générale décidée pour protester contre l'attentat de Brescia. Les cours se sont tassés. Mais est-il besoin de le dire ? En fin de semaine, une légère reprise a tourné court une fois connues les déclarations du gouverneur de la Banque d'Italie, selon lesquelles ce dernier affirmait que les ventes d'or ne suffiraient pas à résorber le déficit de la balance des paiements. La séance a, en outre, été perturbée à la suite d'un coup de téléphone informant qu'une bombe avait été déposée dans les locaux de la Bourse.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Fiat	1 629,5	1 585
Finsider	431	423,5
La Rinascente	298 1/8	292
Montecatini-Edis.	858	815 3/4
Olivetti	1 479	1 690
Pirelli	1 188	1 124
S.N.I.A. Viscosa	2 229	2 080

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 24/5	COURS 31/5
Or fin (kilo en barre)	26260 ..	25925 .
— (kilo en lingot)	26265	25995
Pièce française (20 fr.)	258 90	268 40
Pièce française (10 fr.)	170 .	282 ..
Pièce suisse (20 fr.)	286 ..	270 ..
Union latine (20 fr.)	245 90	239 ..
• Pièce tunisienne (20 fr.)	200	190 .
Souverain	243 30	244 .
• Souverain Elizabeth II	280	248 20
• Demi-souverain	152 50	180
Pièce de 20 dollars	1327 20	1299 60
— 10 dollars	660	656 40
— 5 dollars	388 50	397 50
— 50 pesos	1090 ..	1083 .
• — 20 marks	307 ..	311
— 10 florins	231 ..	228 ..
• — 5 roubles	196 ..	187 ..

LONDRES
Lourd

Les semaines se suivent et se ressemblent étrangement au London Stock Exchange, qui s'est derechef alourdi pour retomber au voisinage de son plus bas niveau de l'année, atteint début avril.

Les motifs, il est vrai, ne manquaient pas pour déprimer le marché. A l'aggravation de la situation en Irlande du Nord, se sont ajoutés la nouvelle hausse du coût de la vie, le déclenchement de l'échelle mobile des salaires, qui risque de donner une nouvelle impulsion à la spirale inflationniste, la baisse de Wall Street, diverses déclarations de personnalités du monde des affaires défavorables aux investissements, enfin de nouvelles rumeurs sur les difficultés financières de certaines sociétés immobilières. Conséquence : les industrielles ont baissé de 4,5 % en moyenne et les pétroles ont faibli. Parmi ces derniers, vif recul de BP sur des ventes américaines inspirées par la crainte d'un durcissement de l'attitude gouvernementale à l'égard des compagnies pétrolières. Les mines d'or ont, de nouveau, cédé du terrain malgré une assez forte reprise, jeudi. Bonne tenue des fonds d'Etat.

Indices « Financial Times » du 31 mai : industrielles, 276,3 (contre 289,2)) ; mines d'or, 302,5 (contre 317) ; fonds d'Etat, 58,97 (contre 58,64).

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Bowater	154	146
British Petroleum	464	458
Charter	172	169
Courtaulds	109	108
De Beers	269	263
Free State Geduld	1 675	1 790
Gt. Univ. Stores	145	127
Imperial Chemical	231	226
Shell	201	196
Vickers	112 1/2	113
War Loan	25 3/8	25 1/8

ALLEMAGNE
Baisse

Les marchés allemands, qui depuis plus d'un mois s'étaient relativement stabilisés, se sont repliés sur un assez large front cette semaine et ont baissé de 2,50 % en moyenne.

Le manque de crédit, la crainte d'une possible restriction aux exportations susceptible d'être décidée lors des conversations entre le chancelier Schmidt et le président Giscard d'Estaing, l'annonce d'un nouvel emprunt de 450 millions de DM à 10 % par l'Etat fédéral : autant de facteurs qui ont contribué à alourdir le climat. Une légère reprise s'est toutefois produite à la veille du week-end à la suite de la décision des pays de l'O.C.D.E. de renoncer à élever de nouvelles barrières douanières durant les douze prochains mois. Mais elle n'a effacé qu'une faible partie des pertes initiales

La chimie, les automobiles, la sidérurgie, les magasins et les banques ont été particulièrement affectés.

Indice de la Commerzbank du 31 mai : 574,4 (contre 588,9).

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
A.E.G.	103	100,30
B.A.S.F.	137	131,50
Bayer	117,3	114,38
Commerzbank	151,5	149
Hoechst	123,6	120,4
Mannesmann	167,5	162,80
Siemens	230,5	225,50
Volkswagen	92,5	94

BRUXELLES
Nouveau repli

A l'exemple de toutes les autres places financières, la Bourse de Bruxelles a, elle aussi, baissé. Tous les compartiments, ou presque, ont été touchés et, en fin de semaine, les différents indices avaient fléchi d'environ 3 %.

	Cours 22 mai	Cours 31 mai
Arbed	5 020	4 750
Astur. des Mines	2 720	2 560
Cock. Ougree	1 296	1 272
Electrobel	6 180	6 120
Lambert	2 590	2 320
Petrofina	5 750	5 880
Gevaert	1 376	1 376
Société générale	2 680	2 690
Union minière	1 585	1 400

AMSTERDAM
Fléchissement

Le marché hollandais s'est mis au diapason et a fléchi sur toute la ligne.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
A.K.Z.O.	58,90	58,10
H.V.A.	78,40	71,60
K.L.M.	64,50	64,30
Philips	31	30,70
Robeco	180,60	180,70
Royal Dutch	77,70	77,40
Unilever	108,40	110

SUISSE
Recul général

La baisse des cours a repris après une semaine calme, s'étendant à presque tous les compartiments. L'activité a sensiblement augmenté.

	Cours 24 mai	Cours 31 mai
Brown-Boveri	1 095	1 040
Ciba-Geigy	1 420	1 385
Hoffmann-Lar.	113 250	103 500
Nestlé	3 225	3 000
Sulzer	2 900	2 810
U.B. Suisse	3 170	2 940

CANADA

	Cours 23 mai	Cours 30 mai
Alcan Aluminium	28 3/8	26 3/4
Bell Telephone	40 5/8	40 1/2
Canadian Pacific	13 3/4	14 1/4
Internat. Nickel	26 1/2	27 1/2
Massey-Ferguson	15 3/4	16 1/2
Noranda Mines	39 1/2	42 1/2
Steel of Canada	....	20 5/8

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

LE REDRESSEMENT DU DOLLAR S'ACCENTUE

Redressement du DOLLAR, baisse du DEUTSCHEMARK, hausse puis recul du FRANC FRANÇAIS, progrès de la livre, tels ont été les faits marquants d'une semaine agitée pour les marchés des changes.

Amorcée depuis une quinzaine de jours, la reprise du DOLLAR s'est poursuivie pendant les quatre premières séances de la semaine (la devise américaine a valu 2,55 deutschemarks à Francfort jeudi), puis s'est ralentie sur l'intervention de la Bundesbank, sans doute désireuse d'éviter des excès. Les ventes de l'Institut d'émission allemand n'ont cependant pas empêché le DOLLAR de progresser très sensiblement d'un vendredi à l'autre, sauf vis-à-vis de la LIVRE STERLING.

Au-delà des considérations techniques (excédent de la balance commerciale américaine en avril, tension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, réintroduction du *Lombard spécial* en Allemagne), cette nouvelle hausse de la devise américaine a été cette semaine encore provoquée par le retournement des positions prises par les opérateurs, qui, jouant la tendance prévalant avant la dernière réunion des gouverneurs des banques centrales à Bâle, étaient vendeurs de DOLLARS et acheteurs de devises fortes. Ces rachats de DOLLARS ont sans aucun doute été vivement « encouragés » — c'est un euphémisme — par les instituts d'émission suisse et allemand, justement inquiets du caractère par trop spéculatif qu'avaient révélé les marchés des changes ces dernières semaines.

Si le DOLLAR a monté, le DEUTSCHEMARK et le FRANC SUISSE, en revanche, ont fléchi. Nul ne s'en étonnera, puisque ces deux monnaies avaient été particulièrement recherchées par la spéculation.

Le FRANC FRANÇAIS s'est fort honorablement comporté. En hausse au début de la semaine, il est par la suite devenu plus hésitant, mais n'en a pas moins monté sur la plupart des places d'un vendredi à l'autre. La LIVRE STERLING, enfin, a progressé parfois sensiblement.

Rumeurs...

A l'issue de cette semaine quelque peu agitée, une certaine nervosité régnait sur les marchés. En fait, chacun s'interrogeait sur les décisions qui pourraient être prises par MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, lors des entretiens qu'ils ont eus vendredi et samedi. Bien des rumeurs ont donc circulé. On a parlé d'accord sur l'or, d'élargissement des marges de fluctuation du serpent européen, et même d'un retour immédiat du FRANC dans ce même serpent, opération qui serait accompagnée d'un réajustement de la parité officielle du FRANC vis-à-vis du DEUTSCHEMARK. Certains ont même été plus loin, qui ont imaginé la possibilité d'une renégociation globale des parités de toutes les devises européennes entre elles, ce qui permettrait de rééquilibrer l'accord monétaire intercommunautaire... Ce ne sont là que des rumeurs, mais elles traduisent bien la perplexité des opérateurs, qui, en toute hypothèse, attendent que des décisions importantes soient prises à plus ou moins brève échéance.

Remous sur l'or

La nervosité des marchés des changes n'a eu d'égale que celle du marché de l'or. Le cours de l'once, qui était de 161,75 dollars vendredi dernier à Londres, est brutalement retombé à 154 dollars mardi, pour remonter à 162 dollars jeudi, avant de revenir à 156,75 à la veille du week-end. A l'origine de ces mouvements contradictoires : le vote par le Sénat des Etats-Unis d'un projet de loi autorisant les résidents américains à détenir de l'or, bientôt suivi d'une déclaration de M. Volcker, sous-secrétaire au Trésor, réaffirmant que le gouvernement restait opposé à cette mesure, et des rumeurs faisant état de ventes d'or effectuées par la Banque d'Italie. Ces rumeurs ont été démenties, mais, là encore, il semble bien que les choses évoluent lentement. On s'interroge notamment sur un éventuel assouplissement de la position américaine quant aux ventes d'or entre les banques centrales, au moment où se multiplient les pressions en faveur d'un relèvement du prix officiel de l'or. C'est ainsi par exemple que le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carli, a répété vendredi que l'Italie était intéressée par la possibilité d'effectuer des cessions de métal précieux entre les banques à un prix proche de celui du marché libre. La place de l'or dans le système international, et le rôle que pourrait avoir le F.M.I. dans le financement des déficits de balance des paiements ont également été évoqués dans les conversations qu'ont eues en fin de semaine le secrétaire général du F.M.I., M. Witteven, et le ministre des finances allemand, M. Hans Apel.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	6,3568	1,5436	6,0380		2,3970	11,7400	7,1334
	6,2469	1,5190	5,9343		2,4050	11,6290	6,9805
New-York	37,7643	0,1551	39,6982	2,3970		20,4185	33,6021
	38,4985	0,1582	40,5268	2,4050		20,6825	34,4530
Paris	184,65	7,6050	194,40	11,7400	4,8975		164,50
	186,20	7,6500	196,00	11,6290	4,8350		166,55
Zurich	112,2171	4,6211	118,1421	7,1334	2,9760	60,7902	
	111,7420	4,5925	117,6291	6,9805	2,9025	60,0420	
Francfort	94,9849	3,9114		6,0380	2,5190	51,4403	84,6438
	94,9951	3,9042		5,9343	2,4675	51,0204	85,0129

MARCHÉ MONÉTAIRE

Léger resserrement

Un léger resserrement a été enregistré sur le marché monétaire, où les échéances de fin de mois ont entraîné une hausse de 1/8 % du loyer de l'argent au jour le jour, fixé à 13 % en fin de semaine contre 12 7/8 % le vendredi précédent et 12 3/4 % jeudi.

La Banque de France a continué à alimenter le marché en lui fournissant les ressources nécessaires : elle a adjugé, valeur 31 mai, 29,5 milliards de F. d'effets de première catégorie et de deuxième catégorie aux taux inchangés de 10 5/8 % et 11 7/8 %. L'institut d'émission poursuit sa politique habituelle, qui consiste aussi bien à éviter les hausses intempestives qu'à stopper toute amorce de baisse. Les banques restent emprunteuses, et ne croient plus, comme elles le faisaient vers la fin de l'année, à une détente des taux. C'est ainsi qu'à terme, l'on cote 12 3/4 %-12 7/8 %, à un mois, 12 7/8 %-13 % à 3 mois, 12 3/4 %-13 % à 6 mois et 12 1/2-12 7/8 % à un an.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val en cap. (F)
4 1/2 % 1973	552 200	364 792 710
Norsk Hydro	29 725	17 176 450
Moulinex	4 300	13 185 130
Petrofina	17 550	11 722 660
Carrefour	4 080	9 624 100
L'Oréal	4 330	8 367 610
Skis Rossignol	3 330*	6 276 880

(*) Quatre séances seulement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1973

	24 mai	31 mai
Indice général	94,3	92,2
Assurances	121,4	128,6
Banq. et sociétés financ.	78,1	76,1
Sociétés foncières	96	96
Sociétés investiss. portef.	94,3	92,7
Agriculture	102,7	100,1
Aliment., brasseries distill.	109,8	105,6
Autom., cycles et 1. équip.	73,2	71,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	87,5	85,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	80,9	82,2
Carrières salines, charbon	95,2	93,2
Constr. mécan. et navales	102,5	99,8
Hôtels, casinos, thermal	104	100,6
Imprimeries, pap., cartons	79,9	79,5
Magas., compt. d'exportat.	71,1	67,7
Matériel électrique	89,9	86,4
Métall., com. des pr. métal	109,6	106,8
Mines métalliques	118,3	115,5
Pétroles et carburants	90,8	88,8
Prod. chimiq. et di-mét.	107,7	107,2
Services publics et transp.	93,7	100,4
Textiles	98,8	97
Divers	102,5	94,1
Valeurs étrangères	100	98,5
Valeurs à rev. fixe ou ind.	103,5	103,1
Rentes perpétuelles	88,2	90,5
Rentes amort., fonds gar.	131,7	130,1
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,1	91,1
Sect. ind. publ. à rev. ind.	136,1	135,4
Secteur libre	92	92
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	181,3	180,6
Val. franç. à rev. variable	654	639
Valeurs étrangères	739	728
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	79,8	76,08
Produits de base	57,8	56,2
Construction	92,2	89,5
Biens d'équipement	69,9	67,7
Biens de consom. durables	104,2	97,2
Biens de cons. non durabl.	75,1	71,4
Biens de consom. aliment.	124,2	118,2
Services	116,7	111,8
Sociétés financières	90,6	88,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	132,8	132,1
Valeurs industrielles	72,4	69,5

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 27 AU 31 MAI

Vif repli des valeurs françaises
Remous sur l'or

ENCORE une semaine noire pour les valeurs françaises ! Comme nous l'écrivions il y a huit jours, les lendemains d'élections chantent rarement en Bourse, et les dures réalités, masquées par la fièvre de la campagne, réapparaissent avec cruauté. L'accélération du rythme de l'inflation et les craintes sur les mesures à venir ont vivement secoué le marché qui s'est replié à nouveau pour toucher ses plus bas niveaux de l'année.

La semaine avait pourtant commencé dans le plus grand calme, avec des écarts de cours insignifiants. Mais la baisse reprenait mardi et s'accélérait mercredi. Jeudi, sur l'annonce d'une hausse des prix de 1,6 %, plus importante que prévue, le recul s'accentuait sensiblement dans une atmosphère très lourde. Vendredi, une légère reprise technique venait atténuer l'ampleur des pertes, mais, d'une semaine à l'autre, les différents indices n'en accusaient pas moins une chute de 4 %.

Bien que le nouveau ministre de l'économie et des finances ait affirmé qu'un blocage des prix était exclu, les opérateurs s'attendent à un nouveau « tour de vis », et appréhendent les réactions des partenaires sociaux. On a noté des ventes de l'étranger, très défavorablement impressionné par l'ampleur du phénomène inflationniste qui se développe en France. Ajoutons le règlement des soldes débiteurs de la liquidation de mai, sensiblement perdante, les allégements de position à l'occasion des premiers départs en vacances et les rumeurs les plus pessimistes — et les plus fantaisistes, — tout était réuni pour entraîner un vif repli de la cote.

Le contexte international n'est pas meilleur. Le marché de Londres est au plus bas depuis sept ans, les Bourses suisses sont déprimées, les places allemandes peu enthousiastes et Wall Street est lourdement retombé au plus bas depuis la crise du pétrole en décembre. Partout une crise de confiance se manifeste vis-à-vis des valeurs mobilières : cet instrument du capitalisme n'est plus jugé capable de constituer un refuge contre l'érosion monétaire accélérée. Le financier britannique Mike Slater, bien connu pour son audace et sa capacité de réaction, ne vient-il pas d'affirmer que la meilleure position était de rester « liquide », ou d'employer ses capitaux à court terme à des taux supérieurs à ceux du long terme ? Comment s'étonner alors que sur toutes les places les cours des grandes valeurs arrivent à capitaliser les bénéfices dans des proportions inconnues jusqu'à maintenant — quatre, cinq, six ou sept fois ?

Même dans le cas où les résultats progressent sensiblement, les esprits chagrins soulignent que, déduction faite de la hausse des prix, l'augmentation réelle devient négligeable. En ce cas, tout redressement des marchés passe par un ralentissement de l'inflation, qui ne saurait être acquis sans mesures contraignantes et désagréables. En bon français, cela s'appelle un cercle vicieux.

A l'image de celui de Londres, le marché de l'or de Paris a été animé de profonds remous.

Le creux de la vague a été atteint mercredi avec une baisse de 5 % sur le lingot et de 11,9 % sur le napoléon. Jeudi, les cours remontaient en flèche et la pièce française de 20 F s'adjugeait un gain net de 10 %, fait rarissime en une seule séance.

Nouveau fléchissement à la veille du week-end. Finalement, le lingot a coté 25 995 F contre 26 295 F le 24 mai, le kilo en barre 25 925 F contre 26 260 F et le napoléon 256,40 F contre 258,90 F. L'on notera qu'une fois encore, l'or vaut plus cher à Paris qu'à Londres, son prix ressortant vendredi à 165,10 dollars l'once alors qu'outre-Manche il s'établissait à 156,75 dollars.

La rente 4 1/2 % 1973 a suivi le napoléon dans ses cabrioles, pour perdre finalement 4,2 % d'un vendredi à l'autre.

Repli quasi général des valeurs étrangères. Les mines d'or se sont redressées avec le métal puis se sont à nouveau alourdies. Leurs pertes ont néanmoins été loin d'atteindre l'ampleur de celles subies la semaine précédente.

NEIGE LOURDE

L'action Skis Rossignol a baissé de 23 % cette semaine, sa cotation ayant dû, à deux reprises, être différée en raison de l'abondance des offres. Le bénéfice s'était-il effondré, ou le dividende réduit ? Point du tout. Le président de la société avait simplement annoncé que la progression des résultats serait moins vive en 1974-1975. Motif : les prix de vente ne répercuteront qu'une partie de la hausse des matières premières afin d'accroître la part relative du marché mondial (15,6 %), détenue par le dynamique fabricant français de skis. En outre, la filiale américaine, en plein démarrage, ne sera bénéficiaire que plus tard, et la filiale suisse doit poursuivre son redressement. Les nécessités de la lutte commerciale passent avant la rentabilité immédiate : l'énonciation de cette vérité a suffi à déclencher une avalanche de ventes, d'autant que le rendement de l'action est faible : 1,5 %. Les skieurs savent pourtant bien que le passage de la neige dure des pistes à la profonde est souvent délicat : il faut s'adapter à une nouvelle technique. Ainsi en est-il en Bourse, mais la transition est douloureuse... — F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait saillant a été constitué par le recul de l'*Emprunt 7 % 1973.*

La *Société des autoroutes*

	31 mai	Diff.
5 % perpétuel	65,50	inchangé
4 1/2 % 1973	485	— 21
4 1/4 % 1963	96,50	— 0,30
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	84,68	+ 0,14
5 1/2 % 1965	95,70	inchangé
6 % 1966	94,60	— 0,40
6 % 1967	91,40	inchangé
7 % 1973	91	— 4,30
C.N.E. 3 %	1 045	+ 14
C.F. 9,90 % 1974	92,50	— 0,20
C.N.C.A. 9,30 % 73	90,15	+ 0,75
S.N.C.F. 9,30 % 1973	89,20	+ 0,40
G.D.F. 8,30 % 1973	82,10	+ 0,44

Rhône-Alpes A.R.E.A. procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 200 millions de francs au taux nominal de 11 %. Dans les mêmes conditions de taux, la *Caisse foncière de crédit pour l'amélioration du logement dans l'industrie,* place dans le public pour 120 millions de francs d'obligations.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le groupe *Cie Bancaire* a vu, en 1973, ses en cours globaux progresser de près de 17 % pour atteindre le niveau record de 28,7 milliards de francs le 31 décembre. Dans cette même année, le volume des crédits nouveaux accordés a dépassé 17 milliards de francs (+ 10 %). Deux nouvelles sociétés du groupe vont faire leur apparition à la Bourse de Paris : les actions *SINVIM* seront introduites à la cote officielle le 11 juin prochain ; le 27 juin ce sera le tour des actions *Locabail-Immobilier.*

	31 mai	Diff.
Bail Equipement	171	— 3
Indochine	189,50	— 14,50
Compagn. bancaire	375	— 45
C.C.F.	144,50	— 5,50
Crédit foncier	329	— 5,50
Crédit national	323	— 10
Comp. fin. de Paris	139	— 3,50
Locafrance	189	— 21
Sovac	190	— 10
U.C.B.	357	+ 9
U.F.B.	195,50	— 14,50
La Hénin	456	— 34
Cr. fonc. immobil.	198,20	— 13,80
Chargeurs réunis	199	— 8,80
C.R.N.	240	+ 13
Pricel	337	— 8
Schneider	173,50	— 10,50
Suez	237	— 20

Pour rester dans le domaine des introductions, il faut mentionner celle d'*Immofice* qui aura lieu le 5 juin et celle de la *Banque Hervet* (le 13 juin).

Soficomi procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 100.800.000 F représenté par 630 000 obligations au nominal de 160 F et à intérêt progressif (8,50 à 9,50 %).

Les conseils d'administration de l'*Union d'Escompte* et du *CAME* ont approuvé le principe d'une absorption du premier de ces établissements par le second.

Alimentation

Les valeurs d'alimentation ont cédé à l'ambiance maussade qui a régné sur le marché pendant la majeure partie de la semaine et des décalages en baisse importants ont été ainsi enregistrés sur des titres tels que *Carrefour, Jacques Borel International, Viniprix,* etc.

	31 mai	Diff.
Beghin-Say	163,20	+ 0,20
Carrefour	2 281	— 309
Casino	1 482	— 50
C.D.C.	244,10	— 8,90
Radar	302	+ 15
— oblig. conv.	401	+ 11
B.S.N.-Gerv.-Dan.	882	— 31
Moët-Hennessy	693	— 97
Olida et Caby	389	— 1
Pernod	501	— 27
Raffin. St-Louis	182	inchangé
Ricard	493	— 22
S.I.A.S.	439	— 15
Viniprix	1 000	— 45
Perrier	283,50	— 21,50
Jacques Borel	960	— 90
Docks de France	411	— 39
Pommery et Greno.	896	— 54
Veuve Clicquot	840	— 108
Nestlé	5 010	— 500

Le bénéfice net consolidé du groupe *Docks de France* s'est élevé en 1973 à 15,92 millions de francs. Rappelons que cette société mettra en distribution, le 28 juin, un coupon en légère augmentation (9,50 F c./ 9 F).

Cointreau a acquis la majorité du capital de la *Société Neuville,* qui produit des vins d'Anjou et des saumurs mousseux. Cette entreprise a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 7,7 millions de francs, alors que *Cointreau* annonce un chiffre d'affaires consolidé de plus de 400 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

Les professionnels du bâtiment, interrogés en avril par l'INSEE, estimaient que « leur activité resterait encore assez soutenue au cours des six prochains mois ».

Le bénéfice net de *Poliet et Chausson* s'élève, hors plus-values, à 27 millions de francs de revenus en 1973, soit 14,10 F par action.

	31 mai	Diff.
Auxiliaire d'entr.	232	— 21,90
Bouygues	576	— 54
Chimiq. et routière	109,10	— 6,90
Ciments français	99,90	+ 1,90
Ciments Lafarge	171	— 2
Entr. J. Lefebvre	204	— 18
Génér. d'entreprises	114	+ 3
Gds Travx de Mars.	196,90	+ 2,90
Maisons Phénix	992	— 146
Poliet et Chausson	186,50	+ 5,30

Une filiale du groupe *Vicat* vient de racheter à une société américaine, la *Mead Corporation,* une cimenterie située dans l'Alabama, d'une capacité de 500 000 tonnes par an.

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de *Moulinex* pour 1973 s'est élevé à 26,4 millions contre 19,7. Un dividende de 20 F net, inchangé, sera servi au capital augmenté de 20 % à titre gratuit en novembre dernier. L'assemblée générale extraordinaire a décidé la division des actions de 100 F nominal en titres de 10 F, afin de favoriser la diffusion du capital.

Ramené à une action, le bénéfice net consolidé de *La Radiotechnique* représente 48,06 F pour 1973, contre 40,01 en 1972. La société, qui envisageait la répartition d'un dividende de 14,50 F, limitera celui-ci à 12,60 F, contre 12 F l'an dernier, pour respecter les directives gouvernementales ; le solde sera reporté à nouveau.

	31 mai	Diff.
Alsthom	96	— 2,90
C.G.E.	355	— 2
D.B.A.	122	— 9,50
Electro-Mécaniq.	101,50	— 7,90
Engins Matra	269	+ 15
Machines Bull	48	— 3,70
Moulinex	3 030	— 290
Radiotechnique	459	— 16
T.R.T.	234,20	— 7,80
Franç. Tél. Ericsson	725	— 50
Thomson-Brandt	209,50	— 12
Crouzet	179	+ 10,90
Radio-Maritime	32	+ 0,50
Intern. Tel. & Tel.	97	+ 5,28
Générale des eaux	628	— 17
Lyonnaise des eaux	449	— 50
Maroc. distr. E.G.E	99,50	— 0,50
Electr. de Strasbg	620	+ 59

Les comptes du *T.R.T.* font ressortir au titre de l'exercice 1973 un bénéfice net de 11,7 millions, contre 9,2, pour la société mère et de 12,9 millions, contre 10, pour le groupe. Le dividende sera porté de 9 F à 9,45 F net.

Crouzet annonce son intention de distribuer gratuitement une action nouvelle pour deux anciennes.

Radio-Maritime, qui n'avait pas rémunéré son capital l'an dernier, propose de reprendre le service de son dividende sur la base d'un coupon de 1,60 F net.

Les actionnaires de l'ancienne *Société marocaine de distribution d'eau, de gaz et d'électricité,* devenue, avec l'absorption d'*UFINER, l'Union financière pour l'industrie et l'énergie - S.M.D.,* recevront un dividende net de 6,30 F, contre 6 F ; celui-ci s'appliquera à toutes les actions, y compris celles qui rémunèrent l'apport *UNIFER.*

Métallurgie, constructions mécaniques

Creusot-Loire émet un emprunt 8,25 %, de 150 millions divisé en obligations de 160 F émises au pair et convertibles en actions, titre pour titre, à partir du 1er janvier 1975.

Les *Constructions métalliques de Provence* maintiendront leur dividende à 15 F. La société, dont le carnet de commandes est en forte augmentation, prévoit une bonne activité pour les douze mois à venir.

	31 mai	Diff.
Châtillon	80	— 0,90
La Chiers	235	— 5
Creusot-Loire	129,50	— 15,50
Denain Nord-Est	176,80	— 2,20
Marine	105,20	— 6,20
Métall. Normandie.	141,50	— 1,30
Pompey	83,80	— 1
Sacilor	82	— 4
Saulnes	168	— 0,90
Usinor	109,90	— 1,60
Vallourec	140	— 7
Alspi	72,15	— 2,85
Babcock-Fives	72,50	— 1,50
Génér. de fonderie	322	— 26
Sagem	503	— 9
Poclain	549	— 42
Citroën	40,50	— 2,50
Ferodo	283	— 18
Peugeot	236,80	— 0,20
Motobécane	114,90	+ 0,40
Chausson	64	— 3
Engren. et réduct.	269,80	— 4,80

Manufrance maintiendra son dividende global à 7,50 F.

Arthur Martin, dont le bénéfice a été de 9,24 millions contre 0,25 million, estime qu'un dividende ne serait pas impossible l'an prochain.

Engrenages et réducteurs, dont le bénéfice net a été de 2,29 millions contre 1,53 million, maintiendra son dividende global à 19,50 F, mais sur un capital augmenté de 10 % par distribution d'actions gratuites. Le conseil a décidé de porter le capital de 6 953 550 F à 7 648 900 F par une nouvelle distribution d'actions gratuites (une pour dix, jouissance 1er janvier 1974, à partir du 15 octobre).

Une assemblée de *Motobécane* a autorisé le conseil à procéder à une nouvelle distribution d'une action gratuite, jouissance 1er janvier 1974, pour dix anciennes et à effectuer une émission d'obligations convertibles de 35 millions. Au moyen de cette émission, d'un emprunt classique et par autofinancement, la société, qui a produit l'an dernier 655 000 cyclomoteurs et motos et 598 000 bicyclettes, entend porter sa capacité annuelle à 800 000 bicyclettes et à un million de motorisés.

Le bénéfice net de *Chausson* s'est élevé à 9 250 000 F contre 15 162 000 F. Le dividende global sera maintenu à 6 F

Pétroles

De nombreuses rumeurs ayant circulé sur les forages effectués par *Esso Standard* dans le golfe de Gascogne, la société a publié le communiqué suivant :

« Dans le golfe de Gascogne, le forage d'Eridan, sur le permis des Landes Atlantiques, a atteint, le 29 mai 1974, la profondeur de 2 683 mètres. Le néocomien entièrement compact a été traversé sans rencontrer d'indices d'hydrocarbures. Le forage se poursuit actuellement dans le purbeckien dans un faciès compact, de faibles traces d'hydrocarbures y ont été décelées. »

Le bénéfice net de la *Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine* a réalisé, en 1973, un bénéfice net de 351 millions de F (contre 337 millions de F en 1972). Le bénéfice consolidé du groupe qui s'élève à 438 millions de F est en hausse de 38 %. Il sera distribué un dividende global de 18 F (inchangé).

Pour le premier trimestre 1974, *British Petroleum* a réalisé un bénéfice net de 315,4 millions de livres (contre 47,6 millions de livres pour le premier trimestre 1973). Ces chiffres, précise la compagnie, comprennent un poste créditeur exceptionnel estimé à 175 millions de livres résultant de la vente des sotcks en mains lorsque les prix augmentèrent, après la hausse des coûts du pétrole brut, à partir du 1er janvier 1974.

	31 mai	Diff.
Antar	38,60	— 1,80
Aquitaine	477	— 7,50
Esso Standard	182	— 4
Franç. des pétroles	157	— 5
Pétroles B.P.	52,95	— 0,85
Primagaz	370	— 8
Raffinage	155,50	— 5
Sogerap	79	— 3
Exxon	356,90	+ 1,90
Norsk Hydro	579	— 31
Petrofina (1)	657	— 7
Royal Dutch	141,90	— 1,10

(1) Compte tenu d'un coupon de 16 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

A l'assemblée de l'*Union minière,* où le dividende a été porté de 80 F à 90 F belges par dixième de part, le président a indiqué qu'en raison de plus-values sur titres et sur métaux et sans tenir compte du montant forfaitaire de 4 milliards de francs belges à recevoir du Zaïre, la valeur du patrimoine dépasserait 20 milliards, soit près de 2 000 F belges par dixième de part. L'*Union minière* a créé une filiale au Brésil et étudie l'extraction des nodules plurimétalliques des fonds sous-marins. Elle entend devenir une maison de finance dynamique.

Aux termes d'un nouveau projet, la *Tanganyika* et *Invent* céderont à *Thanky Oil and Gas* tous leurs intérêts dans le gaz et le pétrole de la mer du Nord sauf les intérêts d'*Invent* en zone allemande. *Tanganyika* détiendra la moitié du capital d'*Oil and Gas* et la majorité des droits de vote, apportera 4 millions de dollars en numéraire et s'engagera à accorder, lorsque cette somme sera dépensée, un prêt de 2 millions de dollars. *Tanganyika* contribuera en outre, pour 3 millions de dollars, à la mise en valeur de gisements à découvrir. La compagnie vient de maintenir son dividende intérimaire à 5,5 pence.

	31 mai	Diff.
Le Nickel	102,60	— 3,80
Peñarroya	75,10	— 3,40
Asturienne	309	— 21
Charter	18,60	— 0,90
Internation. Nickel	140	+ 1
R.T.Z.	17,60	— 1,20
Tanganyika	19,20	inchangé
Union minière	171	— 9,50
Z.C.I.	505	— 0,15
Hutchinson-Mapa	208	+ 12,50
Kléber	72,50	— 1
Michelin	901	— 50

L'*Asturienne* doit commencer prochainement, au Maroc, l'exploitation de la mine de plomb de Beddiane.

Rand Selection, cotée dans les mines métalliques mais qui tire des mines d'or un peu plus de la moitié de ses revenus, déclare un dividende intérimaire de 30 cents contre 17,5 cents. Le semestre clos le 31 mars a laissé un bénéfice net de 17 120 000 Rds contre 11 225 000 Rds.

La hausse des matières premières n'ayant pu être compensée par celle des prix de vente, *Dunlop,* après 41,5 millions d'amortissements contre 39,5 millions, n'a obtenu qu'un bénéfice net de 425 000 F contre 7 015 000 F.

Filatures, textiles, magasins

Le fléchissement de l'activité lainière s'est poursuivi en mars, la baisse de la production ressortant à 7 % à nombre égal de jours ouvrés. Les principaux secteurs touchés sont ceux qui se situent aux premières phases de la fabrication (délainage et peignage), mais le ralentissement tend à gagner les stades ultérieurs.

Tissarex a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires hors taxes de 222,7 millions, en hausse de 19,3 %. Le bénéfice net s'établit à 1,09 million contre 1,26.

	31 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	74,50	— 0,50
Saint-Frères	36,50	— 1,50
Sommer	582	— 3
Agache-Willot	57	— 1,50
Lainière Roubaix	65	— 9
Tissarex	56	— 1
Vitos	84	— 16
Bail-Investissem.	167	— 14
Galeries Lafayette	105	— 7,50
Nouvelles Galeries	124,40	— 12,10
B.H.V.	96	— 6
Prénatal	63,40	— 7,60
Printemps	90,70	— 4,20
La Redoute	394	— 22,50

Les grands magasins parisiens ont enregistré en mai un sensible accroissement des ventes, particulièrement en ce qui concerne les biens durables. Favorisée dans certains cas par des actions promotionnelles, l'augmentation du chiffre d'affaires atteint parfois 30 à 40 % par rapport à mai 1973.

Le bénéfice net de *La Redoute,* après participation du personnel, s'élève pour l'exercice 1973-1974 à 33,9 millions contre 20,3 (+ 18 %) et le bénéfice net consolidé à 28,3 millions contre 24. La société proposera un dividende net de 10 F contre 9,50. Pour les deux premiers mois de l'exercice 1974-1975, le chiffre d'affaires de la société mère est en hausse de 31,5 % à 345,5 millions, tandis que celui du groupe progresse de 37,6 % à 421,2 millions.

Produits chimiques

Pechiney Ugine Kuhlmann fait état pour 1973 d'un bénéfice net consolidé, hors intérêts minoritaires, de 365,3 millions de francs, en progression de 34 % par rapport à l'année précédente. La marge d'autofinancement brute consolidée s'élève à 1 302,3 millions de francs contre 1 055 millions de francs et l'actif net consolidé par action 249,4 F contre 243 F.

	31 mai	Diff.
Clin-Midy	400	— 33
Cotelle et Foucher	115	+ 1
Institut Mérieux	585	+ 5
Laboratoire Bellon.	330	+ 2
Nobel-Bozel	128	+ 1,90
P.U.K.	131,50	— 4,40
Pierrefitte-Auby	64,50	+ 3,50
Rhône-Poulenc	132	— 5,20
Roussel-Uclaf	256	— 14,20
St-Gob.-P.-à-M.	134,70	— 3,30

Les dirigeants de l'entreprise, tout en se félicitant de ces résultats, les considèrent encore insuffisants.

Le bénéfice net consolidé du groupe Rhône-Poulenc a plus que doublé en 1973, atteignant 593 millions de francs contre 284,6 millions, dont 565 millions revenant à Rhône-Poulenc S.A. contre 195,74 millions. La marge d'autofinancement brute s'est élevée à 1 814 millions de francs contre 1 420 millions. Le bénéfice par action a été voisin de 30 F, dépassant ainsi le montant atteint en 1969 (26,91 F). Ces résultats sont supérieurs aux pronostics faits au début de l'année par M. Renaud Gillet, président de la firme.

Mines d'or, diamants

Rustenbug Platinum Mines Ltd, du groupe Johannesburg consolidated investments, a décidé d'augmenter de 12,1 % le prix de son platine pour le porter à 81 livres sterling contre 72,25 auparavant.

D'après une revue belge spécialisée, la demande de diamants se serait considérablement ralentie ces dernières semaines, en liaison avec la récession enregistrée au Japon et la baisse du dollar. L'auteur de l'article se demande dès lors si l'on ne s'achemine pas vers une période de basse conjoncture. L'on se contentera de noter qu'au début de l'année le directeur du marché israélien des diamants, se fondant sur les mêmes facteurs, avait émis un pronostic analogue et qu'en fait c'est tout le contraire qui s'est produit.

	31 mai	Diff.
Amgold	273	— 16
Anglo-American	32,30	— 0,90
Buffelsfontein	137,50	— 4,10
Free State	146,50	+ 3
Goldfields	23,90	— 0,40
Harmony	54,80	— 3,95
President Brand	145,50	— 7,60
Randfontein	196,50	— 7,50
Saint-Helena	185,30	— 7,70
Union Corporation	29,05	— 1,75
West Driefontein	269,30	— 20,20
Western Deep	134,50	— 2,50
Western Holdings	210,10	— 9,40
De Beers	22,25	— 0,85

Valeurs diverses

Le bénéfice net de l'*Orfèvrerie Christofle,* en 1973, a atteint 2 127 459 F, soit un chiffre supérieur de 77 % à celui de l'exercice précédent. Il sera distribué un dividende global de 8,40 F (contre 8 F).

En 1973, le groupe *Sellier-Leblanc* a réalisé un bénéfice net consolidé de 6 070 000 F (contre 4 575 000 F en 1972). La société *Sellier-Leblanc* devrait, pour sa part, enregistrer des résultats également favorables.

	31 mai	Diff.
Air liquide	289,50	— 8,40
Arjomari	163,10	— 0,40
Hachette	*169*	*— 13,50*
Presses de la Cité	101	— 9,50
Europe n° 1	335	— 15
L'Oréal	1 815	— 260
Skis Rossignol	1 795	— 535

Le capital de *La Charfa* sera porté de 15 363 200 F à 23 044 800 F par distribution gratuite à raison d'une nouvelle pour deux anciennes.

Les comptes de la *Société de la Tour Eiffel* font apparaître une perte de 416 067 F qui sera reportée à nouveau.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	31 mai	Diff.		31 mai	Diff.
Skis Rossignol	1795	— 22,9	Bouygues	576	— 8,6
Viniprix	1000	— 12,6	Entr. J. Lefebvre	204	— 8,1
L'Oréal	1815	— 12,5	Suez	237	— 7,8
Cie bancaire	375	— 10,7	Clin-Midy	400	— 7,6
Prénatal	63,40	— 10,7	*Génér. de fond.*	322	— 7,5
Creusot-Loire	129,50	— 10,7	Jeumont	180	— 7,3
U.T.A.	70	— 10,2	Electromécan.	101,50	— 7,2
Lyonn. des eaux	449	— 10	Banque Indoch.	189,50	— 7,1
Locafrance	189	— 10	Poclain	549	— 7,1
Nouvel. Galeries.	124,40	— 8,9	Compt. des entr.	116,50	— 6,9
Moulinex	3030	— 8,7	La Hénin	456	— 6,9
Auxil. d'entrepr.	232	— 8,6	U.F.B.	195,50	— 6,9
Bail Investissem.	165,40	— 8,6	Galer. Lafayette	105	— 6,6
Pres. de la Cité.	101	— 8,6	Cr. Fonc. Imm.	198,20	— 6,5
J. Borel	960	— 8,6	Téléph. Ericsson	725	— 6,5

VALEURS ETRANGERES

Baisses (%)

	31 mai	Diff.		31 mai	Diff.
Nestlé	5010	— 9,1	Dome Mines	682	— 5,8
West Driefontein	269,30	— 6,9	President Brand	145,50	— 5,6
Harmony	54,80	— 6,7	Amgold	273	— 5,5
R.T.Z.	17,60	— 6,4	Sony (1)	47,20	— 5,4
Asturienne	309	— 6,4	Banque ottom.	351,10	— 5,1

(1) Compte tenu du droit de 11,80 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 mai	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai
Terme	97 273 764	165 040 596	119 907 124	141 611 356	98 402 070
Comptant :					
R. et obl.	62 427 166	64 394 318	73 200 282	111 433 389	164 702 172
Actions	34 985 829	45 748 444	49 354 517	49 147 724	43 380 654
Total	194 686 759	275 183 358	242 461 923	302 192 469	306 484 896

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs :	27 mai	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai
franç.	94,9	93,9	92,5	90,7	91,4
étrang.	96,8	96,3	95,6	94,8	95,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	27 mai	28 mai	29 mai	30 mai	31 mai
Indice gén.	79,9	79,5	78,6	76,8	76,8

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1974 a été tiré à 585 398 exemplaires.

A B C D E F G

FILIALE DU GROUPE SUEZ

LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES annonce plusieurs centaines de licenciements

Le comité d'entreprise de la Compagnie française d'entreprises, une importante société de bâtiment et de travaux publics, filiale du groupe Suez, a été informé le 31 mai d'un plan de licenciement établi par la direction ; 1 296 personnes sont concernées par cette réduction d'effectifs, qui sera échelonnée d'ici à la fin de l'année au rythme de la fermeture des chantiers. Si le plan de la direction est respecté, la Compagnie française d'entreprises n'emploierait plus à la fin de 1974 que 804 personnes au lieu de 3 000 en novembre 1973.

Ces mesures de licenciement concerneront 243 « mensuels » sur un total de 438, et 1 053 « horaires » sur un total de 1 662. A ce propos la direction de la Compagnie française d'entreprises indique que la main-d'œuvre employée sur les chantiers de travaux publics est « mobile » et que l'on ne saurait considérer le non-réembauchage des travailleurs horaires comme des mesures de licenciement effectif.

Les syndicats sont résolus à s'opposer de toutes leurs forces à ces décisions. Ils vont intervenir auprès de l'inspection du travail et demander audience à M. Michel Durafour, nouveau ministre du travail.

La Compagnie française d'entreprises (C.F.E.), dont l'actionnaire très largement majoritaire est le groupe Suez, a connu ces dernières années de graves difficultés, ses quatre derniers exercices s'étant soldés par des pertes supérieures à 110 millions de francs. Pour assainir la situation financière de l'entreprise, le groupe Suez, après avoir consenti un abandon de créances pour un montant de 20 millions de francs, a procédé à deux réductions de capital, qui ont été suivies de deux souscriptions qui lui étaient réservées. Coût global de l'opération : plus de 100 millions de francs sans doute.

Rapprochement avec Bouygues ?

En novembre 1973, les dirigeants de la rue d'Astorg ont, d'autre part, décidé de confier à l'entreprise Bouygues la gérance de la C.F.E., la Suez prenant en contrepartie une participation de 10 % dans le capital de Bouygues. Les dirigeants de Bouygues ont donc procédé depuis six mois, à une radiographie de la C.F.E. et auraient pris deux décisions : transferts des chantiers bâtiments à Bouygues ; pause dans les prises de commandes de chantiers de génie civil. Les réductions de personnel qui sont annoncées aujourd'hui sont les conséquences directes de ces décisions.

Bouygues prendra-t-il par la suite une participation dans le capital de la C.F.E., comme l'avait fait, par exemple, la Chimique et Routière pour les Dragages, filiale également malheureuse de la Banque de l'Indochine ? L'hypothèse ne saurait être rejetée. Le comité d'entreprise évoque d'ailleurs cette possibilité à propos du plan de réduction des effectifs annoncé le 31 mai en écrivant : « *La Compagnie française d'entreprises étant réduite à sa raison sociale et à ce qui restera de la direction générale, l'entreprise Bouygues aura ainsi, aux meilleures conditions, la totalité d'une entreprise et ses références mondialement connues et appréciées.* »

LE MINISTRE SAOUDIEN DU PÉTROLE PROPOSE DE RAMENER LE PRIX DU BARIL A 9 DOLLARS

Beyrouth (A.F.P.). — M. Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, propose officiellement la réduction à 9 dollars par baril du prix « posté » du pétrole qualité Arabian Light, dans une interview publiée samedi par le bulletin spécialisé « Middle East Economic Survey ». Ce prix est actuellement de 11,651 dollars.

M. Yamani indique d'autre part que l'Arabie Saoudite ne s'associera pas à une initiative visant à imposer des taxes sur les gains réalisés par les compagnies pétrolières car, dit-il : « Nous avons entamé des négociations pour réviser l'accord de participation avec l'ARAMCO (Arabian American Oil Company). Nous ne pourrons donc changer le système fiscal appliqué aux compagnies pétrolières qu'une fois que nous aurons mis au point nos nouveaux accords avec l'ARAMCO. »

Enfin, le ministre annonce que la visite du prince Fahd Ben Abdel Aziz, deuxième vice-président du conseil et ministre saoudien de l'intérieur, à Washington, a été définitivement fixée au 6 juin. « Cette visite a pour but d'examiner les relations bilatérales dans le domaine économique, notamment le renforcement de l'assistance technique américaine à l'Arabie Saoudite », précise M. Yamani.

M. NZO EKANGAKI ANNONCE QU'IL DÉMISSIONNE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'O.U.A.

Addis-Abeba (*Reuter*). — M. Nzo Ekangaki, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, a annoncé, ce samedi 1er juin, qu'il démissionnerait de son poste, pour raisons personnelles, à la fin août.

M. Ekangaki a adressé sa lettre de démission au général Yakubu Gowon, chef de l'État nigérian et président en exercice de l'O.U.A., alors que l'Organisation se prépare à tenir son onzième « sommet » à Mogadiscio.

M. Ekangaki avait été nommé secrétaire général il y a deux ans, lors du neuvième « sommet » de l'O.U.A. à Rabat, et son mandat est normalement de quatre ans.

APRÈS UN AN D'ATERMOIEMENTS

La négociation commerciale entre les Neuf et les Etats-Unis s'achève par la satisfaction de la plupart des exigences américaines

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La négociation commerciale, dite de l'article 24/6 du GATT, dont l'objectif était d'apprécier, puis de compenser par des réductions de droits de douane, le préjudice subi par les pays tiers à la suite de l'élargissement de la Communauté, s'est achevée vendredi à Bruxelles. Le comité des représentants permanents des Neuf a approuvé une ultime liste de concessions tarifaires qui lui était présentée par la Commission de Bruxelles et qui, pour l'essentiel, correspondait aux demandes des Etats-Unis. Les réductions des droits du tarif extérieur commun acceptées par la Communauté touchent une trentaine de produits et bénéficieront de façon non discriminatoire à tous les fournisseurs de la C.E.E. Elles entreront en vigueur à partir du 1er janvier 1975.

La négociation, qui a duré environ un an, se termine à l'avantage très net des Etats-Unis. Le président Nixon s'est d'ailleurs empressé de se féliciter de l'accord intervenu, estimant « *qu'il représentait une étape importante dans l'amélioration des relations atlantiques* ». La victoire des Etats-Unis est au moins autant politiques que commerciale : au-delà des avantages tarifaires obtenus, l'administration américaine a fait la démonstration que la Communauté n'était guère capable de résister à ses exigences. Ce succès pourrait inciter le congrès à voter plus facilement le *trade bill*, c'est-à-dire la loi autorisant le président Nixon à engager une vaste négociation commerciale multilatérale avec les autres pays membres du GATT.

Quelles concessions tarifaires la Communauté doit-elle accorder à ses fournisseurs extérieurs pour compenser le préjudice subi par ceux-ci, en termes d'échanges, à la suite de l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande ? Tel était l'objet de cette négociation 24/6 qui s'est déroulée, puis vient de se conclure, d'une façon passablement désagréable pour la Communauté. Celle-ci, sous la pression et les menaces des Etats-Unis, a été contrainte de modifier à deux reprises et de façon très sensible la position qu'elle avait précédemment arrêtée.

En juillet 1973, le conseil des ministres des Neuf estimait que la C.E.E. n'avait aucune concession à faire à ses partenaires du GATT : l'alignement des tarifs extérieurs anglais, danois et irlandais sur le tarif douanier commun entraîne au moins autant d'avantages que d'inconvénients pour les fournisseurs extérieurs, et il n'y a donc aucune raison de « payer » pour l'élargissement, assuraient les Neuf. C'était sans doute exagéré et peut-être maladroit. Très vite, les Etats-Unis, l'Australie, le Canada firent connaître leur désaccord. Les Neuf, reconnaissant que le préjudice subi par les pays tiers avait été sous-évalué par leurs experts, présentèrent en décembre une liste de concessions tarifaires proclamant haut et clair que c'était là l'offre *définitive* et irrévocable de la Communauté. Les Etats-Unis, peu impressionnés, firent savoir en janvier qu'ils prendraient des mesures de représailles commerciales si la C.E.E ne consentait pas un effort supplémentaire. En avril, le conseil des ministres donnait son feu vert à la reprise des pourparlers — « *il faut bien clore une négociation* », expliquait alors, désabusé, M. Michel Jobert, — et, comme on pouvait s'y attendre, la C.E.E. s'inclinait très largement devant les exigences américaines. Cela constitue un nouvel épisode — tristement révélateur — du conflit que se livrent « atlantistes » et « moins atlantistes » au sein de la Communauté.

Les allégements tarifaires acceptés par la C.E.E. portent sur une trentaine de produits, parmi lesquels les agrumes — ce qui gênera les fournisseurs méditerranéens de la C.E.E., — le tabac blond, le papier kraft, les abats, les moteurs hors bord, les moteurs Diesel, les pellicules photographiques, etc. Les concessions faites représentent une perte de recettes douanières pour la C.E.E. se situant entre 25 et 30 millions de dollars.

Ce n'est certes pas gigantesque et aucune entreprise de la Communauté ne sera, sans doute, conduite à la faillite par cette nouvelle brèche dans le dispositif de protection extérieure du Marché commun. Mais les concessions faites méritent néanmoins de ne pas être sous-estimées : il suffit pour s'en convaincre de méditer la jubilation immédiatement manifestée par les Américains. Ajoutons qu'au moins un Etat membre — la Belgique — n'a pas caché qu'il considérait que les concessions accordées étaient dangereuses et exagérées.

Une relance ?

La négociation est-elle au moins définitivement close ? Ce n'est pas évident car le problème posé par les échanges de céréales n'a pas été réglé. La C.E.E. et les Etats-Unis étant d'accord pour reprendre le dossier concernant l'organisation du marché international des céréales dans le cadre des négociations internationales qui devraient bientôt s'ouvrir au sein du GATT. Que se passera-t-il alors si un arrangement, acceptable pour tous, n'est pas trouvé ?

Les Américains font savoir qu'ils réclameront des concessions nouvelles et arrêteront des mesures de rétorsion si elles ne leur sont pas accordées.

La Communauté affirme qu'elle n'a plus aucune dette à l'égard de ses fournisseurs extérieurs. Elle indique qu'elle prendra elle-même des contre-mesures de représailles au cas où les Américains mettraient leur menace à exécution. Les peu reluisantes péripéties de la négociation qui vient de s'achever permettent d'avoir des doutes sur la mâle détermination ainsi affichée, *in extremis*, par les représentants de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'affaire du Watergate

La Cour suprême juge recevable la requête du « procureur spécial » contre M. Nixon

La Cour suprême devait clore sa session annuelle le 17 juin. A la requête du « procureur spécial » Jaworski, elle prolongera ses travaux de plusieurs semaines. Elle a demandé aux parties adverses de lui transmettre leurs arguments écrits avant le 21 juin, et elle tiendra audience à partir du 8 juillet pour entendre leurs plaidoiries. Dans ces conditions, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat, a suggéré à la Cour suprême, dans une lettre à son président, « chief justice » Warren Burger, de renoncer à ses vacances d'été en raison de l' « époque troublée » que traversent les Etats-Unis.

De notre correspondant

Washington. — La Cour suprême a décidé, vendredi 31 mai, de recevoir le recours du « procureur spécial » Leon Jaworski. Il pressait la plus haute instance judiciaire du pays de se prononcer sans attendre, comme c'est l'usage, les conclusions de la cour d'appel sur le refus de M. Nixon, au nom du « *privilège de l'exécutif* », de communiquer une nouvelle série de documents écrits et sonores réclamés par voie d'injonction (*subpoena*) par les diverses commissions saisies de l'affaire du Watergate. C'est la sixième fois seulement depuis sa création, en 1789, que la Cour suprême adopte cette procédure d'urgence, qui l'amènera à siéger en juillet. Chacun de ces précédents a été motivé par des requêtes ayant une « *importance capitale pour le bien public* ».

La Cour a ainsi rejeté les arguments des avocats de la Maison Blanche, insistant pour que la procédure ordinaire suivie son cours normal. Les débats, qui commenceront le 8 juillet, aboutiront, deux à trois semaines plus tard, vraisemblablement à une décision qui sera lourde de conséquences.

En tout état de cause, la réponse de la Cour à l'initiative de M. Jaworski constitue en elle-même un échec pour la Maison Blanche. Si la Cour confirmait le jugement du juge de première instance Sirica — contre lequel la Maison Blanche a fait appel, — ordonnant à M. Nixon de remettre soixante-quatre conversations enregistrées à la Maison Blanche, le président se trouverait dans une situation embarrassante. S'inclinera-t-il ou non devant l'arrêt de la Cour suprême ? Son avocat, Me Saint Clair, a refusé de répondre à cette question, qu'il a qualifiée d' « *hypothétique* ».

L'atout diplomatique

Pour le moment, le président joue à fond sa carte maîtresse de politique étrangère. Ainsi, la date définitive de son voyage à Moscou a été repoussée au 27 juin, pour lui permettre de se rendre dès la fin de la semaine prochaine au Proche-Orient. Des arrêts ont été prévus au Caire, à Jérusalem, à Amman, à Damas et peut-être à Téhéran. Bref, le président Nixon s'engagera dans une activité diplomatique intense au moment où la commission judiciaire amorcera la phase finale de ses discussions. Il est douteux, en effet, que les parlementaires suspendent la procédure d'*impeachment* pendant la période des voyages de M. Nixon afin de ne pas compromettre sa position.

Il est certain que la Maison Blanche cherche à s'attribuer le succès diplomatique remporté par M. Kissinger.

Une publicité exceptionnelle a été donnée en même temps à l'accord intervenu à Bruxelles sur les compensations envisagées en faveur des exportateurs américains. Le président Nixon a parlé d' « *un pas important vers l'amélioration des relations transatlantiques* », en ajoutant qu'il espérait que l'esprit qui avait prévalu au cours des négociations se maintiendrait.

En célébrant cet accord, la Maison Blanche n'est pas exclusivement déterminée par le désir de faire valoir, à l'intention du public américain, le rôle international indispensable du président. A la veille des discussions de la commission sénatoriale des finances, qui reprendra dès lundi l'étude du *Trade Bill* (loi-cadre sur les échanges commerciaux), il était important de mettre en relief les concessions faites par les Européens, compte tenu du mécontentement du Congrès à l'égard de leur politique douanière. Les chances d'approbation de ce projet de loi controversé se trouvent ainsi améliorées, surtout si M. Kissinger arrive, au cours des prochains jours, à trouver un compromis avec le sénateur Jackson sur l'obstacle fondamental que représentent les divers amendements faisant dépendre l'octroi de crédits et d'avantages douaniers à l'U.R.S.S. d'une politique d'émigration plus souple de la part de Moscou.

HENRI PIERRE.

En Éthiopie

TENSION PERSISTANTE A ADDIS-ABEBA ET DANS LES PROVINCES

Addis-Abéba (*A.F.P.*). — La situation reste tendue en Ethiopie, et la police et l'armée occupent complètement les locaux des télécommunications à Addis-Abéba, où le mouvement renvendicatif se poursuit. Les grévistes réclament toujours la libération des vingt-quatre techniciens arrêtés au début de la grève par les militaires. L'armée, de son côté, refuse cette libération.

D'autre part, dans les provinces, le travail est totalement arrêté dans certaines plantations. Une importante unité de traitement de coton, dans la banlieue d'Addis-Abéba, employant mille sept cents ouvriers, a été fermée.

Enfin, le voile du mystère qui entourait le déroulement des récents et dramatiques incidents d'Erythrée (enlèvement d'infirmières, vol d'hélicoptères, assassinats) commence à se lever. Selon des sources diplomatiques, les « terroristes » du Front de libération de l'Erythrée, qui se sont attaqués à l'hôpital américain de Ghinda, et ceux qui ont capturé un hélicoptère envoyé par la compagnie américaine de prospection pétrolière Tenneco appartiendraient au même commando. Pour le moment, malgré l'aggravation de la situation, le gouvernement éthiopien refuse toujours de négocier avec les rebelles du Front de libération de l'Erythrée, qui sont officiellement considérés comme des « bandits » par les dirigeants d'Addis-Abéba.

Plusieurs établissements hospitaliers d'Ethiopie ont été fermés. Il s'agit de la clinique de la Soudans Interior Mission, de l'ensemble communautaire d'Assab, près d'Asmara, de l'hôpital de Haicota, ainsi que de la clinique de la mission de la mer Rouge, de Massaoua. Les responsables de ces divers hôpitaux déclarent qu'ils ne rouvriront leurs établissements que lorsque tous les otages entre les mains du Front de libération de l'Erythrée auront été libérés.

Selon la Fédération syndicale unifiée

Le mouvement de grève se poursuivra à l'O.R.T.F. jusqu'au 5 juin

La grève de certaines catégories de personnel technique et administratif de l'O.R.T.F., déclenchée le 30 mai, « *se poursuivra jusqu'au 5 juin* » (date de la nouvelle assemblée générale), a précisé vendredi la Fédération syndicale unifiée, « *à moins que la direction générale n'entame d'ici là des négociations* ». On sait que la C.F.D.T. a déposé un préavis de grève pour le 5 juin afin de s'associer au mouvement.

Cet arrêt de travail entraîne quelques changements de programme pour ce week-end : remplacement de « Miditrente » samedi, pas de « Dernier des cinq » dimanche, les émissions en direct étant les seules menacées. A la radio, le « programme minimum » (unique) continue d'être appliqué à l'ensemble du réseau.

Inaugurant vendredi à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or) l'émetteur troisième chaîne couleur — qui desservira progressivement quelque 2 500 000 habitants de la région — M. Marceau Long a précisé que le programme minimum n'empêchait pas, « *compte tenu des personnels disponibles non grévistes et des moyens, de faire beaucoup plus.* »

De leur côté, les personnels hors-statut de l'O.R.T.F., producteurs, réalisateurs, comédiens, auteurs, du secteur de la télévision, lancent une action dans la deuxième semaine du mois de juin, qui pourrait se traduire par une grève. L'Union syndicale des artistes a déjà déposé un préavis pour la période du 11 au 17 juin.

NOUVELLES BRÈVES

● GREVE DES DOUANIERS A ORLY. — Les organisations syndicales des douanes C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., invitent leurs adhérents en poste à l'aéroport d'Orly à cesser le travail pour une durée de quarante-huit heures, les dimanche 2 et lundi 3 juin. Cette grève vise en particulier à obtenir une indemnité pour les « *services effectués les dimanches et jours de fête* ». Elle fait suite à l'arrêt de travail que les douaniers d'Orly avaient déjà observé les dimanche et lundi de Pâques.

● *De violents orages* se sont abattus le 31 mai sur la région lyonnaise, les départements de l'Ain et de l'Isère. A Grenoble, un employé de la voirie, M. Amar Boulfrad, trente-six ans, a été emporté par une crue soudaine des eaux dans un égout. Dans le Bugey, des cultures ont été détruites et les pluies ont causé des glissements de terrain. La circulation routière a été interrompue en plusieurs endroits.

● *Fuite de gaz dans le Pas-de-Calais : quatre morts.* — Quatre personnes ont péri — M. Robert Griboval, quarante-cinq ans, agriculteur, et trois de ses enfants, Marie-Noëlle, treize ans, Chantal, huit ans, et Cécile, sept ans — asphyxiées par une fuite de gaz qui s'est produite, le vendredi 31 mai, à Vermelles (Pas-de-Calais).

Trois autres personnes, Mme Griboval et deux de ses voisins, intoxiquées, ont été hospitalisées à Béthune.

On confirme à la direction des Houillères du bassin du Nord et Pas-de-Calais que l'accident est bien dû à la rupture d'une canalisation de gaz de l'usine de Mazingarbe, située à quelques kilomètres de Vermelles.